MÉMOIRES

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

MÉMOIRES

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE

LORRAINE

ET DU MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

TROISIÈME SÉRIE. — XVII[e] VOLUME.

NANCY

RENE WIENER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DES DOMINICAINS, 53.

MDCCCLXXXIX

TYPOGRAPHIE DE G. CRÉPIN-LEBLOND, PASSAGE DU CASINO.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

ANCIENNE ÉGLISE DE MANTAILLE

EXCURSIONS EPIGRAPHIQUES

L'ÉGLISE DE MAXÉVILLE

Par M. Léon GERMAIN

Par suite de la construction de la nouvelle église paroissiale de Maxéville (1), l'ancienne et vénérable petite église est devenue chapelle de cimetière, car elle est au centre du lieu du repos, à une assez grande distance du village moderne. L'enlèvement de la plus grande partie du mobilier permet de l'étudier mieux qu'il n'était possible de le faire auparavant ; cette circonstance et d'autres considérations m'ont fait projeter d'appeler de nouveau l'attention sur l'intérêt des détails caractéristiques qu'elle possède, et sur les monuments funéraires que l'on y remarque.

(1) En Lorraine, l'*x* correspondant au *ch* dans l'orthographe des noms de lieux, il convient de conserver la prononciation traditionnelle *Machéville*.

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉGLISE

J'aime à rappeler ce que d'autres, plus autorisés que moi, ont dit des monuments sur la description ou l'histoire desquels des faits nouveaux m'obligent à revenir. Voici donc ce que M. Beaupré écrivait en 1839, dans son travail sur la fameuse légende relative à l'emprisonnement du duc Ferri III :

« L'église de Maxéville est remarquable par sa situation à mi-côte, assez loin du village. Elle s'élève isolée sur une espèce de terrasse qui domine au loin la vallée de la Meurthe, et autour de laquelle des restes d'anciens fossés semblent indiqués par une dépression de terrain, prolongée de l'ouest au sud, là précisément où des fossés pouvaient être nécessaires à la défense d'une maison forte dont cette terrasse eût été l'assiette. C'est peut-être un reste de vieux château que cette tour servant aujourd'hui de clocher et dont les fenêtres bilobées appartiennent à une architecture plus ancienne que les ogives par lesquelles le jour pénètre dans l'église (1)? »

« On voit, dans cette église », ajoutait H. Lepage, en 1843, dans la *Statistique de la Meurthe*, « les armes

(1) Beaupré, *De la prison de Ferry III, dit le Chauve, duc de Lorraine, dans la tour de Maxéville ;* Nancy, 1839, page 61.

de Lorraine, celles avec les alérions une fois, les autres composées une fois, ce qui est un hommage rendu aux ducs ; mais les armes des Lenoncourt se retrouvent partout où on a pu les placer, à la voûte, sur les pilastres, sur les vitraux, ce qui fait penser que c'était la chapelle du château auquel elle était adossée. Il y a, dans le chœur, des vitraux coloriés, provenant en partie du couvent d'Ormes. Sur le vitrail sont les armes de Lorraine, des croix dentelées, le barbeau de Bar, et le bouquet de pensées (1) rappelant la devise : *Plus penser que dire*. Une tombe, sans date, porte le nom de Richard Desarmoises. La pierre du baptistère, de la forme d'une coupe de grande dimension, et ornée de sculptures gothiques, semble remonter à une époque reculée (2). Le tableau de St-Martin, qui décorait l'église, avait été peint par Girardet et donné par Jean Lamour (3). »

Une trentaine d'années plus tard (1876), en discutant l'authenticité de la légende, H. Lepage parlait en ces termes du même monument :

« Cette église est isolée au milieu des vignes, à 333

(1) Je n'ai rien vu de tel.

(2) La cuve baptismale, qui peut dater du moyen-âge, est octogone, forme assez usitée dans l'espèce et qui doit rappeler les huit béatitudes. Le socle ne me paraît point remonter au-delà du XVI^e^ siècle ; c'est un parallélipède rectangle dont les trois côtés apparents offrent, dans un encadrement mouluré : un losange, au centre taillé en pointe de diamant, une *bande*, et un cercle, le tout enjolivé de moulures diverses ; on en trouve un dessin dans les cartons de la Société d'Archéologie lorraine.

(3) H. Lepage, *Statistique de la Meurthe*, 1843, t. II, p. 359, art. *Maxéville*.

mètres du village, et son éloignement indique qu'elle n'a pas été faite pour servir à une paroisse. Elle a dû être une dépendance d'un château du moyen âge, dont elle était la chapelle castrale. La tour seule, dont l'entrée a été remaniée, est antique, et appartient au style roman. Une chapelle en cul-de-four y attenait certainement dans l'origine ; mais l'église étant devenue paroissiale, et la population s'augmentant, il fallut l'agrandir et transformer cette chapelle en une nef, qui forme la première travée ; une seconde travée, qui paraît être du xv^e^ siècle, y fut ensuite ajoutée. Les chapiteaux des quatre petites colonnes qui supportent les nervures de la voûte, sont ornés des armes des Lenoncourt, à la croix engrelée. Le chœur actuel est d'une époque plus récente (1). La fenêtre qui l'éclaire est garnie de vitraux coloriés, de la fin du xv^e^ (2) siècle, sur lesquels sont représentés : 1° au bas, l'Annonciation, l'ange tenant une banderole sur laquelle est inscrite la légende : *Ave Maria gratia plena* (3). L'image de la Sainte-Vierge ayant été probablement détruite, a été remplacée par celle de sainte Barbe (4), qui provient du

(1) M. Lepage y signalait, en note, « une fort intéressante statue de la Sainte-Vierge, en marbre blanc, du xv^e^ siècle, en partie polychromée. Elle porte l'enfant Jésus qui, d'une main, lui tire un anneau du doigt, tandis que l'autre main est appuyée sur un livre ». Cette statue a sans doute été transportée dans la nouvelle église.

(2) Il y a « xvi^e^ siècle » ; c'est évidemment une erreur d'impression.

(3) J'ai cru lire, en jolis caractères ornés de la Renaissance : AVE GRATIA PLENA DOMINVS TECVM.

(4) Elle a, pour caractéristiques, une palme et une haute tour.

couvent d'Ormes. 2° Au-dessus, saint Martin, patron de la paroisse, à qui sainte Madelaine (1) présente un prêtre agenouillé, au-dessous duquel on voit ses armes : d'azur à deux colombes d'or, qui sont celles de la famille Pélegrin (2), dont un des membres, René, écolâtre de la collégiale Saint-Georges (3), fut vraisemblablement le donateur du vitrail. 3° Au-dessus de ce sujet, dans deux compartiments, les armes des Lenoncourt (4), et, au sommet, les armes pleines de Lorraine (5). La répétition des premières prouve qu'elles doivent être celles du seigneur qui fit reconstruire une partie de l'église (6). »

(1) Quelques personnes croient, à tort, que ces deux personnages représentent sainte Anne avec la Vierge enfant ; cela est impossible puisque le petit personnage est à genoux et tourne le dos à l'autre ; d'habitude, dans les vitraux, les donateurs sont figurés de taille réduite, par humilité et parce qu'ils ne sont point parvenus à la sainteté. D'ailleurs, nous avons cru lire, sur le nimbe de la sainte : SANCTA MAGDALENA, ORA PRO NOBIS. — Il n'est sans doute pas exact de dire que la sainte présente son protégé à saint Martin ; les deux panneaux doivent être indépendants.

(2) Originairement *Thelot ;* elle prit ensuite les noms de Pelegrin et de Remicourt. Voir Dom Pelletier, *Nobiliaire*, p. 770 ; les armes sont : « *D'azur à deux colombes affrontées d'or, les pattes d'argent, armées de gueules* ».

(3) V. *ibidem*, p. 771.

(4) *D'argent, à la croix engrelée de gueules.*

(5) Sans les quartiers de Gueldre et de Juliers ; ce sont les armes des ducs René II et Antoine, telles qu'ils paraissent les avoir portées de 1480 à 1538 environ.

(6) H. Lepage, *Opinion de Dom Calmet sur l'emprisonnement de Ferry III*, dans les *Mém. de la Soc. d'Arch. lorr.* de 1876, p. 189.

La tour est placée, non dans l'axe de la nef, mais en face de la moitié de droite en entrant (épître). A sa base, deux des côtés se confondent avec les murs de l'église; l'angle intérieur, — c'est-à-dire la retombée des arcs brisés qui soutiennent les deux côtés internes, — est supporté par un large pilier rond, à chapiteau carré très caractéristique. La porte, assez étroite, est surmontée d'un tympan rectangulaire : les nervures, qui se pénètrent, indiquent le commencement du XVI^e^ siècle ; au bas du tympan, un petit corbeau devait soutenir une statuette, sans doute celle du titulaire (saint Martin) représenté en évêque. Des deux étages, formant chacun une très légère retraite, le premier n'offre aucune baie ; le second est percé de petites fenêtres en plein-cintre : une seule sur la façade et à l'opposé ; deux, géminées, sur les côtés ; n'ayant pu monter dans le clocher, je ne puis me prononcer sur l'époque à laquelle elles appartiennent. Le toit est à quatre pentes.

Par suite de la position de la tour, la première travée de la nef, percée de plusieurs fenêtres irrégulières et de différentes époques, n'est voûtée qu'en partie et porte les traces de remaniements successifs. Cette travée, représentant la partie primitive de l'église, a conservé un détail extrêmement intéressant et dont personne encore n'a parlé : du côté de l'épître, à hauteur de la tribune de l'orgue, existe une baie haute et assez étroite, voûtée en accolade ; elle est fermée, au ras de l'intérieur, par une cloison que perce un oculus rond, divisé en parties égales par trois rayons ondulés, qui indiquent le XV^e^ siècle. Cet oculus répondait sans doute au tabernacle eucharistique, placé contre le mur, suivant un

usage qui paraît avoir duré pendant la seconde moitié du xv[e] siècle et la première du xvi[e] (1). Il a pu être établi au moment, non précisément fixé, où l'église devint paroissiale et où il fut permis d'y garder la sainte Eucharistie. L'oculus permettait d'adorer de l'extérieur la Présence réelle, lorsque l'église était fermée : ouvert sur le cimetière, dont il rappelait les antiques *lanternes*, il associait en quelque sorte les défunts à l'acte de vénération et à la réception de la protection divine ; dirigé du côté du village, la lampe que l'on devait y tenir allumée continuellement constituait un phare mystique, montrant la voie du salut.

Il serait important de savoir jusqu'à quelle époque on s'est servi de ce *repositoire* ; il n'y en a point de tel dans le chœur, et ce n'est guère qu'au xvii[e] siècle que le tabernacle est devenu une sorte d'armoire, non ajourée, posée sur l'autel ou sur le gradin. Mais peut-être y avait-il, au xvi[e] siècle, l'un de ces grands retables, avec tabernacles au sommet, dont j'ai parlé ailleurs (2).

La seconde travée, voûtée sur croisée d'ogive, est intéressante par le développement inusité de la voûte et par les petits piliers ronds engagés qui en reçoivent la retombée ; étonnamment trapus, ils ne mesurent en hauteur qu'environ 0[m]90 (hauteur du fût, 0[m]50) ; les chapiteaux, de forme octogone, sont ornés chacun de deux écussons, l'un vers la nef, l'autre latéral ; ces écussons sont frustes, à l'exception de celui que porte,

(1) Le plus souvent, le tabernacle était pratiqué dans le mur lui-même, l'oculus se trouvant au ras de l'extérieur.

(2) *Bastieux*, 1887, p. 17-18.

face à la nef, la colonnette antérieure du côté de l'évangile ; on y voit intacte la *croix engrelée* de Lenoncourt : une telle particularité est d'un très grand intérêt, car l'emploi d'écussons héraldiques aux chapiteaux des piliers constitue, si je ne me trompe, un fait insolite en Lorraine. Ces armoiries fixent un point

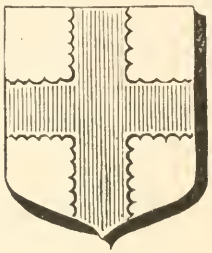

d'histoire important, en faisant connaître la famille des constructeurs et en prouvant qu'ils appartenaient à la grande maison de Nancy-Lenoncourt, chose qui pouvait être contestée, tant demeure obscure la généalogie des seigneurs de Maxéville aux XIV^e^-XV^e^ siècles ; elles permettent aussi de dater cette travée d'avant 1444, puisqu'à cette époque, Valence de Nancy, héritière de sa famille à Maxéville, avait déjà rendu son mari, Simonin de Jaulny, seigneur de ce lieu (1). Un écusson aux mêmes armoiries existe à la clef de voûte.

Cette travée n'a qu'une fenêtre, du côté de l'épître ; de forme gothique, elle est divisée par un meneau vertical, surmonté d'une rose à quatre lobes dont le vitrail offre l'écu de Lorraine, incontestablement ancien ;

(1) H. Lepage, *l. c.*, p. 184 ; cf. du même, *Communes*, II, 25.

les alérions ont le vol abaissé, comme il fut de mode jusque dans le XVI^e^ siècle.

En enlevant la chaire, qui était du côté de l'épître, contrairement à la règle liturgique (1), on a mis à découvert une peinture du XVII^e^ ou du XVIII^e^ siècle, bien conservée, qui représente, posé sur un cartouche et sommé d'une couronne de marquis, un écu ovale portant : d'*azur* (2) *au pal d'or chargé de six tourteaux* (3) *de gueules, flanché d'or à deux têtes de lions d'azur* (4), *lampassées et couronnées de gueules* (5). Ce sont indubitablement, — mais avec des variantes non mentionnées par les nobiliaires, — les armoiries de la famille Fournier. Cet écusson doit rappeler « Antoine-Affricain-Félix Fournier, connu sous le nom de comte de Maxéville, etc., premier capitaine dans le régiment de Hesse d'Armstat (6), puis chambellan de S. A. R., commandant une compagnie de chevaux-légers de sa garde, gouverneur-commandant dans la Lorraine-allemande et sur la Sarre », qui « épousa, le 20 décembre 1706, Thérèse-Bernarde de Loppez-Gallo, chanoinesse de Remiremont, fille de Charles-Dieudonné

(1) La chaire doit être placée du côté de l'évangile, qui est le plus honorable, dans toutes les églises, à l'exception des cathédrales, où elle est mise au côté opposé pour laisser la place d'honneur au siège de l'évêque. (Cf. Mgr X. Barbier de Montault, *Traité pratique*, t. I, p. 230).

(2) La couleur a presque disparu ; il semblerait que le champ est d'argent.

(3) Dom Pelletier n'en indique que *trois*.

(4) Le bleu s'est presque entièrement effacé.

(5) Dom Pelletier dit d'*argent*.

(6) *Darmstadt*.

de Loppez-Gallo, baron de Malle, et d'Agnès de Cleron de Saffre » ; il n'eut pas d'enfants. Ce gentilhomme était fils de Claude II Fournier, seigneur de Maxéville, etc., et de Claude Voillot de Valleroy. Sa famille, anoblie en 1540, avait reçu pour armoiries, suivant Dom Pelletier : « *D'azur à un pal d'or, chargé de trois tourteaux de gueules ; flanché d'or, à une tête de lion d'azur, armée, lampassée et couronnée d'argent* (1).

Le chœur, carré, à peine plus large que la nef, mais beaucoup plus élevé, est voûté sur croisée d'ogive, avec de minces colonnes d'angle, dépourvues de chapiteaux ; la clef offre un écusson à la croix de Lorraine, posée à l'envers ou ayant la traverse supérieure plus longue que l'autre, ce qui est incorrect. La postériorité du chœur est très bien indiquée par la position des contreforts qui, auparavant, soutenaient les angles postérieurs de la seconde travée, et par une légère déviation d'axe, vers l'épître, qui n'a rien d'intentionnel. Conformément au symbolisme traditionnel, trois fenêtres (2), une pour chacun des côtés, éclairent le sanctuaire ; celle du chevet, de genre gothique flamboyant, est divisée en deux compartiments par un meneau vertical, et la partie supérieure dessine une rose à quatre lobes. On a vu précédemment quels sont les beaux vitraux que l'on y retrouve. Les fenêtres laté-

(1) Dom Pelletier, p. 255 ; sur cette famille à Maxéville, v. H. Lepage, *Communes*, II, 16, et *Invent. somm. des Archives*, E. 95, 102, 103, 104.

(2) *O lux, beata Trinitas*, chante l'Eglise dans l'une de ses hymnes les plus anciennes, communément attribuée à saint Ambroise.

raleś n'offrent chacune qu'un compartiment, garni de vitraux dont quelques fragments paraissent anciens : du côté de l'évangile, une Crucifixion et saint Nicolas ; de l'autre, encore le même saint avec les trois jeunes enfants sortant du cuveau, et, au-dessous, une Vierge assise, avec l'enfant Jésus sur ses genoux.

Notons soigneusement que les armes pleines de la grande fenêtre ne comportent pas les quartiers de Gueldre et de Juliers ; ce sont donc les armoiries des ducs René II et Antoine, telles qu'ils les portèrent de 1480 à 1538 environ.

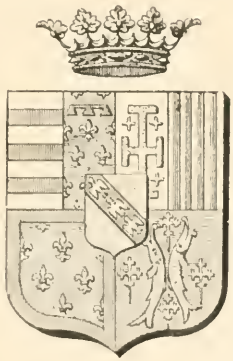

Le maître autel a eté consacré : quatre croix se voient encore aux angles ; mais il perdit sans doute sa consécration, car on pratiqua, en son milieu, l'évidement nécessaire pour la pose d'une pierre d'autel portative.

A l'extérieur, tout au haut du chevet, on remarque un grand crucifix en bois, qui paraît d'un bon travail.

La sacristie accoste le chœur du côté de l'épître ; elle a dû être refaite à diverses époques ; une petite fenêtre rectangulaire est surmontée d'un tympan en accolade, orné d'un trilobe.

Une particularité des plus rares de l'église de Maxéville et dont, — bien qu'elle existe au dehors de l'édifice, — je veux parler avant de m'étendre sur les inscriptions, ce sont les restes d'une litre funéraire tracée en relief et peinte à l'extérieur le long des murs, à environ 2 1/2 mètres de hauteur. Elle consiste en une bande, haute d'environ 0m30, ayant, à des distances égales, des parties plus élevées, où se trouvent des armoiries, qui comportent, ce semble, un écu ovale, offrant l'image d'un oiseau et surmonté d'une couronne de comte (1), le tout sur un cartouche de style Louis XV. — Les litres funèbres sont de toute rareté en Lorraine ; je n'ai souvenir d'en avoir rencontré qu'une autre, à Port-sur-Seille (2), dans un diocèse différent (3).

Aucune, à ma connaissance, n'ayant encore été signalée dans notre province, je rapporterai cette définition de Ducange qui, après avoir donné un certain nombre d'étymologies du mot *litre*, dit ceci : « La litre est une trace de peinture noire de largeur de pied

(1) Je n'ai pu identifier ces armoiries. L'oiseau serait-il un *coulon* (pigeon), comme armes parlantes de Jean-Yves Coulon, seigneur de Maxéville en 1772-1776 ? V., plus loin, ce nom à l'article de la cloche, à propos de Nicolas-Bernard Raulin. J'ignore quelles étaient ses armoiries.

(2) Canton de Pont-à-Mousson.

(3) Port-sur-Seille était du diocèse de Metz ; Maxéville, de celui de Toul.

et demy ou deux au plus, peinte à l'entour et sur la surface du corps d'une église tant au dedans qu'au dehors, pour marque de deuil après le décès du patron ou seigneur justicier, sur laquelle litre sont peintes de distance en distance les armes du deffunt avec tymbre, lambrequins, tenans et cimier (1). »

Sur la litre de Maxéville, du côté de l'évangile, un *graffite* offre le monogramme de Jhesus, IHS, surmonté d'une croisette et accompagné en bas d'un grand cœur, qu'environne la date **1785**.

Inscriptions des bancs. — Il est temps de nous occuper des inscriptions. Mais, avant d'en étudier de plus importantes, notons celles des bancs, qu'il ne faut jamais dédaigner ; elles rappellent utilement des noms de familles du pays et témoignent que la population d'autrefois n'était pas illettrée. Les suivantes m'ont paru les plus anciennes, leur gravure soignée les reporte, je pense, au siècle dernier ; bien des places ont été rabottées pour les changements de noms : on remarque aussi des pièces rapportées en quelques endroits (2).

(1) Sur la question, voir A. Demarsy, *Les litres et les ceintures funèbres* ; Paris, 1866, extr. de la *Rev. de l'Art chrétien*, t. IX. — En 1581, les religieux du prieuré de Froville permirent à Humbert de Bilistein (Bildstein), seigneur du lieu, de noircir l'église en signe de deuil, après la mort de son père (H. Lepage, *Invent. sommaire des Archives de M.-et-M.*, II. 167, et *Introd. à la série* II, p. IV).

(2) Sur l'étude des inscriptions des bancs d'église, v. Mgr X. Barbier de Montault, *Une saison archéologique à Contrexéville*, dans les *Annales de la Soc. d'Emul. des Vosges* de 1875, p. 193, et mon travail *Pont-Saint-Vincent*, dans les *Mém. de la Soc d'Arch. lorr.* de 1888, p. 38. — J'avais

C. André et sa famille. — Le Sr Jorant (1) Et Sa famille. — Eustache et Sa famille. — M. Patin (2) et sa famille. — le Sr leloup et sa famille. — N. Colot (3). — j. andré et sa famille. — a. m. r. chailly (4). — Mr Mr guerin (5). — l. b. a. j. n. p. d. c. — P. Collot (6). — Baillot (7).

L'*Ave Maria*. — Avant de passer aux épitaphes funéraires, je reproduirai l'inscription suivante ; elle est gravée en majuscules romaines dorées sur une plaque de marbre noir (H. : 0,40 : L. 0,76) qu'entoure un cadre mouluré en pierre blanche ; on la voit du côté de l'épître, encastrée dans le mur au-dessous de l'oculus.

relevé les inscriptions des bancs de Maxéville avant leur transport dans la nouvelle église, où on les voit aujourd'hui.

(1) On retrouvera ce nom à la fin du § *Sépultures diverses*.

(2) *Patin* vient probablement du nom d'une chaussure, transmis à celui qui la porte. Cf. Lorédan Larchey, *Dictionnaire des noms*.

(3) *Colot* est l'un des nombreux dérivés de *Nicolas*, qui a formé *Nicolet*, *Nicolot* et, par aphérèse, *Collot*. Les dérivés de ce nom sont particulièrement nombreux en Lorraine, dont saint Nicolas est le patron.

(4) *Chailly* et ses nombreuses variantes proviennent, suivant M. L. Larchey, des noms de lieux dérivés, les uns du celtique *Caill*, bois, forêt, et les autres de *Chaille*, pierre, caillou.

(5) Cf. l'épitaphe nº XIII.

(6) Nom de même origine que *Colot*, ci-dessus.

(7) M. L. Larchey offre plusieurs étymologies pour ce nom ; il signale, comme plus particulièrement propre à la Lorraine, celle de « *Baille*... concierge de prison ».

Virgo Mater Ave, qvam Replet
Gratia, Tecvm
Est Dominvs, te non Mvlier Benedictior
Vlla,
Est = que tvi Frvctvs ventris Benedictvs
Iesvs.

La forme extrinsèque indique le XVII^e^ siècle ; il est donc curieux de trouver, à une telle époque, cette paraphrase de la première partie de l'*Ave Maria*, qui, employée seule et terminée par le nom de Jésus, semblerait se rapporter au XIV^e^ siècle. Il est possible que la présente inscription s'inspire d'un texte de la fin du moyen-âge ; en tout cas, sa rédaction insolite la rend très intéressante (1).

La cloche. — Les registres paroissiaux font mention de plusieurs bénédictions de cloches. Depuis la Révolution, l'église n'en a conservé qu'une ; en attendant la construction de la tour qui doit surmonter la façade de la nouvelle église, cette cloche est installée, à proximité, sur son beffroi dans un cabanon provisoire, où j'ai pu l'examiner ; elle mesure environ 0^m^,65 de hauteur, non compris les anseaux, et 0^m^,75 de diamètre à la base. A la partie supérieure on lit, sur quatre lignes, l'inscription suivante :

(1) Elle a été publiée d'une façon peu précise par l'abbé Guillaume, dans le *Journal de la Soc. d'Arch. lorr.* de 1870, p. 149 ; Mgr X. Barbier de Montault a reproduit ce texte, en le commentant, dans son travail sur L'*Ave Maria*, Brives, 1884, p. 149 ; je l'ai enfin donné dans mes *Notes sur* l'Ave Maria *en Lorraine*, extr. de la *Revue de l'Art chrétien* de 1886. — L'I de *Iesvs* est surmonté de deux points.

M^r JEAN FRANCOIS MALARD CURE DE MAXEVILLE MA BENIE LAN 1790. JAI EUT (*sic*) POUR PARAIN | M^re J^H COSTER ANCIEN P^er COMMIS DES FINANCES PROPRIETAIRE DU FIEF DE GENTILLI ET POUR MARAINE DAME MADAME DOROTE (*sic*, Dorothée) | NÉE BARONNE DE MION EPOUSE DE MESSIRE NICOLAS BERNARD RAULIN SEIGNEUR DE MAXEVILLE ET | AUTRE LIEU (*sic*, autres lieux).

Sur la panse on voit, d'un côté, l'image d'un saint évêque, sans attribut particulier, et de l'autre, un crucifix : la tête du Christ est radiée ; les pieds sont séparés ; l'écriteau, qui se déroule en volute, porte, sur deux lignes, les initiales IN | RI ; la croix pose sur un support ; les branches supérieures se terminent par des fleurs de lis. Plus bas, enfin, on lit : J B POIRSON FONDEUR A NANCY. Ce nom de fondeur est malheureusement très mal venu ou effacé, surtout aux extrémités ; j'ai pu le rétablir avec certitude à l'aide des archives communales.

Afin de déterminer le parrain de la cloche, j'ai consulté l'*Armorial* de M. A. Georgel, qui fait descendre cette famille d'Etienne Coster, né en 1596, en Savoie, venu s'établir à Saint-Nicolas-de-Port, et mort à Nancy en 1676. Il m'a paru qu'il devait être question du second fils de Jean-François Coster. « juge consul de Lorraine », ainsi désigné : « JOSEPH COSTER, né en 1729, mort en 1813, ancien intendant des finances ». Ayant recouru à la *Biographie de Lorraine* de Michel, j'y ai trouvé un article important sur ce personnage, où on lui donne les prénoms de JOSEPH-FRANÇOIS. On y lit qu' « il passa successivement secrétaire des Etats de Languedoc en 1760 ; pre-

mier commis du contrôle des finances, sous Necker, en 1770 ; conservateur des médailles et professeur d'histoire de Nancy, en 1798 ; enfin, proviseur du collège royal de Lyon en 1808. » On lui doit plusieurs ouvrages relatifs au commerce, à la politique et à l'histoire. « Cet écrivain, ajoute Michel, était tellement estimé de ses compatriotes qu'ils lui décernèrent le surnom de *citoyen*, bien avant qu'on ne donnât ce qualificatif à tout le monde (1). »

(1) Michel, *Biographie hist. et généal. des hommes marquants de l'ancienne province de Lorraine* ; Nancy, 1829, p. 119. — Joseph-François Coster, avocat au Parlement, conseiller du Roy, secrétaire et greffier de Sa Majesté aux états et commandement du Languedoc, acquit du comte du Hautoy, en 1768, la terre de Tichemont, qu'il revendit en 1769. (A. Durand, *Les bords de l'Orne*, dans les *Mém. de la Soc. d'hist. et d'archéol. de la Moselle*, 1864, p. 158). — Il est question du même comme acquéreur de biens à Sainte-Marie-aux-Chênes, les 12 et 22 novembre 1768. (Chᵉʳ de Sailly, *Seconde excursion dans le Barrois mosellan*, dans les *Mém.* de la même Société, 1869, p. 171.)

Un *Eloge de M. Coster*, par M. Blau, composé en 1814, a été imprimé dans les *Mém. de la Soc. royale des Sciences, Lettres et Arts de Nancy*, en 1837. L'auteur dit que Coster ne quitta les fonctions de premier commis au contrôle général des finances que vers 1790 ; il y a là une inexactitude prouvée par l'acte de son second mariage. Coster épousa en 1752 E.-M. Cupers et en 1787 A.-Ch. Prugnon (H. Lepage, *Archives de Nancy*, III, 311, IV, 50) ; dans ce dernier acte, il est qualifié *écuyer*. — On peut aussi consulter sur lui une excellente notice de Justin Lamoureux dans la *Biographie générale* de Hœfer et une autre de M. Weiss dans la *Biographie universelle* de Michaud. — On voyait dans sa bibliothèque, à Gentilly, la statuette équestre de Charles III placée aujourd'hui au Musée de la ville de Nancy ; il l'avait reçue en présent du maréchal de Beauvau, auquel il rendit d'éminents services.

L'un de ses neveux, Charles-Joseph Coster, préfet de la Mayenne puis de la Haute-Vienne, né à Nancy en 1781, mort à Châlons-sur-Marne en 1870, dernier de sa famille, fut créé écuyer et baron en 1827 ; armes : *D'azur, à la côte humaine d'argent posée en pal* (1).

Michel parle d'autres membres de la famille, notamment de Sigisbert-Etienne, frère de Joseph-François, qui, étant vicaire général du diocèse de Verdun, fut député du bailliage de cette ville aux Etats-généraux. On a son portrait, gravé à cette occasion, où déjà figurent les armes de sa famille, ornée d'une couronne de comte (2).

Quant à la marraine, la famille de Myon, originaire de Franche-Comté, est connue depuis le XVI^e^ siècle en Lorraine, où elle posséda notamment la seigneurie de Gombervaux : mais les généalogies que j'en ai pu trouver ne vont pas jusqu'à Dorothée. La terre de Gombervaux fut érigée en baronnie pour cette famille le 17 juin 1660 (3).

C'est évidemment l'époux de la marraine dont on voit l'épitaphe gravée sur un marbre rectangulaire encastré, avec un cadre de pierre ornementé, dans le mur de

(1) A. Georgel, *Armorial des familles de Lorraine.... titrées au XIX^e^ siècle.*

(2) S. Lieutaud, *Liste alphabétique de portraits... ;* Paris, 1862, p. 47. — V. aussi A. Benoit, *Les portraits des députés du Barrois et du Verdunois...*, dans les *Mém. de la Soc. des Lettres de Bar-le-Duc*, t. VII, 1888, p. 20 (le champ des armes est gravé : *de gueules*).

3) Husson-l'Escossois, *Simple crayon ;* Hugo, *Maison des Salles*, p. r., p. XXXIX ; La Chesnaye-des-Bois ; J. Cayon, *Ancienne chevalerie ;* F. de Chanteau, *Notice hist. sur le château de Gombervaux ;* Bar-le-Duc, 1883, p. 15, 17, 20, 54.

façade de l'église de Maxéville, du côté de l'évangile ; elle est très haut placée et il est aujourd'hui difficile de la lire ; trop moderne pour que je la rapporte à l'article des monuments funéraires, j'en donnerai ici le texte, tel que l'a transcrit l'abbé Guillaume :

Ici repose M. Nicolas-Bernard Raulin, décédé le 10 février 1821, âgé de 85 ans.

Paix éternelle à l'homme juste qui a évité le mal et fait le bien autant qu'il a été en son pouvoir.

Priez Dieu pour le repos de son âme.

L'abbé Guillaume a omis de mentionner une chose importante, qui rattache le défunt à la descendance de Philippe Rollin ou Raulin, conseiller secrétaire entrant au conseil du comte de Vaudémont (1), anobli par le duc Henri en 1610 : c'est qu'au-dessus de l'épitaphe, on voit gravé un écusson aux armoiries de ce dernier : *d'azur à une croix pattée d'argent, cantonnée de quatre besans d'or* (2), avec un casque et ses lambrequins ayant pour cimier la croix de l'écu. La famille était originaire de Maxéville, car, selon toute apparence, l'anobli avait pour père Nicolas Rollin, mort en 1587, dont nous retrouverons plus loin la tombe (n° VI).

Notre personnage était fils ou neveu d'un autre Nicolas-Bernard Raulin, conseiller d'Etat en la Chambre des Comptes de Lorraine, etc., mentionné par Dom Pelletier et qui, en 1716, fit construire la cense de Léopoldval, sur le territoire de Bouxières-aux-Chênes (3).

(1) Nicolas de Lorraine, comte de Vaudémont, puis duc de Mercœur, régent pendant la minorité du duc Charles III.

(2) Dom Pelletier, *Nobiliaire*, p. 681.

(3) H. Lepage, *Communes*, I, 580. — Le même, dans les

Celui dont nous nous occupons paraît être devenu seigneur de Maxéville en partie au moyen de l'achat fait sur *Jean-Yves Coulon*, de la portion que celui-ci avait lui-même acquise d'*Agnès-Thérèse du Pont*, épouse séparée de *Dominique-Marc Anthoine* (1). Cependant le premier possédait peut-être, lui venant d'ailleurs, d'autres parts de la seigneurie et ne dut pas acquérir en entier celle du vendeur, car tous deux sont mentionnés simultanément comme seigneurs de Maxéville dans cette citation de H. Lepage (2) : « On a... des actes de foi et hommage pour tout ou partie de la... seigneurie de Maxéville, donnés par Nicolas-Bernard Raulin, écuyer, avocat à la Cour (1771-1777), et par Jean-Yves Coulon (3), écuyer, conseiller-secrétaire honoraire du roi, maison et couronne de France (1772-1776).

Archives de Nancy, III, 332, mentionne ainsi son acte de décès, d'après les registres de la paroisse Saint-Sébastien, en l'année 1738 : « 20 novembre. Messire Nicolas-Bernard Raulin, chevalier, comte de Bey, conseiller d'Etat du roi, premier président en sa Chambre des Comptes de Lorraine ; 75 ans. Inhumé dans l'église des Minimes. »

(1) H. Lepage. *Invent. somm. des Archives*, E, 96.

(2) *Communes*, II, 26.

(3) Sur J.-S. Coulon, v. *Compl. au Nobiliaire*, p. 155. — Cf. E. Michel, *Biogr. du parlement de Metz*, art. *Lasalle*, p. 284.

SECONDE PARTIE

LES MONUMENTS FUNÉRAIRES

La plupart des anciennes inscriptions funéraires de l'église et du cimetière de Maxéville ont été publiées, mais non toujours d'une manière satisfaisante, ni avec méthode (1). Je vais tenter de les reproduire, en les classant dans l'ordre chronologique des monuments qui les portent, et en m'arrêtant au commencement de notre siècle. Quelques-unes ont pu être déplacées ; cependant je noterai avec soin les endroits où elles se trouvent. Tous les monuments antérieurs à la Révolution sont en pierre.

I

Richard des Armoises,
écuyer.
1519 (?).
(H. : 1m,70 ; L. : 0m,87.)

La plus ancienne des pierres tombales existe à l'avant

(1) Abbé Guillaume, *Epigraphie tumulaire*, dans le *Journal de la Soc. d'Arch. lorr.*, 1870, p. 149-155 ; il n'a pas connu les tombes nos VII et XI, d'ailleurs il s'est borné à transcrire les textes, en caractères ordinaires et pas toujours exactement, sans s'arrêter aux monuments eux-mêmes ; il a transcrit quelques épitaphes intéressantes de notre siècle, que je ne reproduirai pas. MM. Beaupré et Lepage, *l. c.*, ont parlé insuffisamment des deux épitaphes concernant la maison des Armoises.

du chœur, du côté de l'évangile, et appartient à la célèbre maison des Armoises. Dans le milieu, vers le haut, est gravé un écu aux armoiries de la famille : *Gironné d'or et d'azur de douze pièces ; sur le tout, parti d'argent et de gueules.* Le long des quatre bords on lit cette inscription, dont je restitue quelques

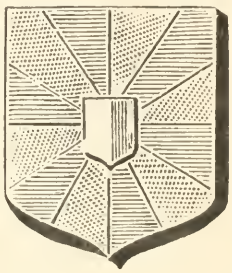

parties effacées à l'aide des copies plus anciennes. Le sculpteur a employé la minuscule gothique en usage au XV^e^ siècle et au commencement du suivant ; toutefois l'*R* de Richart est majuscule, et les *s* finaux des deux articles contractés « *des* » sont de genre Renaissance.

*Cy gist nob*le escuier | Richart (1) des armoises fil; de messire simō des armoi | se (2) chevalier seigneur | de *mar*cheville (3) en ptie (4) q (5) tres*pas*sa le iii... *jour*... 1519.

(1) *Sic*, et non *Richard* comme ont écrit mes devanciers.

(2) *Simon des Armoise*, sans *s* à la fin comme la première fois. Au lieu de *Simon*, l'abbé Guillaume avait lu *François*.

(3) Les lettres *he* de *Marcheville* sont liées.

(4) *En partie*.

(5) *Qui*.

M. Beaupré dit que cette tombe portait la date 1519, d'ailleurs très vraisemblable. « Cette date, ajoute H. Lepage, est depuis longtemps effacée, ainsi que le constatent des Notes historiques sur Maxéville, rédigées, en 1840, par M. l'abbé Fèvre, curé de cette paroisse (1). »

A propos de cette épitaphe, dont il ne connaissait pas la date, feu l'abbé Guillaume écrivait, en 1870 :

« Dom Calmet cite un Richard des Armoises, maréchal du Barrois, comme signataire d'un traité de paix conclu entre le duc de Bar et celui de Luxembourg vers l'an 1400. — Serait-ce le personnage dont les restes ont été inhumés dans l'église de Maxéville ? Il serait difficile de le déterminer, la date restant désormais inconnue. D'un autre document, il résulte qu'un Richard des Armoises nomma, le 2 mai 1454, à la cure de Maxéville, le sieur Thiéry Méliane. Ce dernier serait plus probablement celui que recouvre la tombe dont il est en ce moment question. »

Le style des caractères aurait dû indiquer à l'abbé Guillaume que cette tombe est fort postérieure à 1454, et la formule employée désigne suffisamment un gentilhomme mort jeune, du vivant de son père, sans avoir pu recevoir des charges considérables, ni la dignité de chevalier. En outre, l'auteur aurait dû savoir que le *Richard* de 1400 n'était pas fils d'un *Simon* ou d'un *François des Armoises :* Dom Calmet nomme son père *Colart Ier des Armoises*, chevalier, maréchal de Bar-

(1) H. Lepage, *l. c.*, p. 179, note. Ce manuscrit a malheureusement disparu à la mort de M. le curé Husson, successeur de l'auteur.

rois (1) ; Richard n'était nullement seigneur de Maxéville et n'aurait pu se faire enterrer en l'église de ce lieu, dont le chœur n'existait pas encore. Quant au Richard de 1454, il était fils de *Simon des Armoises*, seigneur de Fléville, et d'Yolande de Morey ; il devint seigneur de Maxéville par son premier mariage avec Agnès de Jaulny, fille de Simonin de Jaulny et de Valence de Nancy, héritière de sa branche. Richard paraît avoir été seigneur de Fléville-en-Verdunois, d'Hannoncelles et de Lixières ; Dom Calmet dit qu'il était maréchal de Barrois en 1482, et mourut vers cette époque. Husson-l'Escossois dit positivement qu'il « fut inhumé en la chappelle du cloistre de Sainct-Pierremont (2) », renseignement que confirme Dom Calmet.

Notre Richard mort en 1519, inconnu des généalogistes, était donc indubitablement le petit-fils du précédent et avait pour père Simon des Armoises qualifié « *Simo de Hannoncelle, miles*, dans un acte de 1489 par lequel il donne son consentement à la permutation de la cure de Maxéville ». Ce Simon, fils aîné de Richard et d'Agnès de Jaulny, fut seigneur de Fléville, etc., et bailli de Saint-Mihiel (1477) ; il épousa successivement Florei de Bouzey (1488), dont il n'eut pas d'enfants, et Jeanne d'Icourt, qui fut la mère de notre défunt. Ensuite, la terre de Maxéville passa à Thierry, frère puîné de Simon (3).

(1) Dom Calmet, *Généalogie de la maison des Armoises*, dans *Hist. de Lorr.*, 2e édit., t. V, dissert., col. *clvij*.

(2) Husson l'Escossois, *Simple crayon*.

(3) Ces renseignements sont empruntés à Dom Calmet ; mais il faut consulter avec beaucoup de précaution cette généalogie, composée d'une manière extrêmement défectueuse et qui renferme nombre d'erreurs.

II

Famille Tabouret.

1534-1571.

(H. : 1,72 ; L. : 0,76.)

Cette pierre tombale est placée à l'avant du chœur, du côté de l'épître, faisant pendant à la précédente ; elle porte trois épitaphes en caractères romains, la première gravée sur les quatre bords ; le milieu est divisé en trois compartiments étagés ; celui du centre est resté vide ; les autres renferment les deux épitaphes postérieures. (La première lettre est gothique.)

CY · GIST · HONNESTE · PER | SONNE · LE · VIEVLX · IEHAN · TABOVRET · QVE · DIEV · ABSOLVE.(1) QVY · DECEDA · LAN · MIL · CINQ | CENS TRENTE · QVATRE · PRIEZ · DIEV · POVR *IVI.*

CY · GYST · HONORABLE · : ·
HOME · IEHAN · TABOVRET
EN · SON · VIVANT · *ma*IRE
DE · MARCHEVILLE · QVI
DECEDA · LE · PENVLTIE
ME · IOVR · DV · MOIS
DAOVST · 1549 · PRIEZ · : ·
DIEV POVR LVY.

CY · GIST · ENCORE · HONORA
BLE FEME CLAVDE DO
TRENAL JADIS FEMME
AVDICT · MAIRE IEHAN
TABOVRET LAQVELLE
decedа le PENVLTIEME
IOVR · DE · *ivi*LLET · 1571
PRIEZ · DIEV POVR · ELLE

(1) Les deux dernières lettres sont liées.

Cette tombe se rapporte indéniablement, ce que personne n'avait encore entrevu, aux ancêtres de Dominique Tabouret anobli en 1584, dont on lira plus loin l'épitaphe (n° VII).

III

Olry Jacobi,
curé de Maxéville.
1549.
(H. : 0,54 ; L. : 0,54.)

On remarque, encastré dans le mur méridional de l'église, à l'extérieur, un fragment de tombe que l'abbé Guillaume signalait, en 1870, comme y ayant été récemment scellé par le curé et dont l'épitaphe, suivant ses expressions, « rappelle un nom célèbre dans les annales du pays ». Ce fragment consiste dans les trois branches supérieures d'une croix, au centre de laquelle, débordant aux angles, est un tableau carré surmonté d'une queue d'aronde. Mon devancier a mis en tête la dédicace D. O. M. (1), dont je n'ai vu trace. Le tableau offre cette inscription :

CY · GIST · D
P · M · OLRY · IACOBI
CVRE · DE · CE · LIEV
DE · MARCHAIVILLE
QVI · D E CE D A · LE
ZZ · DAPVRIL · 1549
PRIEZ · DIEV · POVR
LVI

L'abbé Guillaume a omis les initiales D. P. M, qui

(1) *Deo Optimo Maximo.*

précèdent le nom d'Olry Jacobi : la troisième signifie sans doute *messire*, mais je ne sais comment traduire les deux premières. Le même a aussi écrit Marcheville, au lieu de Marchainville.

« Ce prêtre, ajoutait l'abbé Guillaume, ne pourrait-il pas être frère de Pierre Jacobi, aussi prêtre, qui imprima, en 1503, à Saint-Nicolas-de-Port, les *Heures de la Vierge* (1), et, en 1518, le *Liber Nanceidos*? Le rapprochement des dates permettrait de le supposer. Et si l'on admet cette hypothèse, il deviendrait possible de déterminer le lieu de naissance du célèbre imprimeur. On lit, en effet, dans un acte de la seigneurie de Maxéville, aujourd'hui déposé aux archives départementales, que : Olri Jacobi, de Nancy, a été nommé à la cure de Maxéville, par Christophe Desarmoises, le 12 août 1532. Nancy aurait un nom de plus à inscrire sur la liste des hommes remarquables qui ont reçu le jour dans ses murs. »

Sans être dans l'intention d'affaiblir les présomptions de l'abbé Guillaume, je dois faire observer que *Jacob* était un nom fréquent en Lorraine (2) et que, au XVI^e^ siècle, une quantité de prêtres donnèrent à leurs noms de famille une désinence en *i*, affectant la forme italienne. Je compte appeler l'attention sur ce point dans un autre travail.

Olry, maintenant abandonné comme prénom, est

(1) *Hore virginis marie Ad vsum tullensis ecclesie ;* v. Beaupré, *Recherches*, p. 36, et J. Favier, *Trésor du bibliophile lorrain*, 1889, p. 16 et pl. 6. La marque de P. Jacobi est reproduite dans ce dernier ouvrage, p. 4.

(2) Le *Nobiliaire* de Dom Pelletier cite trois familles *Jacob* et une du nom de *Jacobi*.

devenu le nom de nombreuses familles lorraines : *Olry*, *Ory*, *Olriet*, etc. Il provient du latin *Ulricus*, en patois *Oury* (*Olry*, suivant les lois de l'ancien langage, devait se prononcer *Ouri*) ; c'est le nom d'un saint très vénéré ; une chapelle qui lui est dédiée non loin de Sarrebourg (1) ; constamment, des pèlerins la visitent afin d'implorer le saint pour la guérison de toute espèce de maladies et accidents (2).

IV

Hélène des Armoises.

1558.

(H. : 1,80 ; L. : 0,90).

Cette belle pierre tombale existe dans le chœur, contre le mur du côté de l'épître ; l'inscription occupe moins de moitié de la partie supérieure ; au milieu de l'autre sont représentés sur un cartouche et entourés, suivant l'usage de l'époque, d'une couronne de fleurs ou *chapeau de triomphe*, deux écus en losanges, aux armes des familles des Armoises et de Custine, les dernières *d'argent à la bande de sable accompagnée de deux cotices de même* (3). L'épitaphe, en caractères de la Renaissance, hauts et étroits, (surtout les E, qui en deviennent presque invisibles) porte :

(1) *Saint-Oury* (*Ulrich* en allemand), territoire de Dolving.

(2) Cf. H. Lepage, *Bull. de la Soc. d'Arch. lorr.*, t. I, p. 65.

(3) Le losange était, en Lorraine, au XVI^e^ siècle, la forme spéciale pour les femmes, mariées ou non ; mais cette disposition des deux écus des parents, taillés de même et réunis dans une seule couronne, me semble tout à fait particulière ; je n'ai pas souvenir de l'avoir rencontrée ailleurs.

CY GIST HONESTE · DAMOYSELLE
*he*LAINE DESARMOYSES . FILLE · DE
FEV · XPOFLE (1) · DES · ARMOYSES · ET DE
ANNE · DE · CVSTINE · SA · MERE · EN
LEVR · VIVANT · SEIGNEVR (2) · ET · DAME
DE · HARNONCELLE (3) · ET · MERCHEVILLE (4)
EN · PARTIE · &c. (5) LAQVELLE · DECEDA
LE · 28E (6) · IOVR · DE · SEPTEMBRE
1558 · PRIE · DIEV · POVR · ELLE (7).

Il paraît qu'autrefois cette tombe se trouvait dans le milieu du sanctuaire, car Dom Calmet nomme, comme le cinquième des enfants de Christophe des Armoises : « *Helene*, morte fille et inhumée en 1558, devant le Maître-Autel de Marchéville devant Nancy (8) ». — La qualification d'*honeste* au lieu de *noble*, devant celle de *damoyselle* est à noter ; je n'ai pas souvenir de l'avoir vu employer à l'égard des membres de la noblesse et surtout de la chevalerie de Lorraine.

(1) XP*is*TOFLE, pour Christophe ; telle était l'orthographe de l'époque ; les deux premières lettres, empruntées à l'alphabet grec, ont été d'usage, presque jusqu'à nos jours, pour les mots *Christ*, *Christophe*, *Chrétien*, etc.

(2) *Sic*.

(3) *Sic*, et non *Hannoncelle*.

(4) Les deux premières lettres sont liées.

(5) Signe singulier, sans doute *Etc*.

(6) Le 2 est en forme de Z ; le 8 a la tête aplatie.

(7) Cf. Abbé Guillaume, *l. c.*, p. 150, et H. Lepage, *l. c.*, p. 188, note.

(8) Dom Calmet, *Hist. de Lorr.*, 2e édit., dissert., t. V, *clxxv* ; cf. Abbé Guillaume et H. Lepage, *loc. cit.* Mais peut-être Dom Calmet et ses copistes se sont-ils trompés.

Christophe des Armoises, seigneur de Maxéville pour a moitié, ainsi que d'Hannoncelle et autres terres, était le neveu de Simon, vivant en 1489, dont il est question plus haut, et le fils de Thierry qui, apparemment, avait hérité de son frère ; on trouve mention de Christophe de 1532 à 1573. Il laissa plusieurs enfants. — On sait que la famille de Custine, éteinte en notre siècle, est l'une des plus illustres de la Lotharingie ; l'histoire de ses origines a été complètement renouvelée dans un travail publié il y a quelques années (1).

V.

Jacques Maire Mengin
et Alizon, sa femme.
1567-1570.
(H. : 0,54 ; L. : 0,54.)

A l'extérieur de l'église, au-dessous de la première fenêtre du côté de l'épître, on lit sur un cartouche carré cette épitaphe :

CY·GIST·HŌNESTE.HŌE (2)
IACQVE·MAIRE·MĒGIN (3)
DEM·A·MARCHAIVILLE (4)
QVI·DECEDA·LE·21 (5) DO
CTOCRE·1567·ET·ALIZŌ (6)

(1) Hipp. Goffinet, *Notice sur le village de Saint-Vincent.* Arlon, 1881.

(2) *Honneste homme.* Sigles en forme d'*oméga.*

(3) *Mengin.*

(4) *Demeurant à Marchainville.* L'abbé Guillaume a mis *de* au lieu de *demeurant à.*

(5) Le second chiffre n'est pas tout à fait certain ; cependant l'abbé Guillaume l'a lu de même.

(6) *Alizon*, diminutif d'*Alix*. Sigle en forme d'*oméga.*

SA·FEME·LAQVELLE
DECEDA·LE·ZO·DE
IVILLET·1570·PRIEZ
DIEV·POVR·EVLX.

Au lieu de *1567*, l'abbé Guillaume a lu *1607* ; c'est une erreur certaine, le troisième chiffre est bien un 6, et le 5, — dépourvu de l'appendice supérieur dirigé à droite, en usage depuis le XVII^e^ siècle, — serait parfaitement semblable à celui de *1570*, si ce dernier n'avait l'appendice horizontal à gauche que l'on remarque chez beaucoup de ses congénères du XVI^e^ siècle et qui les font souvent prendre pour des 3 par les personnes peu expérimentées.

L'appellation du défunt par trois mots est un fait des plus rares et tout à fait anormal. *Jacquemaire* est bien connu en Lorraine comme nom de famille ; toutefois il est étonnant que cette combinaison d'un prénom simple et de la désignation d'une fonction ait pu devenir un prénom composé. Sans doute, *Mengin* se trouve comme prénom aussi bien que comme nom de famille; mais je ne connais pas d'exemple de l'emploi du nom de famille avant le prénom ; ce dernier doit toujours précéder les autres noms, comme l'indique son étymologie *prénom* ; donné au baptême, il est le seul auquel l'Eglise attache de l'importance ; même dans l'histoire profane et la législation laïque, le nom de famille est une institution toute moderne.

Mais *Jacque Maire* est-il bien la traduction de *Jacobus major* ? On est en droit de se poser cette question, bien que l'étymologie du second membre ne soit guère douteuse dans *Jean*MAIRE et *Grand*MAIRE, noms connus en Lorraine ; la division de JACQUE · MAIRE en deux

mots, sur la présente tombe, peut n'avoir pas grande importance. Si donc il fallait voir dans *Jacquemaire* un prénom, je serais porté à le considérer comme une étrange variante augmentative de *Jacques*, aidée par la proximité du nom de famille traduction de *Jacobus major* et analogue à *Jacquemard*, usité dans d'autres provinces (1). Littré dit que la syllabe finale de *Jaquemart* reste inexpliquée. « Mais, remarque M. L. Larchey, la lettre *m* doit être mise de côté, car elle n'appartient pas à la désinence ; elle marche avec *Jacqueme*, nom de saint (en latin *Jacobus* : Jacques), qui a fait *Jacquemard*, comme *Jacquemain*, *Jacquemot*, *Jacquemet*. Nous la retrouvons encore, cette *m*, dans les radicaux *Jacomme* (2) et *Jame*, signifiant tous deux Jacques, qui ont fait *Jacomin* et *Jamin*, (de même que l'italien *Giacomo* a fait *Giacomino*). On reste donc en présence de la finale *ard*, qui aurait une valeur augmentative, comme dans *beuglard*, *criard*, etc. (3) »

Quant au mot *Mengin* ou *Mangin* il provient, par aphérèse et addition d'une désinence diminutive, de *Demange*, forme romane de *Dominique* (*Dominicus*). Cette forme primitive a donné naissance à un très grand nombre de variantes, qui, après avoir été des prénoms,

(1) Dans l'ancien langage, *a* devient souvent *ai* ; d'où *Jacquemard* a pu s'écrire *Jacquemaird* et, par corruption, *Jacquemaire*. Il y aurait lieu de rechercher d'autres exemples de ces prénoms en Lorraine.

(2) On possède le testament, en date du 29 avril 1380, de *Jacomete*, citain de Verdun (V. *Mém. de la Soc. philomathique de Verdun*, VI, p. 43.)

(3) Lorédan Larchey, *Dictionnaire des noms*.

sont devenues les noms patronymiques d'une quantité de familles lorraines : *Demange*, *Demangin*, *Demangeot*, *Demangeon*, *Mangin*, *Mangeot*, *Mangeon*, *Manjot*, *Mangenot*, *Manginot* (mêmes formes avec un *e* au lieu de l'*a*), *Mougenot*, *Mougeot*, *Petitmengin*, *Grandmougin*, *etc.*

J'avais écrit ce qui précède lorsqu'un de mes confrères a cru pouvoir m'affirmer que *Mairemengin* est un nom connu en Lorraine, dans les Vosges. De la sorte, c'est au troisième et non au premier mot qu'il faudrait relier le second, et le mot rectifié serait Jacques Mairemengin. Cette interprétation me paraît, en effet, plus naturelle.

VI

Nicolas Rolin,
Receveur de Son Altesse.
1587.
(H. : 0,72; L. : 0,64).

Un cartouche rectangulaire encastré dans le mur méridional de l'église, à l'extérieur, offre cette épitaphe en grands caractères, dont quelques mots désignant les qualités ont été martelés, sans doute à la Révolution (1) :

CY·GIST·HONOR
ABLE·HOMME
NICOLAS·ROL
IN·EN·SON·VIV
ANT·*receveur* (2)

(1) J'ai heureusement copié cette inscription il y a quelques années ; aujourd'hui, elle est en grande partie cachée par une tombe récente.

(2) Le premier plein de l'R est resté, ainsi que celui du mot DE à la ligne suivante.

de·S̄O·*altesse*
QVI·DECEDA·
LE·DERNIER·IO^{R} (1)
DE·S^{E}PTĒBRE·1587·
PRIEZ·DIEV·POV^{R} LVI

La lettre initiale et l'R de Rolin sont de dimension supérieure aux autres caractères.

Le défunt était sans doute receveur des cens et rentes pour la moitié de la seigneurie qui appartenait au domaine. Serait-il le même que « Nicolas Rollin..., huissier du conseil, etc. », époux de Marie Pillart, nourrice de la princesse Catherine (2), et père de Philippe Rollin ou Raulin, « conseiller secrétaire entrant au conseil du comte de Vaudémont (3) », qui fut anobli, par le duc Henri, en 1610 (4) ? La chose est assez probable puisque l'on retrouve cette famille *Raulin* parmi les seigneurs de Maxéville à la fin du siècle dernier (5). Ce nom est fort répandu en Lorraine ; six familles qui le portaient furent anoblies ; il provient très vraisemblablement de la contraction de *Raoulin*, diminutif de *Raoul*, formé de *Radulphus* (6).

(1) *Jour ;* un petit v est placé dans l'intérieur de l'O.

(2) Fille du duc Charles III, née en 1573, plus tard abbesse de Remiremont.

(3) Nicolas, second fils du duc Antoine, régent pendant la minorité du duc Charles III ; plus tard duc de Mercœur.

(4) V. Dom Pelletier, *Nobiliaire*, p. 681.

(5) V., plus haut, à l'article de la cloche.

(6) M. L. Larchey propose d'autres étymologies du nom de Rollin, concurremment avec celle que j'indique ; mais elles me paraissent moins probables par rapport à notre province, dont un duc avait porté le nom de Raoul. — Dans la pro-

VII

Noble Dominique Thabouret,
seigneur de Maxéville.
1612.
(H. : 2,22 ; L. : 1,10.)

Cette pierre tombale importante, jusqu'ici cachée par les stalles et demeurée inconnue, se voit dans le chœur, tout contre le mur du côté de l'évangile ; le milieu, qui devait offrir des armoiries, ne porte plus aucune trace de gravure ; l'épitaphe s'étend le long des quatre bords ; plusieurs mots ont disparu, même les noms du défunt, mais je crois pouvoir les rétablir de la manière suivante :

Cy gist noble homme messire *Dominique* | *Thabouret* seignevr de *Marche*ville povr la moitie *chatelain grvyer et recepvevr de* (1) la conte de | blamont qvy deceda le 15 iovr daovst 1612 priez diev povr son ame.

L'inscription qui précède rappelle sans doute Dominique Tabouret, anobli en 1584, dont nous avons rencontré plus haut les ancêtres. Voici l'article de Dom Pelletier sur cette famille ; je le reproduis à cause de

nonciation moderne, fondée sur l'orthographe des mots et non sur l'accent latin, le redoublement des consonnes rend la syllabe antérieure brève et sonnante ; il n'en était pas ainsi autrefois : l'effet était, au contraire, de rendre longue cette syllabe : on écrivait *controlleur* pour prononcer *contrôleur* ; de même la prononciation de *Rollin* et de *Raulin* était semblable.

(1) La place manquerait pour écrire ces qualifications tout au long ainsi que je le fais ; on avait sans doute omis les moins importantes, ou fait emploi de nombreuses abréviations.

son grand intérêt pour l'histoire seigneuriale de Maxéville :

« TABOURET (Dominique), au service de la maison du grand duc Charles, fut annobli, sans finances, par lettres de S. A., données à Nancy le 23 avril 1584. Porte de gueules, au fleuve ondé d'argent et mis en fasce, accompagné de trois têtes de lion arrachées d'or, lampassées de gueules, allumées et armées d'argent, deux en chef et une en pointe ; et pour cimier un lion d'or assis entre un vol de l'écu, sortant d'un torti d'or et de gueules, porté d'un armet couvert d'un lambrequin aux métaux et couleur de l'écu, *Fol. 118, régist. 1584.* Les lettres de S. A. portant mandement aux gens de ses comptes de Lorraine de procéder à l'enrégistrement desdites lettres de noblesse, sont du 28 juin 1584. *Layette cottée annoblissemens, num. 211.*

« Dominique Tabouret, fut dans la suite châtelain de Blamont, et eut pour fils Dominique Tabouret de Maxéville, châtelain, gruyer et receveur de ladite ville (Blamont) qui épousa Marie Huguet, fille de Bertrand Huguet, et d'Anne Bertrand, avec laquelle il vendit, en 1605, tout ce qu'ils avaient en la seigneurie de Brin, provenant de la succession d'Anne Bertrand sa belle-mère. Il eut, selon quelques-uns, de son mariage, Charles Tabouret, seigneur de Maxéville, châtelain, gruyer et receveur de Blâmont, vivant en 1632. D'autres plus vraisemblablement le disent fils de Dominiq. Tabouret de Maxéville, et d'Isabelle Baudouin, et petit-fils de Dominique Tabouret, et de Marie Huguet ; quoi qu'il en soit, Charles épousa Elisabeth Fournier de Raon, fille aînée de François Fournier, seigneur des bans d'Anould et de

Provenchères, et d'Elisabeth Chavenel, dont il eut : 1° Dominique qui suit ; 2° Marguerite Tabouret, mariée : 1° à François Lescamoussier, adjudant général de Charles IV ; et 2°, le 22 février 1656, à Paul Dolmaire.

« Dominique Tabouret de Maxéville, épousa Barbe de Vellis, de laquelle il eut Charles, qui suit.

« Charles Tabouret, II du nom, seigneur de Maxéville, lieutenant-colonel pour le service de S. M. I., épousa N. dont il eut N. Tabouret, élevé dans la compagnie des cadets-gentilshommes de S. A. R., puis officier pour le service de S. M. I., et marié en 1730. »

En 1619-1628, Charles Thabouret, châtelain et gruyer du comté de Blâmont, possédait encore moitié de la seigneurie basse et foncière de Maxéville (1).

Vers 1660, Dominique Tabouret (fils du précédent) n'était plus seigneur de ce lieu que pour un quart, le reste appartenant à la famille Fournier. C'est, du moins, ce qui paraît résulter de cette mention de l'*Inventaire sommaire des Archives*, par H. Lepage (E. 102) : « 1659-1679. — Comptes rendus à Dominique Thabouret, seigneur pour un quart en la seigneurie de Maxéville ; à Claude Fournier, seigneur haut justicier sans part d'autrui et foncier pour la moitié, et à Antoine-Affrican Fournier comme tuteur de Louis et François, fils de Claude... »

Mais il semble que le second quart de la famille Tabouret était échu à Marguerite, sœur de Dominique, alors mariée à Paul Dolmaire. « Le 28 janvier 1664,

(1) H. Lepage, *Invent. somm. des Archives*, E. 100.

dit H. Lepage dans les *Communes de la Meurthe* (II, 16), Gilles Macquart, au nom et comme fondé de procuration de Dominique Tabouret et Paul Dolmaire, fait ses reprises pour moitié de la seigneurie de Maxéville. (T. C., Nancy, 4.) »

La bibliothèque de la Société d'Archéologie lorraine possède un « Extract (*sic*) des nobles de Lorraine » manuscrit (1), dont l'auteur se désigne ainsi : « Coppié par moy Dominique Thabouret baron de Macheuille en l'année 1687, le premier de Janvier, à Heidelberg, chambellant (*sic*) et capitaine lieutenant de la compagnie des D'ragons (2) de la garde de Son Altesse Electoralle pallatine Charle... »

Une autre famille du même nom fut anoblie en 1585 et en 1587 (3). *Tabouret* ou *Thabouret* vient de *tabour*, surnom des batteurs de *tambour* ; l'*m* de ce mot ne se prononçait pas (4).

VIII

Guillaume Tresco (?).

1615.

(H. : 1,20 ; L. : 0,59).

Contre le mur occidental du cimetière, vers le nord, on remarque une intéressante tombe verticale de l'année 1615. Elle est en forme de croix latine, munie au

(1) V. J. Favier, *Catal. des manuscrits*, n° 203.

(2) Suivant l'usage de la fin du XVII^e^ siècle, l'auteur de ce manuscrit faisait un abus étrange de l'apostrophe ; c'est ainsi qu'il écrit les « N'obles de L'orreinnes », etc.

(3) Dom Pelletier, p. 763-764.

(4) V. L. Larchey, *Dict. des noms ;* sur l'omission, dans la prononciation des consonnes placées à la fin des syllabes, v. F. Génin, *Variations du langage français.*

centre d'un tableau carré pour inscription (H. : 0,40 ; L. : 0,30), et dont la branche inférieure s'élargit de manière à constituer deux supports en S. Au sommet pose un petit bénitier rond, disposition très curieuse, que je n'avais jamais rencontrée jusqu'alors (1). Ce modèle était d'usage à Maxéville, car nous le retrouverons dans la tombe suivante, et une autre, datée de 1802, est encore faite semblablement.

L'inscription, gravée peu profondément et presque effacée, a exercé ma patience ; le mot le plus intéressant m'échappe malheureusement ; voici ce que j'ai cru lire :

CY GIST HON HOME (2)
GVILLAVME TRESCo (3)
EN SON VIVAT ME (4)
CHERIER (5) A SON ALTE (6)
SSE (7) AV (8) DVCHE DE LORR.. (9)

(1) Sur les bénitiers des tombeaux, v. mon article *Anciens bénitiers lorrains*, 1886, p. 12.

(2) *Honneste homme.*

(3) L'abbé Guillaume a lu « Tresc. » ; je n'ai pas bien reconnu l'S et il y a un petit o dans la bouche du C.

(4) L'abbé Guillaume a lu m[aît]re », mais j'ai simplement vu ME, sans indice d'abréviation.

(5) L'abbé Guillaume a lu « Chepier » ; je ne suis pas certain des deux premières lettres, mais la quatrième est un R et non un P. J'ai cherché en vain quelle pourrait être la signification de ce mot.

(6) Les lettres TE sont liées.

(7) *Altesse.*

(8) Les deux lettres de ce mot sont liées.

(9) La dernière lettre n'est pas certaine ; l'o est placé dans l'angle de l'L ; l'abbé Guillaume a lu « Lorr[ain]e ».

DEM (1) A (2) MAXEVILLE (3) LEQVEL (4)
DECEDA LE 14 DE
SEPTEMBRE EN LAN
1615 PRIEZ DIEV
POVR SON AME

L'abbé Guillaume n'a pas reconnu la dernière lettre du nom de famille, qu'il lisait « Tresc. » ; quant à la profession, il a cru voir « m[aî]tre Chepier », ce qu'il explique ainsi, en note : « Chepier, geôlier, *carceris custos* dérivé de *cippus*, ceps, entrave. (Dict. de Trévoux, t. I, col. 1722) ». Cette explication ne me paraît point s'accorder avec le contexte tel que le donne l'auteur ni surtout avec la lecture que j'ai faite moi-même.

La présente épitaphe fournit, si je ne me trompe, le premier exemple épigraphique de l'introduction de l'*x* à la place de *ch* dans le nom de Maxéville ; ce nom y apparaît intégralement sous sa forme moderne.

IX

Demange Douillot, vigneron,
et Anne Bichet, sa femme.
1621.
(H. : 1,24 ; L. : 0,62.)

Cette tombe analogue à la précédente, mais d'un dessin un peu plus compliqué, se trouve plus loin,

(1) *Demeurant* ; l'abbé Guillaume a omis ce mot.

(2) Le même a lu *de*.

(3) Le dernier E se trouve dans l'angle de l'L et les deux L sont liés ; l' X est de forme courbe.

(4) Le premier E est dans l'angle de l' L,

contre le mur septentrional du cimetière. Elle porte l'inscription que voici :

CY GIST HONNESTE
HOME DEMANGE DOVILLO (1)
VIGNERON DEMT A
MAXVILLE QVI DECEDA
. . . . . .
AVSSI GIST CLAVDE
BICHET SA FEMME
QVI DECEDA LE
DERNIER AVRIL
1621 PRIEZ DIEV
POVR LEVRS AMES

« Au-dessous, suivant les expressions de l'abbé Guillaume, sont gravées les armes du vigneron : la serpette et un raisin. »

Le nom Douillot est sans doute une variante de *Douillet*, et a pour origine un surnom ; le changement de l'*e* en *o* est très fréquent, témoin Pierret et Pierrot, Nicolet et Nicolot ou Niclot ; Didier et Didiot ; Claude et Claudot ; Collenet et Collenot, etc. *Bichet* doit avoir la même origine ; ce mot a désigné le petit de la *biche*, c'est-à-dire le faon, mais en Lorraine c'est surtout le nom d'une mesure de capacité. Quant à *Demange*, telle était, comme je l'ai dit plus haut (n° V), la forme romane de *Dominique*, qui est devenue très fréquente comme nom de famille, avec de nombreuses variantes.

La date mortuaire de Demange Douillot paraît

(1) L'abbé Guillaume a lu *Douillot*, orthographe plus rationnelle, mais je n'ai pas retrouvé le T qui a peut-être disparu assez récemment.

n'avoir jamais été gravée ; je pense qu'il avait fait préparer son épitaphe au moment de la mort de sa femme, afin d'être nommé avant elle, comme il convient au mari ; après son décès, nul n'aura eu le soin de compléter l'inscription. Je pourrais signaler plusieurs textes d'épigraphie funéraire restés ainsi incomplets (1).

X

Claude Petite.

1669.

(H. : 0,45 ; L. : 0,38).

Dans le cimetière, contre le mur septentrional, on remarque un fragment de tombe en forme de croix latine, dont le pied patté pose sur une base en trapèze renversé ; elle porte cette courte inscription :

CY GIST CLAVDE PETITE
FILLE A FLORENTIN PETIT
QVI DECEDA LE 17 IANVI
ER
1669.

Il semble qu'au-dessous, on ait voulu dessiner une sorte de marteau.

Le nom *Petit* est très répandu ; trois familles qui le portaient furent anoblies en Lorraine, mais je ne vois pas qu'elles aient des attaches avec Maxéville.

La mise au féminin du nom de famille de la défunte est à noter ; elle est, du reste, conforme à l'usage général, qui existait autrefois, d'accorder, autant qu'il se pouvait, le nom patronymique avec le sexe des per-

(1) V. mon article *Les épitaphes de l'église d'Etain*, 1887, p. 12.

sonnes citées. Cela se faisait aussi dans les familles nobles ; par exemple, Dom Pelletier dit que Philippe Bardin épousa, en 1608, « Nicole *Heuressière* », qui était fille de noble Jean *Huressier* (1). Le peuple formait souvent des variantes très fantaisistes : j'ai vu la femme d'un boucher, Polonais d'origine, n'être connue que sous le nom de *la Polonette*. L'usage ancien, qui avait bien son charme, présentait l'inconvénient de donner parfois lieu à des confusions : ainsi, une femme appelée *la Maillette* pouvait appartenir également aux familles *Maillet* et *Mailletle*, ces deux noms figurant dans le *Nobiliaire*.

A défaut d'autre chose plus remarquable à faire ressortir dans l'épitaphe qui précède, j'appellerai l'attention sur l'emploi de la préposition *à* pour *de*, moins illogique que le pensent quelques personnes ; l'usage du datif au lieu du génitif pour indiquer les relations de parenté et d'alliance régnait généralement en Lorraine ; à ce sujet, un savant archéologue dit avec raison :

« La règle *Liber Petri*, formulée ainsi par Lhomond, n'a qu'imparfaitement passé dans notre langue. Ceux qui écrivent et parlent correctement n'omettent pas le génitif, tandis que le peuple, se basant sur la tradition, s'en tiendra au datif, qui exprime mieux la possession. Le *livre à Pierre* se dit par contraction pour le *livre qui est à Pierre*. L'ambiguité apparaît dès qu'on calque sa phrase sur le latin : en effet, le *livre de Pierre* peut aussi bien désigner un *livre donné à Pierre* ou *composé par Pierre*.

» Pour montrer la persistance de cette locution, re-

(1) V. mon article *Pont-Saint-Vincent*, 1888, p. 80.

connue vicieuse par la grammaire, je signalerai la dédicace que porte sur ses plats un in-quarto imprimé en *l'an IX* : « A Madame Joséphine Bonaparte, épouse *au* premier consul (1). »

XI.

Marie David,
femme de Nicolas Willaume.
1678.
(H. : 2m,00 ; L. : 1m,00.)

L'épitaphe suivante, cachée jusqu'alors, se lit sur une grande pierre tombale vers le milieu de la nef ; l'un des côtés est fort usé, mais je crois être parvenu à rétablir les mots qui faisaient défaut :

D O M (2)

Cy · GIST · SOVBS · CE · TOM
BEAV · LE · CORPS · DHONESTE
*femm*E · MARIE · DAVID · ESPO
vsc · DE · NICOLAS · WILLAVME (3)
qvy · APRES · AVOIR · ESTE · LESP
ace · DE · 37 (4) · ANS · ENSEMBLES (5) · ET
avoir · *co*NSACRE · LEVRS · ENFAN
*a d*IEV · DONT · IL · EN · REST
E · ENCORE · VN · VICAIRE · EN

(1) Mgr X. Barbier de Montault, *Une saison archéologique à Contrexéville*, dans les *Annales de la Soc. d'Emulation des Vosges*, t. XV, 1875, p. 194.

(2) *Deo Optimo Maximo*.

(3) Les deux dernières lettres sont liées.

(4) Ces chiffres, mal formés et placés au-dessus de la ligne, paraissent avoir été gravés après coup.

(5) Les lettres MB sont liées.

CCTTE · PAROISSE · AVPRES (1) · DE
QVI · ILS · S'ESTOIENT · RETIRES
MVME · DES · SACREMENS (2)
MOVRVT · LE · 15 · AOVST · DE · LĀNEE
1678 · AGEE · DE · 60 · ANS
PRIEZ · DIEV · POVR · SON · AME

Cette épitaphe, qui a dû être pieusement composée par le vicaire fils de la défunte, offre plus de développement qu'il n'était d'usage ; le rédacteur a ainsi voulu honorer ses parents ; en tête, suivant une mode qui commençait à se répandre, il a renouvelé, dans un sens monothéiste et chrétien, la dédicace funéraire des anciens.

Je n'ai pas souvenir d'avoir rencontré, en Lorraine et antérieurement à notre siècle, le nom de *David* comme nom de famille (3) ; on le trouve comme prénom, à partir du XVI^e^ siècle, dans les familles protestantes, qui aimaient à choisir les noms de leurs enfants dans l'Ancien Testament ; vers la fin du moyen-âge, le roi David était l'un des trois preux empruntés à l'histoire du peuple juif.

Le nom de *Willaume* est, au contraire, très répandu, ainsi que ses dérivés, *Willemin*, *Willemet*, *Willemot*, *Willermin ;* parfois le *W* devient un *V* simple ou se décompose en *Vu ;* d'autre part, le *W* tudesque correspondant au *G* ou *Gu* latin, on voit naître *Guillaume*,

(1) Les lettres AV sont liées.

(2) Les lettres ME sont liées.

(3) Ce nom était connu dès le XV^e^ siècle dans d'autres provinces de la France. (*Bull. de la Soc. héraldique*, t. III, col. 338).

Guillemet, *Guillemot*, *Guillemin*, *Guillermin*, *Guilleminot*, etc. ; tous ces noms proviennent de l'allemand *Wilhelm*.

XII.

Anne Mouchot,
veuve de Didier Brochard.
1685.
(H. : 0,37 ; L. : 0,54.)

Contre le pilier de la première travée, du côté qui fait face au chœur, un cartouche rectangulaire oblong, encadré de moulures, offre cette inscription :

Cy devant est inhvme le
cors dñoeste femme anne
Movchot vevve (1) de deffv
nct Didier Brochard de
Maxeville laqvelle deceda
le 24me avril 1685 aagé (2)
de 69 ans
Prïe dieu pour leurs ames

Il est singulier que cette épitaphe ne désigne point la profession du mari de la défunte. Je ne sais quelle est l'étymologie de *Mouchot*, ou de ses variantes *Mouchet* (3) et *Mouchette* (4) ; M. L. Larchey rapproche ces noms de *Mouchard* qu'il fait dériver de *mouche ;* il signale aussi *Monchet*, avec le sens de *monceau*, *mon-*

(1) *Veuve.*

(2) *Sic.* A cette époque, il était d'usage, pour les mots féminins en *ée*, de mettre l'accent sur la dernière lettre. Cf., notamment, mes *Monuments funéraires de l'église Saint-Etienne à Saint-Mihiel*, Bar-le-Duc, 1884, p. 22 et 52.

(3) Dom Pelletier, art. *Thevenin*, p. 772.

(4) *Idem*, art. *Simony*, p. 753.

ticule ; mais je regarderais plutôt ce mot comme une variante orthographique de *Mouchet*, l'*n* devant être muet, et l'*o* se prononcer *ou* (*convent* devait se prononcer *couvent*, comme de nos jours) ; n'y aurait-il pas lieu de chercher l'une des origines de tous ces noms dans le latin *mungere ?* En Lorraine, *Mouchot* signifie aussi *petit oiseau, qui se nourrit de mouches*, synonyme de *moineau*, etc.

Pour *Brochard*, le même écrivain rapproche ce mot de *Brochand*, signifiant : « Qui pique, qui pousse en avant (de *brocher*, oil) ». Je crois qu'en Lorraine, il conviendrait aussi de remonter, pour l'origine de ce nom, au prénom *Brochard*, ou *Broquard*, rendu célèbre au XIV^e^ siècle, par un seigneur de la maison de Fénétrange (1) et je le ferais dériver du nom germanique *Burkard* (2).

XIII

Famille Guérin.

1783-1820.

(H. : 0,89 ; L. : 0,54.)

« Deux épitaphes, suivant les expressions de l'abbé Guillaume, sont encastrées, à une hauteur relativement considérable, dans le mur de face et à droite de la porte d'entrée de l'église » ; l'une est celle de Nicolas-Bernard Raulin, dont il a été question plus haut.

(1) Il fut lieutenant général du duché de Lorraine en 1346 (H. Lepage, *Offices*, dans les *Mém. de la Soc. d'Arch. lorr.* de 1869, p. 28).

(2) Je trouve les variantes suivantes du prénom de ce personnage : *Brocard*, *Broquard*, *Brochard*, *Brokart*, *Burchart*, *Burckard* et *Burckhard*.

Sur la plus rapprochée du portail, gravée sur une ardoise, ou un marbre noir, placé dans un encadrement de pierre ornementé (1), on lit (2) :

D. O. M.

Ici reposent les corps de Mr
Pierre Charles Guérin, commis
aux recettes Générales (3) des
Finances de Lorraine et Barois (4),
décédé a Maxéville, le 24 Mai
1783, agé de 76 ans.

Et de Mr François Guérin, son fils,
ancien Conseillier (5) du Roi, receveur
de ses finances (6), décédé le 22
9bre (7) 1810, agé de 70 ans.

Leurs (8) conduite et leurs vertus,
leur ont mérité l'attachement
et l'estime de leurs Concitoyens.

Ici reposent aussi (9) les corps de

(1) Les dimensions données plus haut sont celles du cadre, sans la croix qui le surmonte ; le marbre mesure environ 0m,49 de haut sur 0m,33 de large ; comme ce monument ne date évidemment que de notre siècle, il n'y a pas lieu d'en détailler la description ; mais l'épitaphe se rapporte à des personnages qui ont vécu avant la Révolution ; c'est pourquoi je crois devoir la donner.

(2) Je noterai les formes qui diffèrent de la copie de l'abbé Guillaume.

(3) *Générales* et non *centrales*.

(4) *Barois* et non *Barrois*.

(5) *Conseillier* et non *conseiller*.

(6) *De ses finances* et non *des finances*.

(7) *9bre* et non *novembre*.

(8) *Leurs* et non *Leur*.

(9) *Aussi* ; l'abbé Guillaume a omis ce mot.

Dominique François Guérin, fils
de Mr François Guérin (1), décédé
le 24 Mai 1793. agé de 11 ans.
Et de Dame Françoise Agathe
Isidore Hocquet, épouse de Mr
François Guérin, décédé le
3 (2) Mai 1820, agée de 66 (3) ans.
Pries dieu pour leurs ames (4).

En note, l'abbé Guillaume donne, sur cette famille, d'autres renseignements, trop modernes pour que je les reproduise ici. Le nom *Guérin* est très répandu ; cinq familles qui le portaient furent anoblies en Lorraine (Voir Dom Pelletier).

XIV

Alexandre-Louis, marquis de Lattier-Bayanne.
1799.

Je n'ai pu retrouver, à ma dernière visite, l'épitaphe suivante que j'avais lue, il y a quelques années, sur un marbre noir au milieu d'une tombe de pierre ; le monument ne datait, sans doute, que de la Restauration et je n'en ai pas pris de description détaillée :

D. O. M.
Ci git messire
Alexandre Louis
Marquis de Lattier
Bayanne. décédé
le 10 8bre 1799 agé
de 69 ans
Requiescat in pace.

(1) *Fils de Mr François Guérin ;* l'abbé Guillaume a omis ces mots.
(2) *3* et non *30*.
(3) *66* et non *61*.
(4) Cette ligne est en caractères penchés.

On remarquait un écusson portant *d'azur à trois frettes, au chef d'argent*, orné d'une couronne ducale ; au-dessous, sur un listel, on lisait la devise LA FOI, LE ROI, LA LOI et une banderole voltigeant sur l'écu offrait les mots POUR TROIS.

D'après le *Dictionnaire de la noblesse* de La Chesnaye-des-Bois, la famille de Latier ou Lattier était originaire du Dauphiné et sa généalogie remontait au XIII^e^ siècle. « Ses armes, dit-il, étaient anciennement : *trois lacs d'amour d'argent sur un fond d'azur*. Devise : POUR TROIS. Depuis environ deux siècles, ces *lacs* d'amour ont été changés en *trois frettes* pour la brisure des branches cadettes. » Notre personnage est évidemment celui que le même ouvrage mentionne à la fin de la branche de Latier-Bayanne (degré XV) :

« LOUIS DE LATIER, appelé le *Marquis* DE LATIER, Capitaine de Cavalerie, ensuite Colonel du Régiment Provincial de Valence, depuis 1770, employé dans l'Etat Major, de la Province de Dauphiné, et Chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 10 Octobre 1767, *Angélique-Adrienne-Elisabeth-Joséphine de la Porte.* »

Le *Dictionnaire héraldique* de Ch. Grandmaison confirme l'existence du *chef* de l'écu pour la branche de Bayanne (col. 389) : « Latier de Bayanne — *d'azur à trois frettés* (sic) *d'argent, au chef du même.* Dauphiné et Valentinois (1). »

C'est vers 1794 que « M. de Coulon » vendit à « M. de Lattier » le *château-bas* de Maxéville, qui, en 1839, appartenait à sa fille, « Madame de Rochefort » (2).

(1) Cf. aussi des mentions tirées de l'Armorial de 1696, dans le *Bull. de la Soc. héraldique*, t. III, col. 344, et t. IV, col. 413.

(2) Beaupré, *l. c.*, p. 57-59.

XV.

Sépultures diverses.

J'emprunte à l'article de l'abbé Guillaume, en y ajoutant des notes, cette liste d'inhumations faites dans l'église ou auprès de ses murailles :

« Il résulte des extraits de registres paroissiaux faits par un de MM. les curés de Maxéville, que plusieurs inhumations, dont les indications tumulaires n'existent plus, ont été faites dans l'intérieur de l'église de ce lieu ainsi : le 13 mars 1614, M. François Sébastien, entrepreneur des fortifications de Marsal ; le 27 juillet, Badel, maître des toiles en la vénerie de Son Altesse (1). En 1615, Charlotte, fille de M. de La Croix, seigneur en partie de Maxéville, dans le chœur, du côté de l'Evangile (2) ; un enfant de M. de Blanche-

(1) A rapprocher de cette citation de H. Lepage (*Communes*, II, 25) : « Le 19 juin 1615, le duc Henri II ascence à Jean Philippin, son maître de toiles (filets de chasse), demeurant à Maxéville, une pièce d'héritage faisant partie d'un chemin appelé le chemin Monsieur, entre Maxéville et Saint-Dizier (les Trois-Maisons). (T. C. Nancy 4.) »

(2) Le nom de Lacroix a été porté par plusieurs familles ; je ne sais de laquelle il est ici question. L'*Inventaire-sommaire des Archives départ.* mentionne (E. 100) : « 1619-1628. Comptes rendus à Jean de Maimbourg de sa moitié en la moitié de la seigneurie basse et foncière de Maxéville, indivise avec *Jean de la Croix*, seigneur de Gemaingoutte, gentilhomme de la chambre du roi et lieutenant-colonel de cavalerie pour le service de S. M. I. (puis avec sa veuve Louise Barnet), l'autre moitié appartenant à Charles Thabouret, châtelain et gruyer du comté de Blâmont... » — « Le 25 avril 1625, Louise Barnet, veuve de *Jean de La Croix*, donne ses reversales au duc et à la duchesse

court, du côté de l'Epître. En 1616, le 4 septembre, Jean Gabriel, en son vivant pannetier à Sa Majesté (1), de D'Annomary (2) et maistre eschevin en la justice souveraine de Maxéville (3). En 1619, Charlotte-Henriette, fille à M. de la Croix, enterrée auprès de sa sœur. En 1620, dame Alix Henry (4), âgée de 80 ans, fille de feu M. M. Arnoult (5), en son vivant admodiateur au priorat de Lay, enterrée au chœur devant la chaire de prédicateur. En 1621, le 28 septembre, Nicolas Simonin dict des Jardins, âgé de 88 ans. Yceluy en son vivant homme de chambre (6) de M. d'Andiboy (7),

de Lorraine pour partie de la seigneurie de *Maxainville*. » (H. Lepage, *Communes*, II, 25). — L'*Inventaire-sommaire* mentionne encore (E. 101) : « 1649-1650. — Comptes du maire des seigneurs fonciers de Maxéville, savoir : Louise Barnet, épouse de Louis de Marchéville, seigneur dudit lieu, Abaucourt, etc. ; ladite seigneurie obvenue de *Jean de la Croix* et d'acquêt fait par ladite dame du feu sieur Jean Maimbourg. »

(1) Sans doute l'empereur ; pour le roi de France, on eût dit Sa Majesté Très Chrétienne.

(2) Ce nom, qui m'est inconnu, paraît bien singulier. Il désigne sans doute une localité.

(3) On voit que, en 1597, la haute-justice appartenait en entier au duc de Lorraine (*Communes*, II, 25). Mais, en 1659, Claude Fournier est qualifié « seigneur haut justicier sans part d'autrui et foncier pour la moitié ». (*Invent.-somm.*, E. 102.)

(4) Quatre familles *Henry* figurent dans le *Nobiliaire* de Dom Pelletier, mais l'on n'y trouve pas le prénom d'*Alix*.

(5) Il se pourrait que ce personnage fût de la famille de Nicolas Arnoult, anobli en 1618 (Dom Pelletier, p. 13), dont les descendants eurent des alliances avec les familles Vallée et d'Arbois, connues à Maxéville.

(6) Anciennement, les « hommes de chambre » étaient des privilégiés, honorés de cette qualité par les souverains ; mais ici, il ne paraît pas en être de même.

(7) Ce nom m'est inconnu.

mort en duel. Au reste pour avoir eheu le temps et le loisir de se confesser et faire acte digne de chrétien, par permission de Monseigneur de Toul, a été enterré en terre saincte sans solemnité toutefois et de nuit, avec défense de ne faire aucun service solennel pour son âme sans dispense de Sa Saincteté.

» Le 27 février 1786, décès de M. Alexandre Malriat, originaire de Bauzemont, curé de Maxéville depuis 46 ans, enterré le lendemain par M. Charles Félix, curé de Champigneules, vis-à-vis le chœur de l'église, au cimetière, en présence de M. Pierre-Charles Malriat, avocat au Parlement de Nancy, son neveu.

» Le 23 août 1784 est mort M. Léopold-Clément-Marc (1) de Roche, écuyer, seigneur du Teillois, originaire de Lunéville, âgé de 70 ans, ancien capitaine de dragons au service de S. M. I. (2), époux en premières noces de dame baronne de Vallée (3) ; il a été enterré

(1) *Sic* ; ce serait *Marie* d'après la note suivante.

(2) « Roche (*Léopold-Clément-Marie de*), ancien capitaine pour le service de S. M. I. dans le régiment de Kollowrat dragons, fut maintenu en la possession et jouissance du titre d'écuyer, par arrêt de la Chambre des Comptes du 27 juillet 1761... » (*Compl. au Nobil.*, p. 181.)

(3) Apparemment petite-fille de « Philippe-François-Henry... de Vallée... seigneur du fief de Ruttembourg, capitaine aux gardes de Son Altesse Royale », qui obtint des lettres de gentillesse en 1714 et fut créé baron en 1725. (Dom Pelletier, p. 802.) — La famille possédait, dès la fin du XVI[e] siècle, des biens à Maxéville. « Le 14 septembre 1598, Jean d'Arbois, demeurant à Nancy, et Louis Theillier, au nom des enfants de Gaspard Vallée, marchand à Nancy, vendent au duc Charles III une maison avec ses dépendances,

vis-à-vis la porte de l'église, en présence des sieurs Louis de Roche, auditeur en droit, son fils, Charles-Antoine baron de Vallée, seigneur de Ruttenbourg, son neveu par alliance, et Dominique-Louis Jorant, avocat en parlement, conseiller en l'Hôtel-de-Ville de Nancy... »

Prises séparément, quelques-unes des épitaphes que je viens de transcrire n'offrent qu'un intérêt médiocre ; par le groupement, elles en acquièrent un beaucoup plus considérable, parce que l'on peut en comparer les formules et en dégager l'esprit général. A l'exception de la dixième, dictée par un prêtre en l'honneur de sa mère, et de l'avant-dernière, qui date seulement de notre siècle, toutes sont conçues dans la noble simplicité qu'affectionnait le moyen-âge. Les noms du défunt et, s'il est utile, de ses parents ; ses qualifications et profession ; son âge ; la date mortuaire : tels sont les éléments du texte funéraire, avec les mots *Cy gist* et la demande d'une prière ; « point de louanges qui sentent les vanités de ce monde ; on laisse le jugement à Dieu seul (1) ». Pour être comprises par tous, ces inscriptions sont rédigées en langue vulgaire. La plus ancienne retient, des siècles

située au village de *Maxainville* en la Grande-Rue... (T. C. Nancy 3.) » (H. Lepage, *Communes*, II, 25.) Ce Gaspard est évidemment l'auteur de la branche de Charmes, dont la veuve, Catherine Bouvron, fit son testament le 28 août 1598. (Dom Pelletier, p. 804.) Leur fils, aussi prénommé Gaspard, fut déclaré noble en 1623.

(1) Abbé Méchin, *Les pierres tombales de l'abbaye de Saint-Urbain*, dans les *Mém. de la Soc. de l'Aube*, 1879.

antérieurs, le mot *trespassa* (1) et elle est en caractères gothiques ; mais les autres se servent du terme plus récent *décéda*, en employant la majuscule romaine, plus ou moins modifiée par le goût de chaque époque. *Priez Dieu pour lui* ou *pour son âme* disent-elles toutes au lecteur, sauf la dernière qui répète le *Requiescit* des catacombes sous forme de vœu : *Requiescat in pace.* Combien ce laconisme n'est-il pas préférable aux éloges puérils, souvent faux et exprimés d'une manière triviale, que l'on regrette de voir sur tant de tombes modernes !

Au moment de l'inauguration de la nouvelle église, il avait été question, — malgré l'avis de M. le curé et de toutes les personnes qui ont contribué à la construction, — de détruire l'ancien petit édifice afin d'en vendre les matériaux et d'agrandir le cimetière. Mais cet agrandissement ne s'impose nullement (2) ; le bâtiment — récemment réparé et maintenu en excellent état, — a si peu de valeur vénale que la vente des matériaux ne couvrirait pas les frais de la démolition. Au reste, ne serait-il pas sacrilège de profaner cette église qui fut pendant quatre siècles et demi, sinon davantage, le centre paroissial, et dont l'histoire se lie intimement

(1) *Trans passus.* Le chrétien *passe*, comme un voyageur, de la terre un séjour meilleur.

(2) Tout récemment le cimetière a été agrandi très considérablement du côté méridional ; il pourra ainsi suffire longtemps, sinon toujours, aux besoins de la population.

à celle de Maxéville, comme elle rappelle la légende si célèbre de l'emprisonnement du duc Ferri III et de l'origine des libertés communales dans le duché de Lorraine?

Les vieilles églises sont rares le long de la Meurthe, en aval de Nancy : la nôtre, qui évoque tant d'événements lointains, forme un heureux pendant à celle de Malzéville, où Bourdaloue fit ses débuts oratoires (1). — De quel droit viendrait-on violer les sépultures des défunts, nobles seigneurs et gens du peuple, dont les corps reposent sous les dalles du pavé? C'est certainement par des bienfaits que furent acquises ces places privilégiées ; il y aurait injustice et ingratitude à en déposséder ceux qui les ont obtenues.

Il est convenable et utile qu'une chapelle existe au milieu d'un cimetière éloigné des habitations. A Marville (Meuse), dans la célèbre nécropole qui existe à un demi-kilomètre du village, on est toujours satisfait de retrouver la primitive église paroissiale Saint-Hilaire, avec les nombreuses tombes anciennes qu'elle renferme : il serait mal reçu de la population tout entière, celui qui proposerait de détruire cet édifice, d'en vendre les pierres et d'en disperser les monuments !

Dans des contrées voisines et amies, qui ne sont pas moins avancées que la nôtre, en Suisse, en Belgique, un mouvement général s'opère en faveur de la conservation des monuments qui appartiennent à l'histoire : par là, on évite de tomber dans la banalité des villages modernes ; les localités rurales gardent la poésie des souvenirs ; les habitants, en s'instruisant du passé,

(1) Voir H. Lepage, *Statistique*, art. *Malzéville*.

apprécient plus exactement les avantages, mais aussi les devoirs du temps présent, et l'étranger visite avec plaisir une localité où il rencontre des objets dont l'étude est pleine d'enseignements sur les époques disparues et de jouissance pour l'esprit.

Ainsi, à Maxéville, pour des raisons mesquines, on aurait sacrifié un vénérable édifice, un but aimé de pieuses excursions, un abri nécessaire au centre d'un cimetière éloigné. Mais je désire surtout être arrivé à bien établir que cette église offre, pour l'archéologie de la Lorraine et les souvenirs du passé, un intérêt considérable, qui commande de la respecter et de la conserver.

MÉDAILLE DE SAINT LIVIER

DE 1623

PAR M. A. BRETAGNE

A la fin de l'article que notre regretté confrère Le Mercier de Morière a consacré à saint Livier dans le *Journal de la Société d'Archéologie lorraine* (1), est reproduite une enseigne ou médaille du saint, que les fidèles allant au tombeau primitif rapportaient de ce pieux pèlerinage. Cette médaille, trouvée sur les lieux mêmes, et qui fait partie de notre collection, figure également dans la Vie de saint Livier que M. l'abbé de Tinseau, chanoine honoraire de Metz, a fait paraître en 1885 chez Béha (2). Le saint y est représenté en costume militaire de la fin du XVI^e^ ou du commencement du XVII^e^ siècle, tenant, comme il est de tradition, sa tête dans ses mains. De chaque côté du chef absent se

(1) Trente-deuxième année, (1883), p. 195.

(2) A la page 57.

lisent simplement les initiales S. L. Au revers sont les lettres IHS, l'H surmonté d'une croix, avec, au bas, trois clous réunis par la pointe, monogramme du nom de Jésus et emblème de la Passion popularisés par les Jésuites, qui se les sont appropriés.

Depuis l'article de M. de Morière et depuis l'ouvrage de M. de Tinseau, le hasard nous a mis en possession d'une autre médaille de saint Livier, d'un caractère tout différent et plus intéressant. Celle-ci ne provient pas de Virival ; elle s'était égarée jusqu'à Nancy.

Dans le courant de l'hiver dernier, les travaux de nivellement exécutés sur cette partie des anciens remparts où s'élève en ce moment l'Institut chimique, ont mis à jour la médaille reproduite ci-dessous.

La pièce est en étain, du poids de six grammes et demi. Comme dans l'autre médaille, l'œillet pour passer le cordon s'est ici conservé intact. Le saint est représenté non pas en costume militaire, mais en soutanelet en surplis, ce qui indique, sans doute à quelques années de distance seulement de l'époque où a été fabriquée l'autre médaille, l'oubli complet des traditions primitives qui donnent constamment saint Livier

pour un militaire et l'introduction d'une légende plus vague faisant du martyr de Virival un ecclésiastique comme saint Etienne. Sur les nombreuses monnaies messines où figure le patron de la cité, le premier martyr est représenté à peu près comme saint Livier sur notre médaille, messine aussi très probablement d'inspiration et de fabrication. Le saint soutient sa tête nimbée, et tonsurée comme celle des clercs, de la main gauche, tandis que la droite semble porter un objet qui empiète sur la bordure réservée à la légende, et qui doit être la palme du martyre. Au pourtour du champ, qui est ovale, on lit : SAIN — CT — LINIER. « Linier » pour Livier n'est pas une simple erreur du graveur : le nom de notre saint s'était corrompu ainsi avec le temps, comme il était devenu également saint Levier. Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est la date inscrite au milieu du revers, du reste complétement nu ; cette date est 1623 (1), année du grand pèlerinage, au cours duquel le nombre des visiteurs du tombeau du saint et de la fontaine miraculeuse de Virival dépassa, disent les rapports des commissaires et notaires apostoliques, le nombre de vingt-cinq mille, et qui fut signalé par une quarantaine de guérisons dues à l'intercession divine et constatées officiellement (2). Nous avons donc dans notre médaille non seulement un monument hagiographique précieux, mais encore un témoignage historique précis aussi important pour l'histoire de la Lorraine que pour celle de l'Eglise.

(1) Le 3 est écrit à rebours : ε.

(2) M. de Tinseau, op. cit. p. 133.

NOTE

SUR DES

STATIONS NÉOLITHIQUES

DANS LA

RÉGION DE PONT-A-MOUSSON

Par M. L. ROBERT

Des trouvailles qui prises isolément ne présentent qu'un intérêt médiocre et souvent ne nous apprennent rien de neuf aujourd'hui sur l'archéologie de l'époque néolithique si connue et déjà si complète, peuvent servir quelquefois, prises en groupe et surtout rapprochées des trouvailles précédentes, à donner des indications d'ensemble pour la région. C'est simplement à ce seul point de vue que je présente les résultats de quelques recherches que j'ai faites dans la région de Pont-à-Mousson. Ces recherches n'ont porté encore que sur un très petit nombre de points et déjà j'ai reconnu trois

emplacements de stations assez considérables et de plus des traces de campements peu importants sur quatre points. Les silex taillés qui indiquent d'une façon non équivoque ces stations ou campements se rapportent tous, comme ceux du reste qui ont déjà été trouvés dans le pays, à la dernière période de l'âge de pierre connue sous le nom de période de la pierre polie ou époque néolithique. Une de ces stations se trouve dans la vallée du Rupt-de-Mad, les autres sont à proximité de la ville de Pont-à-Mousson.

Stations de la vallée du Rupt-de-Mad.

1° Comme c'est le cas habituel, l'emplacement de la première de ces stations avait été très bien choisi sur les lignes de raccord du plateau avec les pentes de la vallée du Rupt-de-Mad, des deux côtés d'une dépression de terrain où coule un peu plus bas une belle source. Ce point de la côte se trouve entre Rembercourt et le vallon suivi par la ligne du chemin de fer d'Onville à Longuyon. Cette station paraît avoir occupé une surface considérable, car les silex que j'en ai réunis se trouvaient répartis sur une vaste étendue dans les champs aboutissant à la forêt qui recouvre les pentes de la vallée (1). Comme ils se rencontrent aussi nombreux qu'ailleurs sur la lisière de cette forêt, il est à supposer que la station se prolonge sous bois ; grâce à cette étendue, j'ai récolté des éclats en assez grand nombre pour le peu de fois que j'ai visité cette station. Je n'ai encore pu y aller que quatre fois, aussi m'est-il impossible de dire en combien de parties ou groupes de

(1) C'est le bois de Saint-Julien-les-Gorze.

cabanes pouvait se diviser cette station ou si cette surface était occupée d'une manière égale et continue.

Je citerai dans les silex trouvés : une pointe de javelot épaisse, d'un type intermédiaire entre le type losangique et celui à pédoncule et ailettes ;

Une pointe de flèche du type en feuille allongée ; une, du type triangulaire allongé à base légèrement concave ;

Une du même type mais a base droite ;

Une du type en triangle équilatéral ;

Quatre grattoirs du type allongé et une flèche hors de service transformée en grattoir ;

Deux racloirs ;

Trois fragments de haches polies ;

Un petit éclat retouché soigneusement à angle droit ;

Un grand éclat triangulaire ayant une arête retouchée sur le tiers supérieur de sa longueur et l'autre sur sa moitié inférieure. Ces deux séries de retouches sont chacune sur une face différente.

2° Dans cette même vallée du Rupt-de-Mad, au-dessus de Vandelainville et près de la ferme de Mazagran, j'ai recueilli sur une surface peu étendue un gros grattoir carré très usé et cinq éclats. J'ai été trois fois en cet endroit où je n'ai plus trouvé que des débris de quartz blanc insignifiants. Quelques recherches plus suivies seraient nécessaires pour affirmer s'il n'y a eu là qu'un petit campement isolé ou une station.

Stations de Norroy.

Trois stations ou parties de station étaient échelonnées sur les bords du plateau qui s'étend entre les vil-

lages de Norroy et de Vandières. Ces endroits où l'on ramasse des silex sont espacés d'environ cent cinquante mètres les uns des autres et chacun d'eux occupe une superficie d'environ 70 mètres de large sur 90 mètres de long. Dans les intervalles je n'ai rien trouvé. La station qui occupait le sommet du côteau là où se voit une croix de mission, réunissait assez de conditions favorables pour avoir été en même temps un camp retranché et un magnifique point d'observation. C'est aussi la partie la plus riche en silex porportionnellement à sa superficie, celle qui paraît avoir été le plus habitée. De ce sommet élevé, bien dégagée de tous côtés, défendu par des pentes rapides, on embrasse une étendue considérable de la vallée de la Moselle et on pouvait s'y fortifier aisément.

La partie qui termine au nord la station finit là où commence une pente assez rapide qui descend vers Vandières, à peu près à 100 pas du village.

Le menhir qui vient d'être classé dans les monuments historiques n'est distant que de vingt minutes de marche de cette station ; aurait-il été élevé par ses habitants ?

Parmi les 435 silex de toutes formes et de toutes grosseurs que j'ai recueilli depuis 1873 en cet endroit, je citerai comme armes :

Une pointe de javelot épaisse du type losangique retouchée également sur les deux faces (longueur 60 millim.) ;

Une extrémité et un tronçon qui ont appartenu à deux pièces semblables ;

Une autre extrémité cassée ayant appartenu à une arme du type précédent mais beaucoup plus forte ;

Une belle pointe de javelot retouchée très finement, mince et large, d'un type triangulaire à bords convexes, la face postérieure ne porte que quelques fines retouches vers la pointe ;

Une pointe de flèche du type triangulaire à base droite, elle est très allongée ;

Quatre petites, très légères du type à pédoncule et ailettes ; sur une d'entre elles, le pédoncule n'est pas séparé des ailettes par des encoches mais l'espace entre la base du pédoncule et la base de chaque ailette forme une ligne très peu concave ; une petite du type triangulaire à base rectiligne ;

Un éclat retouché soigneusement sur ses deux faces et des deux côtés, qui ressemble beaucoup aux scies de l'époque, il pourrait cependant aussi bien être considéré comme une pointe de javelot se rapprochant du type en feuille allongée (longueur 60 millimètres) ;

Une scie ;

Huit grattoirs, dont deux très petits ;

Six éclats longs retouchés en racloirs ;

Sept éclats portant de nombreuses ébréchures ou traces d'usage dont trois très petits ;

Deux éclats minces, irréguliers portant encoches retouchées ou petits grattoirs concaves ;

Un petit éclat épais présentant une arête convexe dont la moitié est retouchée sur une face de l'éclat et la seconde moitié sur l'autre face ;

Onze fragments plus ou moins importants de haches polies dont une, portant de nombreuses traces de percussion, semble être une ébauche de pointe de javelot abandonnée. Quelques-unes de ces haches étaient d'un poli remarquable.

Quatre gros percuteurs en quartzite bien déterminés ;
Deux broyons ;
Trois fragments de grès.

Stations autour de Pont-à-Mousson.

1° A l'ouest de Pont-à-Mousson se trouve un petit côteau qui domine la ville et dont les pentes descendent dans la vallée suivie par la route de Commercy. Les nombreux silex que renferme le sol de son plateau témoignent qu'il a été habité ou du moins très fréquenté à l'époque de la pierre polie ; on y rencontre comme à Norroy les conditions avantageuses qu'on recherchait habituellement pour l'emplacement des stations, sources abondantes, voisinage d'une rivière et de deux ruisseaux, lieu élevé d'où la vue s'étend au loin et sur deux côtés des pentes abruptes faciles à défendre. Trois parties de stations ou centres d'habitations se trouvaient là, contiguës, séparées seulement par de petits intervalles dans lesquels je n'ai rien trouvé malgré de nombreuses recherches. Une quatrième partie dont je n'hésiterais pas à faire une station à part, à cause de son écartement des trois autres (environ 500 mètres), se trouvait sur le versant du côteau qui regarde l'ouest. Elle est du reste proportionnellement plus étendue que les autres. Quoiqu'il en soit, j'ai réuni ensemble les silex ramassés dans ces différents endroits.

On y remarque : une pointe de lance prise dans un éclat allongé et très épais, la pointe ainsi que le dos, sur ses bords seulement, sont retouchés, le dessous présente la face d'éclatement toute unie (longueur 80 millim.) ;

Une petite pointe de javelot du type lozangique retouchée sur ses deux faces (longueur 45 mill.)

Quatre pointes de flèches du type en triangle équilatéral à base rectiligne ;

Quatre du type triangulaire allongé dont un n'ayant que 18 millimètres ;

Trois à pédoncule et ailettes représentant 3 variétés bien tranchées de ce type ;

Un grattoir discoïde épais ;

Quatre grattoirs allongés ; dont un gros a 37 mill. de larg. ;

Quatre grattoirs de forme irrégulière ;

Trois éclats rétouchés suivant leur longueur ou racloirs;

Deux petites scies ;

Sept éclats portant des traces d'usage c'est-à-dire ébréchés mais non retouchés ;

Deux éclats portant des encoches retouchées (espèces de grattoirs concaves) ;

Un petit percuteur ;

Parmi les nucléus trouvés dans ces stations, il s'en trouve un qui mesure 88 millimètres ;

Cinq fragments de haches polies dont une pointe complète et dont deux retouchés en racloirs ;

Un gros galet de quartz ayant servi de broyon à un bout et de percuteur à l'autre ;

Une molette ;

Un fragment de meule dormante en grès ;

Trois autres menus fragments de grès qu'on peut rapporter au même objet ;

2° Non loin de cette station est un petit mamelon isolé qui domine le village de Montauville. J'y ai trouvé deux grattoirs, deux silex portant quelques retouches isolées, une dizaine d'éclats bruts et quel-

ques éclats de quartzite et de quartz blanc. Je crois pouvoir affirmer qu'il n'y a pas eu là de station, mais seulement un campement temporaire ou peut-être une habitation isolée, car je n'y ai rien trouvé de plus malgré plusieurs recherches répétées.

3° Sur l'autre rive de la Moselle, presqu'en face de la station de Norroy, sur le flanc sud-ouest d'un coteau qui est entre la côte de Bouxières-sous-Froidmont et celle de Mousson, j'ai recueilli récemment des silex sur un espace d'environ 150 mètres : un grand grattoir du type allongé, la moitié d'un éclat moyen retouché en racloir, un petit éclat finement retouché, mais dont je ne saurais déterminer l'usage ; 18 éclats bruts, quelques fragments de quartz gris. C'est peu, il est vrai, mais il faut ajouter que je n'ai encore été que deux fois en cet endroit ; l'emplacement n'a rien de particulier ; cependant, une belle source et surtout le repli de terrain qui s'y trouve et qui, sur une longueur de 200 pas, forme un abri contre les vents du nord, suffisaient pour attirer l'attention d'une peuplade errante en quête d'un endroit pour camper.

4° Enfin sur une surface considérable qui forme comme une zône contournant le pied de la côte de Mousson au sud et au sud-ouest, j'ai trouvé un certain nombre d'éclats (92) et plusieurs nucléus de quartz et de quartzites provenant de gros cailloux de l'alluvion quaternaire de la vallée de la Moselle. Leur nombre, leur rapprochement dans le même lieu, leur ressemblance, à part leur taille supérieure, aux éclats et nucléus de silex, la minceur de la plupart, les nombreuses ébréchures qu'ils portent, quelques-uns surtout, sur une même face, tout cela pourrait les faire attribuer à une taille intentionnelle, d'autant plus qu'ils sont

mêlés, sur deux points surtout, à des éclats de silex et à des molettes ; mais je me représente difficilement l'usage utile qu'ont pu produire de semblables outils, surtout n'ayant pas connaissance dans le pays de pièces analogues bien authentiques et classées qui puissent servir de point de comparaison ; je pense donc qu'il est prudent de ne pas se prononcer sur l'authenticité de ces éclats comme documents archéologiques.

Parmi les 25 silex trouvés en cet endroit, je ne pourrais citer jusqu'alors que deux petits grattoirs, un éclat retouché des deux côtés en racloir, un grand éclat avec quelques retouches irrégulières, enfin trois fragments retouchés qu'on peut rapporter à de petites scies. Dans les pièces en quartz se trouvent 2 molettes bien déterminées.

Je n'ai cité dans ces différentes stations que les silex portant des traces de travail bien évidentes qui puissent les faire ranger soit comme armes soit comme outils ; les objets dont le travail était douteux et quelques fragments retouchés trop incomplets pour pouvoir être rapportés sûrement à tel ou tel type n'ont pas été comptés. D'autre part, on doit joindre aux pièces désignées, avec quelques nucléus, un grand nombre d'éclats de percussion de toutes formes et de dimensions très variées, mais dont la plus grande n'excède pas sept centimètres. Ces éclats ont le bulbe de percussion c'est-à-dire qu'ils ont été enlevés intentionnellement d'un nucléus ; ce ne sont donc pas des morceaux quelconques de silex, sans formes et sans but, mais des ébauches d'armes ou d'outils ; on devait employer très souvent comme pointes de trait, sans autre préparation, ceux de ces éclats qui étaient minces et pointus. Les couteaux aussi, étaient pris dans les éclats longs et

prismatiques offrant des arêtes régulières. Ces éclats, bruts pour la plupart, n'ont pas d'intérêt pris séparément, mais dans leur ensemble, ils prouvent, ainsi que les nucléus qui les accompagnent, qu'on taillait sur place la grande majorité du silex importé. Ils fournissent en outre des documents à une étude comparative très intéressante des diverses provenances des silex. Avec ces éclats se trouvait aussi un grand nombre de fragments informes de silex dont la taille n'a rien d'intentionnelle. Ce sont des débris de nucléus ou de gros éclats fragmentés soit par l'action du feu, soit par celle des gelées.

Tous les fragments de haches polies qui proviennent de ces différentes stations sont en silex. Aux silex étaient mêlés un certain nombre d'éclats de quartz et de quartzite semblables à ceux dont il est question plus haut mais un petit nombre : 15 dans les stations de Norroy, 3 seulement dans celles à l'ouest de Pont-à-Monsson et pas un seul dans la station de Rembercourt. Les fragments ou éclats de quartz blanc de filon abondent dans ces stations à l'exception aussi de celle de Rembercourt. Leur authenticité comme documents archéologiques est encore plus suspecte que celle des éclats de quartzite, quelques éclats cependant, à cause de leur grande minceur, semblent difficilement pouvoir être attribués à un choc accidentel.

J'ai ramassé enfin dans ces stations, à Norroy surtout, un certain nombre de tessons de poterie grossière faite à la main et sans aucun ornement ainsi que quelques menus fragments de ces buccardes qu'on employait à faire des pendeloques ou des colliers.

LES SÉPULTURES SOUS TUMULUS

DE

LA NAGUÉE

PAR

M. Le Comte Edmond de MARTIMPREY de ROMÉCOURT

La ferme de La Nagnée (1) occupe une hauteur située sur la ligne de partage des eaux de la Mortagne et de l'Euron. Elle doit son origine au défrichement qui fut opéré vers 1845 de deux bois à peu près carrés, dits La Naguée et le Petit-Fays, peu éloignés l'un de l'autre et contenant, le premier 38 hectares et le second 9.

A l'époque dite le premier âge du fer, ce territoire semble avoir servi de cimetière à la population locale. Les tombes ou *tumuli* en forme de buttes ovales sont encore en partie très apparentes, malgré les atteintes

(1) Commune de Clayeures, canton de Bayon, Meurthe-et-Moselle.

répétées de la charrue, qui finiront par niveler le sol de façon à n'en laisser aucune trace. C'est ce qui a dû arriver pour le terrrain compris entre les deux parties dont se compose la ferme et peut-être aussi pour d'autres terrains contigus ayant la même altitude ; là, le sol ne présente aucune protubérance, tandis que le Petit-Fays et le tiers environ des terres de La Naguée, qui en est le plus rapproché, renferment un certain nombre de tumuli placés sans ordre, les uns par petits groupes de deux ou trois les autres isolés.

On se souvient dans le pays que lors du défrichement de ces bois, on trouva beaucoup d'objets en bronze, dont certains étaient volumineux ; ils furent, paraît-il, vendus à Nancy. Depuis, on n'a cessé de trouver sur cet emplacement d'autres objets antiques mis au jour par la culture. Les pierres, dont l'amas constitue ces tumuli, ont été en partie enlevées ou entraînées par la charrue et la herse loin de leur position primitive. De plus, on m'a assuré que plusieurs de ces buttes avaient été complètement nivelées autant pour en extraire de la pierre que pour rendre la culture plus facile.

Malgré ces conditions défavorables je me décidai, au printemps de 1883, à faire exécuter des fouilles, qui me permirent de me rendre compte tout d'abord de la façon dont les sépultures avaient été établies.

On a dû commencer par creuser le sol à une profondeur de 25 à 30 centimètres au plus sur une longueur de 2 mètres et une largeur d'un mètre environ. Le fond et les parois de cette fosse ont été garnis de grosses pierres brutes de toutes les formes, puis, une fois le corps placé, on l'a recouvert d'un monceau de

grosses pierres, qui atteint souvent jusqu'à 60 centimètres et plus d'épaisseur sur 3 et 4 mètres de diamètre. C'est du moins en cet état que j'ai trouvé les tombes qui n'avaient pas encore été dérangées ; je n'ai pas remarqué trace d'un travail quelconque destiné à soutenir au-dessus du mort cette couverture de pierres qui devait nécessairement l'écraser ainsi que les objets fragiles qui pouvaient l'accompagner. Il est difficile toutefois de ne pas admettre qu'on a dû prendre cette précaution, par exemple à l'aide de pièces de bois que le temps aura détruites. Quoiqu'il en soit, les ossements et les objets étaient toujours, dans les sépultures intactes, comprimés entre les pierres du fond et celles du dessus.

Cette quantité de pierres a lieu de surprendre en cet endroit, car le sol n'en renferme point (1), si ce n'est quelques pierres de sable, dont on ne s'est pas servi ; de plus, il y en a d'un volume tel que deux hommes peuvent à peine les déplacer. Je suppose qu'elles avaient pour but de mettre le cadavre à l'abri des animaux sauvages, qui, sans cette précaution, n'eussent pas tardé à s'en emparer.

Chaque sépulture ne parait avoir renfermé qu'un seul corps, orienté, la tête du côté de l'est et plus rarement du sud-est, les ossements ont, du reste, à peu près complètement disparu et c'est à peine si l'on en retrouve des fragments, principalement du crâne et des fémurs qui, avec quelques dents, suffisent à déterminer la position des corps et des objets.

(1) On m'a assuré qu'il ne s'en trouve pas à moins d'un kilomètre.

I. — La première tombe que je fis fouiller était sans doute celle d'une femme. On avait ramassé dans les environs, quelques années auparavant, deux bracelets pareils en bronze (1) ; cependant le corps ne me parut pas avoir été dérangé. A ses pieds gisaient les débris d'un vase en terre noire, qui avait au moins 30 centimètres de diamètre à en juger par la courbure des fragments ; ceux-ci étaient devenus si friables par suite de l'humidité, qu'ils s'écrasaient sous la pression des doigts, remarque qui s'applique à tous les morceaux de poterie que j'ai trouvés (2). Ce vase était orné de quelques traits circulaires réunis par séries de trois, il ne me sembla pas avoir contenu quelque chose. A la hauteur du poignet gauche était un bracelet en fer fortement rongé par la rouille et privé de ses extrémités, de sorte qu'il offre l'aspect d'un demi-cercle mince légèrement elliptique ; vers la gorge ou peut-être le haut d'un bras, se trouvait un anneau en bronze de 87 millimètres de diamètre (3) et cassé en deux morceaux ;comme les cassures sont très nettes, il est évident que ce cercle ne s'ouvrait pas. Il est formé d'une tige cylindrique aplatie sur la surface interne.

II. — Dans la sépulture suivante, je découvris, entre les cuisses, une épée en fer. Cette arme étant en

(1) Il est probable que ces bracelets provenaient d'une autre sépulture aujourd'hui disparu ou du tumulus IV, situé à environ 50 mètres et dont il sera question plus loin.

(2) Depuis, en séchant, ils ont repris une certaine solidité.

(3) Pour les anneaux et les bracelets le diamètre sera toujours pris à l'intérieur.

partie détruite par la rouille, je ne pus la retirer que par fragments dont le plus grand ne mesure que 180 millimètres. Il ne reste pas trace de la poignée, mais la soie existe encore sur une longueur de 50 millimètres et une largeur de 32 ; elle est traversée, vers son milieu par un rivet en bronze de 5 millimètres de diamètre, qui la dépasse aussi de 5 millimètres par une de ses extrémités. La lame commence par s'évaser obliquement de chaque côté jusqu'à atteindre une largeur de 55 millimètres ; elle va ensuite en diminuant de largeur et d'épaisseur et semble s'être terminée par une pointe assez aigüe ; c'est l'aspect qu'elle présente aujourd'hui, mais qu'elle n'avait peut-être pas autrefois. On y remarque deux rainures qui courent parallèlement à 11 millimètres l'une de l'autre ; je ne sais si elles existaient sur les deux faces, car on ne les distingue que sur quelques morceaux. Aux pieds, se voyaient les restes d'un vase semblable au précédent, mais plus petit et d'une pâte brunâtre ; il paraissait avoir contenu une terre granuleuse et chargée d'oxyde de fer, mêlée à de petits morceaux de charbon. Tout auprès, (1) était un joli rasoir en bronze (*Fig. 1*) d'une forme rappelant celle d'un croissant, long de 90 millimètres et large de 31, muni sur sa partie concave de deux anneaux espacés de 25 millimètres qui servaient probablement à le tenir. Il est très mince,

(1) Il était peut-être même placé dans le vase ; cette tombe offre la plus grande analogie avec celle de Diarville (V. *Journal de la Soc. d'Arch. lorr.*, mai 1888) qui contenait une épée en fer et un vase dans lequel était un rasoir de bronze. Diarville n'est pas à six lieues, à vol d'oiseau, de La Naguée.

surtout à son bord convexe, qui formait le tranchant et est orné sur ses deux faces de deux lignes circulaires et parallèles de petits traits en dents de scie très serrés ; d'autres lignes semblables s'entrecroisent avec les premières en dessinant des triangles et des trapèzes.

III et IV. — Ces tombes ne renfermaient que des débris de vases pareils à celui du n° 1, mais pas d'ossements ; elles sont voisines de la suivante.

V. — Dans celle-ci, je ne trouvai absolument rien ; les pierres même y étaient en petit nombre.

VI. — Cette sépulture avait déjà été dérangée ; cependant des fragments importants des fémurs et des tibias s'y trouvaient encore à leur place et dans un meilleur état de conservation que les autres. A la hauteur des cuisses et sur une certaine longueur, quoique non placés régulièrement les uns à la suite des autres, j'aperçus des morceaux de fer très oxydés, affectant généralement une forme aplatie et larges de 20 à 40 millimètres ; je crois que ce sont les restes d'une épée dont je n'ai pu déterminer la forme ni les dimensions.

Tous ces tumuli sont sur le Petit-Fays, les suivants se trouvent sur La Naguée.

VII. — Bien que ne présentant à l'œil qu'une butte relativement petite, cette tombe était la plus riche. Elle renfermait, aux pieds, un vase brisé, en terre noire, de 300 millimètres environ de diamètre et décoré de plusieurs rangs de billettes, de traits et de dents de scie en creux et en relief, qui dénotent une science du dessin et un art déjà avancés (*fig. 1 bis*).

Sur les cuisses et un peu obliquement, reposait une belle épée de bronze (*fig. 2*) longue de 642 millimètres, dont 610 pour la lame. Celle-ci a 42 millimètres de largeur à la base ; elle se rétrécit d'abord pendant 40 millimètres environ et, à ce point, ne mesure plus que 32 millimètres, puis s'élargit insensiblement et atteint 37 millimètres au tiers de sa longueur pour diminuer de nouveau jusqu'à la pointe. Sa section offrirait à peu près un lozange de 9 millimètres environ dans sa plus grande épaisseur ; c'est dire qu'elle est à deux tranchants. Ceux-ci sont formés d'une partie plus mince, large de 7 millimètres, après laquelle le métal augmente brusquement d'épaisseur, de manière à donner l'aspect de deux rainures qui courent sur toute la longueur. La soie, très courte, a la forme d'un trapèze dont la petite base est à l'extrémité ; parallèlement et à 10 millimètres de cette base, deux gros rivets la traversent en débordant de 10 millimètres environ. Ils servaient à fixer la poignée, dont j'ai retrouvé trois petits clous à tête plate qui la décoraient sans doute. En cet endroit, le sol renfermait une certaine quantité de fragments de fil de bronze tors, les uns droits ayant jusqu'à 75 millimètres, les autres terminés en crochet ; deux de ces derniers étant soudés ensemble, on peut en conclure que les autres étaient ainsi disposés ; il y en a de 10 millimètres seulement repliés à chaque bout ; quelques-uns forment une boucle. Tous paraissent cassés à leurs extrémités ; j'en ai recueilli une cinquantaine et je suppose qu'ils proviennent de la poignée qui en était couverte. Parmi ces débris se trouvait une boucle composée d'une tige de bronze plus grosse repliée en U et dont les extrémités tordues en

volute sont rapprochées et reliées par un fil de même métal, sa longueur est de 35 millimètres (*Fig. 3*).

Sur l'épée se trouvait posée, perpendiculairement à la position du corps, une grande épingle en bronze (*Fig. 4*), à tête conique, longue de 410 millimètres. L'ornementation de cette belle pièce consiste en trois séries de chacune six rondelles en relief et trois groupes de nervures saillantes, réparties sur une longueur de 140 millimètres. La tige est unie et va en diminuant de diamètre jusqu'à la pointe.

Vers la poitrine, je découvris une pince à épiler (*Fig. 5*) faite d'une bande plate repliée de telle manière que son centre forme presque le cercle en faisant ressort. Ses dimensions sont : longueur 55 millimètres, largeur au milieu 9 et aux extrémités 20. La partie arrondie est décorée extérieurement de quelques traits unis. Non loin se trouvait un grain de collier cylindrique (*Fig. 6*) en ambre ou en résine coulée, brun et opaque, long de 27 millimètres. A part cet objet et le vase, tout ce que j'ai recueilli dans cette tombe était en bronze.

VIII. — Voisin du précédent, mais beaucoup plus considérable, ce tumulus offrait une disposition tout à fait particulière. L'ayant fait couper par le milieu, je fus surpris de ne trouver de pierres qu'à chaque extrémité de ma tranchée, laquelle avait un peu moins de 10 mètres de longueur; je fis alors fouiller aux endroits où se trouvaient ces pierres et, après un long travail, je pus reconnaître qu'elles formaient un mur ou plutôt un amas circulaire d'environ 10 mètres de diamètre sur 0m70 de largeur et 0m50 de profondeur. La surface ainsi délimitée n'en renfermait point, mais seulement

quelques faibles débris d'une poterie noire indéterminable et de la terre imprégnée d'oxyde de cuivre prouvant qu'il y avait eu là des objets de bronze dont l'enlèvement eut lieu sans doute lorsque le bois fut défriché.

IX. — Presque complètement nivelée, cette tombe renfermait très peu de pierres. Elle ne contenait que deux bracelets de bronze (*Fig. 7*), à peine enterrés de 20 centimètres et, dans lesquels se trouvaient encore passés des fragments des os du poignet, tellement imprégnés d'oxyde de cuivre, qu'ils étaient de la même couleur verte que les bracelets. Ceux-ci sont formés d'un cylindre aplati à l'intérieur et terminé par deux bourrelets saillants qui laissent entre eux une ouverture de 15 millimètres. Leur surface extérieure est décorée de filets en relief et striés, placés trois par trois dans le sens de la largeur. Ils sont semblables et leur diamètre est le même (62 millimètres), mais ils pèsent l'un 261 grammes l'autre 246.

X et XI. — Placés l'un près de l'autre, ces deux tumuli sont remarquables par leurs grandes dimensions. Les pierres y étaient cependant peu nombreuses, et je n'y trouvai pas d'ossements, mais seulement, dans le second, un fragment d'anneau en fer très oxydé de la dimension d'un petit bracelet, et dans les deux des restes informes de poterie épars sur tous les points. Ces morceaux sont différents de ceux rencontrés jusqu'alors ; ils sont plus épais (presque 10 millimètres) et la pâte en est jaune, grise ou noire sur la moitié ou plus de l'épaisseur, tandis que la surface extérieure est rouge brique. La courbure à peu près

mille de ces fragments n'autorise pas à supposer qu'ils proviennent de vases : l'un d'eux porte la trace de gros traits creux paraissant avoir été faits avec l'extrémité d'un doigt.

Ces deux sépultures offrent tant d'analogie, que l'on doit les croire contemporaines, mais peut-être d'une autre époque que les précédentes dont elles ne sont cependant pas éloignées.

Outre ces objets, j'en possède plusieurs ayant la même origine et trouvés par le fermier actuel, depuis 1875 jusqu'à l'époque de mes fouilles ; en voici la description :

1° Une paire de bracelets en bronze, du même type et du même diamètre que ceux du tumulus IX (*Fig. 7*), mais moins massifs ; l'ornementation en est la même, de plus, les espaces compris entre chaque série de filets, qui sont unis dans les premiers, sont ici décorés de petits cercles avec un point au centre. Ils sont fortement tachés d'oxyde de fer et pèsent 164 grammes. Ce sont eux qui ont été ramassés près du tumulus I.

2° Un bracelet en fer du même genre que les précédents et d'un diamètre un peu plus faible ; les deux extrémités sont aussi plus écartées. La rouille qui le recouvre ne permet pas de savoir s'il était ornementé.

3° Un petit bracelet en bronze du même type décoré aussi de séries de trois filets en relief ; son diamètre n'étant que de 38 millimètres, un jeune enfant pouvait seul en orner son poignet.

4° Une paire de bracelets en bronze (*Fig. 8*), tout

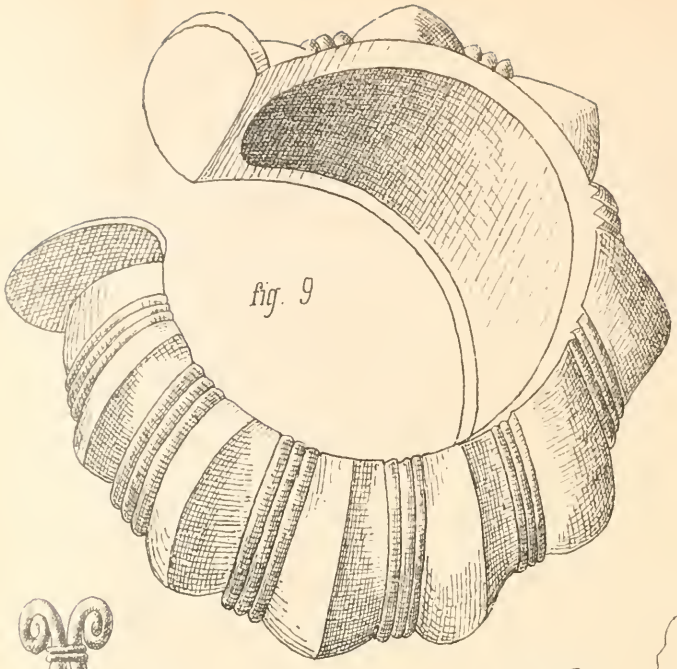

fig. 9

fig. 8

fig 3

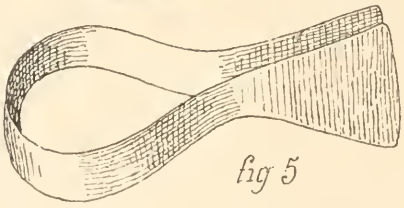

fig 5

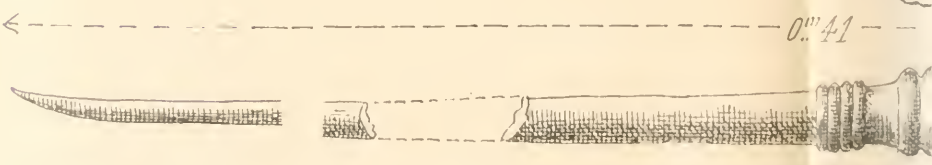

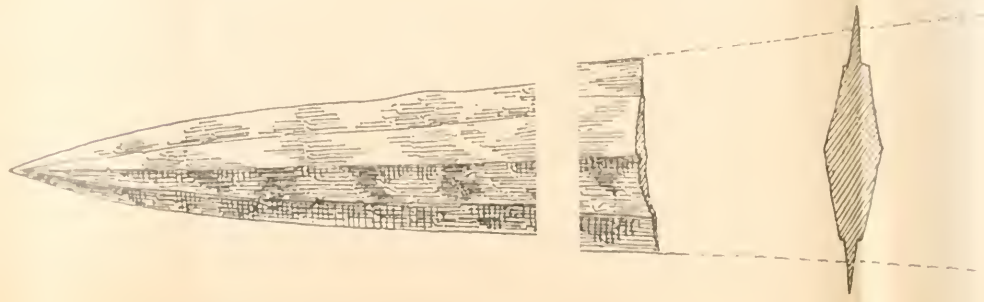

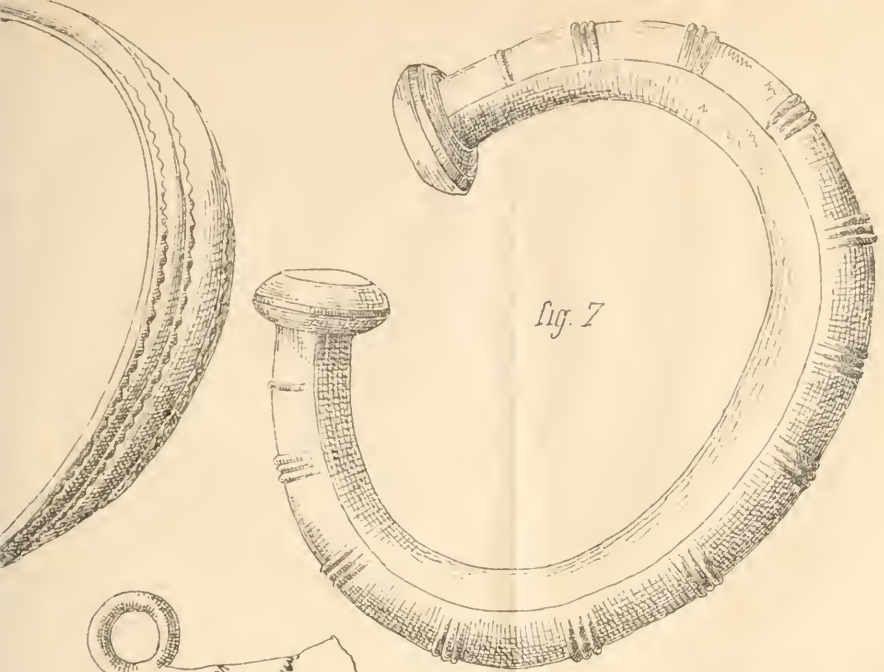

fig. 7

fig. 1

fig. 6

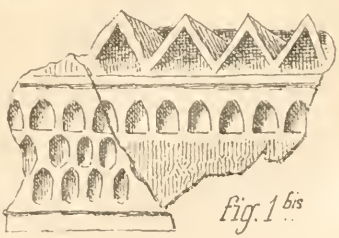

fig. 1 bis

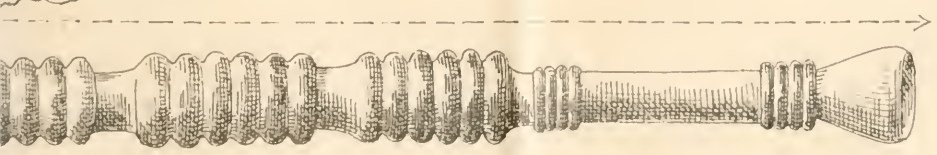

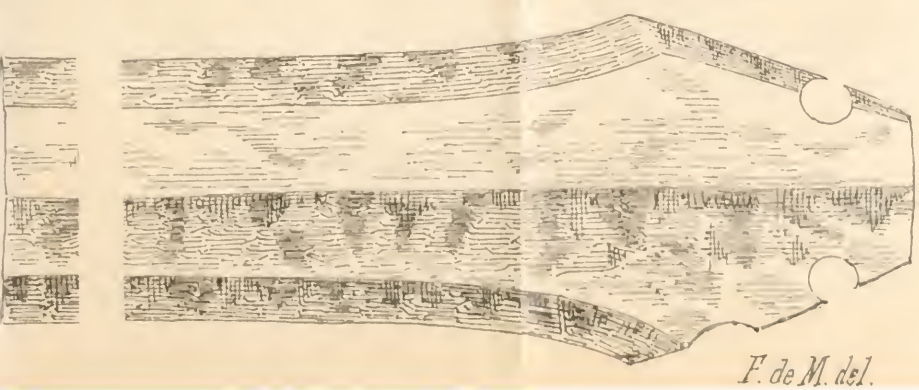

F. de M. del.

différents des précédents. Ils sont formés d'une plaque assez mince, large en son milieu de 22 millimètres et se rétrécissant à chaque extrémité de façon à se terminer presque par une pointe garnie d'un bourrelet. Leur décoration consiste en trois filets striés, placés à égale distance dans le sens de la longueur et se rejoignant à l'extrémité. Le diamètre est de 82 millimètres et l'ouverture de 42 ; on doit, il me semble, en conclure qu'ils ne se portaient pas au poignet.

5° Un gros bracelet en bronze (*Fig. 9*) de 60 millimètres de diamètre, large de 35 et orné de neuf rangs de stries en relief ; les extrémités se terminent par un bourrelet plat. Ce bijou n'est pas massif, mais il est évidé de telle sorte que le métal n'a qu'une épaisseur variant de 1 à 3 millimètres ; son poids est de 214 grammes. Il proviendrait des environs des tumuli III, IV et V, qui sont voisins, comme je l'ai dit.

SIMON MOYCET

ET

L'ÉGLISE DE SAINT-NICOLAS (*)

PAR

M. Emile BADEL

Dea Colas, faillon (1)
Par St-Nizolas, compagnon ».

I.

L'ANCIENNE EGLISE DE SAINT-NICOLAS

La première église où fut déposée la relique de saint Nicolas (2), rapportée de Bari, par Albert de Varangéville, remontait aux dernières années du VIII[e] siècle. Les Bénédictins de Varangéville, établis dans un prieuré, dépendant de l'abbaye de Gorze, dès l'année 780, avaient élevé de l'autre côté de la Meurthe, sur la lisière de la forêt qui couvrait l'emplacement actuel de la ville de Saint-Nicolas de Port (3), une

(*) Nous renvoyons à la fin du présent travail pour les notes historiques et bibliographiques.

chapelle à la Vierge, Mère de Dieu, sous le titre de *Notre-Dame de Port*.

Cette chapelle était située tout près de la rivière, en un lieu appelé aujourd'hui le *Tambois*, et non loin de la métairie de *la Vacherie*, la plus ancienne maison de Port. Ce lieu, consacré à Marie, fut choisi par les Bénédictins, de concert avec Albert de Varangéville, pour y déposer, en 1098, dit Dom Calmet, la précieuse relique gardée depuis quelque temps dans la demeure du noble seigneur lorrain.

Bientôt la chapelle de la Mère de Dieu, se trouva trop étroite pour contenir la foule des pèlerins qui s'en venaient voir *sainct Nicholas de Warengeville*. Il fallut, en 1101, abattre l'humble sanctuaire et construire plus grand. C'est en faveur de cette seconde construction, que le pape Urbain II publia, en 1105, une bulle pour confirmer les privilèges octroyés à l'église en construction à Port.

Pibon, évêque de Toul, assembla un synode dans sa ville épiscopale et fit publier dans tous les lieux de Lorraine soumis à sa juridiction, la bulle du souverain-pontife. La publication de cette bulle était accompagnée de plusieurs considérants : l'évêque exhortait vivement les fidèles à se montrer généreux envers saint Nicolas, et il annonçait qu'il viendrait lui-même consacrer le nouvel édifice, élevé sur les rives de la Meurthe.

C'est Dom de l'Isle, ancien prieur de Saint-Nicolas et prieur titulaire d'Haréville, qui nous raconte ces faits, dans son histoire de la vie et du culte de saint nicolas, publiée en 1745. Le savant bénédictin se trompe évidemment sur un point. Le pape des croisades, le

champenois Urbain II (4), était mort dès 1099 ; la bulle adressée à Pibon n'a donc pu être envoyée que par son successeur Pascal II.

Mais les prévisions des religieux du prieuré de Varangéville (5), devaient être encore dépassées. Ils ne songeaient pas, en 1101, aux accroissements successifs du hameau de Port, pas plus qu'ils ne pouvaient prévoir la gloire du nouveau et déjà célèbre pèlerinage lorrain.

Or, il arriva, que moins d'un siècle après la construction de la première église, dédiée à saint Nicolas, il fallut en édifier une nouvelle, plus grande et plus apte aux cérémonies du pèlerinage.

Le prieuré de Saint-Nicolas n'était pas encore fondé et les religieux de Varangéville desservaient l'église du pèlerinage, dont ils percevaient tous les bénéfices. Cette dépendance du prieuré de Varangéville, pour la cité nouvelle, subsista longtemps ; et même, pour la question des sépultures, elle dura jusqu'en l'année 1862, époque où fut ouvert à Saint-Nicolas de Port le premier cimetière de la ville (6).

Or, la troisième église — seconde dédiée au saint protecteur — fut érigée sur l'emplacement de l'ancienne, là même où se trouvent la chapelle des Fonts et l'abside de la basilique actuelle.

Elle était presque achevée en 1193, puisque, en cette année, Odon ou Eudes de Vaudémont, 46e évêque de Toul, vint en faire la solennelle dédicace. Ce temple, qui devait être si fréquenté des Lorrains, fut encore agrandi au siècle suivant ; et, dès le jour de son inauguration, l'évêque de Toul ordonna que toutes les offrandes des pèlerins seraient entièrement consacrées aux agrandissements prévus.

Cette troisième église, où fut déposée la « phalange du doigt bénissant » de saint Nicolas de Myre, était de style roman ou de transition. Elle n'avait qu'une seule tour, surmontée d'une lanterne à jour — lanterne où fut placé le 4 janvier 1477, par ordre de René II, le fanal annonçant aux assiégés de Nancy la venue des troupes lorraines et des alliés.

L'intérieur était partagé en trois nefs ; au-dessus et en arrière de l'autel principal, se dressait la statue vénérée du Patron de la Lorraine. C'est tout ce qu'on sait de cette église de Saint-Nicolas, qui subsista jusqu'en 1495, et reçut les visites et les présents de tant de rois, de princes et de princesses de la Maison de Lorraine (7).

C'est là que vinrent, en effet, le comte Conon de Réchicourt, après sa miraculeuse délivrance en 1240 ; le sire Jean de Joinville, apportant, les pieds déchaux, l'*ex-voto* de la reine Marguerite, femme de saint Louis : la nef d'argent qui rappelait le vœu royal fait au milieu de la tempête. C'est là que s'agenouillèrent tous nos ducs de Lorraine depuis Mathieu II jusqu'à René II, toutes leurs épouses et leurs enfants ; là surtout que vint en 1427, après sa visite au duc de Lorraine, la glorieuse fille de Domremy, Jeanne d'Arc, qui bientôt allait sauver la France (8).

Les dons des fidèles et les présents des souverains firent de cette église, aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles, l'une des plus riches de toute la chrétienté. Successivement, on put visiter dans le trésor du pèlerinage, le vaisseau de saint Louis, le bras d'argent du duc Charles II, le bras d'or, le célèbre bras d'or de René I^er^ et de Jeanne de

Laval (*) venu seulement en 1471 de Bar, où il était conservé (9) ; l'ornement de la reine Marguerite d'Angleterre et les *angelots* d'argent massif, offerts à saint Nicolas, par toute princesse de Lorraine, après une heureuse délivrance.

Il n'est plus rien resté de toutes ces merveilles : les chaînes de Conon de Réchicourt ont disparu (il n'en existe qu'un débris fort peu authentique) (10) ; le vaisseau de saint Louis a dû être dérobé ou caché vers 1792, car il n'en est pas fait mention dans l'inventaire dressé au moment de la spoliation du trésor ; il est remplacé aujourd'hui par un autre navire, donné par un cardinal de la Maison de Lorraine (11) ; les calices et les nombreux objets d'art ont été portés à la Monnaie, et le fameux bras d'or n'a pas échappé au vandalisme révolutionnaire. Seuls, les camées antiques et quelques-unes des pierres précieuses qui ornaient ce reliquaire ont été conservés. L'un des grands camées est à Saint-Nicolas ; il avait remplacé, sous Louis XIV, la Vénus antique donnée au roi de France par les Bénédictins, et conservée depuis ce temps au Cabinet des Médailles à Paris.

Dans son travail sur le reliquaire de Saint-Nicolas, publié en 1873 dans les *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, à la suite du *Mémoire* de Mory d'Elvange, M. Bretagne parle ainsi de cet émail, que nous avons la bonne fortune de reproduire aujourd'hui pour la première fois.

« Les bénédictins ont enlevé la relique du doigt

(*) Voir à l'appendice I, la description du Bras d'or de René Ier et de Jeanne de Laval.

Sancti Nicolai
Myrenſis Epiſcopi.

pour la placer dans le petit ostensoir dont parle Mory d'Elvange, et ont fait pratiquer dans le reliquaire donné par Charles II, et dans celui de René Ier, une entaille pour le placer, et la relique était ainsi montrée aux fidèles, soit dans le premier, soit dans le second de ces reliquaires, suivant l'importance des fêtes ou solennités. L'image de saint Nicolas dont parle Dom Calmet existe encore aujourd'hui ; elle a exactement les dimensions du camée de Vénus dont elle tenait la place ; elle a ensuite été ôtée pour permettre de placer l'ostensoir dont il vient d'être parlé. C'est une peinture en émail fort bien exécutée ; aux pieds de saint Nicolas, à l'opposé des trois enfants, on a fait figurer les armes simples de Lorraine (d'or, à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent). Cet émail orne aujourd'hui un reliquaire de bois doré, en forme de bras, d'une exécution récente, qui renferme la relique de saint Nicolas ; il n'est pas signé du côté de la peinture, il l'est peut-être au revers, comme cela se voit souvent sur les émaux de Limoges, mais nous n'avons pu le vérifier. »

L'autre grand camée est aujourd'hui à la Bibliothèque publique de la ville de Nancy ; il représente l'apothéose d'Adrien, et a fait l'objet d'une savante étude de M. Léon Germain.

Les petits camées, mis en dépôt avec les pierres et les médailles, ont disparu vers 1793, et nous en savons un, conservé dans une famille de Saint-Nicolas de Port depuis cette époque. Le Musée lorrain en possède aussi quelques moulages.

Nous pouvons ajouter, que, depuis 1879, un autre camée, plus petit, fixe au-dessous de la croix de la

grande sacristie, a disparu subitement pour aller orner le cabinet d'un amateur.

Ce reliquaire, fidèlement décrit dans le travail manuscrit de Mory d'Elvange, était assurément l'un des plus magnifiques objets d'art de notre pays. Il est grandement à souhaiter, que les efforts faits depuis quelque temps pour le reproduire exactement en matière moins précieuse, soient couronnés d'un plein succès.

Une autre richesse de l'église de Saint-Nicolas, gardée avec soin jusqu'à la Révolution, c'était l'ornement donné au pèlerinage lorrain, par la reine Marguerite d'Angleterre, femme de Henri VI, l'héroïne de la guerre des Deux-Roses. Marguerite était fille de René Ier, duc de Lorraine et roi de Sicile ; elle était née à Pont-à-Mousson en 1429 et mourut en 1482 après une vie bien agitée. M. Louis Lallement a consacré à Marguerite d'Anjou quelques pages émues, sous le titre de : « *Une héroïne oubliée des biographes lorrains : Marguerite d'Anjou-Lorraine, reine d'Angleterre.* »

L'ornement de la princesse, disparut on ne sait trop comment à la tourmente révolutionnaire ; bien des objets précieux furent enlevés avant la venue des commissaires, soit par les religieux, soit par des personnes pieuses de la ville. Il est probable que les différentes pièces ont été dispersées de côté et d'autre, après avoir été dépouillées des plaques d'or, des perles et des pierreries qui les décoraient.

Nous avons retrouvé récemment à Saint-Nicolas un débris de cet ornement royal : c'est le côté extérieur d'un manipule, en drap d'or tout usé, et orné de fines broderies d'or. Au centre, au lieu de croix, sont brodées en bosse les armes simples accolées de Lorraine et d'Angleterre. (12)

Cet ornement, d'après la description que nous en ont laissée les historiens bénédictins, devait avoir une très grande valeur. Voici ce que raconte à son sujet Dom de l'Isle :

« En l'année 1444, une assemblée de princes se tint à Nancy au sujet du mariage de la princesse Marguerite, fille du duc René Ier, roi de Sicile avec Henri VI, roi d'Angleterre. Charles VII, roi de France et M. le dauphin, qui fut depuis Loüis XI, s'y trouvèrent accompagnés d'un grand nombre de princes et de princesses, des ambassadeurs d'Angleterre et de toute la noblesse du Païs ; toute cette illustre assemblée alla en pélérinage à S. Nicolas, pour y faire ses dévotions, et pour demander à Dieu, par l'intercession du Saint, qu'il répandît ses bénédictions sur les nouveaux Mariés. »

Ce devait être un beau cortège, et la route qui va de Nancy à la petite ville lorraine, devait présenter un aspect bien curieux.

Marguerite d'Anjou, une fois reine d'Angleterre, n'eut garde d'oublier le grand saint Nicolas, patron de sa chère Lorraine. Bientôt, hélas ! les revers allaient fondre sur elle et sa famille. Son jeune fils fut tué à Tewksbury ; son mari, le roi Henri VI, exécuté dans la Tour de Londres en 1471 ; elle-même eut beaucoup de peine à fuir l'Angleterre pour revenir en Lorraine, trouver un asile sûr et chercher des secours.

Attribuant son salut à la protection de saint Nicolas, patron des voyageurs sur terre et sur mer, elle y vint en pélerinage et fit don du magnifique ornement, ainsi noté dans un titre conservé aux Archives (*Bailliage de Nancy, pour le domaine*) : « *plusieurs précieux vêtements d'or, savoir : une chasible, deux tuniques, trois*

chappes, deux estolles et deux fanons furnis de trois albes et trois sourpelis. »

Dom de l'Isle, qui l'avait vu maintes fois et s'en était servi lui-même, le décrit plus amplement :

« La reine Marguerite fit présent à l'Eglise de Port dédiée sous l'invocation de S. Nicolas, d'un ornement complet à fond d'or, enrichi de Perles, avec les Armes mi-party d'Angleterre et de Lorraine, que l'on conserve encore aujourd'hui (1745), et qui consiste en une Chasuble, deux Tuniques, trois Chappes, et deux Etoles. On trouve sur ces pièces des figures en soye très bien faites, qui représentent les miracles du Saint. Le tout fut remis entre les mains du Prieur et des Religieux le 18 décembre 1472. Tous les connoisseurs font beaucoup de cas de cet ornement. La même Princesse fit encore présent de trois Aubes et de trois Surplis. »

Telle était, avec ses richesses et ses glorieux souvenirs, l'église du Patron de la Lorraine, élevée à la fin du XII^e^ siècle, quand parut Simon Moycet, le fondateur de la basilique actuelle.

II.

SIMON MOYCET ET L'ÉGLISE ACTUELLE

La ville (13), qui s'était formée dès le XI^e^ siècle, autour de l'humble chapelle de Notre-Dame de Port, avait grandi. Au quinzième, au moment où naquit Moycet, Saint-Nicolas de Port était une des cités les plus florissantes du duché de Lorraine. Plus considérable que Nancy et Lunéville, grâce à son commerce,

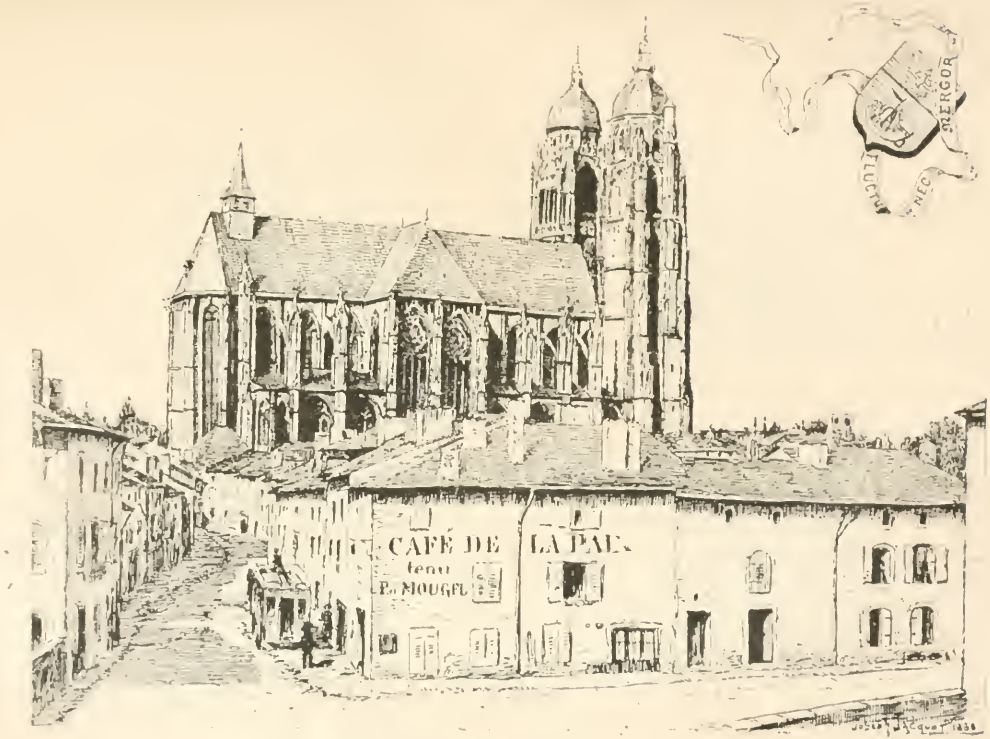

Eglise de Saint-Nicolas de Port.

I

Armoiries de Saint-Nicolas
en 1540

II

Armoiries de Saint-Nicolas
en 1546

III

Armoiries de la famille
Le Bègue.

IV

Armoiries de la famille
de Girmont.

LIT H CHRISTOPHE, NANCY

aux nombreuses transactions, suite obligée des grands pèlerinages, elle avait joué un rôle important dans la lutte engagée entre René II et Charles le Téméraire, lutte qui devait se terminer, le 5 janvier 1477, par la victoire de Nancy et la mort du duc de Bourgogne.

En ce temps-là, vivait à Saint-Nicolas, un riche marchand drapier, un de ces maîtres de corporation, si puissants et si influents dans les affaires de la cité. Les marchands de Saint-Nicolas étaient alors de vrais personnages, témoin la déférence de René II à leur endroit, leurs richesses, leur libéralité à l'égard des troupes lorraines, leur désintéressement patriotique à l'appel du noble duc, leur seigneur. C'était un de ces marchands qui, dès l'aube du 5 janvier 1477, avait, dit la *Chronique de Lorraine,* défoncé pour les soldats lorrains quatorze barriques de vin, et, assisté de ses voisins et de ses serviteurs, avait offert à tous les braves « *le coup du matin.* »

— « Venez, enfants, beuvez le vin Sainct Jehan (14). Les Alemans (les suisses, auxiliaires de René II) ne faillirent mye ; tous beuvaient le vin ; car bon estoit... »

Le marchand drapier, dont le fils devait être le bienfaiteur de sa ville natale, se nommait Didier Moycet, Moüycet ou Moycette (15) (prononcez *Moucet*). Il était fort riche, tant de son côté que de celui de son épouse, Isabelle Baudoire (16). Deux enfants naquirent de cette union : Simon Moycet, le fondateur de l'église, et Françoise, qui plus tard se maria avec un bourgeois de Saint-Nicolas, nommé Travaux (17). Didier Moycet fut gouverneur de Saint-Nicolas (18), charge honorifique très onéreuse, et en l'année 1487, fut anobli par le duc René II.

Voici, du reste, ce qu'en dit le *Nobiliaire* de Dom Pelletier :

« Moycette (Didier), marchand à Saint-Nicolas, fut annobli par lettres du duc René II, expédiées à Nancy, le pénultième décembre 1487, sans spécification d'armoiries ; mais Callot, hérault d'armes, dit qu'il porte : *d'azur, à un vannet d'argent. Fol.... régist* 1486. 1489.

« Noble Didier Moycette, épousa Isabelle Baudoire, qui était veuve en 1525, qu'elle fut présente au contrat de mariage de Françoise Travaux, sa fille ; dans lequel contrat elle est nommée veuve de Didier Moycette. »

Didier Moycet mourut avant 1508, car la fortune considérable qu'il légua à son fils, passa tout entière dans les premières constructions de la basilique actuelle (19).

Quoi qu'il en soit, de concert avec son fils Simon et d'autres bourgeois de Saint-Nicolas de Port, il agrandit et fit comme une nouvelle fondation de l'hôpital Saint-François, qu'il dota richement dès l'année 1480. Cet hôpital existait pourtant depuis longtemps, car nous avons des titres de 1272 et de 1321 qui parlent de l'*Hôtel-Dieu* de Port.

Mais la fondation des Moycet contribua à relever et à notablement agrandir la maison des pauvres et des malades. Dans l'église de l'hôpital (plusieurs fois démolie et reconstruite), Simon Moycet et sa mère, Isabelle Baudoire, fondèrent une chapelle en l'honneur de saint François d'Assise et de sainte Elisabeth de Hongrie. Ce fut au pied de cet autel que furent inhumés Didier Moycet et sa femme Isabelle.

Simon Moycet était prêtre et titulaire de la chapelle Saint-Michel et Saint-Jacques, erigée dans l'ancienne

église de Saint-Nicolas. Il rêvait, depuis de longues années, de renverser l'église du patron de la Lorraine, trop mesquine à ses yeux, et de la remplacer par un temple magnifique, digne de l'opulence de la ville lorraine, digne surtout du grand saint Nicolas.

Mais des difficultés sans nombre vinrent arrêter les projets du grand bâtisseur. Les guerres qui désolaient la Lorraine, les subsides et les impôts, l'absence de tranquillité, tout concourait à retarder l'entreprise.

Enfin, Simon Moycet, après des années d'attente, put commencer les travaux, et jeter les fondements de l'admirable édifice, qu'il ne devait pas voir terminer, et dont il fut peut-être l'architecte.

« C'était, dit la *Chronique de Lorraine*, ladicte année 1481, que fut commencée la digne et belle édifice de l'Eglise Monsieur sainct Nicholas en Loheregne. »

L'auteur de cette Chronique, qu'on croit être Edmond du Boullay ou Chrétien de Châtenoy (20), se trompe assurément. Il a pu vouloir indiquer la date annoncée dès l'abord par Moycet ; mais les travaux réels n'ont commencé qu'en 1495. Dom Calmet, Dom de l'Isle, le père Benoît Picart, et, ce qui est plus probant, l'épitaphe de Simon Moycet, placent la fondation de l'église de Saint-Nicolas en l'année 1495.

Dom Calmet dit expressément (*Histoire de Lorraine, 2e édition, tome II, col. 341*) : « Simon Mouycet, prieur de Warengéville et curé de Saint-Nicolas, le 14 avril 1495, jetta les fondemens de la magnifique eglise de Saint-Nicolas, que nous voyons aujourd'hui, et qui fut brûlée le 5 (*sic*) de novembre 1635. »

Dom Calmet donne ici la date du commencement du pillage de Saint-Nicolas de Port ; il oublie que le feu ne

fut mis à l'église que le jour de saint Martin, 11 novembre.

Plus loin, il ajoute encore pour mieux préciser : « Ce 14e d'avril, fut avant Pâques de 1496, qui tomba le 3 avril »

Le père Benoît Picart, *Pouillé de Toul, tome I p. 137*, dit : « Les fondemens de cette magnifique église qu'on voit à présent, furent commencés par Simon Moüisey, le 14 avril 1496. Ce Moüisey était prêtre séculier et curé de S. Nicolas. On y voit l'épitaphe de ce vertueux ecclésiastique. » Le même auteur, *Histoire de Toul*, p. 33 : « Elle fut commencée en 1495 par Simon Moüycet, décédé en 1520. »

Enfin, on peut lire sur l'épitaphe du fondateur, placée dans l'église :

L'an de salut mille quatre cent et quinze,
Et quatre-vingt, en dévote entreprinse...

Commencés en 1495, les travaux se poursuivirent sans interruption jusqu'à la mort de Simon Moycet, arrivée le 11 avril 1520.

Moycet y consacra sa fortune personnelle et se mit à quêter, autour de lui d'abord, chez les riches bourgeois, ses compatriotes, auprès des nombreux pélerins qui s'en venaient à Saint-Nicolas, et plus tard à Metz, en France, en Suisse et en Allemagne. Il fut puissamment aidé dans son œuvre par les ducs de Lorraine, le vaillant René II, et son successeur, le bon duc Antoine.

Simon Moycet, avons-nous dit, était prêtre séculier. Les historiens bénédictins, Dom Calmet et Dom de l'Isle, le réclament pour un des leurs. Nous persistons néanmoins, avec M. Aug. Digot, à le revendiquer pour le clergé séculier.

Voici du reste ce qu'en dit Dom de l'Isle, après Dom Calmet : « Simon Moyset, qualifié religieux de Saint Nicolas de Port, sur l'inscription d'une cloche, eut assez de zèle pour commencer cette admirable entreprise. Il fut autorisé par Barthélemi de Lucey ou Lucy, qui était tout à la fois prieur de Saint-Nicolas, abbé de Saint-Arnoû de Metz et prieur de Flavigny. L'épitaphe de Simon Moyset, que l'on voit encore aujourd'hui, gravée sur une plaque de cuivre, attachée à un pilier de l'église, nous apprend qu'il avait l'administration du prieuré et qu'il recevait les oblations des fidèles. C'est que l'abbé de Gorze, qui avait le droit de percevoir les offrandes de Pâques, de Pentecôte et de Saint-Remy, les voulait bien abandonner pour contribuer à l'édifice de la nouvelle église. Un auteur, qui a laissé de petits Mémoires manuscrits sur l'histoire de Saint-Nicolas, prétend que Simon Moyset était fils de Didier Moyset, gouverneur de Saint-Nicolas, qui fut anobli par René II, duc de Lorraine ; qu'il était *prêtre*, et qu'il fut chapelain de la chapelle de Saint-Michel et de Saint-Jacques, érigée dans l'ancienne église de Port. Il ajoute, que son père étant fort riche, lui laissa beaucoup de bien. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter de sa sage conduite, puisqu'il amassa, et de ses propres biens, supposé qu'il en ait eus, et des secours qu'on lui donna, ce qui suffisait pour jeter les fondements d'un des plus beaux édifices du monde, et qui est regardé par les connaisseurs comme une merveille. Le dessein en fut conçu en 1495 et la première pierre posée le 14e d'avril. Soit que Simon Moyset ait donné lui-même le plan, soit qu'il se soit servi d'un architecte, l'auteur, quel qu'il soit, a poussé l'art jusqu'à un degré supérieur. Le vaisseau est vaste,

éclairé, délicat, proportionné ; s'il s'y rencontre quelques difformités, elles ont leur mérite et paraissent être faites à dessein. »

C'est assurément dans un but intéressé que les historiens bénédictins ont voulu voir un religieux de leur ordre dans Simon Moycet. Tous les auteurs (à l'exception de M. Aug. Digot) qui, en ce siècle, ont parlé de l'église de Saint-Nicolas de Port, ont suivi cette opinion, et partant de là, le vénérable curé de Saint-Nicolas, M. le Bègue de Girmont (21), fit placer en 1866, en tête de l'inscription de Moycet, copiée dans Dom de l'Isle, ces mots : « *Epitaphe du Révérend Père Dom Simon Moyset, religieux bénédictin, trésorier de l'abbaye de Gorze, fondateur de l'église de Saint-Nicolas en Lorraine...* »

Simon Moycet n'était pas religieux ; simple prêtre séculier, il était resté attaché à sa chapelle de Saint-Michel. Dom Calmet, pour étayer son dire, ajoute que Moycet est qualifié de *Cœnobiarcha* (22), dans une inscription, placée sur une cloche du prieuré de Saint-Nicolas, cloche qui existait encore au temps de Dom de l'Isle.

Dom Calmet traduit ce mot par prieur du monastère de Saint-Nicolas de Port. Or, Moycet n'était pas prieur conventuel ou claustral, puisque, à cette époque, il n'y avait plus de prieuré à Saint-Nicolas. Il n'était pas même prieur commendataire, car le titulaire était alors l'abbé de Saint-Arnould de Metz, Barthélemy de Lucy.

Ce titre de *Cœnobiarcha* peut fort bien s'expliquer, ainsi que celui de trésorier de l'abbaye de Gorze. Simon Moycet, en effet, avait été préposé pour gérer les intérêts matériels et spirituels de la nouvelle église qu'il

faisait construire. On donnait au trésorier, prêtre séculier, le titre *honorifique* de prieur.

Dans l'inscription d'une cloche de 1508, on lit ces mots : « *Je, Barbe, fut faite et créée l'an 1508, le 29e aoust, estant Damp Barthélemy de Lucy, abbé de S. Arnould, prieur de céans, et messire Simon Meauset, maître et gouverneur de la fabrique de cette nouvelle église* ». Il l'avait prise en *admodiation*, c'est-à-dire à ferme ; il en percevait tous les revenus, même ceux qui, de droit, revenaient à l'abbaye de Gorze (les mois abbatiaux).

Simon Moycet est appelé Sire et Messire, titres que l'on réservait aux prêtres séculiers et non aux religieux.

« On voyait devant l'autel de saint Nicolas, dit Dom Calmet, la statue du grand fondateur : il était revêtu d'un surplis à très larges manches ; ses cheveux étaient couppés en ronds, laissant les oreilles à demi-découvertes : et au-dessus sont des armes parlantes. » Il ajoute que l'autel était à l'antique, sans gradins, retable, ni chandeliers.

Simon Moycet avait pris des armoiries, en dehors de l'écusson accordé en 1487 à sa famille : « *Un saint Simon ; au-dessous, un amas d'échalas, avec un C posé en travers.* » Ces échalas, placés en tas, forment ce qu'on appelle encore en Lorraine une Moue : *Mou-C* (Moucet).

Cette statue fut brisée à la Révolution, et l'on croyait à tout jamais perdus les traits du fondateur de la basilique de Saint-Nicolas. En 1887, nous avons retrouvé le portrait de Simon Moycet, dans un médaillon sculpté dans une frise au sommet d'une des tours. Moycet nous

apparaît de profil : une tête énergique et noble, portant les cheveux longs et la barbe, et revêtu du surplis des prêtres séculiers.

Or, en l'année 1520, alors que déjà les trois nefs du temple étaient voûtées, celui qui avait tant fait pour la gloire de saint Nicolas mourut paisiblement, laissant en bonne voie d'achèvement les portails et les deux tours. Ce fut le 11 avril 1520 que Simon Moycet s'endormit dans le Seigneur, entouré de sa mère, de sa sœur et de ses nombreux amis, assisté de ses collaborateurs et sans doute aussi du savant Pierre Jacobi, qui avait établi à Saint-Nicolas la première imprimerie du duché de Lorraine (23), et venait, en 1518, de publier le poëme de la *Nancëïde*, œuvre du chanoine de Saint-Dié, Pierre de Blarru.

Il fut inhumé au milieu de la grande nef de son église, devant l'autel à double tombeau (24) du patron de la Lorraine. Depuis ce temps, l'énorme pierre tombale qui recouvre ses restes n'a pas été soulevée. Le Conseil de fabrique fait actuellement des instances pour l'ouverture de ce sépulcre, qui renferme le cercueil du fondateur. L'inscription sur cuivre, placée dès l'abord sur la pierre tombale, fut reportée peu d'années après, « *contre le second pillier, proche l'autel de saint Nicolas, du costé de l'épistre* ».

Cette plaque d'airain a disparu au temps de la Révolution : l'inscription a été reproduite en 1866 sur un pilier de la grande nef ; les caractères romains sont peints en or sur fond bleu. Malheureusement, on a donné l'inscription, telle qu'elle est imprimée dans Dom de l'Isle, avec des passages tronqués et obscurs, et même un vers oublié.

Nous la donnons ici dans son entier, d'après Dom Calmet, qui l'avait copiée lui-même à Saint-Nicolas (25). et telle qu'elle existe aux *Archives départementales*, dans les papiers des Bénédictins de Saint-Nicolas (série H, n° 282). Une ancienne tradition locale l'attribue au chanoine Basin, celui-là qui fit imprimer à Saint-Nicolas l'œuvre de son ami Pierre de Blarru : *Liber Nanceidos.*

« *Pour honorer Dieu Notre Créateur,*
« *Et Nicolas son très S^t^ Serviteur,*
« *L'an de salut mille quatre cent et quinze*
« *Et quatre-vingt, en dévote entreprinse,*
« *Sire Symon Moycet fut Fondateur,*
« *Et le premier de ce Temple Inventeur.*
« *Faisant plusieurs admodiations,*
« *Du Prieuré et des Oblations.*
« *Y exposant du sien grand' quantité.*
« *Pour ériger cette Eglise en beauté ;*
« *Dont le véant, René le trés bon Roy,*
« *D'un S. vouloir l'ayda en noble aroy.*
« *Conséquemment grands Seigneurs et Prélats,*
« *Marchands, Bourgeois du lieu S. Nicolas,*
« *Et Pelérins ont été Adiuteurs,*
« *Et de ce bien très dévots Promoteurs.*
« *Le bon ancien tousiours persévérant,*
« *Et de grand cueur achever espérant,*
« *Eut bon secours du devot Duc Antoine,*
« *Lequel trouva en ce sainct fait ydoine.*
« *Puis en Apvril l'an mil cinq cent et vingt,*
« *Débilité et maladie lui vint,*
« *Dont entendit à son salut pourvoir,*
« *Céans donnant son thrésor et avoir,*
« *Et en la fin, pour vertueux soulas,*
« *Du Cors prins lieu devant S. Nicolas,*
« *Où mort fut mis le iour d'Apvril onziesme.*
« *Jesus luy doint la gloire béatime.* Amen. »

Simon Moycet pouvait disparaître, son œuvre était fondée. Depuis 1495, époque où fut posée la première pierre de l'édifice, jusqu'à l'année de sa mort, les travaux ne discontinuèrent pas. L'église de Saint-Nicolas ne fut pourtant achevée qu'en 1544. On avait mis 49 ans pour l'édifier, l'orner et l'embellir. C'est peu, comparativement aux autres cathédrales du moyen-âge, dont la construction, maintes fois interrompue, dura parfois des siècles.

L'inscription suivante a été placée au bas de la grande rose du portail principal : *Coepta, 1495* ; *Perfecta, 1544* ; *Incensa, 1635* ; *Refecta, 1710.*

Tous les auteurs en ont parlé avec une admiration parfois excessive, sans oublier le nom désormais célèbre de Simon Moycet. Dom Calmet y revient plusieurs fois et dit entre autres choses : « Cette église de Saint-Nicolas est une des plus belles, des plus hardies, des plus délicates et des mieux éclairées qui soient en France. On assure que le roi Henri IV, l'ayant fait visiter par d'habiles architectes, ils lui rapportèrent que la hardiesse de l'entreprise était surprenante, et que surtout, les deux piliers qui supportaient seuls le fardeau de la croisée étaient une merveille de l'art. Ce grand édifice fut construit dans l'espace de 49 années et fut achevé en 1544. »

Ce n'est pas ici le lieu de faire la description détaillée de ce monument, élevé par Simon Moycet à la gloire du Patron de la Lorraine. En attendant qu'une *Monographie de l'Eglise de Saint-Nicolas de Port*, vienne s'ajouter à celles de la Cathédrale et de Saint-Evre de Nancy, on peut consulter avec fruit l'excellente brochure publiée en 1848 par Aug. Digot.

Rappelons seulement quelques particularités de sa construction :

Dans une fenêtre à côté de l'orgue, on voit sur un vitrail la date de 1508 ; sur deux cloches, fondues en 1582, on lisait la même inscription. En 1880, nous avons, sur plusieurs piliers de la grande nef, découvert d'anciennes peintures, remontant à l'année 1511(*). Nous pensons que ces diverses dates sont celles de la donation du vitrail, des cloches et des *ex-voto,* mais que ces divers objets n'ont été placés que bien plus tard (26).

Le chœur et les deux travées qui le précèdent, ont un style bien plus sévère que le reste de l'église. On dirait deux églises juxtaposées : l'une, destinée aux offices conventuels (27) des bénédictins ; l'autre, plus ornée, servant spécialement au pèlerinage et aux offices paroissiaux.

Ces deux parties, jadis séparées en deux par le grand autel patronal de Saint-Nicolas (28), sont évidemment d'une époque différente. L'abside et les deux travées suivantes ont été construites en premier lieu, usage très fréquent au moyen-âge.

En 1520, après la mort de Simon Moycet, les habitants de Saint-Nicolas poursuivirent activement la construction de leur église ; ils furent aidés par les ducs de Lorraine, et obtinrent de l'empereur d'Allemagne, Charles V, la permission de faire des quêtes dans tous les diocèses de l'Empire.

Un diplôme du même empereur, en 1549, accorde aux habitants de Saint-Nicolas, de lever et de recevoir

(*) Voir à l'Appendice II, la description des anciennes peintures de l'église de Saint-Nicolas.

« *toutes les offrandes et aulmosnes provenans du troncq de la fabricque de l'eglize de Sainct-Nicolas, de la boite de l'autel et du paalle, ensemble des mois abbatialz de l'abbaye de Gorze, et ce, durant le temps et terme de trois ans, y comprins ceste année quarante-neuf, pourveu qu'ils seront tenuz convertir et employer les deniers en procedans au parachevement des ouvraiges d'icelle eglize de Sainct-Nicolas, mesmement de deux tours qui restent encoires à couvrir...* » (29)

L'entier achèvement ne put guère avoir lieu avant 1552 ou 1553.

Il serait difficile d'évaluer de nos jours, les sommes dépensées dans cette construction colossale, et de faire à chacun la part de générosité qui lui revient.

Les habitants de Saint-Nicolas, si riches à cette époque, y contribuèrent pour beaucoup. Simon Moycet y mit toute sa fortune personnelle. Son épitaphe mentionne le généreux concours qu'il reçut des ducs René II et Antoine. En reconnaissance, leurs armoiries furent placées au grand portail, au-dessous de la première galerie. On peut les y voir encore, de chaque côté du grand Christ bénissant, supportées par deux anges, tenants ordinaires à cette époque des armoiries de Lorraine. On les voit encore à l'intérieur de l'église, au-dessous des images de René et d'Antoine, en différentes verrières et dans la chapelle de sainte Barbe. René II avait fait paver le chemin de Saint-Nicolas à Viterne pour le transport des pierres, extraites des carrières de ce pays. Il existe encore, près de Fléville, quelques débris de cette vieille route, pavée au XVI^e^ siècle.

La ville de Metz, malgré son hostilité perpétuelle

avec le duché de Lorraine, fournit toutes les dalles pour le pavé de l'église, et des bateaux, remontant la Moselle et la Meurthe, les amenèrent jusqu'à Saint-Nicolas.

« La dédicace du nouveau temple, dit Dom de l'Isle, se fit en présence des princes, des seigneurs et de tout le peuple des environs, avec une pompe d'autant plus grande, qu'il n'y avait jamais eu de temple si magnifique dans le païs (30), de même que depuis, il ne s'est rien trouvé qui l'égalât. »

Dom de l'Isle et les autres chroniqueurs ont oublié de mentionner le nom du consécrateur et l'année même de la dédicace. Ce fut apparemment le cardinal de Lorraine, abbé de Gorze, Charles, fils du premier duc de Guise.

L'œuvre de Simon Moycet était achevée, mais il devait y avoir pour elle, à la suite des siècles, de bien mauvais jours. Néanmoins, la belle et grande église du prêtre lorrain a résisté aux injures du temps, aux ravages du terrible incendie de 1635, aux actes de vandalisme des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, et aujourd'hui, elle nous apparaît encore dans toute sa beauté, dignement restaurée par l'Etat, la commune et le département, et disant toujours aux générations qui passent, la gloire de saint Nicolas, le patron et le protecteur de notre Lorraine.

P. S. — Nous tenons à remercier ici M. J. Jacquot, l'auteur des gravures du présent travail, du précieux concours qu'il nous a donné. Les nombreux dessins qu'il a offerts à la *Lorraine illustrée*, sur Saint-Nicolas et Pont-à-Mousson, aux *Etrennes nancéiennes*, à la *France Illustrée*, etc... lui avaient déjà assuré une bonne place parmi nos jeunes artistes lorrains. — E. B.

APPENDICE

I.

LE BRAS D'OR DE SAINT NICOLAS (*).

René, duc de Lorraine, Marchis, Comte de Vaudémont et de Harcour, Gouverneur du Duché de Bar, à tous ceux qui ces présentes verront, Salut.

Comme le roi de Sicile, Duc de Bar, notre très redouté Seigneur et Grand-Père, meu de dévotion, eut fait faire à ses dépens un bras et la main d'or et le pied d'argent doré, orné de plusieurs pièces, pierres précieuses, pour enchâsser le précieux et digne Reliquaire de Monsieur Saint Nicolas, étant en l'église de Saint-Nicolas de Port, et leur envoyé par deçà et écris aux gens de la Chambre des Comptes de Bar, et le délivrer à notre redoutée Dame et Mère, pour en faire suivant ce qu'il lui avait ordonné et enjoint ; lequel Reliquaire était demeuré en la Chambre des Comptes de Bar, et un coffre, fermé à trois clefs, duquel coffre notre ami et féal Conseiller et Chambellan, Philippe de Lenoncourt, notre Lieutenant audit Duché, gardoit l'une des

(*) Cet acte est mentionné tout au long dans les *Preuves* de l'Histoire de Saint-Nicolas, par Dom de l'Isle. (p. 207 et seq.) Une copie de cette lettre est conservée aux *Archives de la Meurthe* (série H. n° 233 Prieuré de Saint-Nicolas).

clefs ; vénérable notre très cher et bon ami le Doyen de Saint Maxe, l'autre clef ; et lesdites Gens des Comptes l'autre, lequel Coffre et Bras étoit en icelle ; nous, pour aucunes causes avons pris et mis en vos mains ; et parce que nous n'avons pu avoir la clef que gardoit ladite Chambre des Comptes, avons fait en notre présence rayer la serrure, de laquelle lesdites Gens des Comptes avoient la clef, et fait ouvrir les deux autres par notre dit Lieutenant et Doyen ; et d'icelui coffre avons fait prendre le Bras et Main pour enchasser le dit Reliquaire ; lesquels Bras et Main sont d'or et le pied d'argent doré, armorié des Armes du Roi de Sicile, notre dit Seigneur et Père, et au premier doigt de la main, y a un bon Rubis enchassé et un anneau d'or, qui se peut mettre et ôter du dit doigt ; en la manche duquel bras, dehors et dedans y a deux gros camahus, (camées), et sur le dedans trois autres moyens camahus, et les armes dudit Seigneur Roi et de la Reine en quatre lieux et au-dehors de la manche deux autres camahus moyens et quatre petits, et en la bordure d'icelle manche, y a huit camahus, quatre Saphirs, quatre Bâlets (rubis balais), trente-deux trochaux (fleurons) de perles, en chacun trochau cinq perles ; lequel bras ainsi ouvré par la manière qui est dit ; icelui notre Lieutenant, en présence dudit Doyen, nous a baillé et délivré pour en faire selon la volonté du Roi de Sicile, notre dit Seigneur et Père.....

Donné à Bar, le 19e jour de novembre, mil quatre cent soixante et quinze.!

Ainsi *signé*,
René.

Par Monseigneur le Duc,
Gauvin.

II.

Anciennes peintures dans l'Église de Saint-Nicolas.

Au cours des années 1878 et 1879, des travaux importants furent exécutés au transept de la basilique de Saint-Nicolas de Port. Sur les instances réitérées des députés de Meurthe-et-Moselle, et particulièrement de M. Berlet, le gouvernement et le conseil général avaient affecté un crédit de 300.000 francs pour les restaurations urgentes de l'église historique lorraine.

Sous la direction de M. Matuzinski, on commença par les croisées du transept, et en 1879, on descendit pierre par pierre, tous les meneaux et la grande rose de la fenêtre, rapprochée de la chapelle sainte Jeanne de Valois.

Quand il fallut, au bout d'un an, démonter les lourds échafaudages, l'entrepreneur, M. Hilaire Legros, eut l'idée de faire enrouler les cordages autour d'un gros pilier de la grande nef. La corde, en se déroulant insensiblement, enleva le badigeon et mit à découvert des restes de peinture murale. Cette peinture, débarrassée avec soin par nous de tout le badigeon extérieur représente la sœur de saint Evre, sainte Aprône, guérissant une pauvre femme, agenouillée devant elle. La peinture peut avoir un mètre carré de superficie, comme toutes les autres, du reste, que nous avons découvertes par la suite sur d'autres colonnes. La sainte est debout, vêtue d'une robe verte à scapulaire, tenant une palme d'une main et de l'autre un livre ouvert. La paysanne est agenouillée, les mains jointes, habillée de noir avec

une coiffe blanche et une sorte de guimpe. Au fond du tableau, s'ouvre une fenêtre, par laquelle on aperçoit un paysage. Au bas, dans la bordure bleue, on lit en lettres jaunes (caractères gothiques) : *saincte aprone.*

Cette fresque et les suivantes, sont précieuses à plus d'un titre : elles remontent aux années 1511 et suivantes, époque de la construction du chœur et des premières travées de la nef, et ont sans doute été placées là comme *ex-voto* par des pélerins reconnaissants.

Le père Benoit Picart, raconte ceci : « La légende de l'église cathédrale de Toul, sur des témoignages certains, rapporte un miracle fait par les mérites de sainte Aprône, vierge touloise, dans le bourg de Saint-Nicolas, sous l'épiscopat d'Olry de Blâmont. » Or ce prélat siégea à Toul de 1495 à 1506.

D'autres piliers de la grande nef et des bas-côtés, successivement visités par nous et débarrassés de la couche épaisse de badigeon, ont montré les peintures suivantes, malheureusement bien dégradées et qui disparaîtront dans un avenir prochain.

1° Saint Yves, patron des avocats et des procureurs ou avoués. Le fond du tableau est d'un vert sombre avec des ornements dorés. Le saint est debout, revêtu d'une robe bleue ; par-dessus est jeté un grand manteau fort bien drapé, de couleur ocre. Ce manteau, relevé par la main gauche du personnage, est bordé d'une bande assez large d'hermine mouchetée.

A ses côtés, se tiennent deux messagers solliciteurs, munis de lettres de recommandation. L'un est reçu par le saint, pendant que son compagnon attend paisiblement son tour, portant une manière de hâvre-sac, sans doute rempli de procès Au-dessous de ce tableau, on

lit ces mots tracés en caractères gothiques sur fond bleu : *sainct yves de bretaigne. 1511.*

2° Le pilier, auquel se trouve actuellement adossée la chaire, garde des traces nombreuses d'anciennes peintures ; on distingue encore vaguement, les jours d'humidité, des personnages agenouillés devant la Vierge.

Malheureusement, les eaux pluviales descendant des voûtes du second étage, ont détérioré ces peintures aujourd'hui presque effacées. Ce pilier, de même que celui qui lui fait face, était le plus rapproché de l'autel patronal de saint Nicolas, placé au centre de l'église : c'était là qu'on voyait appendues, l'image de bronze du roi Louis XI et celle de Claude de Lorraine, frère du duc Antoine, premier duc de Guise, qui s'en était venu à Saint-Nicolas, au retour d'Italie, avec les armes toutes bossuées, qu'il portait en 1515 à la fameuse bataille de Marignan.

3° Le pilier qui, depuis vingt ans, porte malencontreusement l'épitaphe tronquée et fautive de Moycet, garde aussi des traces d'anciennes peintures. Mais les deux tiers d'une fresque sont cachés par l'inscription ; la partie que nous avons pu dégager, nous a fait voir un beau portrait d'évêque tenant, à hauteur de poitrine, sa tête dans sa main droite. Cet évêque, nommé sur l'auréole : *saint didier* n'est autre que l'évêque de Langres, *Desiderius* (m^e^ siècle), mis à mort en 264 près de la ville qui porte aujourd'hui son nom : *Saint-Dizier* (Haute-Marne). *La chronique de Lorraine* rapporte tout au long le sac de Saint Nicolas en 1444, par le bâtard de Bourbon, qui fut arrêté près de Langres par les seigneurs lorrains.

Il est probable qu'en reconnaissance de cette protection, le portrait du saint évêque de Langres fut placé sur un des piliers de la nouvelle église pour perpétuer le souvenir de ce grand fait.

Le saint est représenté vêtu de riches ornements pontificaux : chasuble bleue, dalmatique richement brodée d'or, aube blanche à la romaine ; il tient la crosse de sa main gauche, pendant que la droite supporte une tête bien vivante, coiffée de la mître précieuse. Les deux mains sont gantées.

A côté de ce personnage, devaient s'en trouver deux autres, pour compléter le cadre du tableau. On aperçoit encore, près de la bordure d'or de l'épitaphe, un autre saint, vêtu d'une robe verte et d'un manteau rouge, avec les pieds déchaux.

4° Proche le maître-autel, à la hauteur de la galerie intérieure, et aux deux colonnes qui précèdent le chœur, on retrouve de nombreuses traces de peintures à fresque. Nous n'avons pu distinguer, dans ces vestiges effacés, que de petits personnages agenouillés devant sainte Barbe ; une inscription gothique encore assez lisible, mais trop élevée, court au-dessous de ce petit tableau.

5° Les murs du transept, au-dessus des portes du trésor et de la sacristie du pèlerinage, étaient aussi entièrement peints. Le tambour pseudo-gothique enlevé récemment, a laissé voir tout un vaste pan de muraille, enduit aux trois quarts de badigeon, et montrant par ci, par là, des têtes de grandeur naturelle.

De l'autre côté, une station du chemin de croix recouvre un tableau votif, dont nous n'avons pu décou-

vrir que la partie inférieure et l'un des côtés. Au bas, un ange supporte un écusson : « *d'azur, aux lettres d'or C. O. entrelacées et traversées d'une croix latine pattée d'or* ».

Près de l'encadrement de la station, nous avons aperçu la tête d'un magnifique cheval blanc, tout harnaché, traversant une forêt.

NOTES

I.

Bibliographie de saint Nicolas.

(1) *Vita S. Nicolai Myrensis episcopi, Lotharingiæ patroni, collecta ex probatis autorib. distributèque scripta a Leonardo Perino stagnensi e Societate Jesu, doctore theologo. Jussu illustriss. ac reverend. principis Nicolai Francisci a Lothar. episcopi Tullensis.*

Mussiponti, apud Joan. Appier Hanzelet, sereniss. Ducis et Universit. Typog. et sculp. et Joannen Bernard, bibliop. Ju. 1627, in-12, 326 p., avec un beau frontispice, orné d'une image de saint Nicolas et des armes de Nicolas de Lorraine.

(2) *Historia della vita, miracoli, translatione, e gloria dell'illustris. Confessor di Christo san Nicolao il magno, arcivescovo di Mirœ, patrono e protettore della citta di Bari. Composta del padre Antonio Beatillo da Bari, della compagnia di Gesu. In Palermo, per Diego Bua. MD. CL VIII, in-4°* (éditions successives en 1642, 1645 et 1672).

(3) *Sancti confessoris, pontificis et celeberrimi thaumaturgi Nicolai acta primigenia, nuper detecta et eruta ex unico et veteri codice membran. Vaticano, per Nicolaum Carmineum Falconium, ab eodem reddita et cum recentioribus aliis sancti Nicolai actis græco-latine cum suis notis edita. Neapoli. 1751, in-fol. de 145 p.*

(4) Putignani, chanoine de Bari : *Vindiciæ vitæ sancti Nicolai. Neapoli 1755.*

(5) Vie de saint Nicolas : *Cy fine la Vie de saint Nicolas.*

Imprimee à Rouen par Jaques le Forestier demourant audit lieu a lenseigne de la Tuylle dor pres les Augustis. Petit in-4° goth. de 6 ff. avec une figure en bois sur le titre. A la fin : *Ditte de saint Nicolas en vers* (s. date cf. Brunet).

(6) *Vie de saint Nicolas.* — Marque de Jacques le Forestier sur le titre, petit in-4° goth. de 8 ff. Très rare, imprimée vers 1500 (antérieure à la précédente).

(7) *Histoire de la vie, du culte, de la translation des reliques et des miracles de saint Nicolas, évêque de Myre, en Lycie, par R. P. Dom Joseph de l'Isle, prieur titulaire d'Harèville, Ordre de S. Benoît, de la Congrégation de S. Vanne et S. Hydulphe.* Nancy, chez Abel Cusson. 1745.

Le même ouvrage in-12, imprimé à Paris, 1745.

(8) *Richecourt, trage-comedie, represantee par les pensionnaires des RR. Pères Benedictins de Saint-Nicolas, 1628. Imprimé à Saint-Nicolas, par Jacob François, à l'Echequin, à la grand-rue. p. in-8° de 76 pages*, réimprimé en 1860. P. Trenel, Saint-Nicolas de Port.

(9) *La Vie du grand et incomparable Sainct Nicolas, Evesque de Myre, patron de la Lorraine. Avec un abrégé de plusieurs miracles arrivez par son intercession en l'église de Saint-Nicolas du Port en Lorraine et les litanies du grand saint Nicolas, par N. Durmont, Nancy. Charlot, 1621.* 62 pages in-8°.

(10) *La vie du grand et incomparable saint Nicolas, évêque de Myre, avec un brief recueil des miracles faits par son intercession en l'église de Saint-Nicolas en Lorraine. Epinal, chez Vautrin, 1788,* 72 p. in-12.

(11) *La vie du grand et incomparable saint Nicolas, évesque de Myre et patron de la Lorraine, avec un brief recüeil,* etc. *A Toul, chez Estienne Rolin imprimeur et marchand-libraire,* in-12 de 72 pp. sans date, si ce n'est l'approbation de l'évêque de Toul, 14e jour de may, 1612.

(12) *La vie de saint Nicolas, évêque de Myre, patron de Lorraine. Toul, Rolin, in-8°* (s. d.) *Nancy, 1704 et 1737, in-12°.*

(13) *Notice historique sur la vie, le culte et les miracles de saint Nicolas évêque de Myre et patron de la Lorraine, dont les reliques reposent en l'église de la ville de Saint-*

Nicolas de Port, par Masson, curé de Saint-Nicolas de Port. Nancy, Hissette, in-2°, 1823.

(14) *La vie du grand et incomparable saint Nicolas, évêque de Myre.* imprimerie de Pellerin, à Epinal, in-18 de 2 feuilles.

(15) *La vie du grand et incomparable saint Nicolas, évêque de Myre*, imprimerie de Petri, à Neufchâteau, in-12, de 2 f. 2/3.

(16) *La vie du grand et incomparable saint Nicolas*, à Saint-Mihiel, 1799, in 16°, 72 p.

(17) *Les offices propres de saint Nicolas, evesque de Myre.* A l'usage de MM. les marchands de vin de la ville et fauxbourgs de Paris, dont la confrérie est érigée en l'église de Saint-Jacques de l'Hôpital, rue Saint-Denis, à Paris, 1717, in-12.

(18) *Offices propres de saint Nicolas, évêque de Myre*, à l'usage de MM. les marchands épiciers et apoticaires-épiciers de la ville et faux bourgs de Paris. Paris, 1726 pet. in-8°.

(19) *Notice historique sur la vie de saint Nicolas, archevêque de Myre et patron de la Lorraine, par l'abbé Husson, vicaire de Saint-Nicolas de Port, avec approbation.* Saint-Nicolas, imp. de P. Trenel, 1852, in-16, 142 p.

(20) *Vie de saint Nicolas, archevêque de Myre, recueillie de différents auteurs anciens.* Arras. 1857, in-16°, 151 p.

21) *La vie admirable de saint Nicolas, par le P. de Bralion, prestre de l'Oratoire de J. C. N. S.* A Paris, chez Estienne Danguy, 1646, 1 vol. in-16, très rare.

22) *La vie admirable de saint Nicolas*, d'après le P. de Brahon, nouvelle édition, revue et annotée par le prince Augustin Galitzin. Paris, Techener, 1859, in-vol. in-8° 220 pages.

23) *Vie de saint Nicolas patron de la jeunesse et de la Lorraine*, par l'abbé J. Laroche, in-12. Paris, Féchoz, 1886.

(24) *Le vie de saint Nicolas, évêque de Myre, patron de Lorraine, avec un recueil des miracles faits par son intercession en l'église de Saint-Nicolas de Port, en Lorraine, et l'Office du saint.* Troyes, Garnier, in-12. Toul, Rolin, in-8°.

(25) *De actis divi Nicolai ut sinceris ac genuinis ex vaticano codice exscriptis ac nuper vulgatis, historico-critica dissertatio.* Auctore Ludovico abatino de Anfora, 1754, in-4°.

(26) *Dissertation sur saint Nicolas, évêque de Myre* (Mémoires de littérature par le P. Desmolets). Paris, 1726-1731, t. VI, part. 1.

(27) *S. Nicolas évêque de Myre*, histoire, légende, archéologie, par Amédée Aufauvre, 1856.

(28) *Légende de saint Nicolas*, par la comtesse Ida de Hahn-Hahn, traduit de l'allemand par le prince Aug. Galitzin. Tours, Ladevèze, 1855, in-18.

(29) *Li livres de saint Nicholay*, par Wace, publié par M. de Montmerqué dans les *Mélanges des Bibliophiles*, d'après le manuscrit 7268 de la Bibliothèque Nationale, in-fol. (fonds Colbert).

(30) *Maistre Wace's saint Nicholas herausgegeben von Dr Nicolaus Delius*, Bonn, 1850, in-8°.

(31) *C'est li Jus de saint Nicholai*, par Jean Bodel (publié par MM. de Montmerqué et Francisque Michel, dans le Théâtre-Français au moyen-âge). Paris, F. Didot, 1839, g. in 8°.

Le jeu de S. Nicolas se trouve dans le beau manuscrit de la Vallière qui est à la Bibliothèque Nationale, n° 81 anc. 2736, fol. 60.

(32) *La vie de Monsignour Nicolai*, (d'après le manuscrit de la bibl. nat. 7023, in-fol. anc. fonds.) s. l. n. d.

(33) *Instruction sur la manière de prendre le pain bénit et miraculeux de S. Nicolas de Tolentin*, 1 p. in-fol. (querelle des jésuites et des bénédictins de S. Nicolas).

II.

Publications sur Saint-Nicolas de Port.

(1) *Des Choses mémorables*, escrites par *Frère Richer*, moyne de Sennone, (publié en 1842 par J. Cayon), 1 vol. in-4°, p. 75 et 76.

La *chronique* de Richer, moine de Senones, a été traduite du latin en français par Ragot (*Murigothus*) au XVIIe siècle ; cette traduction a été publiée en 1842 par J. Cayon : « *Chronique de Richer* » Dom Calmet, *Histoire de Lorraine* 2e édition, T. III, p. CXXXIX, en a publié des extraits sous ce titre : « *Chronicon monasterii Senoniensis, ordinis sancti Benedicti in Vosago.* » Cette chronique avait été déjà publiée dans le *Spicilège* de Dom d'Achéry. L'original en latin a été savamment publié dans les *Monumenta Germaniæ historica, Scriptores.* T. XXV, p. 249 et seq. par M. Waitz. La bibliothèque publique de la ville de Nancy, (cf. catalogue des manuscrits, par J. Favier, nos 542 et 543,) possède les deux textes latin et français.

(2) *Chronicon Mediani — monasterii, auctore Johanne de Bayon* 1326). Cette chronique du dominicain Jean de Bayon, a été publiée en 1724, par Dom Humbert Belhomme, le savant abbé de Moyenmoutier, et ensuite par Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, 2e édit. T. III, preuves, p. CCXIII.

(Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville de Nancy, nos 537 et 538,2 copies en latin).

(3) *Le Jeu et Feste du glorieux sainct Nicholas*, mistère de *Jacquemin Berthemin*, tabellion de Nancy, joué à Saint-Nicolas de Port en 1478, devant René II (s. l. n. d.).

(4) *Histoire de Lorraine....* par le *R. P. Dom Calmet*, abbé de Senones. 2e édit. en 7 vol. in-fol. A Nancy, chez Leseure, imprimeur ordinaire du Roy, proche la paroisse Saint-Sébastien, à l'image Saint Jean l'Evangéliste, 1745. (Saint-Nicolas de Port, *passim*, *Biblioth. lorraine*, art. *Moycet*, p. 678 et seq.) — *Notice de la Lorraine*, tome II, p. 142 et seq.

(5) *Ordonnances, statuts, privilèges et réglemens*, accordés par les ducs de Lorraine à la ville de Saint-Nicolas de Port, et confirmés par le traité de Meudon. Nancy, P. Antoine, 1760.

(6) *Notice d'un reliquaire célèbre qui se voyait à Saint-Nicolas de Port, et qui a été détruit en 1792*, par *Mory d'Elvange* (manuscrit 1048 (216) de la Bibliothèque publique de la ville de Nancy, avec gravures).

Ce travail a été publié, par les soins de M. Bretagne, dans

les *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, 1873, p. 330, avec réductions du bras d'or.

(7) *Recueil de documents relatifs à Saint-Nicolas de Port* (manuscrits 938 (483), 939 (527), 940 (708) de la Bibliothèque de Nancy). — (Manuscrits 169, 237, 238 de la Soc. d'Arch. lorraine).

(8) *Recherches sur les commencements et les progrès de l'imprimerie en Lorraine*, jusqu'à la fin du XVII^e^ siècle, par M. *Beaupré*. Saint-Nicolas, P. Trenel, 1845, 1 vol. in-8°.

(9) *Nouvelles recherches de bibliographie lorraine* (1500-1700) par *M. Beaupré*. Nancy, 1856, 1 vol. in-8°.

(10) *Le grand pèlerinage de Saint-Nicolas de Port, en Lorraine*. Nancy, Hinzelin, 1847. In-fol.

(11) *Catalogue raisonné des collections lorraines de M. Noël*, tome III, (Saint-Nicolas, pages 43 et seq. avec 2 gravures à la fin, comme supplément).

(12) *La Saint-Nicolas et Saint-Nicolas de Port*, par *H. Lepage*, « *Journal de la Meurthe*, 8, 12 et 14 déc. 1838. »

(13) *La pierre du mariage à Saint-Nicolas*, par *H. Lepage*. « *Journal de la Meurthe*, 29-31 déc. 1839 — 4 et 8 janv. 1840 ».

(14) *Inventaires du trésor de l'église de Saint-Nicolas de Port*, par *H. Lepage*. (*Journal de la Soc. d'Arch. lorraine*, 3^e^ année, 1854).

(15) *Mémoires de la Soc. d'Arch. lorraine* : Pèlerinage de Saint-Nicolas, I. 76. Poésies, IV, 441-449.

(16) *Eglise de Saint-Nicolas de Port*, chez P. Trenel, par *J. Cayon*, 1835. br. in-8° avec gravure.

(17) *Histoire de la ville de Saint-Nicolas*, par *X. Maire*, membre de l'Université, avec gr., br. in-8°, 28 p. Saint-Nicolas, P. Trenel, 1846.

(18) *Notice historique et descriptive sur l'église de Saint-Nicolas de Port*, par l'abbé *Balthazar*. Paris, 1847, br. in-8° avec gravures.

(19) *Notice sur l'église de Saint-Nicolas de Port*, par M. *Aug. Digot*. Nancy, Vagner, 1848, br. in-8° (imprimée sans nom d'auteur, puis avec le nom, une gravure et un supplément).

(20) *Inventaire des objets contenus dans le trésor de l'église de Saint-Nicolas de Port*, publié avec des notes, par M. *Aug. Digot*, Caen, Hardel, avec 2 gr., br. in-8°.

(21) *Le Pèlerinage de Saint-Nicolas de Port*, par *Aug Digot*. (*Espérance*, 29 mai 1843).

(22) *Le comte de Réchicourt*, par Mme *Piet*, in-8° avec gravures (s. l. ni d.).

(23) *La ville de Saint-Nicolas de Port et son imprimerie, H. Lepage*. L. Wiener, Nancy, 1867, br. in-8°, 24 pages.

(24) *Le camée antique de la Bibliothèque de Nancy*, par M. *Léon Germain*, Tours, 1883, br. in-8° avec photogravure.

(25) *Episode de l'invasion française à Saint-Nicolas en 1635*, par l'abbé *Ch. Hyver*. (*Journal de la Soc. d'Arch. lorr.*, XXV, p. 31).

(26) *Pillage et incendie de Saint-Nicolas de Port*, par l'abbé *J.-F. Deblaye*. Saint-Dié, 1872, br. in-8°.

(27) *Manuel du pèlerin de Saint-Nicolas*. Vie du saint, culte, traditions. Saint-Nicolas, P. Trenel, 1866, br. in-18°.

(28) *Les grands pèlerinages lorrains. Saint-Nicolas*, par *Paul Digot*. Nancy, Collin, 1882, br. in-8°.

(29) *La Lorraine illustrée. La Meurthe* par *Ed. Auguin*. (Saint-Nicolas, p. 580 à 590). Nancy, Berger-Levrault, in-4°.

(30) *L'ancien Régime dans une bourgeoisie lorraine*, par *J. Munier-Jolain*. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1885, 1 vol. in-8°.

(31) *Almanach historique de Saint-Nicolas*, par *E. Badel*. Saint-Nicolas, P. Boutillot, 1887, br. in-8°.

(32) *Le 5 décembre à Saint-Nicolas*, par *E. Badel*. Nancy, Berger-Levrault, 1888, br. in-12 avec gravure.

(33) *Les Maisons de Saint-Nicolas*, par *E. Badel*. (Extrait du *Petit Courrier* de Saint-Nicolas, 1887-1888, in-8°).

(34) *La Sorcière de Saint-Nicolas*, (épisode historique) par *E. Badel*, orné de 32 gravures. Nancy, Berger-Levrault, 1889, 1 vol. in-8°.

(35) *Les trois Madeleine*, près Saint-Nicolas, par *E. Badel*. (*Journal de la Soc. d'Arch. lorraine*, 1889).

(36) *Archives départementales de Meurthe-et-Moselle.* Inventaire sommaire publié par M. Lepage, 4 vol. in-4°). Saint-Nicolas, t. I. p. 114-115 ; tome III, p. 111 à 121, p. 17, série C ; tome IV, série G, p. 37, 54, 55 ; série H, p. 28 à 31.

(37) *Le département de la Meurthe* (statistique historique et administrative) par *H. Lepage*. Nancy, 1843, 2 vol. in-8°. Tome II, p. 514 à 522.

(38) *Les communes de la Meurthe*, par *H. Lepage*. Nancy, 1853, 2 vol. in-8°. Tome II, p. 476 à 499.

(39) *Factums divers* au sujet du procès de 1708 entre les bénédictins et les habitants de Saint-Nicolas. Nancy, 1706-1708, in-4°.

(40) *Un rosaire lorrain du* XVII^e^ *siècle*, par J. Rouyer, in-8°. Nancy, 1881.

(41) *Le testament de Pierre de Blarru*, par J. Rouyer, in-8°. Nancy, 1888. (Appendice. *Lettres d'indulgences imprimées à Saint-Nicolas*, avec photogravures).

III.

Notes historiques.

1. — Deu Colas, Faillon.

Par Saint-Nicolas (*divo Nicolao*) soyons compagnons ou faisons bons compagnons. Cette expression était employée au XVI^e^ siècle par les pèlerins qui venaient à Saint-Nicolas de Port. Nous la trouvons dans Rabelais, (IV, 6 éd. 1552) « *Deu Colas, faillon.* »

Frédéric Godefroy : *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, t. IV, p. 4 à l'art *Fillon*, dit :

« Fillon, *faillon*, s. m. petit garçon, compagnon. *Deu Colas, faillon.* »

« Les Lorrains, ce dit-on, sont gens de bon affaire,

« Bons Colas, bons *faillons*, bons hommes de maris. » Passerat, (*Œuv.*, p. 305, éd. 1606).

Fillon se disait aussi pour fillette :

« Faces sadinettes,
« Plaisans godinettes,
« Belles à choisir
« *Fillons* ou fillettes,
« Blanches, vermeillettes,
« C'est tout mon désir. »

(N. de la Chesnaye, *Condamnation de Bancquet*, p. 305, Jacob).

Dans le *Dictionnaire historique de l'ancien langage français*, par *La Curne de Sainte-Palaye*, tome IV, p. 97, au mot *Colas*, on lit :

« *Colas*, subst. masc., nom propre. Abrégé de Nicolas, comme *colart*, *colet*, *coleau*, *colin*, *collet*, *colinet*, *coliche*, etc..., (Falconnet).

Colas m' faillon, est un terme de caresse ou de raillerie usité en Lorraine, pour dire : *Nicolas*, *mon fillot*, *mon petit-fils*. (Le Duchat, notes sur Rabelais, t. IV, p. 22, note 4 et le Dict. de Cotgrave).

2. — La Relique de saint Nicolas.

Cette relique, rapportée de Bari par Albert de Varangéville, était une phalange de l'index de la main droite. La légende de cette translation raconte tout au long l'entrevue du seigneur lorrain avec le sacristain de Bari, la pieuse fraude de ce dernier et le retour en Lorraine. Dans la récente et intelligente restauration de la chapelle des Fonts à Saint-Nicolas, chapelle où est déposé le reliquaire du saint patron, M. l'abbé Gondrexon, curé de Saint-Nicolas, a fait placer un devant d'autel sculpté, où sont représentés les héros de cette légende. D'un côté, saint Nicolas avec les trois enfants, apparaît, porté sur des nuages ; au milieu, se trouve la châsse qui renferme le corps du saint évêque de Myre ; et de l'autre côté, Albert et son cousin le sacristain. Au-dessus, court cette inscription, gravée sur une banderolle : *Aufer tecum partem digiti benedicentis.* » La légende prête à saint Nicolas ces paroles, adressées au seigneur de Varangéville.

Cette relique insigne, autrefois renfermée dans le bras d'or, fut sauvée du pillage de 1635 avec le reliquaire de René Ier. Sa réintégration dans la basilique fut l'objet d'un

curieux procès entre les bénédictins et les jésuites. En 1792, la phalange de saint Nicolas était encore dans le bras d'or. Mais à cette époque, les officiers municipaux s'emparèrent du bras d'or pour le livrer à la Monnaie ; avant de l'envoyer à Nancy, ils prirent soin de l'ouvrir pour en tirer le cylindre de plomb, contenant la relique, qu'ils donnèrent à trois dames pieuses de Saint-Nicolas de Port. Dans ce cylindre, étaient plusieurs ossements de saint Nicolas, évêque de Myre. Ces reliques furent placées dans une petite boîte ronde en carton (conservée aujourd'hui au presbytère de Saint-Nicolas), sur laquelle on écrivit ces mots : *relique de saint Nicolas.* — Le 3 juin 1797, ces personnes remirent leur dépôt au curé constitutionnel, Dom Jean-Baptiste Bonnard, ex-bénédictin. Mais l'une d'elles garda la précieuse phalange, donnée en 1098 par Albert de Varangéville, et ne se dessaisit que des autres parcelles renfermées dans le cylindre de plomb, provenant du bras d'or. Des personnes dignes de foi nous ont affirmé que cette relique était encore conservée aujourd'hui à Saint-Nicolas de Port, chez les descendants de la dépositaire de 1792 ; mais les possesseurs ne disent mot de cette affaire, Quoi qu'il en soit, en 1797, Dom Bonnard dressa le procès-verbal de la reconnaissance des reliques, qu'il fit signer à de nombreux témoins, notamment aux officiers municipaux qui, en 1792, avaient ouvert le reliquaire et confié le cylindre en dépôt. Le procès-verbal de ce fait est conservé au presbytère de Saint-Nicolas.

D'autres reliques de saint Nicolas de Myre furent données à notre église. En 1653, François de Gelnoncourt, seigneur de Darnieulles, donna aux Bénédictins de Saint-Nicolas un ossement de l'évêque de Myre, ossement qui se trouve aujourd'hui dans le reliquaire en forme de bras. Une reconnaissance authentique de cette seconde relique fut faite le 22 septembre 1736, par Dom Remi Cellier et Dom Jérôme Coquelin, abbé de l'ordre de saint Benoît. Le procès-verbal de cette visite existe encore.

Enfin, l'inventaire le plus récent, fait à Saint-Nicolas, le 8 mai 1856, par l'abbé J.-F. Deblaye, le savant lipsanographe des diocèses de Saint-Dié et Nancy, parle ainsi des reliques de saint Nicolas de Myre, conservées dans son église lorraine :

« 1° Deux petits fragments d'os indiquant par leur contexture qu'ils proviennent d'os longs du bras ; — 2° un fragment paraissant provenir d'une portion du côté ; — 3° un fragment rugueux, spongieux, provenant d'un os long et gros ; 4° un fragment aussi long que le petit doigt d'un adulte et paraissant provenir d'une portion d'os de l'avant-bras ou du bras. »

Ces divers ossements sont renfermés dans les deux reliquaires (le bras doré et le buste de métal) et dans l'autel patronal érigé en 1866.

Le trésor de la basilique possède également une petite urne de vermeil remplie de la *Manne de saint Nicolas*, sorte d'huile miraculeuse qui sort du tombeau de l'évêque de Myre, à Bari.

3. — Le nom de Saint-Nicolas de Port.

Doit-on dire Saint-Nicolas *de* Port ou *du* Port? La question ne semble pas facile à résoudre. Nous avions penché pour l'adoption générale et définitive de la particule *de*, fondé sur la presque totalité des anciens auteurs qui ont parlé de Saint-Nicolas et écrivaient Saint-Nicolas *de* Port. C'est seulement depuis 50 ans que la municipalité a fait graver sur les sceaux de la commune : Saint-Nicolas *du* Port.

Mais le plus ancien document typographique connu du duché de Lorraine va à l'encontre de notre opinion : Le petit et rarissime volume de la Bibliothèque publique de Nancy : « *Hore vginis Marie ad usum tullensis ecclesie* », imprimé en 1593 à Saint-Nicolas par Pierre Jacobi, termine ainsi : « *Faictes et imprimees à Saint-Nicolas du Port le XXVIII^e iour de Juing Lan de grace mil cinq cẽtz et trois.....* »

Le *Trésor du Bibliophile lorrain* (pl. 6) a reproduit le frontispice et la dernière page de ce volume des Heures de la Vierge. Il y aurait beaucoup à dire sur ce sujet et à l'appui du *de*. Le *du* rappellerait l'existence d'un *port* pour les bateaux ; le *de*, celle du pays *de Port* (le Portois), ce qui est plus logique. Jusqu'à plus ample informé, on peut donc à la fois dire Saint-Nicolas *de* Port ou *du* Port.

4. — Le Champenois Urbain II.

Eudes de Châtillon, fils du seigneur de Lagny, près Châtillon-sur-Marne, fut élu pape le 12 mars 1088, et mourut à Rome le 15 juillet 1099. Il prêcha au célèbre concile de Clermont, en 1095. En 1887, sur l'initiative du cardinal Langénieux, archevêque de Reims, une statue colossale en granit lui a été élevée sur le plateau de Châtillon. L'inauguration de ce monument d'Urbain II a eu lieu le 21 juillet 1887, en présence de 24 évêques et d'une foule immense. Le Pape Urbain II a été béatifié d'une façon qu'on appelle béatification équipollente ; tout procès canonique est clos par le fait même, et il y a plus qu'un décret *de cultu*, ou de reconnaissance de culte immémorial. Il est à présumer que la future béatification de Jeanne d'Arc sera également équipollente.

5. — Prieuré de Varangéville.

Varangéville fut fondé vers le IVe ou Ve siècle. (*Warengisi villa* : Ce lieu est cité dans les actes de la translation du corps de saint Gorgon, de Rome à l'abbaye de Gorze. Il y est dit que le corps de saint Gorgon, envoyé par le pape à saint Chrodegang, évêque de Metz, fondateur de l'abbaye de Gorze, fut déposé temporairement en ladite église de Warengeville, et que l'on détacha une esquille dudit saint corps, pour en faire don à ladite église. Cette translation eut lieu vers 761. Saint Angelramne, évêque de Metz, donna à l'abbaye de Gorze le domaine de Varangéville. Sa charte, citée par Dom Calmet, est datée de 780. Le prieuré fut fondé à la fin du VIIIe siècle.

Les importants vestiges de l'ancienne église du prieuré, les bâtiments de ce même prieuré, converti aujourd'hui en ferme considérable, l'église actuelle et l'ancien couvent des Capucins, fondé par Erric de Lorraine, méritent une étude approfondie. Un travail d'ensemble sur Varangéville serait des plus intéressants.

6. — Cimetière de Saint-Nicolas.

Les visiteurs de l'église de Saint-Nicolas de Port s'étonnent souvent de n'y point rencontrer de pierres tombales, comme

dans les anciennes basiliques de Toul, de Saint-Dié et de Metz. En effet, à part le fondateur Moycet et quelques personnages religieux qui y furent inhumés, l'église de Saint-Nicolas ne reçut aucune sépulture. Le cimetière de la ville de Saint-Nicolas fut, depuis le XI^e^ siècle jusqu'en 1862, l'église de Varangéville et le cimetière voisin. Là aussi, les pierres funéraires ont en partie disparu : lors de la construction de la nouvelle église au XVI^e^ siècle, les anciennes pierres tombales furent employées dans les murailles et dans les fondations, et même dans la construction de l'ancienne vanne placée en amont du pont de Saint-Nicolas, sur la Meurthe. Les inscriptions que nous avons relevées dans l'église de Varangéville ne remontent pas au-delà du XVII^e^ siècle.

Il y eut pourtant à Saint-Nicolas, à diverses époques, des cimetières ouverts pour les lépreux et les pestiférés. Le plus important de ces champs de repos est situé dans un vallon écarté, où se dressaient jadis les logettes, bâties par la générosité d'Anne Fériet, pour les « *bons hommes malades* ».

7. — Visites et présents des princes de Lorraine.

On peut consulter à ce sujet les deux inventaires très curieux du trésor de Saint-Nicolas, l'un de 1584, l'autre de 1613, conservés aux archives municipales. Ils ont été publiés l'un par M. Digot, dans une brochure citée plus haut, l'autre par M. H. Lepage, dans le *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 3^e^ année, 1854, p. 33 à 64.

8. — Jeanne d'Arc a Saint-Nicolas de Port.

Le souvenir du pèlerinage de Jeanne, *la bonne lorraine*, s'est toujours conservé à Saint-Nicolas de Port. Au XVII^e^ siècle, alors que la mémoire de l'héroïne était loin d'être en honneur comme aujourd'hui, un vitrail, placé dans la chapelle de sainte Marguerite, la représentait agenouillée devant saint Nicolas. Ce vitrail a été remplacé en ce siècle par un autre, qui montre la Pucelle à genoux devant sainte Catherine. Enfin, dans ces dernières années, M. le comte de Lambel a fait placer une statue de Jeanne d'Arc, auprès de

l'autel patronal, statue qui fait pendant à celle de Claude de Lorraine, duc de Guise.

On a contesté la venue de Jeanne à Saint-Nicolas de Port. En 1861, dans un *factum* de 16 pages, imprimé à Orléans, M. Renard a longuement disserté sur cette question de lieu. Il opine pour un monastère de Saint-Nicolas de Septfonds, situé non loin de Vaucouleurs. D'autres auteurs, notamment Lebrun des Charmettes et l'abbé de Beauregard, ont émis le même avis.

Mais tous les anciens auteurs, mais les auteurs contemporains, Wallon, Quicherat, Siméon Luce, et bien d'autres, ont reconnu que le pèlerinage de Jeanne d'Arc eut lieu à Saint-Nicolas de Port.

Du reste, la déposition de Bertrand de Poulengy, au procès de la Pucelle, est formelle à cet égard. Jeanne d'Arc, après ou avant sa visite au duc Charles II, est réellement venue placer sa mission sous la protection du patron de la Lorraine, *protecteur des voyageurs*.

9. — La date de la remise du bras d'or.

M. H. Lepage a retrouvé aux Archives, dans une note des comptes du receveur-général de Lorraine, la vraie date de la remise du bras d'or aux bénédictins de Saint-Nicolas.

« *1471-72. Payé à M. Hugues Bienfait, conseiller de* » *Monseigneur, pour estre venu de Metz à Nancey et dudit* » *Nancey à Toul, pour... que Monseigneur le cardinal* » *d'Albi, abbé de Gorze, doibt faire délivrer pour le joyau* » *que le Roy de Sicile volt envoyer à Saint-Nicolas de* » *Port.* »

Les bénédictins, dans un *factum* contre les habitants de Saint-Nicolas, qui les accusaient de dilapidations, prétendent n'avoir reçu le bras d'or que le 19 novembre 1475.

Ils estiment la valeur de cet objet d'art à 20,000 francs barrois.

10. — Les chaines du sire de Réchicourt.

Ces chaines, longtemps conservées à part dans le trésor, ont disparu, avec toutes celles qui garnissaient les piliers, et que les prisonniers délivrés laissaient en *ex voto* à Saint-

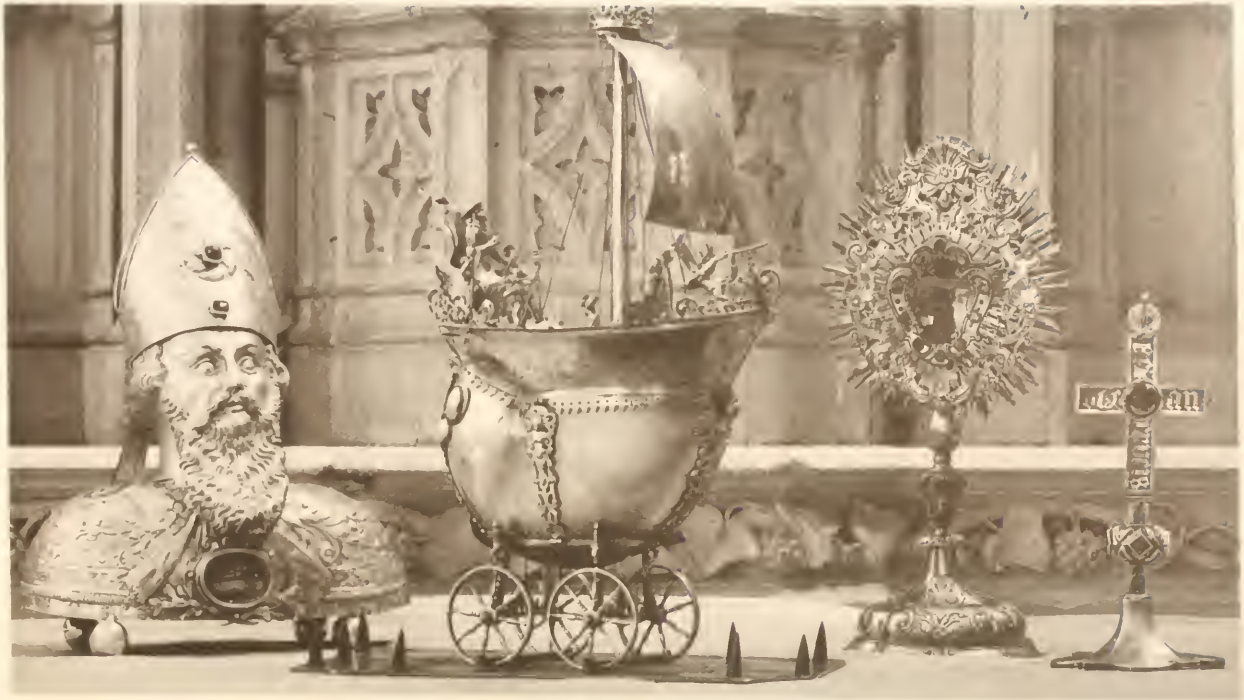

Nicolas. Il est vrai que ces chaînes, carcans et menottes, encombraient tellement l'église, qu'on dut en distraire une bonne partie, pour en forger une grille. Quant au débris, présenté aujourd'hui aux visiteurs, comme une menotte du comte de Réchicourt, il ne vient pas assurément des chaînes du noble seigneur. Les trous en forme de croix, servant à la fermeture par le passage des chaînes, ne devaient pas exister dans les chaînes originelles.

11. — Le vaisseau de Saint-Nicolas.

La nef d'argent, donnée à sainct Nicholas de Warangeville, par le roi saint Louis et la reine Marguerite, et apportée par le sénéchal de Joinville a disparu en 1792. Elle est mentionnée dans les deux Inventaires de 1584 et 1613, conservés aux Archives : « *une navire avec les chaînes d'argent, pesant dix-neuf marcs.* »

Le petit et curieux vaisseau actuel a été donné par le cardinal de Vaudémont, qu'on voit représenté à l'arrière du pont, assis sur un trône, pendant que des archers et des mariniers sont disséminés sur le pont et dans les cordages. Cet objet d'art est mentionné en 1584 : « *un vaisseau avec* » *une nacques (nacre) de perle, argent doré, pesant trois* » *marcs et sept onces, appelé l'ampole, mais la nacques de* » *perle est rompue.* » En effet, la conque du navire, formée d'une belle coquille de nacre, portée sur des roues, est brisée à sa partie supérieure. Enlevé à la Révolution, cet objet d'art fut acheté par un brocanteur, et retrouvé à Nancy, en 1850, par un amateur lorrain, qui s'empressa de le racheter et de le faire réintégrer à Saint-Nicolas.

12. — Les armes de Lorraine et d'Angleterre.

Il serait plus exact de dire : les armes d'Anjou et d'Angleterre, bien que les armes simples de Lorraine, soient brodées en chef des armes d'Anjou.

L'écu d'Angleterre porte seulement sur notre manipule *de gueules à 3 léopards d'or, posés l'un sur l'autre.* »

13. — La ville de Saint-Nicolas.

A proprement parler, Saint-Nicolas de Port, qui n'eut

jamais ni remparts, ni enceinte fortifiée, ne devrait pas porter le titre de ville. C'est ainsi que des cités bien moins importantes, telles que Rosières, Blainville et Blâmont, ont toujours été appelées villes. Parmi les auteurs anciens, la plupart donnent à Saint-Nicolas le titre de ville, d'autres celui de bourg. Mais dans tous les actes officiels, tant anciens que modernes, le titre de ville est donné à Saint-Nicolas. Ce titre était dû à l'opulence de la cité et au chiffre élevé de sa population.

L'acte officiel de la régente Christine de Danemarck, qui octroie des armes définitives à Saint-Nicolas, parle des « *manans, habitans, et communaulté de la ville de Saint-Nicolas de Port* ». Ces armoiries venaient remplacer, en 1546, celles accordées en 1540, par le duc Antoine, et qui étaient telles : « *d'azur mariné, au vaisseau d'or, ancré, voilé d'argent, au chief cousu d'azur, chargé d'un alérion d'argent.* »

L'acte original de Christine de Danemarck est conservé à la Mairie de Saint-Nicolas ; il mentionne ainsi les nouvelles armoiries, gardées depuis cette époque par la cité lorraine :

« *Ung champ d'or, à une navire maillée, hunnée, voilée et cordée de sable, flottant sur undes d'azur et d'argent de cinq pièces, au chief de gueulle, à l'alérion d'argent.* » Et pour devise : « *Fluctuo nec mergor.* » Cette devise n'a été adoptée qu'à la fin du XVI^e^ siècle par les marchands de Saint-Nicolas, à l'imitation de celle de Paris « *Fluctuat nec mergitur.* »

Ces armoiries sont représentées dans un vitrail, au-dessus du portrait de la régente de Lorraine.

74. — Le vin Sainct Jean.

Nous n'avons pu trouver l'origine de ce dicton. En Allemagne, on appelle ainsi le vin qui se boit après dîner, la bénédiction de saint Jean. Est-ce en souvenir de l'apôtre saint Jean, qui brisa une coupe pleine de poison ? Toujours est-il que, dans nos campagnes lorraines, on garde encore la souvenance d'une vieille oraison avant le repas : « *Au nom du père, et de la mère, et de l'enfant, et de saint Jean, et de saint Christophe, fourre dans le coffre.* »

15. — Didier Moycet.

Nous avons adopté cette orthographe, donnée par Dom Calmet et l'épitaphe de Simon. Le mot Moycet se prononçait *Moucet*, ce qui explique les armes parlantes du fondateur. Sur la prononciation de l'*o* en *ou*, et la non-prononciation de *i* ou *y* après *o* ou *u*, on peut consulter F. Génin : *Variations du langage français*, qui donne de curieux exemples, pages 163 et seq.

16. — Isabelle Baudoire.

Au sujet de la famille Baudoire, voici ce qu'on lit dans le *Nobiliaire* de Dom Pelletier, page 37 :

« *Baudoire* (Colin) d'Einville, fut annobli le 18 février 1474, et ses descendans reconnus gentilshommes en 1584.

» Porte : « *d'argent, au perroquet de sinople, membré et becqué de gueules, sur une terrasse de sinople.* »

» On trouve dans la laïette cottée, *anoblissement*, n° 17, une requête de Roger Baudoire, lieutenant de Lunéville, au duc Antoine, pour être confirmé dans son privilège de noblesse, exempt de tous aides et d'impositions, avec le décret du prince du 28 décemb. 1542 ; que sur la preuve qu'il a donné d'être issu de noble lignée, veut qu'il jouïsse de l'exemption, etc. On trouve aussi une reprise faite par Baudoire, fils de Jean Baudoire, à la duchesse Christienne, pour ce qu'il a au Four-sacré de Nancy, etc., du 8 octobre 1549. »

17. — Travaux.

La famille Travaux est également signalée dans Dom Pelletier.

Françoise, sœur de Simon Moycet, épouse un nommé Travaux. Cette famille lorraine ne nous est connue que par Simon Travaux, écuyer, qui épousa Didière de Rouzières, née d'un premier mariage de Didier de Rouzières avec Marie Vauthier en 1520, le 10 août.

Les Rouzières avaient été anoblis en 1486 par René II, et portaient : « *d'or, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux roses de même, et en pointe d'une grappe de*

raisin pendante de gueules, tigée et feuillée de sinople, et pour cimier une rose de l'écu. »

18 — Gouverneur de Saint-Nicolas.

On peut consulter sur les droits et prérogatives des gouverneurs de Saint-Nicolas de Port, l'intéressant ouvrage de M. Munier-Jolain : « *L'ancien Régime dans une bourgeoisie lorraine* ». — Livre II. La Commune. Livre III. Officiers du seigneur. Administration.

19. — Basilique actuelle.

Il faut s'entendre une bonne fois sur le mot propre à donner à l'église de Saint-Nicolas de Port. Les populations lorraines lui donnent abusivement le titre de *cathédrale*, qui dans leur esprit, signifie grande église. Ce titre est encore trop souvent imprimé sur une foule de *bilboquets* locaux.

Le titre officiel à donner à notre église est celui inscrit dans le bref de Pie IX : *Insigne Eglise Patronale*. Mgr Lavigerie, alors évêque de Nancy, obtint du pape des faveurs spéciales pour les cathédrales de Toul et Nancy, et l'église de Saint-Nicolas ; et des brefs de Pie IX, en date des 28 mars et 4 avril 1865, érigèrent l'église de Saint-Nicolas en *Insigne église patronale*, avec concession en sa faveur des indulgences stationales des basiliques de Rome, des indulgences des sept autels privilégiés, etc.

L'Eglise Saint-Epvre de Nancy porte seule le titre officiel de *basilique mineure*.

Les sept autels de Saint-Nicolas sont reconnaissables par l'inscription : « *Unus ex VII altar...* » Cependant, il est d'usage de donner à l'église du pèlerinage lorrain le nom de basilique, et nous ne croyons pas qu'il y ait abus. Mais dans les actes publics, on doit garder le titre officiel.

20. — La Chronique de Lorraine.

L'auteur de cette *Chronique* n'est pas connu. Le P. Benoît Picart l'attribue à Emond du Boullay, héraut d'armes de Lorraine, et Dom Calmet, dans sa *Bibliothèque lorraine*,

semble être du même avis. L'abbé Marchal, dans la préface qu'il a écrite, lors de la réimpression de cette curieuse chronique dans le 5e volume des *Documents lorrains* (1859), l'attribue plutôt à Chrestien de Châtenoy, secrétaire du duc René II, qui a assisté à la bataille de Nancy. Il exclut Jean Lud, autre secrétaire particulier. L'opinion du savant curé de Saint-Pierre est très-contestable.

21. — M. Le Bègue de Girmont.

Après M. l'abbé Gondrexon, le prêtre qui a le plus fait en ce siècle, pour la restauration de l'église de Saint-Nicolas, est M. Charles-Gabriel Le Bègue de Girmont, né à Lunéville, en 1808, et qui fut curé de Saint-Nicolas de 1848 à 1867. M. de Girmont consacra une grande partie de sa fortune personnelle à la décoration intérieure de son église. En souvenir de ses bienfaits, une plaque de marbre lui a été érigée dans l'église, près de l'autel patronal. M. de Girmont est mort le 27 septembre 1883, aumônier de la Visitation de Nancy. Les armoiries de sa famille se voient dans notre église : 1° Sur la plaque commémorative ; 2° au fond de la niche où est placée la statue de saint Nicolas.

Les Lebègue, anoblis en 1596, portent : « *d'azur, au poisson nommé ombre, d'argent, posé en fasce.* » Cette famille s'est divisée en plusieurs branches, dont deux principales : 1° Le Bègue de Germiny ; 2° Le Bègue de Girmont.

La branche de Germiny porte : « *écartelé au 1er et 4e d'azur, à une ombre d'argent posée en fasce, qui est de Le Bègue : au 2e et 3e d'azur, à un écusson d'argent, qui est de Germiny, et sur le tout, d'argent, à une aigle éployée de sable, comme comtes du Saint-Empire.*

La branche de Girmont, porte : « *d'azur, à 2 lions affrontés d'or, tenans une branche de rosier, portant sur la cime une rose de même ; et pour cimier, une tête de lion d'or entre deux pennes d'azur et d'or, et une branche de rosier et rose de même, naissante d'un orlet d'or et d'azur, le tout porté,* etc... »

22. — Cœnobiarcha.

La cloche dont il est question, avait été refondue en 1642 ; c'est à dessein que les Bénédictins avaient introduit dans la nouvelle inscription, le terme amphibologique de *cœnobiarcha.*

23. — Première imprimerie du duché de Lorraine.

Nous disons à dessein *du duché*, et non pas *de la Lorraine.* Dès 1503, nous savons que les presses de Pierre Jacobi fonctionnaient à Saint-Nicolas, grâce au rarissime exemplaire conservé à la Bibliothèque publique de Nancy : « *Hore Vginis marie ad usum tullensis ecclesie.* »

Mais, dans le duché de Bar, une autre presse fonctionnait à Longeville-devant-Bar, dès l'année 1500, car il existe à la Bibliothèque de Saint-Mihiel un incunable de 1501, sorti de cette imprimerie : « *Missale Tullense gothicum.* »

24. — Autel a double tombeau.

Cet autel à double tombeau était placé au milieu de la grande nef ; son emplacement est encore visible sur le pavé ; un carrelage déjà ancien marque le pourtour de la grille. On célébrait la messe des deux côtés, pour le peuple et pour les religieux. C'était donc un autel double, pareil à celui de la chapelle de la Visitation de Nancy. Une sacristie spéciale, dont la porte donnait dans le transept, était affectée à la desserte de cet autel patronal, où se faisaient toutes les grandes cérémonies religieuses. Cet autel avait été dressé au XVIIe siècle, aux frais d'Antoine de Lénoncourt, primat de Lorraine, en remplacement de l'ancien autel démoli en 1610.

25. — Épitaphe de Simon Moycet.

Nous avons donné le véritable texte de l'épitaphe de Moycet ; voici celui qu'on peut lire aujourd'hui à Saint-

Nicolas, sur un des piliers de la nef, côté de l'épître. Il est copié textuellement d'après Dom de l'Isle :

« *Pour honorer Dieu notre Créateur,*
« *Et Nicolas, son très saint serviteur ;*
« *L'an de salut, mil quatre cents et quinze*
« *Et quatre vingt en dévote entreprinse,*
« *Sire Simon Moyset fut Fondateur,*
« *Et le premier de ce Temple inventeur,*
« *Faisant plusieurs admodiations,*
« *Du Prieuré et des Oblations*
« *Y exposant du sien grande quantité,*
« *Pour ériger cette Eglise en beauté ;*
« *Dont se voyant, René le très-bon Roy,*
« *D'un saint vouloir, l'aida en noble arroy,*
« *Conséquement Grands Seigneurs et Prélats,*
« *Marchands, Bourgeois, du lieu saint Nicolas,*
« *Et Pélerins ont été adjouteurs*
« *Et de ce bien très-dévots promeiteurs.*
« *Le bien ancien, toujours persévérant,*
« *Et de grand cœur achever espérant,*
« *Eut bien secours du dévot duc Antoine,*
« *Lequel trouva en ce saint fait y doine ;*
« *Puis en avril, l'an mil cinq cent et vingt,*
« *Débilité et maladie lui vint,*
« *Dont entendit à son saint pourroir*
« .....
« *Et à la fin, pour vertueux soulas,*
« *Le corps prit jeu devant Saint-Nicolas,*
« *Où mort fut mis, d'avril le onzième jour.*
« *Jésus lui donne la gloire et son amour.*

L'ancienne épitaphe, avons-nous dit, était gravée sur une plaque de cuivre, et fixée à un pilier de la grande nef. Une semblable inscription lui faisait pendant, sur le pilier, côté de l'Evangile. Elle rappelait en vingt vers français, une fondation faite en 1530 par un bourgeois, Jehan Hesatine. « *Cet écriteau était au côté de l'Evangile du grand autel, en une plaque de cuivre.* »

26. — Vitraux de 1508.

Plusieurs historiens pensent que le vitrail de 1508 a dû être déplacé, et que le chœur et la portion de nef comprise entre l'abside et la déviation de l'axe, étaient achevés avant 1508.

27. — Offices conventuels des religieux.

Les bénédictins avaient réservé le chœur pour leurs offices particuliers ; on peut voir encore, derrière les hautes boiseries, l'entrée particulière qui servait aux religieux. Cette porte, ornementée de sujets gothiques, donnait accès par la sacristie au monastère bénédictin. C'est aujourd'hui l'armoire du trésor.

28. — Autel principal de saint Nicolas.

Il y avait primitivement à Saint-Nicolas deux Jubés. L'un, situé à l'entrée du chœur, reliait le maître-autel aux chapelles de la Vierge et du Rosaire.

Le chœur était complètement séparé de la nef et du sanctuaire. Il n'y communiquait que par deux portes.

Quant à l'autel de saint Nicolas, c'était encore un véritable jubé qui se dressait par derrière, jubé qui coupait l'église en deux parties. Au sommet était une galerie, surmontée de la statue du saint patron. Là, se voyaient les chaînes de Conon de Réchicourt, et un double escalier permettait aux fidèles de monter et descendre.

Le XVIII^e^ siècle fit changer cette décoration intérieure : le jubé du chœur fut détruit, le maître-autel gothique et à retable disparut pour faire place à un autel à la romaine, en marbre (celui qui existe encore) ; à la place du jubé et de l'autel patronal, on éleva un autel en marbre avec une statue de saint Nicolas en marbre blanc.

Le P. Benoît Picart affirme que tous les offices paroissiaux se faisaient à l'autel de saint Nicolas, qui est au bas du chœur, au milieu de l'église, autel donné en 1617 par le primat Antoine de Lenoncourt.

29. — Diplôme de Charles V.

Ce diplôme, de 1549, est conservé aux *Archives de la Meurthe* (fonds de la Primatiale). M. H. Lepage l'a publié en 1854 dans le *Journal de la Société d'archéologie lorraine*.

30. — Temple si magnifique dans le pays.

Dom de l'Isle exagère un peu, et semble ignorer complètement la cathédrale de Toul, la collégiale Saint-Gengoult, Saint-Antoine de Pont-à-Mousson (aujourd'hui Saint-Martin), églises qui ont chacune leurs mérites et leurs beautés.

Au sens strict du mot Lorraine, il serait dans le vrai, puisque la cathédrale de Toul n'était pas dans le *duché* de Lorraine, et qu'en effet, l'église de Saint-Nicolas était la plus belle de toutes celles de ce pays. Mais le vénérable prieur, mettait au-dessus de tous les édifices religieux de l'ancienne Lorraine la grande basilique de l'évêque de Myre, dont il avait pu, pendant les années de son priorat, admirer journellement les beautés.

Postscriptum. — Ces pages étaient imprimées, quand nous avons eu la bonne fortune de découvrir les fameux *factums*, publiés de 1705 à 1708 par les Bénédictins et les habitants de Saint-Nicolas de Port, au sujet des dilapidations commises par les religieux, gardiens du sanctuaire et des richesses du pèlerinage. Il en résulte que le vaisseau de saint Louis existait encore en 1670, et qu'il n'avait pas été enlevé par les pillards de 1635. Qu'est-il devenu par la suite et durant le cours du XVIII^e^ siècle ; c'est ce que le procès n'a pas dit.

Quant au vaisseau actuel, il provient de la vente Butte, où il est mentionné au catalogue imprimé. D'où M. Butte l'avait-il obtenu, et quel brocanteur se l'était approprié ? On ne le sait. Mais il vient certainement de l'ancien trésor de Saint-Nicolas, et il avait été donné en *ex-voto* par le cardinal de Vaudémont, qu'on voit encore assis sur le pont.

Cette nef si curieuse, est aujourd'hui à Paris, à l'Exposition rétrospective des Beaux-Arts français, et tous les journaux artistiques en ont parlé avec éloge.

(Sur les nefs d'église ou de table, on peut consulter le 3e volume du *Dictionnaire de l'Ameublement*, par Henri Havard). On y verra que notre vaisseau n'est pas un surtout de table, mais bien un véritable *ex-voto*. Dans un travail postérieur, en étudiant le *Mobilier artistique de l'église de Saint-Nicolas de Port*, nous reviendrons avec de plus amples détails sur certaines notes de la présente étude, et nous apporterons tous nos soins à rechercher la provenance du vaisseau, de l'émail, du buste en argent et de la remarquable croix de Conrad de Bâle.

En terminant ce travail, nous sommes heureux de mentionner la récente note de M. de Braux sur la venue de Jeanne d'Arc à Saint-Nicolas de Port, note publiée dans le numéro de juin du *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, et qui est tout à fait conforme à nos conclusions et à la tradition constante du pèlerinage lorrain.

MATÉRIAUX

POUR SERVIR A L'ETUDE

DES

TEMPS PRÉ-ROMAINS

EN LORRAINE

PAR M. F. BARTHELEMY

AVANT-PROPOS

Au-dela des, données historiques, l'existence de l'homme n'est révélée que par les restes de son industrie, recueillis soit à la surface du sol, soit dans les grottes ou les alluvions anciennes des fleuves. Un grand nombre d'objets interessant ces epoques reculees sont disseminés, les uns dans les collections publiques, d'autres, trop nombreux, dans des collections particulieres d'où ils ne sortent le plus souvent que pour

s'éparpiller ou se perdre dans le creuset des fondeurs. Ces objets, quelle que soit leur destinée, fournissent, il est vrai, des indices certains de la présence de l'homme, mais leur dissémination est un obstacle à l'étude des industries et des races qui se sont succédées sur notre sol. Ajoutons encore qu'il n'est pas de matériaux impérissables, le malheureux incendie du Musée lorrain est bien fait pour nous le rappeler, et l'on comprendra la nécessité des inventaires archéologiques, si imparfaits qu'ils soient.

Nous avons voulu, dans ce travail, recueillir les documents relatifs aux âges préhistoriques dans le département de la Meurthe, inventorier et décrire sommairement les objets et leurs gisements, étudier enfin, chemin faisant, les monuments les plus anciens du pays.

Nous le terminerons par un répertoire paléoethnologique dans lequel sont relatées, par commune, les découvertes faites dans le département. Une carte à légendes coloriées, conformes aux types adoptés au Congrès international de Stockholm, accompagnera ce répertoire.

Une pareille enquête semblera d'autant plus utile, que notre région s'est trouvée, au point de vue de l'habitat humain et de ses gisements, dans des conditions très différentes des contrées du Sud et de l'Ouest de la France, dont les richesses archéologiques sont venues appuyer les conclusions des préhistoriens

Les ouvrages de vulgarisation et autres publications de portée générale étant sensés connus du lecteur, nous bornerons notre étude aux seules constatations relatives à notre province. C'est à l'aide de statistiques

appuyées de la reproduction des objets par le dessin, que l'on peut espérer d'établir avec quelque certitude les mœurs des peuples, leurs relations entre eux et les industries spéciales à chaque région, en contrôlant les caractères topiques par les données recueillies ailleurs. Aussi l'examen abstrait des objets et la fréquence de chaque type de produits industriels devront-ils occuper une large place dans ce recueil de matériaux.

Une étude de ce genre doit paraître aride, la longueur des descriptions nécessaires à l'établissement de statistiques peut sembler dépourvue d'intérêt ; toutefois le lecteur se rappellera que nous n'avons point voulu faire œuvre de vulgarisation, mais présenter les résultats de recherches et d'explorations nouvelles, amasser enfin des documents pour une archéologie préhistorique de la Meurthe.

Nous avons été puissamment aidés dans ce travail par les publications de MM. Godron, Husson, R. Guérin, Olry, Cournault, Bleicher, auxquelles nous avons fait de nombreux emprunts. M. Ch. Cournault nous a permis de consulter ses magnifiques albums de dessins ; MM. Beaupré, Guérin et l'abbé Mercier nous ont ouvert leurs riches collections.

Sachant combien la représentation des objets a d'importance probante pour l'étude qui nous occupe, nous nous sommes attaché à multiplier les figures. La plupart de ces dessins sont dus au talent de M. Ch. Millot, dont la collaboration nous a rendu d'inappréciables services ; d'autres nous ont été offerts par M. de Montjoie et M. Beaupré, qui a bien voulu nous communiquer les objets de sa belle collection.

Nous tenons à faisons un devoir de remercier publique-

ment toutes les personnes dont la gracieuse obligeance a facilité notre tâche.

Les limites que nous avons choisies pour notre champ d'études sont celles de l'ancien département de la Meurthe, avant 1871. La situation topographique de Nancy au centre du département, les travaux présentés aux sociétés savantes et les objets recueillis dans les collections de cette ville expliqueront notre détermination, à défaut de raisons d'un autre ordre.

LES

ÉTUDES PALÉOETHNOLOGIQUES

EN LORRAINE

Le problème de l'existence de l'homme pendant la période géologique quaternaire est certainement un de ceux qui ont le plus vivement passionné l'opinion publique dans la seconde moitié de notre siècle. Vieille de quarante années à peine, la science préhistorique est arrivée, grâce à de nombreuses découvertes et aux études qui en résultèrent, à prendre rang parmi les sciences d'observation.

Est-il besoin de rappeler que bien des siècles avant les découvertes modernes, des écrivains de l'antiquité classique (1) faisant revivre les traditions des temps oubliés, donnaient des débuts de l'humanité une description dont les travaux récents ont prouvé la vérité et l'exactitude ?

Mais c'est de nos jours seulement, grâce à l'aide puissante de la géologie, que la question de l'antiquité de l'homme fut posée sur des bases scientifiques.

(1) Aristote, Platon, Horace, etc., et surtout Lucrèce dans son *De natura rerum*.

Les découvertes de Boucher de Perthes dans les alluvions de la Somme, en 1840, publiées quelques années plus tard (1847), avaient été, malgré leur mérite et la bonne foi de l'observateur, accueillies avec dédain. Bientôt cependant les travaux de Schmerling et de M. E. Dupont en Belgique, de Lyell, d'Evans, de Lubbock, etc. en Angleterre, et surtout les explorations de Lartet et de Christy dans les grottes du sud-ouest de la France, accumulant les preuves, obligeaient les plus sceptiques à s'incliner devant les faits dûment constatés.

Peu à peu le grand nombre et la concordance d'observations exactes, recueillies de toutes parts, démontrèrent d'une façon indiscutable l'existence de l'homme contemporain sur la terre d'animaux disparus. Depuis lors, à mesure que des recherches heureuses amènent au jour des restes de l'industrie de nos primitifs ancêtres, des traits nouveaux se dessinent dans le passé mystérieux. « Les progrès des sciences préhistoriques sont un des faits remarquables de notre époque, a dit M. de Nadaillac (1) ; nous avons retrouvé des aïeux absolument oubliés et restitué à l'histoire des siècles inconnus. »

L'étude des civilisations antérieures à l'arrivée des Romains dans les Gaules a donné lieu à un grand nombre de publications en France et à l'étranger. Des savants, souvent même de simples chercheurs se sont intéressés à ces époques reculées, et dans notre pays, on a vu successivement paraître, sous forme de réper-

(1) La Nature : *Les monuments mégalithiques en Espagne et en Portugal*, par le marquis de Nadaillac.

toires archeologiques, de comptes rendus ou de monographies, des travaux dont le résultat fut d'éclairer d'un jour nouveau l'histoire primitive de la Gaule. Nous ne nous arrêterons pas à ces ouvrages bien connus du lecteur ; toutefois, avant de passer en revue les mémoires publiés sur la région spécialement étudiée dans ce travail, nous devons rendre hommage à l'œuvre d'un maître dont le nom est inséparable de l'archéologie préhistorique.

Dès 1864, M. G. de Mortillet avait fondé, sous le titre de *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, une revue périodique dont les colonnes ouvertes à tous, quelle que fût leur opinion, ont centralisé les découvertes des naturalistes et des archéologues de tous les pays. Plus tard, dans son traité du *Préhistorique*, le même auteur, condensant le résultat de toutes ces études, a cherché à établir la succession des industries humaines depuis l'apparition du premier outil, dû à la main de l'homme, jusqu'à l'arrivée des métaux dans nos régions.

Nous puiserons largement dans le livre de M. de Mortillet, et si nous ne lui empruntons intégralement sa classification, parce qu'à l'heure actuelle les matériaux nous manquent encore, du moins aurons-nous plus d'une fois l'occasion de ranger sous ses différents titres quelques-uns des monuments du dernier âge de la Pierre dans notre pays. Ce que M. de Mortillet fit pour l'âge de la Pierre, M. E. Chantre l'a continué pour l'âge des Métaux, par ses savantes recherches sur l'origine de la Métallurgie en France ; l'œuvre de M. Chantre nous servira de guide dans la seconde partie de ce travail.

La Lorraine n'est pas restée étrangère à ces études nouvelles, ainsi qu'en témoignent de riches collections et des publications déjà anciennes et nombreuses, dont nous allons citer les plus importantes.

Depuis longtemps l'origine de ces curieux amoncellements de briquettes en terre cuite, que l'on a appelés le « Briquetage de la Seille », avait attiré l'attention. Sur les instances de l'académicien Lancelot, d'Artezé de la Sauvagère, ingénieur du roi, chargé de relever les fortifications de Marsal, profita des fouilles nécessitées par ses travaux pour étudier le Briquetage et en mesurer le volume. Il publia ses découvertes en 1740, dans un mémoire intitulé : « Recherches sur la nature et l'étendue du Briquetage de Marsal » ; et Dom Calmet, le savant abbé de Senones, le félicita du résultat de ses travaux dans une lettre insérée en tête du mémoire. La Sauvagère donna de cet ouvrage, qu'il attribue aux Romains, une description exacte qui fut le point de départ de toutes les études publiées plus tard sur le même sujet.

Citons encore, à la fin du dix-huitième siècle, le naturaliste Buch'oz, qui énumère dans son *Vallerius Lotharingiæ*, « les Cérannies en forme de flèches, que l'on trouve sur le Chemin de Commercy », et le P. Le Bonnetier, dont le manuscrit mentionne des haches polies trouvées à Scarpone.

En 1829, Dupré, directeur de la saline de Moyenvic, reprenait, après La Sauvagère, la question controversée du Briquetage ; il en attribue l'œuvre aux Mérovingiens, mais sans appuyer cette opinion sur aucun document certain. A la même époque, il recueillit à Marsal diffé-

rents objets de bronze qui figurent aujourd'hui au Musée de Verdun.

Une période longue et stérile venait de s'écouler quand Beaulieu fit paraître, en 1840, sous le titre d'Archéologie de la Lorraine, une suite de monographies et de renseignements inédits sur les antiquités de la province. Les Mégalithes du versant occidental des Vosges, des sépultures de tous les âges, les camps sont l'objet de relations consciencieuses. Imbu des idées de son temps, il attribue au génie romain bien des monuments élevés avant la Conquête ; mais les matériaux qu'il a accumulés sont du moins une mine féconde pour les chercheurs.

A partir de 1848, une ère nouvelle s'ouvrit en Lorraine pour les études préhistoriques. S'affranchissant du prestige exercé jusqu'alors par le nom romain, sortant du domaine de la légende pour s'appuyer sur des faits bien constatés, les archéologues admirent l'existence d'une population ayant occupé notre pays bien longtemps avant les conquêtes de César, bien longtemps même avant les Gaulois de l'histoire. Le regretté docteur Godron, l'une des illustrations de la science lorraine, ouvrit la voie par d'importants travaux d'ethnologie ; le premier, il donna dans son « Age de la Pierre en Lorraine », la nomenclature de tous les instruments en pierre trouvés jusqu'alors dans le département. Une phalange de disciples zélés vint bientôt se ranger sous sa bannière, enrichissant de ses découvertes nos collections et les recueils des sociétés savantes.

Dès cette époque, un géologue d'un mérite incontestable, M. Husson, commençait l'étude stratigraphique des terrains des environs de Toul et cherchait à déterminer

l'antiquité de l'homme, d'après les documents recueillis par lui dans les alluvions de la Moselle et dans les Grottes de Pierre-la-Treiche.

De 1860 à 1870, MM. Cournault, Olry, Dr Ancelon, L. et A. Benoit, R. Guérin, Gaiffe et d'autres encore publiaient sous forme de monographies et de répertoires, un grand nombre d'études archéologiques. C'est grâce aux dons de M. Olry que fut commencée vers 1866 la collection de silex ouvrés du Musée lorrain. M. R. Guérin explorait minutieusement les environs de Nancy, dans un large rayon ; il eut la bonne fortune de découvrir en place et de recueillir lui-même plus de 6,000 silex taillés par la main de l'homme. Nous lui sommes redevables d'une description avec planches des « *objets antéhistoriques* » qui figuraient au Musée Lorrain avant l'incendie de 1871, et d'un répertoire détaillé de ses trouvailles dans vingt-trois communes du département. C'est pour nous un devoir de rendre un hommage particulier à cet archéologue pour ses recherches fructueuses et bien plus encore pour ses nombreux et importants mémoires insérés dans les publications de la Société d'Archéologie lorraine, de 1865 à 1872.

Plus récemment encore, des travaux éminents sont venus éclairer les débuts de l'humanité sur notre sol, et faire ressortir les conditions d'existence des premiers habitants de notre pays. Les recherches scientifiques de M. le Professeur Fliche et de notre maître M. le Dr Bleicher sur la Faune et la Flore quaternaires ont démontré avec une grande précision les changements climatériques intervenus au cours de ces périodes reculées, en même temps qu'une enquête minutieuse sur l'origine et la composition des matériaux, dont nos

ancêtres se firent des armes ou des ornements, permit d'estimer les relations déjà étendues des premiers Lorrains avec les contrées voisines.

Enfin, complétant l'œuvre de Godron par des recherches du plus haut intérêt, M. le Dr Collignon a terminé cette série d'études par la description des races qui se sont remplacées ou mêlées sur notre sol.

Tel est, à grands traits, le bilan des travaux concernant les Temps Préhistoriques en Lorraine.

BIBLIOGRAPHIE

Dr Ancelon. — *Note sur le briquetage des marais de la Seille.* — Mém. de la Soc. d'Archéologie lorraine, 20e vol.

Sur les habitations lacustres connues sous le nom de briquetage de la Seille. — Bulletin de la Soc. d'Anthrop. — Octobre 1879.

R. P. Bach. — *Sur les habitations gauloises (mardelles).* — Bulletin de la Soc. d'Arch. et d'hist. de la Moselle, 1868.

Beatus Rhenanus. — *Rerum Germanicarum.* — Strasbourg, 1610.

Beaulieu. — *Discussion sur le camp romain d'Afrique.* — Nancy, 1829.

Archéologie de la Lorraine. — 2 vol., Paris, 1840 et 1843.

Le Comté de Dagsbourg, etc. — 1 vol., Paris, 1858.

Bégin. — *Metz depuis 18 siècles.* — Paris, 1843-45.

A. Benoit. — *Notes pour servir à un répertoire archéologique des arrondissements de Sarrebourg et Château-Salins* (inédit).

Les temps anciens en Alsace-Lorraine. — Strasbourg, Schultz et Cie. 1879.

L. Benoit. — *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Sarrebourg.* — Mém. de la Soc. d'Archéol. lorraine, 1862.

Dr Bleicher. — *Nancy avant l'histoire.* — Mém. de l'Académie de Stanislas. 1883.

Géologie et archéologie préromaine des environs de Nancy. — Berger-Levrault, 1886.

Guide du géologue en Lorraine. — Paris, Berger-Levrault, 1887.

Age du diluvium des plateaux dans les environs de Nancy. — Bulletin de la Soc. des sciences de Nancy, p. XVI, 1884.

Dr Bleicher et Barthélemy. — *Note sur une sépulture de l'âge du bronze, découverte à Domèvre-en-Haye.* — Journal de la Soc. d'Archéol. lorraine, 1886.

Dr Bleicher et Barthélemy (suite). — *Mémoire sur l'âge du bronze, les tumuli et les camps en Lorraine.* — Congrès de l'Assoc. française..., Nancy, 1886.

Dr Bleicher et Cournault. — *Etude comparée des temps préhistoriques de l'Alsace et de la Lorraine. Matériaux* pour une étude préhistorique de l'Alsace, Colmar, Decker. 1885

Dr Bleicher et Wiener. — *Notice sur la découverte d'une station de l'âge du bronze, à Villey-Saint-Etienne.* — Mém. de la Soc. d'Archéol lorraine, 1886.

Bottin. — *Tombeaux antiques à Vézelise.* — Mém. de la Soc. des Antiquaires de France, 1809-15-16.

A. Braconnier. — *Description des terrains qui constituent le département de Meurthe-et-Moselle.* — Nancy, 1879.

Buch'oz. — *Valerius Lotharingiæ.* — Nancy, Lamort, 1768.

Dom Calmet. — *Notice de la Lorraine*, 1761.

Lettre à d'Artezé de la Sauvagère, 1740.

Dr Collignon. — *Description de crânes et ossements préhistoriques de l'époque mérovingienne trouvés en Alsace.* — Bulletin de la Soc. d'hist. nat. de Colmar, 1881-82.

Description des ossements fossiles humains trouvés dans le lehm de la vallée du Rhin à Bollwiller. — Revue d'Anthropologie, t. III, p. 395.

Craniologie lorraine et alsacienne. — Bulletin de la Soc. des sciences de Nancy, série II, t. V, 1880.

Colnenné. — *Fouilles exécutées dans les tumuli de Contrexéville.* — Annales de la Soc. d'émulation des Vosges.

Ch. Cournault. — *Le refuge de Tincry.* — Journal de la Soc. d'archéol. lorraine, 1879.

De l'usage des rouelles chez les Gaulois, avec planches. — Nancy, imp. Lepage.

Comparaison de l'âge du bronze en Lorraine et en Alsace. — *Matériaux* de MM. Faudel et Bleicher, 4e publication. — Colmar, 1885.

Note sur le briquetage de la Seille (fouilles de 1842). — Journal de la Soc. d'archéol. lorraine, février 1887.

A. Degoutin. — *Enceintes antiques dans les vallées du Voigot et du Conroi.* — Bulletin de la Soc. d'archéol. et d'hist. de la Moselle, 1867.

Dufresne. — *Note sur quelques antiquités trouvées dans l'ancienne province leuke.* — Metz, Lamort, 1849.

Dupré. — *Mémoires sur les antiquités de Marsal et de Moyenvic.* — Paris, 1829.

Drs Faudel et Bleicher. — *Matériaux pour une étude préhistorique de l'Alsace* (quatre publications). — Colmar, Vve Decker, ann. 1878 et suiv.

Fliche. — *Sur les lignites quaternaires de Jarville.* — Comptes rendus de l'Académie des sciences, 10 mai 1875.

Sur les lignites de Jarville. — Bulletin de la Société des sciences de Nancy, p. 8. 1880.

Sur les lignites quaternaires de Bois l'Abbé. — Compte rendu de l'Académie des sciences. — 3 décembre 1883.

A. Godron. — *De l'espèce et des races dans les êtres organisés de la période géologique actuelle.* — Mémoires de la Société des Sciences, Lettres et Arts ; Nancy, 1847.

Etude ethnologique sur les origines des populations lorraines. — Mémoires de l'Acad. de Stanislas, 1861.

Mémoire sur les ossements humains trouvés dans une caverne près de Toul. — Mém. de l'Acad. de Stanislas, 1864.

L'Age de la pierre en Lorraine. — Mém. de l'Acad. de Stanislas, 1867.

Etudes historiques et anthropologiques sur la Lorraine dite allemande, etc. — Mémoires de la Société d'Archéol. lorraine, 1874.

Histoire des premières découvertes faites, aux environs de Nancy et de Toul, des produits de l'industrie primitive de l'homme. — Bulletin de la Soc. des sciences de Nancy, 1878.

Les cavernes des environs de Toul, et les mammifères qui ont disparu de la vallée de la Moselle. — Mém. de l'Acad. de Stanislas, 1878.

de Golbéry. — *Le camp d'Affrique, lettre à M. Matter.* — Nancy, sept. 1823.

Ch. Grad. — *Sur l'existence de l'homme dans les Vosges à l'époque glaciaire.* — Bulletin de la Soc. philom. vosgienne ; St-Dié, 1875.

Description des formations glaciaires de la chaîne des Vosges. — Paris, Savy, 1873.

R. Guérin. — *Le Noirval.* — Journal de la Soc. d'Arch. lorr., 1866.

Mémoire sur l'atelier de silex taillés de la Treiche, près de Toul. — Comptes-rendus de l'Acad. des Sciences, 1867.

Recherches sur les bracelets antiques. — Journal de la Soc. d'Arch. lorraine, 1867.

Les tombelles antéhistoriques de la côte de Malzéville. — Journal de la Soc. d'Arch. lorr., 1868.

Note sur une sépulture préhistorique à Pierre-la-Treiche. — Journal de la Soc. d'Archéol. lorraine, 1869.

Note sur les objets préhistoriques de la côte de Malzéville. — Journal de la Soc. d'Archéol. lorr., 1869.

Les objets antéhistoriques du Musée lorrain (avec planches). — Journal de la Soc. d'arch. lorr., 1870.

Station du Grand-Revaux (Maxéville). — Journal de la Soc. d'Archéol. lorr., 1870.

Matériaux pour servir au répertoire archéologique des environs de Nancy (2 mémoires). — Journal de la Soc. d'Arch. lorr., 1872.

Note sur un anneau de support en terre cuite supposé de l'âge du bronze. — Nancy, Hinzelin, 1868.

Matériaux quaternaires du Musée de Nancy, description des fossiles recueillis (avec carte). — Paris, 1873.

Essai sur la distribution géographique des populations primitives de la Moselle et de la Meurthe. — Nancy, 1873.

Postes à signaux. — Compte-rendu du Congrès de Nancy, 1886.

Hinzelin. — *Géographie historique du département de la Meurthe.* — Nancy, 1857.

Holandre. — *Notice sur la découverte d'ossements fossiles d'éléphant à Port-sur-Seille.* — Mém. de l'Acad. de Metz, 1834-35.

Husson. — *Origine de l'espèce humaine dans les environs de Toul. — Alluvions des environs de Toul par rapport à l'antiquité de l'espèce humaine.* — Comptes-rendus de l'Acad. des sciences 1864-65-66 et 67.

Histoire du sol de Toul. — Toul, Lemaire, 1870.

Esquisse géologique sur l'arrondissement de Toul. — Toul, 1848.

Jacquot. — *La Moselle avant les temps historiques.* — Mém. de l'Acad. de Metz, 1855-56.

A. Joly. — *Répertoire archéologique des cantons Nord et Sud de Lunéville.* — Mém. de la Soc. d'Archéol. lorraine, 1870.

Journal de la Société d'archéologie lorraine.

Abbé Klein. — *Mémoire sur l'origine du briquetage de la Seille.* — Bulletin de la Soc. d'Arch. lorr., 1849.

Note sur le Chatry, ancien château situé au milieu des marais de la Seille. — Bulletin de la Soc. d'Archéol. lorraine, 1849.

J. Laurent. — *Rapports de fouilles dans les tumulus de Dombrot, Suriauville, Martigny, Lamarche et Contrexéville.* — Annales de la Soc. d'émulation des Vosges, 1860 et 1862.

Lebrun. — *Des études préhistoriques en Lorraine.* — Bulletin de la Soc. philomath. de St-Dié, 1876.

Etude géologique. — Bulletin de la Soc. philomat. vosgienne, St-Dié, 1878-1879.

Lepage. — *Le département de la Meurthe. — Statistique historique et administrative.* — Nancy, Peiffer, 1843.

Les Communes de la Meurthe. — Nancy, Lepage, 1853-54.

Sur l'origine et les premiers temps de Nancy. — Annuaire du département de Meurthe-et-Moselle, pour 1887.

J. Levallois. — *Aperçu de la constitution géologique du département de la Meurthe.* — Nancy, 1856.

Liénard. — *Archéologie de la Meuse.* — Verdun, 1881.

Dr Marchal. — *Antiquités découvertes à Lorquin*, 1857.

L. Matthieu. — *Ruines de l'ancien château de Ludres et du camp romain dit la Cité d'Affrique, ainsi que du camp romain de Jaillon.* — Nancy, 1829.

Maud'heux. — *Mares, maies ou mortes, et diverses explorations archéologiques.* — Annales Soc. d'émul. des Vosges 1860-61 et 65.

Michel. — *Statistique de la Meurthe.* — Nancy, 1822.

Morey. — *De quelques antiquités gauloises en Lorraine, particulièrement du briquetage de la Seille.* — Nancy, Vve Raybois, 1868.

De Morlet. — *Notice sur quelques monuments trouvés sur les sommités des Vosges.* — Bulletin de la Soc. des monuments historiques d'Alsace, 2e série, t. I.

Découvertes archéologiques dans les cantons de Saarunion et de Drülingen. — Même bulletin, 2e série, t. II.

Les Cromlechs de Mackwiller. — id. id. t. III.

Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine.

Olry. — *Répertoire archéologique des cantons d'Haroué et de Vézelise.* — Mémoires de la Soc. d'Archéol. lorr., 1866.

Répertoire archéologique des cantons de Colombey et

Toul-Sud. — Mémoires de la Soc. d'Archéol. lorr., 1865.

Répertoire archéologique des cantons de Domèvre, Thiaucourt et Toul-Nord. — Mém. de la Soc. d'arch. lorr., 1870.

Toul et ses faubourgs. — Mém. id. id.

Découverte de tumuli dans les bois de Bagneux. — Mém. de la Soc. d'Archéol. lorr. 1869.

Quelques recherches sur l'époque celtique au sud de Toul. — Mém. de la Soc. d'Archéol. lorraine, 1869.

Topographie de la montagne de Sion-Vaudémont et de ses environs. — Mém. de la Soc. d'Archéol. lorraine, 1869.

De Nancy au Mont Saint-Michel. — Bulletin de la Soc. de géographie de l'Est, 1883.

Note sur les maies ou mortes du Sud-Ouest du département. — Journal de la Soc. d'Archéol. lorraine, 1884.

Excursion de Nancy à Sion-Vaudémont. — Bulletin de la Soc. de géographie de l'Est, 1882.

Pfister. — *Les tumuli d'Alsace et de Lorraine.* — Extrait de la Revue alsacienne, Paris, Berger-Levrault, 1886.

Piérot-Olry. — *Notice de Gerbéviller.* — Paris, 1851.

Ring (de). — *Tombes celtiques de l'Alsace.* — Strasbourg, 1859 à 70.

De Saulcy. — *Antiquités trouvées à Dieulouard*, 1832.

Le briquetage de Marsal. — Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, t. XVI, 1855.

Lettre sur les fouilles de quelques tumulus gaulois aux environs de Contrexéville. — Revue archéol., 1861.

Fouilles opérées dans les tumulus des Vosges et de la Côte-d'Or (2 mémoires). — Revue Archéologique, 1866 et 1867.

La Sauvagère. — *Recherches sur la nature et l'origine d'un ancien ouvrage des Romains, appelé communément le briquetage de Marsal.* — Paris, 1740.

Recueil d'antiquités dans les Gaules. — Paris, 1770.

A. Schmit. — *Promenades antiques aux alentours de Château-Salins.* — Mém. de la Soc. d'archéol. lorraine, 1874-75 et 76.

Simples notes pour servir à la géographie ancienne du territoire de Contrexéville. — Mém. de la Soc. d'archéol. lorraine, 1878.

Schlœpflin. — *Alsatia illustrata*, Colmar, 1751-1762.

Schweighœuser. — *Mémoire sur les monuments celtiques du département du Bas-Rhin et de quelques cantons de la Meurthe.* — Strasbourg, 1836.

V. Simon. — *Rapport sur les monuments anciens existant dans le département de la Moselle.* — Mém. de l'Acad. de Metz, 1837-38.

Notice sur le Hiéraple. — Mém. de l'Acad. de Metz, 1840-41.

Notices archéologiques sur Metz et ses environs. — Mém. de l'Acad. de Metz, ann. 1841-42-43-54-55.

Observations sur les derniers temps géologiques et sur les premiers temps humains dans le département de la Moselle. — Annales de la Soc. d'hist. naturelle, 1849-50.

Mémoire sur les antiquités trouvées près de Vandrevange. — Mém. de l'Acad. de Metz, 1851-52.

Notice sur quelques objets d'art antiques. — Mém. de l'Acad. de Metz, 1855-56.

Recherches sur l'usage du fer chez les anciens. — Mém. de l'Acad. de Metz, 1842-43.

Voulot. — A B C d'une science nouvelle. — *Les Vosges avant l'histoire.* — Mulhouse, 1872.

TOPOGRAPHIE

DU DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE

Modifications topographiques pendant l'époque quaternaire.

La constitution géologique du sol, sa topographie aussi bien que la nature des roches qui le composent, sont en relation directe avec les conditions de développement de la vie animale. Soumise aux mêmes influences, la race humaine s'est répandue dans les diverses contrées, à des époques très différentes, suivant les facilités offertes à son expansion. Nous verrons que le peuplement tardif de la Lorraine est dû, selon toute probabilité, autant à la sévérité de son climat à l'époque quaternaire, qu'aux obstacles naturels qui ont fait de notre pays une région fermée. Aussi semble-t-il indispensable de décrire brièvement la physionomie particulière de notre département, pour en déduire les conditions qu'il présentait au début à l'habitat humain.

Le département de la Meurthe est limité à l'Est par la chaîne des Vosges, obstacle presque insurmontable qui dut longtemps entraver les relations commerciales avec l'Alsace ; à l'Ouest, les falaises jurassiques qui bordent les hauts plateaux de la Haye et de la Woëvre, couverts de forêts et d'étangs, le séparent des côtes de

la Meuse. La ligne de partage des eaux, connue sous le nom de Monts Faucilles, forme la limite naturelle de la Lorraine au midi ; enfin, au Nord, les départements de la Meurthe et de la Moselle se partagent les plaines basses arrosées par la Seille et la Sarre.

Si l'on examine le terrain compris entre ces limites, on voit se succéder, en marchant de l'est à l'ouest, une série de dépôts géologiques, disposés en retrait les uns sur les autres avec une inclinaison marquée vers l'occident. Et si l'on considère une carte à reliefs du département (1), on s'aperçoit qu'il se divise en zones d'aspect et d'altitude fort différents.

A partir de la chaîne des Vosges, dont quelques contreforts se trouvent englobés dans les arrondissements de Lunéville et de Sarrebourg, le terrain s'abaisse par une chute brusque de près de 200 mètres. A cette première zone formée de grès vosgien et de grès bigarré, succèdent une vaste plaine à ondulations régulières qui appartient au Muschelkalk, puis le Keuper dont les couches puissantes se relèvent en collines profondément ravinées, surtout au voisinage des rivières. Plus loin apparaissent les plaines du Lias, qui s'étendent jusqu'au massif oolithique occidental et dont l'altitude moyenne n'est plus que de 200 mètres au-dessus du niveau de la mer. Cette grande dépression semble indiquer qu'au début du travail de modelage de notre région par les eaux diluviennes, celles-ci se creusèrent en s'écoulant un lit immense, entraînant sur leur passage des lambeaux des formations supérieures. Ainsi ont disparu les sédiments oolithiques, dont quelques

(1) Carte au 200.000e du Dépôt de la Guerre.

témoins ont subsisté sous forme de buttes isolées au milieu de la plaine : qu'il nous suffise de citer : la montagne de Sion (545^{m}), les côtes d'Amance (410^{m}), de Delme (403^{m}) et de Tincry (390^{m}).

La première chaîne des collines jurassiques, qui s'étendent en ligne continue de Langres à Montmédy, traverse la partie occidentale du département ; elle borde la vallée de la Moselle et de la Meurthe par une escarpe brusque dans laquelle s'ouvrent de profonds ravins. A partir de la crête, dont l'altitude moyenne est de 350 mètres, elle présente un vaste plateau incliné en pentes douces vers les côtes de la Meuse. Ce plateau, couvert de forêts aux environs de Nancy, forme en son point le plus bas la plaine de Woëvre, région d'étangs et de marais.

Ces trois zones d'aspect si différent sont assez bien délimitées par des cours d'eau qui tous ont une tendance à se diriger vers le nord-ouest. La Sarre sépare les collines sous-vosgiennes des plaines argileuses que parcourent la Vezouze, la Seille, le Madon ; tandis que vers le couchant, les plateaux oolithiques sont compris entre la Meurthe, la Moselle et les affluents de la Meuse.

L'arête des Vosges d'une part, le relèvement improprement appelé Monts Faucilles et l'escarpement des hauts plateaux, d'autre part, ont imposé la direction générale de nos rivières. La Sarre, la Vezouze, la Meurthe et la Moselle prennent leur source dans la montagne, centre de divergence des eaux de notre pays ; après s'être dirigées d'abord vers l'ouest, rencontrant le massif oolithique qui les arrête, elles changent leur

cours, et c'est vers le nord que s'est établi le drainage de notre région.

Au point de vue de l'habitat humain, la constitution géologique du sol ne présente pas moins d'intérêt que sa disposition orographique. En passant en revue la succession des terrains qui le composent, on peut se rendre compte des ressources qu'il offrit aux premiers habitants de la Lorraine.

A l'extrême sud du département, au pied du Donon, apparaît d'abord un affleurement fort restreint de roches plutoniques : schistes, grauvacke et trapp, qui ont fourni la matière première de la plupart des haches polies.

Au-dessus, et adossé à l'arête granitique de la chaîne des Vosges, s'élève un massif important de grès et de poudingues, dont les éléments forment la majeure partie des alluvions de la Meurthe, de la Vezouse et de la Sarre. C'est au sommet du massif de grès vosgien qu'on retrouve les mégalithes et les enceintes cyclopéennes dont l'histoire écrite n'a pu nous dire l'origine.

Au grès bigarré, qui disparaît entre Baccarat et Blâmont, sont superposées les masses puissantes du Muschelkalk et du Keuper, qui couvrent en surface presque la moitié du département.

Du Muschelkalk, nous ne retiendrons qu'une chose intéressante : ses couches calcaires renferment des concrétions siliceuses, qui furent utilisées par les premiers habitants de notre région, et dont on retrouve sous forme d'éclats, des échantillons sur les plateaux fort éloignés du lieu d'origine.

L'énorme développement des marnes gypseuses et

salifères de la formation keupérienne eut, à notre avis, une influence capitale sur le peuplement de notre contrée, l'émergence des sources salines ayant attiré les hommes de très bonne heure. C'est, en effet, dans le voisinage de ces dernières, que nous retrouvons les riches stations humaines de Morville-les-Vic et du cours supérieur de la Seille. Le sel, dont les gisements sont peu répandus dans la nature, fut, dans tous les temps, un précieux élément d'échange ; sa rareté est telle dans certaines régions, qu'il sert aujourd'hui encore de monnaie à plus d'une tribu africaine.

Les marnes et calcaires du Lias occupent la zone médiane du département, de Vézelise à Nomeny; ils s'étendent en larges nappes dans les plaines du Vermois et de la Seille et disparaissent sur les revers des coteaux, où ils ont constitué des dépôts ferrugineux, exploités dès une très haute antiquité.

Toute la région occidentale du département, de Colombey à Pagny-sur-Moselle, est recouverte par les étages inférieur et moyen de l'oolithe, du Bajocien au Corallien. En même temps que la nouvelle formation apparaît, les reliefs du terrain s'accentuent et les plateaux formés par leur continuité atteignent une altitude de trois ou quatre cents mètres.

Le Bajocien couronne les coteaux des environs de Nancy et se termine au-dessus des vallées par des falaises à pic, coupées de profondes échancrures. Les fissures multiples, qui apparaissent de toutes parts sur les escarpements et dans les carrières ouvertes dans cette formation, offrent un intérêt majeur en raison des importantes découvertes qu'on y a faites. Ces fractures se présentent sous deux aspects diffé-

rents : tantôt remplies et comblées par des éboulis et des matériaux provenant du lavage du sol superficiel, elles ont conservé jusqu'à nous les restes d'animaux disparus ; d'autres fois, rongées et élargies par les eaux, protégées en outre par une voûte qui fit obstacle au remplissage, elles forment de véritables grottes, qui servirent d'abri et de lieu de sépulture aux hommes d'un autre âge.

La crête des falaises bajociennes dont l'altitude atteint généralement 150 mètres au-dessus du niveau des rivières, offrait un refuge assuré aux premiers habitants de la Lorraine ; aussi ne doit-on point s'étonner de rencontrer dans ces lieux d'élection le plus grand nombre d'échantillons de silex ouvrés recueillis jusqu'à ce jour sur notre sol. Là aussi s'élèveront à des époques difficiles à déterminer, mais qui remontent peut-être à la période néolithique, ces camps, ces enceintes qui couronnent les hauts sommets de la région.

Enfin, certaines couches calcaires du Bajocien supérieur contiennent un silex concrétionné, assez homogène et propre à la taille. Bien qu'on doive se défier beaucoup de l'apparence de cette roche qui se délite naturellement en éclats anguleux sous l'influence des agents atmosphériques, il n'en est pas moins évident qu'elle a été souvent utilisée ; on en reconnaît un certain nombre d'échantillons nettement taillés et même polis, dans les collections Husson, Guérin, du Musée lorrain, etc.

Les autres formations oolithiques qui affleurent à l'ouest du département ne doivent point nous arrêter ; seul l'étage corallien dont les couches calcaires couron-

nent les massifs des côtes de Meuse détachés sur notre territoire, fournissent un beau silex translucide, souvent rubanné, qui fut largement employé pour la fabrication des haches polies. Avec le Corallien se termine, dans le département de la Meurthe, la série des terrains secondaires.

Limité à l'Est par les Vosges, qui le protègent du côté de l'Alsace, séparé des vastes plaines de Meuse et de Champagne par les crêtes jurassiques aux contours abrupts, le pays que nous étudions forme une contrée à part, bien distincte des régions voisines. Isolé par des obstacles naturels qui le laissaient en dehors des voies fréquentées, il dut rester longtemps inhabité. Aux époques anciennes, les passages des Vosges étaient peu nombreux et difficiles ; les vallons de la Zorn et de la Zintzel, qui traversent la chaîne sous la latitude de Nancy, pouvaient seuls permettre l'accès de nos plaines du côté de l'Est ; mais ces plaines, coupées de rivières à pente insensible, couvertes de marécages, étaient elles-mêmes impraticables. On sait du reste, d'après le moine Richer de Senones (1), qu'au moyen-âge les Vosges étaient presque inabordables ; on doit donc renoncer à retrouver de ce côté les routes suivies par les groupes ethniques qui sont venus peupler la Lorraine. La limite septentrionale, en raison de la direction et de la pente des cours d'eau n'offrait point des conditions meilleures. Il faut donc chercher à l'ouest et au midi les centres de dispersion des premiers colons.

Le mode de répartition des stations de l'âge de la pierre sur notre sol vient appuyer ces données. Abon-

(1) *Chronique de Richer*, publiée par Jean Cayon.

dantes sur les hauts plateaux de l'ouest, rares dans la plaine. elles deviennent de moins en moins nombreuses, à mesure qu'on se rapproche des Vosges. Si l'on jette les yeux sur la carte que nous avons dressée des gisements de pierres ouvrées, on les voit se répandre largement du sud au nord sur toute l'étendue des plateaux oolithiques, puis s'égrener au sommet des côtes de Sion, d'Amance, de Delme, de Morville, sentinelles avancées de la chaîne jurassique ; tandis que plus à l'est on ne constate que des trouvailles d'objets isolés. Ce n'est qu'à partir du premier âge des métaux, à l'aurore d'une civilisation nouvelle, qu'une population plus dense et mieux organisée, s'installa définitivement dans la plaine et sur les bords des rivières.

Telle est, dans ses grands traits, la topographie du département de la Meurthe depuis la fin des temps géologiques ; son étude a paru indispensable au sujet proposé, puisqu'il est constaté que la nature et les reliefs du sol sont en relation directe avec le mode de dispersion des premiers groupes humains qui peuplèrent la Lorraine. Mais notre pays avait-il revêtu le même aspect, présentait-il les mêmes reliefs, la même climatologie pendant l'époque quaternaire ; en un mot, est-il survenu des changements dans sa topographie, depuis les temps qui doivent nous occuper ? Tels sont les problèmes qui se posent et qu'en vue de la clarté de l'exposition, nous sommes contraint d'étudier.

On verra plus loin que les preuves industrielles de la présence de l'homme en Lorraine pendant l'époque chelléenne font complètement défaut, au moins jusqu'à ce jour. D'autre part, la faune toute spéciale, qui caractérise ailleurs le commencement de la période quater-

naire, n'est représentée que par des restes peu nombreux. Il semblera logique d'attribuer l'absence de l'homme chelléen et des animaux contemporains à des modifications qui bouleversèrent profondément notre sol au cours des périodes que nous allons passer en revue.

D'après tous les géologues qui se sont occupés du quaternaire, de grands changements sont intervenus alors dans la géographie terrestre. La période quaternaire est caractérisée surtout par des révolutions climatériques qui, en imprimant une activité extraordinaire aux précipitations atmosphériques, permirent aux phénomènes d'érosion et d'alluvionnement de se manifester avec une grande puissance.

Grâce aux sédiments abandonnés au passage par les glaciers et les cours d'eau qui en provenaient, on peut tenter d'établir la succession de ces phénomènes dans notre pays.

Au début de la période, les plateaux oolithiques recouvraient presque sans discontinuité plus de la moitié occidentale du département de la Meurthe. Des nappes d'eau, des rivières à courant impétueux en parcouraient la surface, abandonnant sur leur passage des galets de quartzite arrachés à l'arête des Vosges. Les gisements épars de ces alluvions couronnent les plateaux qui séparent la Meuse de la Moselle, aussi bien que le sommet des collines oolithiques d'Amance, de Delme, de Tincry. L'œil cherche en vain les cours d'eau qui ont pu accomplir ce travail et disperser sur les sommets, jusqu'à une altitude de 500 mètres, les débris roulés d'origine vosgienne. Pour avoir la clef de

cette énigme, il faut faire abstraction des vallées actuelles de la Moselle, de la Meurthe et de la Seille et rétablir par la pensée la surface continue des plateaux.

Aux phénomènes diluviens semble correspondre une température douce, accompagnée de précipitations aqueuses extrêmement abondantes ; la faune de grands pachydermes à peau nue : elephas antiquus, rhinoceros major, hippopotamus amphibius, retrouvée dans les alluvions de S^t^ Acheul, Chelles, le Pecq, probablement contemporaine du diluvium des plateaux lorrains, confirme d'ailleurs ces données. En Lorraine, cette faune n'est représentée que par un éléphant qui, en raison de l'écartement des lames dentaires et de l'épaisseur de l'émail de ses molaires, paraît être plutôt E. ANTIQUUS *Falc.*, que E. PRIMIGENIUS *Blum.* (1) ; l'homme n'a point encore fourni de traces de son séjour. Cette pauvreté de la Faune s'explique par l'immersion fréquente du sol qui n'offrait aux animaux et aux plantes terrestres que de rares îlots clairsemés.

Cette première phase prit fin par suite d'un changement survenu dans la climatérie de l'Europe : la température toujours humide se refroidit progressivement, la neige s'accumule en masses énormes sur les montagnes ; l'époque glaciaire commence.

Le massif méridional des Vosges fut alors couvert de glaciers qui s'étendirent jusqu'à une certaine distance de l'arête granitique ; on retrouve aujourd'hui les moraines et les roches striées, témoins de leur marche et de leur développement. L'influence du refroidisse-

(1) Bleicher ; *Guide du géologue en Lorraine*, p. 87. Nancy, Berger-Levrault, 1887.

ment se manifeste d'ailleurs au loin, le volume des eaux diminue par suite de la condensation et les plateaux commencent à émerger. A ce moment, en raison de l'alternance des saisons, le sol de notre pays subit des modifications dont résulte sa topographie actuelle. Les chutes de neiges hivernales, fondues au soleil des étés, produisirent des masses liquides qui, rencontrant au pied des Vosges les plateaux jurassiques, et profitant peut-être des grandes lignes de fracture, arrachèrent au sol les sédiments superficiels et creusèrent les vallées de nos fleuves.

A mesure que le courant s'établit dans un thalweg de plus en plus profond, le niveau des eaux glaciaires s'abaissa progressivement, modelant le profil des collines par le lavage des pentes. Ces alternatives de grandes crues et de calmes relatifs sont nettement accusées par des atterrissements en gradins, déposés à flanc de coteau. L'une des manifestations des courants glaciaires est représentée en Lorraine par le dépôt, dans le retrait des vallées principales, de grouine calcaire provenant du remaniement des roches locales et recouverte par le diluvium rouge des terrasses inférieures.

La composition minéralogique des diverses alluvions montre bien d'ailleurs leur ordre de succession. Alors que le diluvium des plateaux est uniformément composé d'éléments vosgiens identiques dans toute l'aire de dispersion de ses dépôts, les alluvions inférieures des cours d'eau, au contraire, présentent des éléments minéralogiques qui varient en raison de la nature des terrains parcourus et corrodés en amont.

Dès la fin de l'époque glaciaire, les fleuves ont pris

leur direction définitive ; leur niveau s'abaissera graduellement jusqu'à l'époque actuelle, où nous les voyons contraints de se creuser un lit dans leurs alluvions les plus profondes.

La première phase de la période quaternaire était caractérisée par une faune composée d'animaux propres aux climats chauds, dont les espèces se sont éteintes ou ont disparu de nos contrées. Pendant l'époque glaciaire, ils sont remplacés par des variétés à fourrure épaisse, bien armées contre le froid, et dont les survivants appartiennent en général aux régions boréales.

En Lorraine, la Faune glaciaire des grands animaux est représentée par le mammouth, le rhinocéros à narines cloisonnées, l'ours et l'hyène des cavernes, la marmotte, le renne (un seul échantillon), le cerf, le chevreuil, le sanglier, le cheval, l'aurochs et le bœuf primitif. La Flore des dépôts de lignites glaciaires de Jarville, et Bois-l'Abbé comprend exclusivement des espèces boréales : épicéas, mélèze, bouleau, aulne vert, qui forment de nos jours le peuplement des forêts de la Finlande et de la Sibérie.

La fin de la période glaciaire est marquée par un adoucissement de la température, qui permit aux espèces animales et végétales actuelles, de s'installer définitivement ; l'une des caractéristiques de cette dernière phase en Lorraine est la formation d'une masse puissante de tufs, déposés par les eaux qui jaillissaient à la base du calcaire oolithique. La présence d'épaisses couches de tourbe, intercalées dans certains dépôts de tuf (Lasnez), indique, à n'en pas douter, la succession de périodes de froid sec alternant, à de longs intervalles, avec des périodes d'excessive humidité.

Nous avons cherché à retracer dans le tableau suivant (1) la série des phénomènes physiques et des manifestations de la vie animale et végétale dans la région, pendant l'époque quaternaire. Cette vue d'ensemble ne renferme point la liste complète des flores et des faunes lorraines, mais seulement les espèces les plus caractéristiques ou les plus abondantes des gisements explorés. (Tableau, page 175.)

Il semble résulter de ces données, que l'homme n'a pu vivre ni se transporter en Lorraine pendant la première période quaternaire, alors que les plateaux étaient parcourus et souvent recouverts jusqu'à une altitude de 500 mètres par les eaux diluviennes. La Faune caractéristique de cette époque n'est d'ailleurs représentée que par des restes d'éléphant de détermination incertaine.

Le régime glaciaire, auquel est due la topographie actuelle de notre pays, vit au contraire se développer une Faune et une Flore analogues à celles des autres régions. Les plateaux et les collines ayant définitivement émergé, l'homme aurait pu s'y installer, et cependant on n'a relevé jusqu'à ce jour aucune trace certaine de son passage ; seules, la rigueur du climat dans le voisinage immédiat des Vosges, la divagation des cours d'eau et leur puissance en rapport avec les masses glaciaires, peuvent expliquer cette absence.

Les seuls objets attribuables à la main de l'homme, recueillis dans les dépôts de la période glaciaire en Lorraine, sont : 1° un broyon en quartzite vosgienne.

(1) Nous avons dressé ce tableau d'après les travaux les plus récents de MM. les professeurs Fliche et Bleicher.

manifestement usé à l'une de ses extrémités, découvert par M. Fliche au pied du coteau de Maxéville, dans un dépôt de grouine recouvert par le diluvium rouge ;

2° Un fragment d'andouiller de cerf, dont la pointe brisée présente des traces de travail humain, trouvé dans la grouine aux environs de Colombey (Olry) ;

3° Un éclat de silex blanc laiteux, forme couteau, recueilli par M. le Dr Bleicher, dans le diluvium rouge de Jarville ;

4° Enfin nous devons mentionner, avant de clore ce chapitre, la trouvaille dans le parc de Lasnez, sous une épaisseur de 1m80 de tourbe et de tuf calcaire, d'un éclat de silex crétacé certainement taillé et apporté par l'homme. Le tuf de Lasnez contient, il est vrai, une Flore et une Faune entomologique composées d'espèces vivant actuellement dans les stations froides ; mais l'épaisseur du dépôt qui atteint trois mètres, et la profondeur à laquelle la trouvaille fut faite, indiquent des modifications postérieures très importantes dans la topographie des lieux, modifications qui nous reportent au-delà de l'époque actuelle.

Ces rares objets, peu caractéristiques d'ailleurs, sont, on le voit, insuffisants pour servir de bases à des conclusions ; nous devons nous borner à constater et enregistrer les faits, en attendant de nouveaux documents.

PÉRIODES	FORMATION DES DÉPÔTS GÉOLOGIQUES	CLIMATOLOGIE.	FLORE ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES	FAUNE ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES	DOCUMENTS HUMAINS
Première période.	Diluvium des plateaux, très ancien, peut-être pliocène. Remanié pendant l'époque quaternaire, il a subi une nouvelle répartition et a pénétré dans les fissures et les grottes		Aucun gisement connu en Lorraine.	*Elephas* apparenté à *E. antiquus*. Ses débris ont pénétré dans les fissures à la suite des remaniements diluviens.	Néant.
Période glaciaire.	Formation des terrasses. — Dépôts de lignites : Jarville et Bois-l'Abbé.	Climat boréal grande extension des glaciers).	Lignites de Jarville et de Bois-l'Abbé, avec essences forestières de l'extrême Nord et des hautes montagnes : melèze, pin de montagne, epicea (spec. *picea obovata*). Plantes herbacées du Nord, ex. : une cypéracee : Elyna obovata.	Cheval, dans les dépôts de lignite. Pas de mollusques, beaucoup d'insectes du Nord ou des stations aquatiques.	Néant.
	Formation des terrasses. — Dépôts de grouine dans les vallées latérales. — Formation des tufs.	Période de réchauffement. Climat plus égal et plus humide (retraits des glaciers).	Flore des tufs de la Celle, Resson, la Perle, la Sauvage et Mousson : Tilleuls, erables, saules, aulnes, bouleaux, peupliers, arbres de Judée, figuiers, lauriers, buis, etc.	Mammifères en partie d'espèces éteintes : mammouth, rhinoceros tichorinus, cheval, bovidés, cervidés et un seul échantillon du renne (grotte Sainte-Reine) et de la Marmotte grouinière de Liverdun). Mollusques actuels, espèces des stations fraîches.	Incertain : silex éclaté du type du Moustier (à la surface du sol).
	Formation des terrasses inférieures. — Dépôt du diluvium rouge. — Tufs et tourbes de Lasnez, près Villers-lès-Nancy.	Climat froid et humide. Nouvelle extension probable des glaciers.	Espèces des stations actuelles du pin sylvestre. Bouleaux et espèces des regions froides plutôt que tempérées. Mousses de l'Allemagne du Nord et du Danemark.	*Bos primigenius* abondant. Animaux actuels.	Eclat de silex étranger trouvé dans la tourbe de Lasnez.
Epoque actuelle.	Alluvions du lit inférieur des rivières, provenant : 1° D'éléments vosgiens ; 2° Des terrains traversés par les cours d'eau ; 3° D'éléments remaniés, empruntés aux alluvions supérieures anciennes.	Climat actuel.	Le pin sylvestre a reculé vers le Nord ou les montagnes. L'essence forestière dominante est le hêtre.	*Bos primigenius*, castor et tous les animaux actuels, animaux domestiques.	Traces très abondantes de l'industrie humaine : pierre taillée et pierre polie.

PALÉOETHNOLOGIE

Époques de la pierre.

La *Paléoethnologie* ou ethnologie des anciens âges a pour but l'étude des débuts et du développement de l'humanité, depuis l'apparition de l'homme, constatée par les restes de son industrie, jusqu'aux premiers documents écrits. Comme l'archéologie proprement dite, dont elle est la base, elle a pour objet le passé, mais un passé sans historiens et presque sans monuments autres que des tombeaux ou quelques pierres dressées. Comme cette dernière encore, elle cherche à restituer l'histoire de l'homme dans ses plus lointaines origines ; à ce titre, nul n'a le droit de s'en désintéresser.

Depuis le jour où Boucher de Perthes découvrit, dans les alluvions de la Somme, les restes les plus anciens de l'industrie humaine, les travaux des préhistoriens n'ont pas cessé d'apporter à la science des documents nouveaux. L'auteur de « l'*Homme antédiluvien* » avait prouvé que notre ancêtre vivait en France dès le début de la période quaternaire, en même temps que des éléphants, des rhinocéros et de grands ours disparus. Poursuivant ces recherches, d'autres savants, Lartet en tête, démontrèrent bientôt qu'à partir de cette époque reculée, l'homme a toujours habité nos contrées.

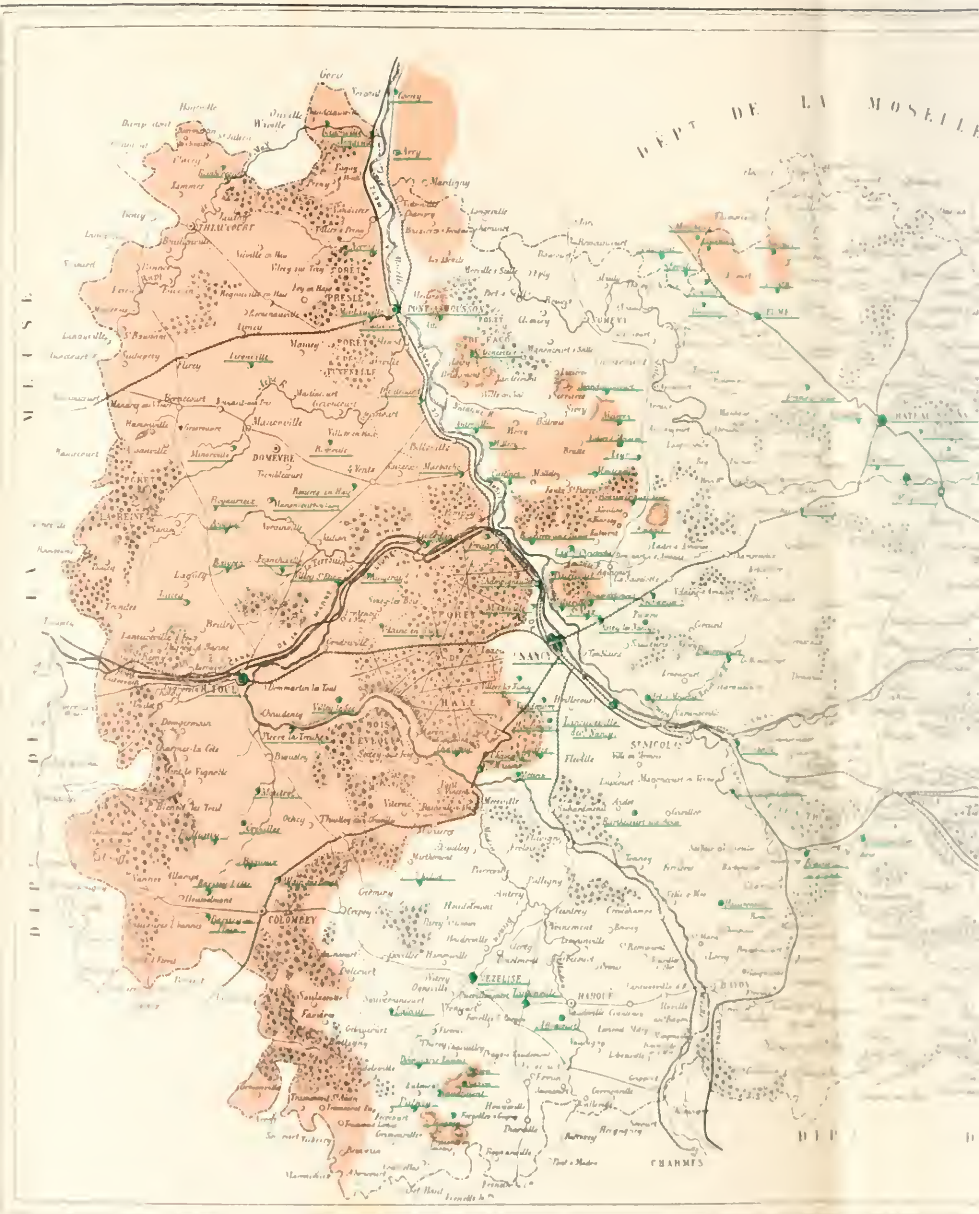
DEPT DE LA MOSELL
MEUSE
THIAUCOURT
PRESLE
PONT-À-MOUSSON
DOMÈVRE
LA REINE
TOUL
NANCY
HAYE
COLOMBEY
VEZELISE
HAROUE
CHARMES
S^T NICOLAS

CARTE

de la répartition des gisements de pierre ouvrée

LIT H CHRISTOPHE, NANCY

Aujourd'hui les documents abondent, de nombreux gisements caractérisés par des types constants d'armes, d'outils, d'ornements, en même temps que par la succession des faunes coexistances, ont jeté la lumière sur les premiers temps de l'humanité.

Les fouilles pratiquées dans les grottes du midi de la France surtout ont démontré, bien mieux que ne pouvait le faire la meilleure théorie, que l'homme des âges de la Pierre, perpétuant sa race sur notre sol, n'a jamais cessé de perfectionner son industrie et d'améliorer ses moyens de lutte pour la vie.

La comparaison des antiquités préhistoriques avec les mobiliers industriels des populations sauvages du nord de l'Asie, de l'Afrique centrale, de l'Océanie, etc., qui ne connaissaient pas les métaux avant l'arrivée des Européens, éclaircit bien des points restés obscurs et inexpliqués. La conclusion que les premiers habitants de l'Europe occidentale avaient passé par les mêmes civilisations devait en ressortir ; et il fut établi que nos ancêtres avaient utilisé successivement pour leurs instruments usuels : le bois, la pierre et l'os, puis les métaux, bronze et fer.

Dès lors on chercha à classer les découvertes sous différents titres, concordant avec leur ancienneté ou leurs caractères les plus saillants. La classification est une tendance naturelle à l'esprit humain, elle facilite du reste singulièrement l'étude d'une science ; aussi, dût son cadre étroit parfois embarrasser, on se voit toujours forcé de passer sous ses fourches caudines.

Les premiers auteurs, prenant l'industrie pour base, désignèrent d'abord les âges de la pierre sous les noms d'*Epoque de la pierre taillée* et d'*Epoque de la pierre*

polie. Mais ces termes trop vagues ne sont point l'expression de la réalité. En effet, on constate des traces de polissage vers la fin de la pierre taillée; et, pendant la période suivante, si quelques objets tels que les haches, ciseaux, pendeloques, etc., subissaient un polissage, les couteaux, les flèches étaient seulement taillés.

Les savants anglais, pour éviter toute confusion, proposèrent les termes de *paléolithique*, pour la période la plus ancienne, et de *néolithique* pour la plus récente : ces termes ont prévalu. M. de Mortillet y ajouta l'expression d'*éolithique* pour tout ce qui se rapporte au tertiaire.

Mais le cadre parut trop large encore, les périodes trop longues ; Lartet, s'appuyant sur la paléontologie, proposa de diviser le Paléolithique en trois époques caractérisées : la première par le grand Ours, la seconde par le Mammouth et la troisième par le Renne. Cependant ces trois divisions ont le tort de n'être pas nettement délimitées ; car si l'on constate que chacune des espèces animales a prédominé dans certains gisements, il n'en est pas moins vrai qu'ailleurs elles ont vécu côte à côte.

M. de Mortillet a adopté une méthode nouvelle, qui consiste à classer les stations humaines, d'après les spécimens typiques de l'industrie qu'on y retrouve. Comprenant dans un même tableau : les phénomènes géologiques, la paléontologie végétale et animale et les documents humains, il a tracé du paléolithique la classification suivante (Voir tableau p. 179).

NOMS	CLIMATS	ACTIONS GÉOLOGIQUES	PALÉONTOLOGIE VÉGÉTALE	PALÉONTOLOGIE ANIMALE	INDUSTRIES
Magdalenien.	Froid et sec.	Formation du diluvium rouge. Dépôt atmosphérique.	Mousses polaires en Wurtemberg.	Homme, race de Langerie-Basse. Grand développement de la faune du Nord : Renne, Saïga, etc. Extinction de l'*Elephas primigenius*.	Gravure et sculpture. Instruments en os. Déchéance de la pierre. Beaucoup de lames. Burin caractéristique. Double grattoir.
Solutréen.	Température douce.	Très courte relativement. Continuation des terrasses. Retrait des glaciers.		Homme (?) Chevaux très abondants. Développement du *Cervus tarandus*, *Elephas primigenius*. Plus de rhinocéros.	Vers la fin, apparition des instruments en os. Perfection de la taille de la pierre. Pointes taillées sur les deux faces et aux deux bouts. Pointes à cran. Origine et larges développements du grattoir.
Mousterien.	Froid et humide.	Formation des terrasses. Grande extension des glaciers. Déblaiement des vallées. Exhaussement du sol.		Homme, race d'Engis et de l'Olmo. *Ovibos moschatus*, *Ursus spelæus*, *Rhin. tichorhinus*, *Elephas primigenius*.	Pas d'instruments en os. Dédoublements de l'instrument chelléen. Pointes, râcloirs, scies retouchées d'un seul côté
Chelléen.	Chaud et humide.	Lehm supérieur. Alluvions des hauts niveaux. Remplissage des vallées. Affaissement du sol.	Plantes du bassin méditerranéen dans la vallée de la Seine et à Canstadt.	Homme, race de Neanderthal et de la Naulette. Développement des cervs. Hippopotame. *Rhinoceros Merkii*, forme pliocène. *Elephas antiquus*.	Pas d'instruments en os. Un seul outil en pierre, l'instrument chelléen, toujours en roche locale.

De Mortillet, le *Préhistorique*, p. 131.

Sans nous étendre plus longuement sur les mérites de ces classifications, nous ne pouvons que renvoyer le lecteur aux publications précitées, et surtout à l'important ouvrage de M. de Mortillet : *Le Préhistorique*.

Pour l'étude des âges de la pierre en Lorraine, nous utiliserons les termes généraux de Paléolithique pour l'époque la plus ancienne, si pauvrement représentée chez nous, et de Néolithique pour la plus récente, qui laissa au contraire des traces fort nombreuses dans notre pays.

PALÉOLITHIQUE

Chelléen. — Si l'on examine les objets d'industrie des âges de la pierre, recueillis jusqu'à ce jour en Lorraine, et qu'on étudie en même temps leurs gisements, leur mode de répartition sur le sol ou dans les grottes, leur rareté sinon leur absence dans les alluvions anciennes, on se rend compte des grandes différences qui existent à ce point de vue entre notre pays et les régions du Sud et de l'Ouest de la France, si riches en documents des premiers temps humains. A Saint-Acheul, à Chelles, au Pecq, etc., on a recueilli des milliers de silex taillés, en place dans les alluvions anciennes des fleuves, en compagnie d'ossements d'éléphants, de rhinocéros et d'autres animaux du commencement de l'époque quaternaire. En Lorraine, les alluvions anciennes de nos rivières n'ont produit jusqu'à ce jour aucun document humain, bien qu'on y rencontre des restes des animaux quaternaires qui furent ailleurs contemporains de l'homme.

En constatant ce fait, notre intention n'est pas de nier l'existence du Chelléen dans notre région, et de conclure de l'absence de découvertes à la non existence d'instruments de cette époque sur les rives de la Moselle. Rien ne prouve que nos vallées et les fissures de nos plateaux ne renferment pas de traces de l'industrie

des premiers hommes, que des chercheurs heureux amèneront peut-être au jour. Bien loin de là, nous avons la conviction que des instruments de l'époque chelléenne peuvent aussi exister en Lorraine ; et, pour soutenir cette hypothèse, qu'il nous suffise de citer une pièce bien caractéristique, découverte dans une région qui nous touche de très près. C'est un coup de poing chelléen (1), en roche locale (silex du corallien), trouvé à Verdun par M. Liénard, dans un déblai pour le creusement du canal de l'Est, en un point où ce canal emprunte le lit de la Meuse. C'est là une pièce unique, il est vrai, et par conséquent insuffisante, mais qui donne le droit d'espérer.

La recherche de documents paléolithiques nous a entraîné récemment hors des limites territoriales qui nous sont imposées. A peu de distance de Commercy (Meuse), M. Recouvreur, pharmacien, avait, sur les indications de M. le docteur Bleicher, recueilli un certain nombre d'échantillons de silex d'origine locale, taillés à grands éclats, qu'il a bien voulu nous remettre en même temps qu'il dirigeait nos recherches sur le terrain.

Le gisement qui les avait fournis est situé sur une large terrasse, dominant d'environ cinquante mètres le lit de la Meuse (Altitude du lieu : 290 mètres). Le coteau appartient à la formation corallienne, dont les bancs solides sont exploités en carrière dans le voisinage ; le sol superficiel est une terre végétale formée d'éléments locaux et mêlée de galets quartzeux

(1) Figuré, planche VII, tome II de l'Archéologie de la Meuse, par M. Liénard.

du diluvium des plateaux, identiques comme composi-

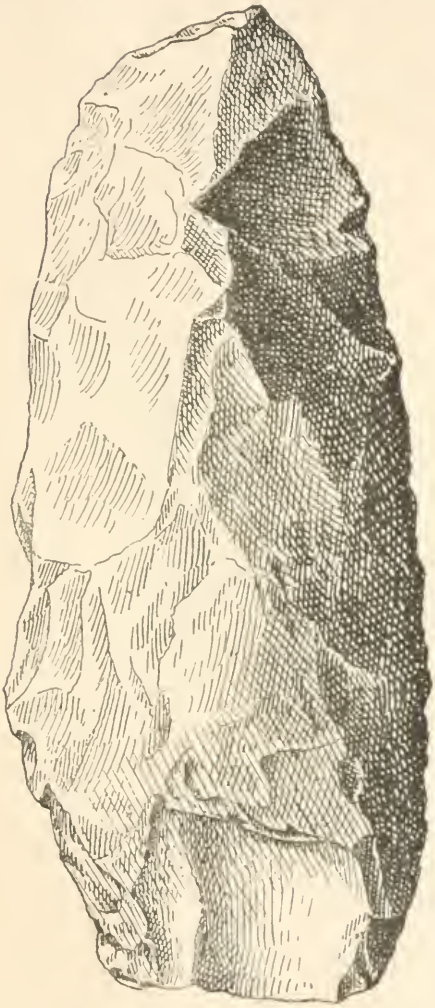

Fig. 1

tion à ceux des hauts plateaux lorrains. Dans la partie cultivée qui avoisine le champ de manœuvres, au-

dessous de la lisière de la forêt, on voit, disséminés à la surface du sol, de nombreux fragments d'une roche siliceuse provenant de la dénudation d'assises coralliennes sous-jacentes, qu'il est facile de retrouver dans les carrières voisines. On trouve là, pêle-

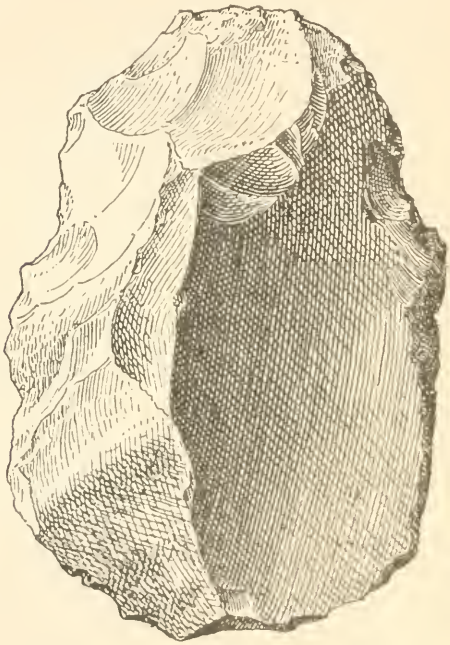

Fig. 2

mêle, de larges fragments de cette roche à noyau siliceux dont la croûte extérieure s'écorce naturellement en éclats conchoïdaux, des instruments grossiers, présentant des caractères positifs de taille intentionnelle et enfin des éclats avec bulbe de percussion et éraillure. Nous avons retenu un certain nombre d'échantillons,

ayant quelque analogie avec des haches chelléennes et

Fig. 3

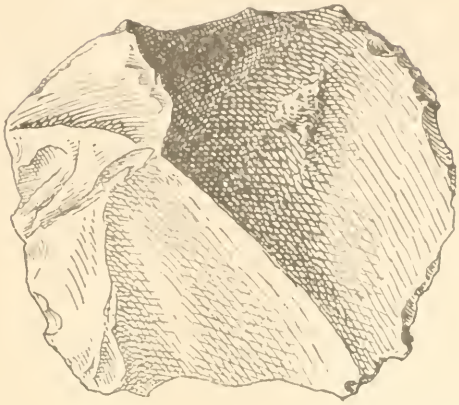

des éclats, ceux-ci plus nombreux et montrant, à n'en pas douter, les traces du travail humain.

Fig. 4

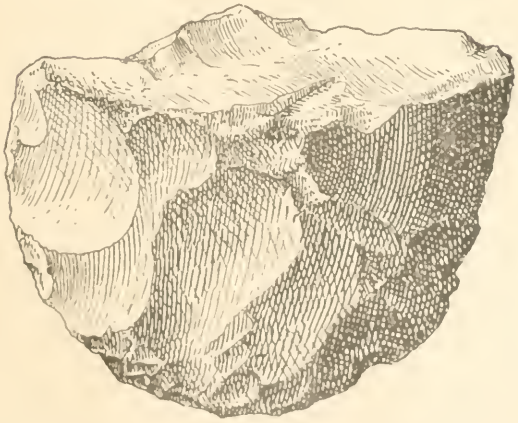

Ces objets en pierre éclatée consistent en fragments de silex à bords irrégulièrement amincis, n'offrant

aucune de ces formes déterminées, particulières aux dépôts quaternaires et que de fort nombreuses découvertes ont si bien fait connaître.

Parmi ceux que nous possédons, provenant de Commercy, quelques-uns présentent une forme allongée, à tranchant périphérique grossier (*Fig. 1*), d'autres une forme discoïde (*Fig. 2 et 3*) ; d'autres enfin, instruments brisés en cours d'exécution, montrent un tranchant arrondi et semblent, à première vue, n'être autre chose que le tiers inférieur de haches préparées pour le polissage (*Fig. 4*).

Si ces derniers objets nous apportent les preuves classiquement admises de l'action de l'homme (et tous les silex qui nous occupent sont, de toute évidence, des produits de l'industrie humaine), en revanche, ils ne peuvent servir à caractériser une époque précise. A défaut de formes déterminées, de tels éclats ne tirent une signification, quant à leur âge, que du gisement qui les a fournis, et au cas particulier, le gisement est absolument superficiel. Rien n'indique donc une origine plutôt paléolithique que néolithique.

Quelques-uns des grands silex de Commercy font songer par leur forme aux silex de la Somme aussi bien qu'à ceux de la forêt d'Othe ; mais au lieu de se trouver dans des couches sédimentaires, ils gisent à la surface du sol, avec les rognons-matrices qui les ont fournis, en compagnie de roches siliceuses de la même origine et d'éclats naturels de beaucoup plus nombreux. Les données sont encore insuffisantes pour fixer notre opinion, et nous resterons dans l'incertitude jusqu'au jour où un chercheur plus heureux aura recueilli là une pièce vraiment et bien caractérisée. Pour rester

dans le domaine des faits, nous devons constater, qu'à notre connaissance, il n'a pas été jusqu'à ce jour, trouvé d'instruments nettement chelléens dans le département de la Meurthe.

Moustérien. — M. de Mortillet a appelé moustérienne la période industrielle qui a succédé au Chelleen. Les outils, pointes et racloirs, sont en général caractérisés par une face retaillée sur les bords, tandis que l'autre face, sans retouches, présente un plan d'éclatement uni.

Schmerling et MM. Dupont, de Puydt et Lohest ont trouvé dans les grottes du bassin de la Meuse, région qui nous touche, des instruments moustériens, aussi bien déterminés par le mode de taille que par la faune, *E. primigenius*, *Rh. tichorinus*, qui les accompagnait. M. Liénard possède aussi une pointe moustérienne provenant du voisinage de la même rivière à Verdun.

Les collections lorraines contiennent un certain nombre de pointes et de racloirs, taillés à grands éclats sur une seule face, que l'on pourrait rattacher à cette période industrielle, mais qui tous ont été recueillis à fleur du sol. Sous ce titre, on rangerait : 1° des éclats de calcaire siliceux du plateau de la Treiche (collections Husson, Guérin et du Musée lorrain) ; 2° quelques racloirs plus ou moins retouchés, en silex étranger à la contrée ; 3° enfin des galets éclatés intentionnellement, recueillis par Olry, dans la plaine entre Colombey et Allain. (*Pl. I, Fig. 1, 2 et 3.*) Ces instruments sont en quartzite rousse provenant du diluvium des plateaux, formation très largement répandue dans le pays. Les uns présentent une face d'éclatement avec bulbe de percussion, tandis que l'autre côté montre la surface

polie du caillou ; d'autres sont des sortes de disques façonnés à grands éclats, absolument identiques à des pièces provenant des bords de l'Ariège, signalées autrefois par M. Noulet, dans le deuxième volume des *Matériaux* (page 42) (1).

Solutréen. — Le Solutréen manque absolument dans nos collections, à moins qu'on n'attribue à cette période quelques petites lames lancéolées, assez minces et fort bien retaillées sur les deux faces, qui figurent dans les catalogues sous le nom de pointes de dards ou de flèches et en particulier deux fragments de grandes lances ou de poignards, à section elliptique, de la collection de M. l'abbé Merciol. Mais les grandes lames en feuille de laurier, aussi bien que les pointes à cran font complètement défaut.

Magdalénien. — Le Magdalénien, qui termine la chronologie industrielle de M. de Mortillet pour la période paléolithique, n'est représenté que par quelques lames de silex, une aiguille à chas, des poinçons d'os, des coquilles et dents percées pour servir d'ornements. Tous ces objets provenant des grottes de Pierre-la-Treiche, ne peuvent être déterminés que par comparaison, en l'absence de données stratigraphiques permettant d'établir leur âge.

L'industrie et l'art contemporains du grand développement du renne en Europe, dit M. Cartailhac (2), sont spéciaux à une faible partie de ce continent. Si l'on constate donc qu'un seul échantillon déterminable du

(1) M. Th. Lalande a décrit des instruments analogues, provenant du département de la Charente, dans le même volume des *Matériaux*, p. 40.

(2) *Matériaux*, Février 1888.

renne (fragment de palette), a été trouvé à Pierre, on ne devra pas trop s'étonner que les chasseurs de rennes n'aient point fréquenté notre pays, où leur gibier préféré était au moins fort rare, tandis que, fait curieux, il semble avoir été assez répandu en Alsace.

Si l'on étudie en détail et pièce par pièce les gisements qui ont fourni les instruments de forme paléolithique dont il vient d'être parlé, on constate :

1° Que les uns furent recueillis à la surface du sol, soit isolés, soit mêlés à un grand nombre d'outils néolithiques, tel est le cas pour la plupart des pointes et racloirs de forme moustérienne ;

2° Que d'autres, pouvant se rapporter au Magdalénien, proviennent des grottes de Pierre-la-Treiche, simples fissures du calcaire oolithique, qui n'ont jamais cessé d'être en communication avec le sol superficiel.

Les trouvailles superficielles et dans des conditions de mélanges n'ont de valeur que par leur forme typique, et une distinction capitale s'impose entre le type d'un objet et le gisement qui l'a produit. Si un échantillon en place dans des couches géologiques ou archéologiques non remaniées peut être rapporté sans hésitation à une période précise, osera-t-on attribuer sans réserve à la même date une pièce, analogue de forme, mais recueillie sur le sol ou isolée dans une collection ?

Le type d'un objet donné, son mode de taille, la matière première employée pour sa confection, représentent sa valeur intrinsèque ; et l'on peut bien admettre que le caractère des pièces, établi par comparaison avec des types de provenance certaine, de même

que l'utilisation de matériaux trouvés sur place fourniront des indices d'ancienneté relative ; mais ces caractères ne sont pas exclusifs et ne peuvent suffire pour une détermination sûre, si les données stratigraphiques ne viennent apporter leur contingent de preuves positives. Il n'est pas douteux que, même lorsque l'homme sut tailler le silex avec art, pendant les périodes magdalénienne et néolithique, il utilisa maintes fois des galets grossièrement éclatés : le service qu'il avait à demander à l'outil n'exigeant pas une plus grande perfection.

Il convient, en outre, de tenir compte du caprice ou de la maladresse du fabricant ; si les objets de luxe et les armes artistement retouchées sortaient des mains d'ouvriers spécialistes fort habiles, les instruments usuels, couteaux, haches grossières, etc., étaient la plupart du temps l'œuvre de ceux-là mêmes qui devaient les utiliser.

L'existence dans les grottes de la Belgique et surtout du Midi de la France de couches archéologiques en stratification régulière, qui ont produit des spécimens de l'industrie humaine allant en progressant et s'améliorant de la couche la plus profonde à la plus superficielle, présentent certes une base excellente pour la chronologie industrielle. Mais de semblables témoignages n'existent pas en Lorraine : les cavernes de Sainte-Reine et des Celtes, à Pierre-la-Treiche, ne sont que des fissures dans les bancs calcaires de l'oolithe inférieure, fissures plus ou moins larges et recouvertes par le simple rapprochement des lèvres de la fracture, mais toujours en communication avec la surface du sol. Le remplissage de ces grottes s'est surtout opéré par

des évents, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre par la nature et la disposition des matériaux apportés : débris des parois, minerai de fer en grains et marnes lavées des formations superficielles, galets du diluvium des plateaux dont l'arrivée au niveau supérieur est antérieure au creusement de la vallée.

Les conditions de gisement des pièces recueillies dans ces fissures, quel que soit d'ailleurs leur type, nous mettent donc dans un grand embarras, si nous cherchons leur ancienneté relative, et l'on comprendra notre réserve quand nous essayons de les faire rentrer dans les classifications très justement adoptées ailleurs.

A quelle cause peut-on attribuer cette rareté pour ne pas dire cette absence de documents paléolithiques en Lorraine ? Au manque de chercheurs ? Mais M. Husson, qui, pendant cinquante années d'explorations, a recueilli, croyons-nous, tous les silex travaillés qu'il rencontrait, ne possède que peu d'échantillons attribuables à la première période humaine. Et M. R. Guérin, dont la collection comprend 6,700 silex lorrains, parmi lesquels des pointes de forme moustérienne, a trouvé ces dernières pièces en mélange dans des stations où le néolithique prédominait.

Ce n'est pas non plus le désir de trouver des haches chelléennes qui fit défaut à certain amateur qui eut un jour la fâcheuse inspiration d'en découvrir, coûte que coûte. Ayant fabriqué assez adroitement plusieurs coups de poing à l'aide d'un moëllon de trapp des Vosges, il les plaça dans une fissure des carrières de Maxéville ; puis il en fit la découverte en présence du Dr Godron. Heureusement, le savant naturaliste reconnut bien vite la supercherie.

Il faut donc chercher ailleurs les raisons qui ne permirent pas à nos ancêtres paléolithiques de vivre dans notre pays. MM. de Mortillet et Chantre ont constaté qu'en Suisse et en France, les régions soumises à l'influence des glaciers ne fournissent aucune pièce pouvant se rapporter au paléolithique ancien : il semblerait qu'en Lorraine, les mêmes causes ont produit les mêmes effets.

La chaîne des Vosges est limitée vers l'Alsace par des pentes abruptes, tandis que le versant occidental des montagnes se développe au loin dans les vallées lorraines par des contreforts d'altitude décroissante. Les glaciers, dont on reconnaît les traces sur les hauts sommets et même les moyennes altitudes des Vosges, s'écoulèrent vers l'occident ; et c'est de ce côté que les eaux sauvages de la fin des périodes glaciaires sont venues couvrir nos plateaux d'un diluvium quartzeux, puis creuser les vallées et tracer la route à nos rivières actuelles. Il semblerait logique, a dit notre maître, M. le Dr Bleicher (1), d'attribuer à ces phénomènes géologiques l'apparition tardive de l'homme en Lorraine.

On ne s'étonnera donc pas du peu de place accordé au Paléolithique dans cette étude, puisque les documents relatifs aux industries de cette époque font, jusqu'à ce jour du moins, absolument défaut.

(1) Essai d'ethnographie vosgienne.

NÉOLITHIQUE

(Période Robenhausienne de M. de Mortillet.)

Après les phases tourmentées de la période quaternaire, de véritables révolutions climatériques s'accomplirent, qui sont venues transformer les conditions de l'existence humaine. La fusion des glaciers terminée, les eaux sauvages disparues, les plaines se desséchèrent peu à peu, en même temps qu'un climat semblable au climat actuel s'établissait, permettant à l'homme de vivre et de se transporter à sa guise.

Vaincus par le climat nouveau, ou victimes de chasseurs devenus trop nombreux, le mammouth, le rhinocéros tichorhinus, le grand ours, le mégacéros et les grands félins ont disparu pour toujours ; le renne, le saïga, le glouton, etc., se sont retirés vers le Nord ; d'autres espèces enfin chercheront un refuge dans les hautes montagnes.

Mais un événement autrement considérable marque le début de la période néolitique, et l'aurore des temps actuels. Partis d'un centre de dispersion oriental (1),

(1) Nous ne pouvons que nous ranger ici à l'opinion d'éminents anthropologistes : M. Alex. Bertrand : *La Gaule avant les Gaulois*, M. de Mortillet : *Le Préhistorique*.

des groupes d'immigrants sont venus successivement apporter à l'Occident les progrès de leur civilisation et leurs industries perfectionnées. A la vie nomade va succéder une existence plus sédentaire : la chasse ne sera plus la seule ressource de nos sauvages ancêtres, les nouveaux arrivants connaissent la culture des céréales, ils ont des animaux domestiques et savent dresser des cabanes ; enfin ils élèvent à leurs morts de véritables monuments qui sont arrivés jusqu'à nous.

Auparavant, les hommes, vivant dans la crainte continuelle de leurs semblables, sans relations entre eux, n'avaient façonné de leurs mains que les galets ou la roche qu'ils trouvaient sur place ; sous l'influence des mœurs nouvelles, nous verrons leurs descendants importer pour leur usage, des régions les plus lointaines, des silex choisis et des matériaux précieux.

De tels changements dans les mœurs font ressortir les traits saillants qui différencient cette période des précédentes ; ils démontrent un état social nouveau, sans qu'il soit besoin de développer ce sujet plus longuement après les travaux de MM. Alex. Bertrand et de Mortillet.

Si l'on ne peut encore affirmer que l'homme a vécu en Lorraine en même temps que l'éléphant et l'ours quaternaires, du moins, dès le début du Néolithique, sa présence est signalée sans aucun doute possible. Non seulement il nous a laissé ses armes et les restes de son mobilier, mais nous retrouvons même son squelette pieusement enseveli.

Les roches, propres à être taillées en outils, faisant défaut sur notre sol, nos néolithiques acquéraient par le trafic les silex de la Meuse, de la Champagne, de la

Brie, le trapp des Vosges, les serpentines et la jadéïte de Suisse et d'Asie.

Dans le département de la Meurthe, on trouve partout des traces de l'industrie néolithique, partout du moins où il s'est rencontré des chercheurs. Si l'on consulte la carte que nous avons dressée des stations reconnues, on les voit se grouper autour des régions explorées ; mais elles sont particulièrement riches et nombreuses sur les hauteurs et dans le voisinage des rivières. Le même fait a été précédemment constaté en Alsace par MM. Faudel et Bleicher : de l'autre côté des Vosges, comme en Lorraine, la plaine est stérile en trouvailles, tandis que les stations abondent au sommet des collines sous-vosgiennes.

Sans insister sur la question de défense, qui dut influer dans le choix des positions, la configuration de notre pays imposait peut-être cette préférence. M. Ch. Guyot, dans sa monographie des Forêts Lorraines, émet l'opinion que la forêt couvrait la plus grande partie du territoire, aussi bien dans la plaine que dans la montagne. Sous la domination romaine seulement, les plaines furent déboisées au profit des cultures permanentes.

Nous nous rangeons volontiers à l'avis du savant forestier : peut-être ferons-nous cependant une réserve en ce qui touche nos environs.

Les différentes contrées du globe, suivant leur latitude, leur topographie, la constitution géologique du sol se présentent sous les facies les plus divers. Livrées à elles-mêmes, les régions tempérées se couvriraient probablement de forêts ou de broussailles, suivant la nature du sol. Plus au sud, en même temps

que sous un climat plus sec, les forêts feront place à une végétation herbacée, ce sera la pampa et, si la sécheresse est exagérée, le steppe aride. Le voisinage de la mer, l'altitude des lieux, la quantité d'eau atmosphérique sont autant de causes de variations dans l'aspect des terrains ; et il est évident que les conditions de la vie animale sont en connexité avec ces variations.

En Lorraine, la forêt recouvrait les plaines du Keuper et du Lias, depuis les contreforts des Vosges jusqu'aux hauts plateaux de l'ouest. Sans routes, et partant, sans relations faciles avec ses semblables, notre ancêtre néolithique ne pouvait guère s'y installer à demeure ; tout au plus dut-il les parcourir à la chasse ou à la suite de ses troupeaux. Sur les plateaux au contraire, où les traces de son séjour sont le plus nombreuses, les conditions d'habitat étaient autres ; la terre arable emportée par les eaux sauvages, puis lavée par les pluies, ne laissait plus qu'un sol sec et rocailleux, probablement couvert de broussailles, auxquelles il lui suffit de mettre le feu pour se préparer une installation saine et à l'abri des surprises.

Telle est, pour la topographie rétrospective du pays que nous étudions, notre impression personnelle ; mais nous nous garderons bien de vouloir l'imposer. Bien loin de là, nous sommes prêt à admettre que le zèle et le nombre des chercheurs sont, au même titre que la nature des terrains, des facteurs importants pour une statistique des découvertes. Sur les plateaux incultes, les silex taillés sont demeurés en place, exposés à l'air, sans que la culture soit venue les recouvrir, par conséquent faciles à retrouver ; il est tout naturel que les

recherches se soient dirigées surtout vers ces régions privilégiées. Si les grandes plaines cultivées n'ont produit que peu d'objets, rien ne prouve qu'elles ne renferment point d'autres traces de la présence de l'homme ; et l'on doit reconnaître que la terre arable recouvrant les silex, les conditions de recherche offrent moins de chances de succès.

Quoi qu'il en soit, c'est vers le sommet des plateaux et des collines qu'on a signalé le plus grand nombre de stations néolithiques et quelquefois encore sur les terrasses élevées, au voisinage des rivières poissonneuses. Il ne semble pas toutefois que les néolitiques aient recherché précisément les points culminants des plateaux ; au contraire, ils s'installaient de préférence au pourtour, mais toujours dans des positions dominantes, ayant des vues sur les pays d'alentour.

Le voisinage de l'eau n'est pas non plus une condition qui leur parut indispensable ; souvent la rivière ou la source sont à plus d'un kilomètre du gîte. Mais y a-t-il là de quoi provoquer l'étonnement quand on voit de nos jours les nomades de l'Algérie aller quérir la provision d'eau journalière à des distances bien autres sans paraître en souffrir ?

Quelles furent les habitations de ces peuplades ? La Lorraine ne possède pas, comme la Suisse, la haute Italie, le Danemark et l'Irlande, de ces lacs et tourbières qui ont conservé intacts les instruments usuels et jusqu'aux demeures des tribus locales. Toutes nos stations sont superficielles, exposées aux intempéries, et partant, dans de mauvaises conditions, pour la conservation d'objets périssables, tels que le bois et

l'os. Il ne reste pas trace d'édifices ou de soubassements en pierres appareillées ; probablement ces hommes à demi civilisés et quelque peu nomades, comme tous les peuples pasteurs, s'abritaient sous de simples gourbis de terre et de feuillage, ou bien encore sous le couvert de roches surplombantes et à l'entrée des grottes. L'emplacement de nombreuses habitations isolées, se révélant par la teinte noire de la terre et l'abondance de matières charbonneuses et de silex, a été signalé sur le plateau de Morville-les-Vic par M. l'abbé Merciol.

Quelques-unes des innombrables mardelles qu'on retrouve sur nos collines, fonds de cabanes dont le toit a disparu, semblent aussi leur avoir servi de demeures.

L'un de ces fonds de cabanes, au sommet de la côte de Delme, nous a donné des éclats de silex en abondance, de grands fragments d'un vase épais, à pâte noire et grossière, deux meules à broyer le grain et une très grande quantité d'os et de dents d'animaux (porcs et ruminants), gisant au milieu de matières charbonneuses. Autour de cette dépression, le sol était littéralement couvert d'éclats de silex, indiquant qu'il y avait eu là un atelier de taille. Au bord d'une autre mardelle, près de Mittersheim, M. l'ingénieur Hirsch a recueilli une hache polie en silex blanc laiteux ; le fond vaseux de cette mare contenait en outre des troncs de chênes grossièrement équarris, sur lesquels on reconnaissait les traces d'instruments tranchants. Les fouilles qui amenèrent ces découvertes, exécutées pour le creusement du canal des Houillères, auraient probablement donné d'autres objets, si elles eussent été pratiquées dans un but archéologique. Nous ne

croyons pas qu'il ait été fait d'autres recherches dans ces innombrables cavités artificielles, qui sont connues dans le pays sous le nom de Mares aux Payens.

Mais toutes les mardelles de notre région ne datent pas du dernier âge de la pierre, et toutes n'ont pas servi d'habitations. Le plus grand nombre ne remonte pas au-delà de l'âge des métaux, c'était encore la demeure des Gaulois au temps de César; et quelques-unes qui ont jusqu'à 10 mètres de diamètre sont beaucoup trop vastes pour être recouvertes d'un toit. Ces dernières ne seraient que des réservoirs pour l'eau de pluie, et on les rencontre précisément dans les plaines argileuses dépourvues de sources a débit constant. L'âge et la destination de ces mardelles ne peuvent être établis que par des fouilles méthodiques qui sont encore à faire.

Ainsi qu'on le voit, les traces d'habitations néolithiques se retrouveraient assez nombreuses en Lorraine ; mais l'œuvre de destruction du temps et les cultures ne permettent guère de s'en faire une idée exacte. Néanmoins, l'abondance des débris accumulés sur certains points laisse supposer que cette époque de la civilisation a duré fort longtemps et que la Lorraine était habitée alors par des tribus déjà nombreuses.

L'exploration des palafittes de la Suisse et des kjoekkenmoeddings du Danemark a montré que nos ancêtres néolithiques cultivaient le blé, l'orge et le seigle, qu'ils savaient fabriquer le pain et préparer avec des fruits sauvages des liqueurs fermentées, enfin qu'ils tissaient pour leur usage le lin, la laine et le liber du

tilleul. L'eau et la tourbe ont préservé jusqu'à nous ces précieux débris. Si le temps ne nous a pas légué de semblables témoignages, du moins l'abondance des meules et molettes à broyer le grain ne laisse subsister aucun doute sur la pratique de l'agriculture dans nos contrées.

Les *autochtones* entretenaient probablement aussi des troupeaux ; il n'est pas de gisement où l'on ne retrouve en très grande abondance des ossements de porc, de cheval et de plusieurs ruminants, à l'état de menus fragments partiellement brûlés. La chair des animaux domestiques était donc, avec le pain et les fruits, la base de l'alimentation.

Le respect de la mort est un indice de civilisation : c'est à l'époque néolithique qu'on voit apparaître les premiers tombeaux. Si les dolmens qui existaient en Lorraine n'ont pas pu résister à l'action du temps ou à la main de l'homme, il est cependant deux sépultures que l'ont peut rapporter avec assez de certitude à cette époque.

La première fut découverte au-dessus de Salone, lieudit aux Cachettes, près de Morville-les-Vic, dans la coupe d'une carrière à moëllons. Le squelette était accroupi dans un caisson étroit, creusé dans le calcaire du Lias ; son mobilier funéraire se composait des pièces suivantes, en silex pyromaque : une lame de couteau longue et très mince (*Pl. II, Fig. 6*), une belle pointe de lance (*Pl. II, Fig. 15*) et vingt-six pointes de flèches finement retouchées. (Voir : *Station de Morville-les-Vic*, p. 238).

Une sépulture d'un autre genre a été fouillée par

M. Husson, dans la grotte des Celtes, à Pierre-la-Treiche. Vingt-cinq à trente squelettes étaient rangés accroupis le long des parois de cette caverne funéraire. Ils étaient accompagnés de poteries, de pointes de lances et de flèches en silex étranger au pays ; leurs ornements consistaient en une dent canine et quatre coquilles percées de trous de suspension, grains de colliers en argile, etc. En mélange avec ces objets, M. Husson recueillit encore quelques ornements de bronze et de verre, des fragments de poterie fine et même de fer, ce qui, en l'absence de données stratigraphiques, diminue la valeur du gisement. Néanmoins, il paraît ressortir de l'ensemble des faits, qu'il s'est trouvé en présence de sépultures néolithiques. (Voir : *Station de Pierre-la-Treiche*, p. 231).

Le mobilier industriel que nous ont laissé les néolithiques lorrains est très analogue à celui de leurs contemporains des autres régions de l'Europe. On constate que, dès le début de la période, des échanges s'étaient établis entre les populations, en même temps qu'on remarque un progrès immense dans la taille aussi bien que dans le choix des matières premières employées. Alors que, durant l'époque quaternaire, l'outillage était fabriqué le plus souvent à l'aide des roches du pays même ; dès le début du néolithique, les objets d'industrie ou d'ornement sont composés en majorité de roches provenant de gisements étrangers.

L'importation dans notre pays de silex de la Brie, de roches dures des Alpes et de l'Orient, de coquilles brillantes de la Méditerranée et de l'Océan indiquent clairement les relations de nos ancêtres avec leurs voi-

sins et une nouvelle étape de la civilisation. Mais les principales caractéristiques de la technologie industrielle à l'époque néolithique sont surtout : le polissage et le forage des roches dures, la fabrication de la poterie, et enfin la construction des premiers monuments, menhirs et dolmens.

A l'époque néolithique comme dans tous les temps, les populations ont présenté des variations dans leurs mœurs, leur industrie, etc., variations qui sont la conséquence naturelle, non seulement de l'habitat et des conditions d'existence, mais encore du génie particulier de chaque tribu et du but à atteindre. Il est important, pour les déductions à venir, de noter tout ce qui intéresse ce particularisme.

Les caractères topiques des gisements et de l'industrie néolithiques en Lorraine peuvent se résumer dans le tableau suivant :

I. — STATIONS

1° Sur le bord des plateaux élevés (ce sont les plus nombreuses et les plus riches) ;

2° Sur les revers des collines et sur les terrasses du diluvium rouge, mais toujours à une certaine altitude au-dessus du niveau actuel des rivières ;

3° Rares dans les plaines.

II. — INDUSTRIE

Formes et Types.

1° Abondance extraordinaire de pointes de flèches des différents types ;

2° Pointes de lances et de dards nombreuses et d'un

seul type, présentant une surface plane et un dos à deux ou trois plans d'éclatement ;

3° Pas d'éclats ni de couteaux de grande taille, en raison de l'absence de la matière première ;

4° Pour la même cause, on ne trouve que des nucléus épuisés ;

5° Peu de marteaux forés ; ils sont surtout en roche dioritique.

ESPÈCES MINÉRALOGIQUES

des matières premières employées, par ordre de préférence :

PIERRE TAILLÉE

1° Silex de la meulière de Brie ;

2° Silex de la craie de Champagne ;

3° Silex du Corallien (Meuse) ;

4° Silex du Bajocien (origine locale) ;

5° Silex du Muschelkalk (origine locale)

PIERRE POLIE

1° Trapp et Grauwacke des Vosges ;

2° Silex précités, surtout Corallien ;

3° Serpentine des Vosges ;

4° Serpentine des Alpes ; granite ;

5° Roches dioritiques, Emphotide, schiste silicifié, lydienne ;

6° Jadéite, stéatite (un seul échantillon).

Produits des industries de l'époque néolithique en Lorraine

1° PIERRE TAILLÉE.

L'étude et la description des différents objets de pierre ouvrée permettant jusqu'à un certain point de se faire une idée des conditions d'existence des premiers habitants de la Lorraine et de leurs relations avec les peuples voisins, il est indispensable de passer ces objets successivement en revue et d'en dresser la liste approximative.

Ateliers. — On reconnaît sur le sol l'emplacement des ateliers de fabrication ou de taille des objets en pierre à l'abondance extraordinaire d'éclats de silex parmi lesquels on retrouve quelquefois des ébauches de pièces brisées en cours d'exécution. En Lorraine, on rencontre ces amoncellements d'éclats de taille dans presque toutes les stations néolithiques importantes ; les outils de pierre se fabriquaient donc partout où il y avait une agglomération humaine.

On observe cependant que les déchets de fabrication ne sont point groupés en assez grande abondance pour indiquer la présence de spécialistes ayant travaillé longtemps dans le même endroit. Ne pourrait-on conclure de ce fait que les fabricants de flèches et autres pièces d'exécution difficile se déplaçaient, allant de tribu en tribu, à mesure des besoins ; et que, d'autre part, chaque individu savait produire les outils de taille plus simple, lames, pointes et couteaux d'un usage courant.

L'outillage des tailleurs de silex se composait d'un petit nombre d'objets indispensables ; le nucléus, c'est-

à-dire les fragments de roche destinés à fournir les lames, les percuteurs et les retouchoirs.

Nucléus. — La nécessité où se sont trouvés nos ancêtres lorrains de faire venir de loin le silex et les roches propres à être taillées donnait à ces matières premières une très grande valeur ; aussi ne nous ont-ils laissé que des Nucléus complètement épuisés et de petit volume.

Percuteurs. — Les percuteurs ou marteaux de pierre qui servaient à éclater le silex en fragments réguliers sont extrêmement rares dans nos collections ; tout au plus pouvons-nous en citer une douzaine qui furent certainement employés à cet usage. Ce sont :

1° Un galet cylindrique de quatzite vosgienne (*Pl. II, fig. 4*), de 63 milimètres de long sur 42 de diamètre ; les deux extrémités sont également usées par la percussion. Trouvé à Allain par Olry (Musée lorrain).

2° Au Musée lorrain, autre percuteur en même roche ;

3° Dans la collection Merciol : trois percuteurs en trapp, un en granit et cinq en silex (*Pl. II, fig. 1*), tous sphériques et d'un faible diamètre, montrant au pourtour des traces de percussion.

Retouchoirs. — La série de petits éclats destinés à aviver le tranchant des pièces et à les modeler s'obtenait par une pression sur un corps dur, os ou pierre, ou par petits coups successifs au moyen d'un percuteur plus léger. Soit que la matière en fût détruite, soit qu'ils aient passé inaperçus, aucun de ces derniers éléments d'outillage n'est signalé par nos chercheurs.

En dehors des nucléus, percuteurs et retouchoirs, la série néolithique des objets de pierre ouvrée, recueillis en Lorraine, comprend :

Pierre taillée. — Lames, couteaux et haches, racloirs et grattoirs, pointes et perçoirs, pointes de flèches, de javelots, de lances.

Pierre polie. — Haches, herminettes, gouges et ciseaux, marteaux perforés, anneaux plats, pendeloques et ornements divers.

Lames, couteaux, haches. — On désigne sous ces différents noms un grand nombre de lames et d'éclats de silex, que leurs dimensions et leur forme ont permis d'utiliser. La définition est vague, il est vrai ; mais la variété de ces grossiers instruments ne permet point une détermination plus exacte.

Cependant il faut faire une exception à l'égard des couteaux : ce sont des éclats étroits et allongés, à tranchant vif et sans retouches, l'une des faces est plane avec le conchoïde de percussion, l'autre présente deux ou trois plans d'éclatement. Les couteaux de ce genre ne sont pas communs dans nos stations, il semblerait que toutes les lames tranchantes, quelle que fût leur forme, étaient utilisées.

La plus belle pièce qui figure dans nos collections est un couteau en silex pyromaque blond (*Pl. II, Fig. 6*), trouvé à Morville-les-Vic dans la sépulture néolithique signalée page 238. La lame, dont le sommet est brisé, mesure encore 134 millimètres de longueur sur 32 millimètres de largeur et 4 à 5 millimètres d'épaisseur.

Il est impossible de dresser l'inventaire de semblables objets ; il suffira de constater que les éclats désignés

dans nos collections sous le nom de couteaux, sont en général de très petite dimension ; ce que l'on peut attribuer aussi bien au volume réduit des échantillons de matière première importée, qu'au fait que les nucléus ayant perdu leur eau de carrière au moment où on les employait, s'éclataient avec plus de difficulté.

Grattoirs. — Les grattoirs sont des éclats de silex épais, dont la face inférieure est plane ou légèrement concave et le dos plus ou moins régulier, tandis que le bord arrondi a été retouché de manière à obtenir un tranchant obtus. Ils servaient à préparer les peaux et à amincir le bois et l'os ; dans ce dernier but, certains d'entre eux sont retaillés dans les angles rentrants, de telle sorte que la tranche utilisable figure une demi-circonférence. Ces outils abondent dans toutes nos collections (*Pl. II, Fig. 7, 8, 9 et 10 et Pl. III, grattoirs de la collection Merciol*) ; les uns sont assez grossiers pour rappeler l'industrie moustérienne et mériter le nom de racloirs ; d'autres, minces et allongés, ressemblent aux grattoirs de la Madeleine ; en général, ils sont de petite taille et bien retouchés sur les bords. Plusieurs grattoirs concaves figurent dans les planches photographiques annexées aux brochures de M. Husson.

Nous avons compté : 15 grattoirs dans la collection du Musée lorrain ; 43 dans la collection Merciol ; M. Guérin en possède, nous a-t-il dit, des centaines.

Poinçons et perçoirs. — Ce sont des éclats, toujours en silex, présentant une extrémité pointue et l'autre obtuse, ou les deux extrémités en pointes aiguës. La forme en est très variable : tantôt c'est un grossier

fragment dont une seule extrémité est retaillée en pointe fine ; tantôt de petits éclats longs et minces retouchés partout et pointus aux deux extrémités. La collection de M. l'abbé Merciol comprend un certain nombre de ces derniers. Le Musée lorrain en possède quelques autres provenant d'Allain et de Pierre-la-Treiche. (*Pl. IV, Fig. 11 et 12 et Pl. V, collection Merciol.*)

Scies. — Outil fort rare en Lorraine ; la belle collection de M. l'abbé Merciol n'en comprend que trois échantillons fragmentés, et d'autre part, parmi les six mille silex recueillis dans notre région par M. R. Guérin, on ne peut compter que trois lames de scies bien déterminables.

Le seul outil de ce genre que nous puissions figurer provient de Morville-les-Vic (*Pl. IV, Fig. 13, collection Merciol*). C'est une lame de silex, longue de 45 millimètres sur 23 de largeur ; les dents de scie ont été produites par retouches sur un seul côté.

Pareil objet fut, dit-on, recueilli dans la sépulture néolithique de Salone ; mais nous n'avons pu en retrouver la trace.

Pointes de flèches. — Elles sont extrêmement nombreuses dans les collections lorraines ; M. l'abbé Merciol en possède à lui seul près de trois cents, complètes ou brisées, toutes recueillies sur le plateau de Morville. La collection Guérin en compte deux cent dix de provenance lorraine ; rappelons enfin que le mobilier funéraire du squelette de Salone en comprenait vingt-six.

Sous le rapport des formes, on peut, d'après M. de Mortillet, classer les pointes de flèches en :

1° Triangulaires, à base rectiligne, convexe ou concave ;

2° Amygdaloïdes, losangiques ou en forme de feuille ;

3° Pointes pédonculées, avec ou sans barbelures récurrentes.

Beaucoup de pointes légères, simples éclats de taille, affectant la forme d'un triangle allongé ont pu servir de pointes de flèches ; nous n'avons pas à nous arrêter à ce type, dont l'interprétation est quelquefois difficile. Mais quelques-uns de ces éclats, retouchés sur les bords d'un seul côté, ont certainement été utilisés ; ils sont presque toujours triangulaires.

Pointes de flèches triangulaires (*Pl. VI, collect. Merciol*). — Lames généralement en forme de triangle isocèle, bien retaillées sur les deux faces ; la base en est tantôt rectiligne, tantôt elle forme une courbure convexe, et quelquefois enfin elle est évidée en courbe concave, jusqu'à donner aux ailes l'apparence de barbelures aiguës.

Assez rare dans le reste de la France, suivant M. de Mortillet, mais commune en Suisse, cette forme de pointe de flèche est la plus abondamment répandue en Lorraine. Les dimensions extrêmes varient de 44 millimètres de hauteur, sur 24 de base, à 23 millimètres sur 19.

Les pièces sont généralement en silex tertiaire ou crétacé ; nous n'en connaissons que deux en roche d'origine locale (silex du Bajocien), l'une provient de la butte Sainte-Geneviève près de Malzéville, l'autre du plateau de Rosières-en-Haye.

La proportion des pointes triangulaires, comparée

aux autres formes de flèches trouvées en Lorraine peut être estimée au tiers de la totalité.

Pointes de flèches amygdaloïdes, losangiques ou en feuille (*Pl. VII, collection Merciol*). — Ces trois types, très voisins, peuvent se ranger sous le même titre. Ce sont des pointes en silex, retaillées sur les deux faces, plus ou moins épaisses au milieu (amygdaloïdes), ou minces et allongées en losange (quand elles présentent des angles latéraux), ou bien en forme de feuille quand les côtés sont arrondis. Le procédé de taille, comme la forme générale de ces flèches, rappellent la pointe solutréenne et semblent être la continuation de cette industrie. Ces pointes de flèches, dont la dimension moyenne est de 40 millimètres de longueur sur 20 de largeur, se rencontrent assez communément en Lorraine, où leur proportionnalité relative atteint le dixième de la totalité.

Pointes de flèches pédonculées, avec ou sans barbelures (*Pl. VIII, collection Merciol*). — Les pointes de flèches les plus perfectionnées sont munies d'une soie ou pédoncule, qui permettait de les emmancher facilement dans une tige ligneuse. La longueur de la soie est très variable ; quelquefois courte et trapue, elle se détache à peine du reste de la lame ; d'autres fois au contraire, fine et déliée, elle est plus longue que la lame elle-même. La forme générale de la lame varie de son côté, en raison de l'importance du pédoncule et du développement ou de la direction des barbelures ; les pointes à barbes récurrentes sont les plus parfaites du genre.

Les dimensions moyennes des flèches pédonculées atteignent 25 millimètres de hauteur, soie comprise,

sur 22 de largeur. Toutes sont en roche étrangère à la contrée : silex lacustre, crétacé ou corallien.

La proportionnalité relative du type représente la moitié de la totalité des pointes de flèches recueillies en Lorraine.

Pointes de dards ou de javelots. — On désigne par ces noms des pièces analogues aux pointes de flèches ou de lances, mais trop lourdes pour être lancées à l'aide d'un arc, ou au contraire de dimensions trop réduites pour être considérées comme de vraies pointes de lance. Cette définition trop vague n'a d'autre mérite que d'être consacrée par l'usage et aussi de bien représenter le service que l'on pouvait demander à ce genre d'objets. Toutes les pointes de dards que nous avons pu examiner offrent un mode de taille identique, quelle que soit d'ailleurs leur forme générale et leurs proportions ; toutes présentent d'un côté une face d'éclatement unie, et, de l'autre, un dos à une ou deux arêtes avec retouches sur les bords. Le plan de section perpendiculaire à l'axe est donc un triangle ou un trapèze.

M. R. Guérin a figuré, dans son mémoire sur la station de Boudonville, une pointe de dard (*Pl. IV, fig. 14*) plane d'un côté, l'autre face à arête médiane est retouchée sur les bords ; talon globuleux, légèrement échancré latéralement ; dimensions : 80 millimètres de longueur, sur 22 millimètres de largeur et 12 d'épaisseur.

Une autre pointe de dard (*Pl. V, collection Mercier*) de même type, provenant de Morville-les-Vic, présente les dimensions suivantes : longueur 73 millimètres, largeur 18, épaisseur 11.

Pointes de lances. — Les pointes de lances ne se

distinguent des pointes de dards que par des dimensions plus grandes surtout en longueur. Nous figurons deux très belles pièces de ce genre, provenant de sépultures néolithiques, elles présentent un côté plan et l'autre face bombée avec retouches au pourtour.

1° (*Pl. IV, Fig. 15*), longueur 105 millimètres, largueur maxima 30 millimètres, talon globuleux légèrement évidé latéralement ; fut recueillie dans la sépulture néolithique de Salone ;

2° (*Pl. IV, Fig. 16*), lance en silex, dont le talon coupé droit est brisé ou n'est pas façonné, provient de la caverne funéraire de Pierre-la-Treiche (Collection Husson ; reproduite en réduction, d'après la planche photographique XIIJ de l'ouvrage de M. Husson).

L'authenticité de la lance de Salone, figurée déjà dans le travail du Dr Godron, « *Age de la Pierre en Lorraine* » a été mise en doute par M. de Mortillet (*Matériaux*, 4e année, p. 277), en raison d'une echancrure latérale à la base, qui la fait ressembler aux flèches et lances du Nord de l'Amérique. Cependant la matière première de la lance de Salone est un silex identique à celui du couteau et des flèches qui complétaient le mobilier funéraire, même coloration et même patine. Le façonnage latéral du talon ne diffère pas sensiblement du talon, aussi échancré, d'une pointe de dard précitée (*Pl. IV*, n° *14*), recueillie par M. R. Guérin, sur le plateau de Boudonville.

Si les pointes de lances et de dards complètes sont rares en Lorraine, on rencontre assez fréquemment les fragments de ces armes. M. R. Guerin possède plusieurs pieces entières et de nombreux fragments ; la

collection Merciol en compte 17 (*Pl.* V), toutes incomplètes; le Musée lorrain, 18 pièces ; deux figurent dans les publications de M. Husson ; enfin toutes les autres collections contiennent des fragments très déterminables.

Récapitulation de quelques objets néolithiques en silex taillé recueillis en Lorraine.

Les seules collections que nous ayons pu dénombrer jusqu'à ce jour, celles de M. l'abbé Merciol et du Musée lorrain, donnent les chiffres suivants :

Percuteurs : 11 ;

Grattoirs, 58 ; (M. R. Guérin en possède des centaines) ;

Perçoirs et poinçons : 12 ;

Scies : 3 ; (M. Guérin : 3) ;

Pointes de lances ou de dards : 35 ;

Pointes de flèches 559 : (Collection Merciol : 288, Mus. lorrain : 50, collect. Guérin : 210 ; autres : 11).

Telle est la nomenclature des principaux objets de pierre taillée, pouvant se rapporter au néolithique de Lorraine. Il ne semble pas utile d'ajouter à cette énumération déjà trop longue un certain nombre de pièces retouchées, mais dont l'usage est indéterminé.

Devons-nous enfin parler d'un nucléus et de trois lames d'obsidienne, trouvés en 1864 entre Lunéville et Bertrichamps, dans les alluvions anciennes de la Meurthe, dit-on, lors de la construction de la voie ferrée? Le regretté Godron, qui eut les pièces entre les mains, en donne la description suivante : « Le nucléus, « de couleur noire et vitreuse, est long de 82 milli-

« mètres, épais de 20 à 23 ; il présente tout autour la « trace de dix éclats longitudinaux qui en ont été déta- « chés d'une manière très nette, ce qui donne à la coupe « transversale de cet objet la forme d'un décagone « irrégulier. L'un des éclats a 60 millimètres de long « sur 20 de large ; sa coupe est trapézoïdale et ses « éclats sont tranchants ». Ces objets avaient été remis à un géologue très distingué, M. Lebrun, par les ouvriers qui en avaient fait la trouvaille à 6 mètres 70 centimètres de profondeur.

Malgré l'autorité et la bonne foi bien certaine des observateurs, nous ne pouvons accepter qu'avec la plus grande réserve, l'authenticité de cette découverte contemporaine de la campagne du Mexique.

Produits des industries de l'époque néolithique en Lorraine

2° PIERRE POLIE.

L'industrie de la taille de la pierre émanait de l'époque précédente, c'est le procédé le plus primitif employé pour la fabrication des outils. La période néolithique vit fleurir un art nouveau : le polissage, grâce auquel l'outillage humain s'est grandement amélioré.

L'industrie du polissage remonte cependant plus haut que cette période ; on en trouve des preuves nombreuses dans les stations « Magdaléniennes » du Midi de la France, qui nous montrent des aiguilles à chas ou à encoche, des os et des bois de rennes et même des instruments en silex partiellement ou complètement

polis. Il semble, qu'au début, ce procédé industriel fut utilisé surtout pour le travail de la corne, de l'os, de l'ivoire et autres matières d'une dureté moyenne, jusqu'au jour où, perfectionné et vulgarisé par une longue pratique, on l'appliqua aux roches les plus dures.

On pourrait admettre, en s'appuyant sur ces données, que ce progrès dans l'industrie n'est pas dû à une importation étrangère, qu'il fut au contraire universel, c'est-à-dire qu'il apparut partout, à des dates variables, selon le degré de civilisation de chaque groupe ethnique ; en un mot, qu'il vint s'ajouter, à son jour, aux industries déjà connues. Cependant, hâtons-nous de dire que l'opinion, qui attribue le polissage à une influence étrangère, a pour elle des preuves dont on ne saurait méconnaître la valeur. Si nous sommes disposé à croire que cet art nouveau n'apparut pas brusquement, mais qu'il progressa régulièrement dès l'époque magdalénienne jusqu'au jour où commence pour les auteurs l'époque néolithique, caractérisée industriellement par l'abondance des pierres polies ; il n'en est pas moins vrai que le plus grand développement du polissage paraît coïncider avec l'apparition dans l'Occident d'une race d'hommes étrangers, qui envahirent pacifiquement notre région, apportant avec eux les perfectionnements de leurs industries et la première notion des monuments : menhirs et dolmens.

La fabrication des instruments en pierre polie comportait d'abord la taille à grands éclats, pour dégrossir la pièce, puis son modelage à l'aide de retouches, enfin le polissage sur une meule dormante de grès ou de pierre dure. Il n'est pas rare de trouver des objets, brisés en cours d'exécution ou incomplètement polis, démontrant cette progression du travail.

A ces différentes opérations venait s'ajouter, pour quelques pièces, le forage d'un trou d'emmanchure ou de suspension. Deux procédés étaient employés pour le percement de trous dans la roche dure ; tous deux consistaient à faire tourner sur le point choisi un morceau de bois tendre, de corne ou de roseau, actionnant du sable mouillé. Lorsqu'on se servait d'un bâton pointu, la pièce était attaquée successivement sur les deux faces, et la section de l'ouverture a la forme de deux troncs de cône dont les sommets se confondent. Lorsque le forage a été pratiqué à l'aide d'une tige creuse, roseau ou corne, la section du trou est cylindrique et il en est résulté un noyau central, qui est éliminé.

Bien qu'on n'ait pas encore signalé en Lorraine de meules à polir, il n'en est pas moins certain qu'un grand nombre de pièces ont été fabriquées dans le pays, puisqu'on y trouve, avons-nous dit, des haches taillées à petits éclats, dans leur forme définitive et préparées pour le polissage. C'est l'interprétation qu'on peut donner à certaines pièces trouvées à Commercy.

Armes, outils et ornements en pierre polie trouvés en Lorraine.

On désigne sous le nom d'armes et d'outils polis les haches, herminettes, gouges, ciseaux et les marteaux perforés ; les ornements sont des anneaux plats, des pendeloques et autres objets de parure en pierre.

Haches polies. — Les haches polies, improprement appelées celts, bien connues de tous, présentent des formes et des dimensions aussi variées que leur nature minéralogique ; il en est de si petites qu'elles n'ont pu

servir que d'ornements ou de fetiches. En général plus longues que larges, elles sont rétrécies et étroites au sommet, et leur plus grande largeur se trouve vers le tranchant. Ce tranchant, obtenu par l'usure en biseau des deux faces inférieures, est le plus souvent demi-circulaire ou quelquefois oblique.

Nous avions espéré pouvoir donner une nomenclature complète des haches et autres pierres polies trouvées en Lorraine (*Voir : Pl. IX, Fig. 17 à 23, et Pl. XI, Fig. 26, 27 et 28*) avec leur nature minéralogique : le temps et les moyens nous ont manqué. Un pareil inventaire nécessite de nombreux déplacements et suppose une très grande complaisance de la part des collectionneurs. En outre, sans parler de notre incompétence en minéralogie, et malgré la bienveillante collaboration des professeurs Bleicher et Schlagdenhauffen, la décomposition superficielle des pièces rend souvent impossible la détermination, *de visu*, de leur espèce minérale. La conservation de précieux documents ne permettant pas d'autre examen que celui de l'aspect extérieur et la recherche de la densité, nous devons nous borner, quant à la composition minéralogique, à des chiffres approximatifs.

Par ordre de fréquence, les haches polies lorraines sont :

1° Le plus grand nombre en trapp et grauwacke des Vosges, dont il existe un gisement étendu aux environs de Raon-l'Etape ;

2° En silex : I°, du Corallien de la Meuse ; II°, du tertiaire parisien ; III°, du crétacé de Champagne ; IV°, du Bajocien ;

3° En serpentine des Vosges ;

4° En serpentine verte ou noirâtre, probablement des Alpes ;

5° En schiste silicifié, passant à la lydienne (Vosges) ;

6° En roches dioritiques, probablement des Vosges ;

7° En Euphotide (Alpes) :

8° Une seule en Jadéite.

Cette proportionnalité a été établie d'après un chiffre de plus de trois cents haches lorraines, complètes ou brisées, dont nous avons connaissance et qui se répartissent ainsi :

Musée lorrain : 35 pièces ;

Musée de Lunéville : 5 pièces ;

Musée de Sion : 3 pièces ;

Collection Mercîol : 166 pièces ;

Collection R. Guérin : 100 pièces, environ :

Collection Beaupré : 3 pièces ;

Collection Quintard : 3 pièces ;

Collection Villatte : 3 pièces ;

Divers : 4 pièces.

La dimension moyenne des haches, sans parler des petits objets votifs, est d'environ huit à douze centimètres de longueur, sur quatre centimètres de largeur au tranchant.

En général, les haches en trapp, par conséquent d'origine locale, présentent une forme allongée, à section presque cylindrique ; la section des haches en silex est plutôt elliptique, tandis que les haches en serpentine, diorite, lydienne et autres roches pouvant provenir des Alpes, sont plus plates, ou à section rectangulaire à angles arrondis. Ces différences de formes paraissent, on le voit, en relation avec l'origine des roches et évoquent l'idée d'une importation d'objets tout fabriqués.

Une description détaillée d'un certain nombre de haches prises au hasard serait sans résultat pour une appréciation de l'ensemble ; nous préférons n'en citer que quelques-unes présentant des particularités dans leur forme ou dans leurs dimensions :

Grande hache en trapp, à section presque circulaire au milieu, longueur, 284 millimètres ; diamètre au au centre, 50 millimètres, au tranchant, 47 millimètres (trouvée à Dombasle — Musée lorrain).

Grande hache en silex gris opaque (corallien), section elliptique, longueur, 210 millimètres ; diamètre au tranchant, 72 millimètres ; provient, sauf erreur, de Mouacourt (Musée de Lunéville).

Hache en jadéite (*Pl. X, Fig. 24*), trouvée au pied du Donon ; cette pièce remarquablement plate, à laquelle manquent le sommet et le tranchant, présente encore une longueur de 190 millimètres ; largeur aux deux extrémités du tronçon, 39/64 millimètres ; épaisseur, 10 millimètres ; d'après ce qu'il en reste, on peut estimer la longueur primitive à 30 centimètres. Etant donnée cette faible épaisseur pour d'aussi grandes dimensions, on peut croire que cette hache n'a jamais servi d'arme ni d'outil (Musée lorrain).

Hache en serpentine verte (*Pl. XI, Fig. 25*), admirablement conservée, section elliptique ; longueur, 129 millimètres ; largeur maxima, 52 millimètres ; sommet aigu, côtés et tranchant mousses. Cette pièce, comme la précédente, était certainement une arme de luxe ; elle est intéressante surtout par la perfection remarquable et la régularité de sa forme (collection Beaupré).

Herminettes, gouges. — L'herminette et la gouge diffèrent de la hache par une face presque rectiligne,

le biseau n'existant que d'un seul côté. La collection Mercioi comprend neuf instruments de ce genre, entiers ou fragmentés ; ils sont en roches vosgiennes, surtout en trapp et grauwacke. Nous citerons entre autres : 1° herminette en roche gneissique (*Pl. XII, Fig. 30*), longueur, 123 millimètres ; largeur, 39 millimètres, à sommet aplati ; — 2° herminette en trapp (*Fig. 31*) à sommet pointu, longueur, 77 millimètres ; largeur, 33 ; — 3° gouge en grauwacke, longueur, 73 millimètres ; largeur au tranchant, 45 millimètres ; — 4° herminette en roche dioritique (*Fig. 29, Pl. XI*), longueur, 55 millimètres ; largeur, 38 millimètres.

Ciseaux. — Le ciseau est plus long et plus étroit que les outils précédents ; il peut avoir un seul ou bien deux biseaux, mais sa forme générale indique clairement l'usage auquel il était destiné ; M. l'abbé Merciol en possède quelques échantillons, tous incomplets et fragmentés (*Pl. XII, Fig. 32 et 33*).

Marteaux forés. — Les marteaux ou casse-têtes à douille sont des armes affectant grossièrement la forme de haches, mais percés au centre d'un trou d'emmanchure. Ils ont presque tous le tranchant mousse et un trou de forage cylindrique ; de plus la matière première dans laquelle ils ont été taillés est en général plus tendre que celle qu'on choisissait pour les haches.

Les marteaux perforés ne sont représentés dans nos collections que par quelques échantillons, la plupart brisés à la hauteur du trou d'emmanchure ; tous sont à un seul tranchant.

1° Marteau foré en diorite (*Pl. XIII, Fig. 34*), longueur, 126 millimètres ; diamètre, 61 millimètres, trouvé à Rosières aux-Salines (Musée lorrain) ;

2° Marteau en diorite (*Pl. XIII, Fig. 35*), longueur, 115 millimètres ; largeur, 0,048 millimètres, trouvé dans la vallée du Blanc-Rupt, au pied du Donon (Musée d'Epinal) ;

3° Marteau foré en diorite (*Pl. XIII, Fig. 36*), longueur, 150 millimètres ; largeur, 44 millimètres, provenance régionale (collection Beaupré) ;

4° Marteau en trapp, longueur, 180 millimètres ; largeur, 60 millimètres, trouvé à Laneuveville-les-Nancy (collection Charlot, d'après Godron : Age de la pierre) ;

5° Marteau en serpentine, de petite dimension, trouvé à Lorquin (collection du Dr Marchal à Lorquin) ;

6° et 7° Deux fragments de marteaux forés en diorite, dans la collection de M. l'abbé Merciol (Morville-les-Vic) ;

8° La moitié d'un marteau foré dans la collection de M. Cournault (Godron : Age de la pierre en Lorraine) ;

Enfin M. l'ingénieur Hirsch a signalé à la Société d'Archéologie lorraine la trouvaille, en 1865, à Mittersheim, sur le bord d'une mare aux payeus, d'un marteau à douille qui fut brisé par les ouvriers.

Cette rareté des marteaux forés en Lorraine, en comparaison de l'abondance des haches polies, est d'autant plus remarquable que MM. Faudel et Bleicher en signalent plus de quarante en Alsace ; il semblerait que c'est au voisinage de la Suisse qu'est dû le plus grand nombre de ces objets sur la rive gauche du Rhin.

Avant de passer outre, il importe de constater que les instruments connus sous le nom de haches polies et congenères furent utilisés, sinon fabriqués, longtemps encore après l'époque neolithique, pendant le premier

âge des métaux, le fait n'est pas douteux : qu'il nous suffise de rappeler que M. l'ingénieur Schlumberger a recueilli une hache en trapp dans une galerie antique de la mine de fer de Chaligny. Bien plus tard, on retrouve de jolies haches en serpentine, en jadéite, dans les tombeaux mérovingiens; aujourd'hui enfin, de nombreuses pièces sont conservées chez nos paysans, à titre d'amulettes contre la foudre ou l'incendie. Il n'est pas sans intérêt de mentionner à ce propos une hache en serpentine verte, déposée au Musée lorrain, et qui porte l'attestation suivante :

« Pierre néphrétique qui a esté donnée avec une « pareille à Monseigneur le prince François de Lorraine, « évesque de Verdun, par Monsieur de Marcheville, « ambassadeur pour le roi de France à Constantinople « auprès du Grand Seigneur à son retour dudit Constan- « tinople, laquelle portée au bras ou sur les reins a une « vertu merveilleuse pour jetter et préserver de la gra- « velle, comme l'expérience la faict voire journelle- « ment. Ethaius la descrit dans la version qu'il a faict « d'Espagnol en latin de Nicolaus Monaeus de l'hys- « toire des simples médicaments apportés des nou- « velles terres au feuillet 362. »

Ainsi donc, au XVII^e^ siècle, la serpentine polie était préconisée contre la gravelle, et sa vertu, dit-on, n'a pas diminué de nos jours.

Ornements en pierre polie.

Anneaux plats. — Les anneaux plats ou disques perforés, si nombreux en Alsace, n'ont été rencontrés en Lorraine qu'à l'état de fragments. La collection

Mercier comprend trois fragments en Euphotide, dont l'un est figuré (*Pl. XIV, Fig. 37*). M. Guérin en possède aussi un fragment et M. Beaupré un autre (*Pl. XIV, Fig. 38*), qui est en serpentine. Ce dernier échantillon seul est percé d'un trou de suspension à forage tronconique. Il est intéressant de noter qu'ici, comme en Alsace, comme à Cravanche, toutes ces pièces sauf une sont en Euphotide. Dans un mémoire adressé à l'Académie de Metz en 1841, Victor Simon signalait deux anneaux plats trouvés vers cette époque dans le département de la Moselle, l'un en serpentine et l'autre en granit, d'après ses propres déterminations. M. de Mortillet estime que ces anneaux de pierre étaient des bracelets ; on pourra s'étonner de cette destination, étant donnée la fragilité de la matière ; mais si l'on songe, qu'à l'heure actuelle, les Touareg portent tous à l'humérus un bracelet en serpentine (1), on sera moins surpris de cette mode de nos préhistoriques.

Pendeloques en pierre. — La pièce la plus remarquable est un joli ornement de forme losangique (*Pl. XIV, Fig. 39*), en stéatite vert-clair, de 27 millimètres de long, sur 17 millimètres dans sa plus grande largeur, percé vers le milieu d'un trou de suspension très évasé des deux côtés. L'un des sommets est tronqué par

(1) Nous avons pu nous procurer récemment à Touggourt un de ces ornements de bras ; M. le professeur Bleicher en a déterminé la nature minéralogique d'après une coupe microscopique, il est en serpentine vraie, noirâtre. D'après les voyageurs, le gisement de la roche à bracelets touaregs se trouverait aux environs de Taodeni, sur la route du Maroc à Tombouctou ; mais jusqu'alors on les croyait en calcaire.

suite d'une fracture au niveau d'un trou de forage primitif, dont on voit encore la moitié en section (recueilli par M. l'abbé Merciol, à Morville-les-Vic). On peut ranger sous le même titre des cailloux plats forés artificiellement (*Pl. XIV, Fig. 40* et *41*) (collection Merciol) et des grains de colliers en pierre, de petites dimensions. Nous possédons un grain en calcaire oolithique (*Pl. XIV, Fig. 42*) percé d'un trou à double évasement et orné de stries sur une face, qui provient du plateau de Sion. M. Olry a offert au Musée lorrain deux grains de calcaire, l'un orné de côtes longitudinales, l'autre d'une rainure circulaire ; ils proviennent tous deux d'Allain. Dans le courant de cette année, M. L. Quintard a recueilli plusieurs grains aussi en calcaire, sur le territoire d'Haussonville : l'un deux, en cours d'exécution, montre un commencement de perforation avec noyau central (Collection Quintard).

Pesons de fuseaux. — Des sphères perforées, de plus grandes dimensions, désignées habituellement sous les noms de pesons de fuseaux, de tisserands ou de poids de filets, figurent en grand nombre dans nos collections. L'un d'eux (*Pl. XIV, Fig. 43*), de 48 millimètres de diamètre, à trou cylindrique, de la collection Merciol, est en calcaire bleu du Lias moyen ; deux autres (*Pl. XIV, Fig. 44*), de la même collection, sont en lave d'Andernach (Prusse rhénane), percés tous deux de trous évasés. Une pièce absolument semblable à ces dernières, et trouvée à Burthecourt-aux-Chênes, appartient au Musée lorrain.

Bien que les procédés de travail et de perforation de

ces objets relèvent de l'industrie néolithique, il est permis d'émettre quelques doutes sur leur âge, d'autant plus que la lave d'Andernach, recherchée pour la fabrication des meules à grains à l'époque gallo-romaine, ne paraît pas avoir été connue et utilisée par les néolithiques.

Broyons. — Les Broyons, innombrables, sont presque tous en quartzites roulées du diluvium des plateaux ; leur poids varie de 150 à 300 grammes environ. Les traces d'usure se remarquent, soit aux extrémités, comme sur les percuteurs, soit sur les côtés larges. Quelquefois aussi des fragments de haches polies ont servi au même usage : tels deux fragments d'énormes haches en granit de la collection Merciol, dont les plats sont fortement usés.

Outils et Ornements polis en os, corne, coquilles et ambre.

Les néolithiques utilisèrent de longs fragments d'os durs, éclatés intentionnellement et qui abondent dans toutes leurs stations ; malheureusement le mauvais état de conservation de ces pièces ne permet pas toujours d'y reconnaître des traces de travail. Il en est de même d'os minces de petits animaux, dont une extrémité fut appointie pour servir de perçoirs : M. Husson en a recueilli plusieurs dans la grotte des Celtes, à Pierre-la-Treiche (deux sont au Musée lorrain).

Des plaquettes discoïdes en os, taillées et percées en forme de bouton, et de la même origine, figurent aussi au Musée lorrain. On trouve encore dans les stations de cette époque des tronçons sciés de bois de cervidés,

dont les andouillers portent des traces de travail ou d'usure ; un grand nombre ont été recueillis aux environs de Marsal et de Morville, d'autres à Sion et à Barisey-au-Plain (*Pl. XIV, Fig. 45*). La corne de cerf, solide et résistante à la fois, se prêtait à toute espèce d'usages : instruments aratoires, emmanchures, armes de jet, etc. ; elle est, du reste, encore largement utilisée de nos jours.

Le Musée de Sion possède trois fragments d'os longs présentant des essais de perforation et une rondelle basilaire de bois de cerf, percée de trois trous de suspension (1). On voit au Musée de Saint-Germain une pièce identique à cette dernière : c'est une base de bois de cerf, transformée en anneau de suspension, trouvée dans la forêt de Compiègne.

Plusieurs canines d'*Ursus spelœus* et de petits carnassiers furent recueillies par M. Husson dans la grotte de Pierre-la-Treiche ; une petite canine percée à la racine, figure dans les planches de ses ouvrages. Le Musée lorrain possède une canine d'*U. spelœus* percée à la racine, trouvée par M. Olry, à Allain.

Coquilles percées. — Les seules parures en coquilles recueillies en Lorraine proviennent encore de la grotte sépulcrale de Pierre ; ce sont : trois valves d'*Unio sinuatus* et plusieurs valves de *Pectunculus marmoratus* et de *Cardium edule ;* toutes sont percées d'un ou de deux trous de suspension (collections Husson, Guérin

(1) Nous ne plaçons cette pièce dans la nomenclature de l'industrie néolithique que sous toutes réserves ; la surface sciée, parfaitement plane, semble indiquer l'emploi d'un outil en métal.

et Musée lorrain). Une perle d'ambre découverte dans la grotte de Pierre pourrait peut-être se rapporter au mobilier néolithique, mais, étant donnés les mélanges de plusieurs âges dans le gisement et l'insuffisance des renseignements, on ne peut que signaler la pièce, sans autres commentaires.

Céramique. — Enfin un dernier groupe d'objets se retrouve abondamment dans nos stations de l'âge de la pierre, ce sont des pesons, des fusaïoles et des perles en terre cuite. De forme conique ou sphérique, mais toujours percés d'un trou suivant leur axe, ils servaient soit à tendre les fils sur le métier à tisser, soit à tordre le fil du fuseau ; d'autres encore, trop petits pour ces usages, étaient peut-être des grains de collier ou des boutons pour attacher les vêtements.

On rencontre toujours de nombreux fragments de poterie dans les mêmes stations. L'art de travailler et de cuire la terre était connu et pratiqué dès le début de la période néolithique ; mais il nous semblerait téméraire de dater les poteries, même les plus grossières, autrement que d'après leur gisement. Aussi, et dans cet ordre d'idées, ne pouvons-nous citer qu'un seul échantillon de poterie incontestablement néolithique : c'est un fragment de vase, à pâte noire et grossière, recueilli par nous dans un fonds de cabane, au milieu de matières charbonneuses, silex taillés et os brûlés (Delme).

Comme les caractères de la céramique du dernier âge de la pierre se retrouvent dans les nombreuses poteries de l'époque des métaux, l'industrie de la terre sera l'objet d'un chapitre unique. (Voir plus loin *Produits céramiques).*

Principales stations de l'époque néolithique en Lorraine

On nomme stations des points sur lesquels on retrouve les traces d'un séjour prolongé de l'homme à une époque archéologique donnée, époque que des trouvailles caractéristiques permettent de déterminer. Les objets qui caractérisent habituellement les stations néolithiques en Lorraine sont : des silex et autres roches taillés ou polis, des fragments de poterie, des traces de foyers ou d'habitations, enfin des fragments d'os d'animaux ayant servi à la nourriture.

Le cadre déjà trop étendu de ce travail ne nous permet pas de décrire toutes les stations néolithiques reconnues en Lorraine ; pour établir cette suite de monographies, bien des documents nous feraient défaut, qui sont en la possession des seuls explorateurs de chaque gisement. Nous nous bornerons à en signaler quelques-unes, trop importantes pour être passées sous silence : Malzéville, Pierre-la-Treiche, Morville-les-Vic, Delme.

Malzéville. — Le vaste plateau qui domine Malzéville, exploré avec beaucoup de fruit par MM. Ch. Cournault, R. Guérin, et postérieurement par d'autres nombreux archéologues, a montré des traces de l'occupation humaine, dès l'époque néolitique.

M. R. Guérin a reconnu sur ce vaste plateau treize stations qu'il énumère dans différents mémoires insérés au *Journal de la Société d'archéologie lorraine*. Il y recueillit de très belles pointes de flèches en silex de plusieurs types, des broyons de quartzites, des

haches polies, de nombreux fragments de poterie et une énorme quantité d'éclats de silex.

MM. Cournault et Guérin ont découvert et fouillé une série de tombelles, dans le bois de l'Hôpital, sur le versant sud de la côte. Ces tombes produisirent en grand nombre des os fendus longitudinalement, des poteries grossières brisées, des débris de terre cuite, de bronze, de jayet, des instruments en silex et en roches dures. Dans l'une d'elles, M. Guérin trouva une hache formée d'un galet usé latéralement et présentant un tranchant façonné ; au-dessous d'un foyer, dans un mélange de charbons et de cendres, une autre hachette, en serpentine verte (B. Guérin, *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 1868).

Les stations antiques du plateau de Malzéville attendent une monographie, que nul mieux que MM. Cournault et Guérin ne peut établir.

Au pied du même massif, à l'Ouest, en face de l'usine Xardel, les travaux d'excavation d'une grouinière ont amené au jour des silex taillés, accompagnés de poteries de plusieurs époques, indiquant qu'il y eut là une station de longue durée.

Au lieudit Ronchères, on découvrit lors des travaux récents du génie militaire, une moitié de hache polie en silex et plusieurs pointes de flèches.

Au point où la Butte Sainte-Geneviève se relie au plateau par un col étroit, s'élève un énorme remblai fait de main d'homme et qui s'étend d'un coteau à l'autre. Cet ouvrage fut déjà signalé par Beaulieu dans son Archéologie lorraine.

Pierre-la-Treiche. — Au sud-est du village de Pierre, s'étend un petit plateau cultivé, la Treiche, resserré entre le chemin de Maizières et la rive gauche de la Moselle. Elevé d'environ 20 mètres au-dessus du lit actuel de la rivière, il est limité par des cantons dont il est curieux de relever les appellations : Aux Haches, au Camp, le champ au Cercueil, etc. Le plateau de la Treiche est recouvert de galets d'alluvions d'origine vosgienne et aussi de nombreux fragments éclatés de calcaire siliceux du Bajocien, dont les couches en place affleurent non loin de là.

Quelques échantillons de cette roche présentent des traces évidentes de travail humain, bulbes de percussion, retouches ; les collections Husson, Guérin et la nôtre contiennent un certain nombre de pièces de cette provenance, qui furent certainement ouvrées par la main de l'homme. Les collections du Musée d'Histoire Naturelle de Nancy ne sont point aussi bien partagées ; parmi plusieurs douzaines d'éclats de silex de la Treiche, qui y figurent, il ne nous a pas été possible de reconnaître plus de deux échantillons présentant le bulbe de percussion. MM. Husson et Guérin ont encore recueilli à la Treiche, des instruments en silex étranger au pays, des fragments de poterie primitive, enfin le mobilier habituel des stations néolithiques. Mais ce petit territoire de Pierre possède des gisements bien autrement intéressants. Ce sont deux cavernes, dont l'une, le trou des Celtes, a servi de grotte sépulcrale ; tandis que l'autre, la grotte Sainte-Reine, qui lui fait face sur l'autre rive de la Moselle, a produit des restes nombreux d'animaux quaternaires émigrés ou disparus.

Grotte des Celtes. — Le trou des Celtes, découvert en 1858 par M. Husson et fouillé dans les années suivantes, s'ouvre à 20 mètres au-dessus de la rivière dans les couches rocheuses du Bajocien. C'est une fissure, large de 1m50 à 1m80, formant un long couloir de section rectangulaire, peut-être élargi de main d'homme, et qui s'enfonce sous le plateau de la Treiche sur une longueur de 72 mètres.

Les objets recueillis dans les fouilles et dont nous empruntons la nomenclature aux publications de M. Husson (1) et du Dr Godron (2) gisaient sous un éboulis de roches, mêlé d'argile et recouvert d'une croûte épaisse de stalagmites.

« 1° Instruments en silex d'origine étrangère à la « région :

« *a*) Lames de silex semblables aux pièces recueil- « lies dans les grottes du midi de la France (Eyzies) ;

« *b*) Plusieurs petites haches ellipsoïdales (les instruments désignés sous ce nom sont, d'après les photographies qui accompagnent les mémoires de M. Husson, des grattoirs à tranchant convexe ou concave, nettement retouchés sur les bords) ;

« *c*) Pointes de flèches triangulaires, ou à ailettes ;

« *d*) Deux fragments de pointes de lances, convexes « d'un côté, plates et unies de l'autre ; l'une des pièces « a 16 centimètres de long, sur 34 millimètres de lar- « geur maxima ;

(1) *Origine de l'espèce humaine dans les environs de Toul*, Pont-à-Mousson, 1864.

(2) *Cavernes des environs de Toul*, Nancy, 1879.

« 2° Ebauches d'instruments en silex calcaire, dont « le gisement se trouve sur le plateau voisin ;

« 3° Une dent canine d'U. spelœus, percée d'un trou « de suspension à la racine ; dents de petits carnas- « siers, également forées ;

« 4° Quatre coquilles : *Cardium edule*, *pectunculus* « *marmoratus et unio sinuatus*, percées de trous de « suspension ;

« 5° Défenses de sangliers, dents de bœuf, mouton, « renard, lièvre, de castor, (les castors etaient encore très communs en Lorraine au commencement du XVI^e^ siècle. — Pierre de Blarru et Pierre Belon) ;

« 6° Poinçons d'os, portions de corne de cerf et os « travaillés, trois boutons d'os, percés au centre et « ornés de stries ;

« 7° Grains de collier et fusaïoles en argile, une « perle d'ambre ;

« 8° Objets en bronze : un grain de collier, anneau « ou bague uni, pendant d'oreilles avec perle de verre « bleu, une portion de fibule, une monnaie :

« 9° Des fragments de poteries, les unes de pâte « grossière, épaisse, fabriquées à la main ; d'autres « plus fines, tantôt unies, tantôt ornées de cercles ou « de lignes brisées ;

« 10° Enfin des ossements humains, recouverts d'un « enduit stalagmitique et souvent à l'état de brèche « osseuse ; les squelettes auxquels ils ont appartenu « paraissent avoir été déposés, accroupis, contre les « parois de la grotte ».

« Les ossements humains sont très nombreux, dit le D^r^ Godron et se trouvent généralement le long des parois latérales : ils appartiennent aux deux

sexes et à tous les âges. Les os longs sont souvent brisés par la chute des pierres qui se détachent de la voûte ; ils sont souvent empâtés d'enduit calcaire. Je n'ai pu y rencontrer aucune tête entière, mais seulement une mâchoire inférieure d'un sujet adulte, elle a conservé à peu près toutes ses dents. L'écartement de ses deux condyles est tel, qu'on peut en conclure que la tête dont elle faisait partie était brachycéphale. Les dents incisives des individus adultes, et notamment celles de la mâchoire dont il est ici question, ont leur couronne usée, comme on l'observe chez presque toutes les antiques races des cavernes, qui se nourrissaient d'aliments végétaux et animaux présentant une plus ou moins grande résistance à l'appareil masticateur..... Sur un humérus, la cavité olécranienne est percée d'un trou assez grand... Les ossements assez bien conservés, à part leurs fractures, ne fourniraient par eux-mêmes aucun autre indice certain pour déterminer l'époque à laquelle les morts ont été déposés dans cette sépulture souterraine ; c'est aux objets de l'industrie humaine qui s'y trouvent associés, qu'il faut demander des lumières (Dr Godron) ». Malheureusement dans le cas particulier ce moyen de contrôle ne peut donner de résultats bien concluants. Les inventeurs du trou des Celtes ont trouvé le mobilier industriel : silex, poteries, etc., pêle-mêle avec les squelettes, sans qu'aucune stratification ait été observée. D'autre part, la couche stalagmitique qui recouvrait le tout, continue de nos jours à se former très rapidement ; son épaisseur irrégulière, mais qui atteint parfois jusqu'à 50 centimètres n'est pas encore une preuve suffisante de haute antiquité.

Cependant, bien que l'absence de stratification et le mélange des objets interdisent de conclure avec certitude, il n'en est pas moins vrai que la disposition des squelettes rangés accroupis le long des parois, l'abondance d'armes et d'outils néolithiques bien caractérisés : pointes de lances avec une face plane et l'autre en dos d'âne, flèches barbelées, poinçons d'os, fusaïoles, coquilles perforées, grattoirs, etc., donneront à penser que plusieurs des sépultures au moins remontent à l'époque néolithique.

Rien ne s'oppose à ce que d'autres cadavres aient été apportés plus tard avec leurs ornements funéraires ; et ainsi s'expliquerait la trouvaille de bijoux de bronze et de verre, de monnaies, de poteries ornées et faites au tour, qui ne sont pas antérieurs, d'après les figures, à l'époque du fer.

Il ne semble pas opportun de faire entrer en ligne de compte le cas où la grotte aurait servi d'habitation, ses dimensions restreintes ne permettant guère une telle supposition ; aucune trace de foyer n'a été signalée à l'intérieur, pas plus qu'à l'entrée ; mais peut-être fut-elle quelquefois l'abri passager d'un chasseur ou d'un berger.

Grotte de Sainte-Reine. — En face du trou des Celtes, sur la rive droite de la Moselle, s'ouvrent dans le calcaire bajocien, de nombreuses fissures appelées dans le pays « les trous de Sainte-Reine ».

Situés à 12 ou 13 mètres au-dessus et à peu de distance du lit actuel de la rivière, les trous présentent une suite de couloirs et de chambres plus ou moins spacieuses, communiquant entre elles et se continuant sous le plateau couvert de forêts par d'étroites fissures dans lesquelles on ne pénètre qu'en rampant.

Sans tenir compte des éboulis provenant du toit ou des parois, le sol de ces cavernes se compose : surtout d'argile, tantôt assez pure et très plastique, tantôt à l'état d'humus ou de terreau très riche en matières organiques, de diluvium caillouteux et sableux, enfin de traces de minerai de fer, à l'état de limonite. Hormis les éboulis, tous ces éléments proviennent de la surface du sol du plateau et ont pénétré dans les grottes par infiltration, pour ainsi dire, à travers les nombreuses fissures qui se continuent jusqu'à la surface.

En ne tenant pas compte des preuves minéralogiques, il suffit, pour reconnaître le mode particulier de remplissage, de pénétrer dans la salle de la Fontaine, vaste excavation qui a grossièrement la forme d'une nef ogivale fort élevée. D'un point de la clef de voûte est descendue une masse de boue, véritable cône de déjection, dont le sommet atteint le point d'émission du ruisseau boueux qui lui a donné naissance. Appuyé contre la paroi de la grotte, ce segment de cône est entièrement recouvert d'une forte couche de stalagmite terreuse, qui continue à se former actuellement. Là, il n'est pas douteux que le remplissage est venu d'en haut, constatation qui a une importance capitale pour le résultat des recherches et pour les conclusions à en tirer, étant donné que le milieu dans lequel des objets sont trouvés fait, à lui seul, la valeur de ces objets.

Un semblable mode de remplissage expliquera peut-être la découverte dans un étroit couloir, à 120 mètres de l'entrée, « de silex et os taillés, d'une pointe de « flèche en corne de cerf et d'une aiguille à chas », pêle-mêle avec des os de rhinocéros et d'ours, découverte qui, sans cela, nous paraîtrait bien extraordinaire,

étant donnée l'inhabitabilité du lieu où s'est effectuée la trouvaille.

Nous avions cru, en commençant cette étude, que les découvertes de Pierre-la-Treiche seraient une base excellente pour nos recherches, qu'elles permettraient en particulier la comparaison de nos gisements avec ceux du midi de la France et de la Belgique : le nombre et la variété des trouvailles le faisaient espérer. Malheureusement les publications que nous avons entre les mains, aussi bien que les renseignements oraux recueillis, sont tout à fait insuffisants pour nous éclairer. Il nous fut impossible d'obtenir sur le gisement de chaque objet, ces indications claires et détaillées sans lesquelles une trouvaille n'a de valeur que comme objet de vitrine. Quant aux objets eux-mêmes, qui, à défaut de la connaissance exacte de leur gisement, conservent du moins une valeur intrinsèque, en raison du mode de fabrication, de leur analogie de formes, comparés aux trouvailles d'autres régions, nous ne pouvons les juger que d'après de médiocres photographies. C'est avec beaucoup de regrets que nous constatons l'impossibilité de pousser plus loin nos investigations.

Les seules conclusions à tirer des fouilles pratiquées jusqu'à ce jour dans les grottes de Pierre-la-Treiche doivent se borner aux constatations suivantes :

1° Dans les trous de Sainte-Reine, restes d'animaux disparus : Rhinocéros, ours, hyène, grand cerf, etc., ou émigrés : Renne, marmotte, mêlés à la faune actuelle de la région ;

2° Dans le trou des Celtes : sépultures probablement néolithiques, étant donnés la disposition des squelettes et le mobilier caractéristique qui les accompagnait ;

3° Enfin, dans cette dernière grotte : fréquentation humaine postérieure, accusée par des débris de toutes époques.

Les grottes de Pierre-la-Treiche n'ont pas dit leur dernier mot, le terrain est loin d'être épuisé et l'on ne peut que souhaiter de voir entreprendre de nouvelles explorations méthodiques, dont les résultats, comparés aux produits des gisements similaires de la Belgique et du Midi de la France, pourraient, mieux que tous les objets recueillis à la surface du sol, nous éclairer sur les débuts de l'humanité en Lorraine. Le champ est ouvert à des recherches que nous appelons de tous nos vœux.

Morville-lès-Vic, Salival et Salone. — La Seille supérieure est formée par la réunion de deux cours d'eau qui se rejoignent à peu de distance du village de Salone. Les prairies marécageuses que cette petite rivière parcourt depuis Dieuze et Château-Salins jusqu'à Brin, au point où elle se rapproche le plus de Nancy, sont limitées par de hautes collines à pentes rapides, dont l'altitude varie de 250 à 320 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le sol de la région est constitué par les couches inférieures du Lias et les marnes salifères du Keuper.

Au dire du naturaliste Buc'hoz (1), il existait autrefois de nombreuses sources salées, émergeant à pied de coteau, à Salone, Château-Salins, Moyenvic, Marsal, Dieuze ; celles de Salone subsistaient encore au XIV^e^ siècle. Il semble que toutes se sont perdues par le

(1) *Vallerius Lotharingiæ*, Nancy, 1768.

mélange avec les eaux douces, à la suite des travaux d'exploitation.

De nombreuses stations de l'âge de la pierre ont été reconnues au sommet des collines et sur les terrasses avoisinant la rivière et les sources à Château-Salins, Morville, Fresnes-en-Saulnois, Moncel, etc. Les gisements les plus importants par l'abondance des objets recueillis, autant que par l'ancienneté des trouvailles, ont été découverts aux environs de Morville-lès-Vic, sur le promontoire élevé qui sépare la Petite-Seille, affluent septentrional, de la Vieille-Seille, avant leur réunion en une seule rivière.

C'est à Morville, vers 1825, que furent recueillis les premiers silex qui attirèrent l'attention des archéologues lorrains. Dans un court travail sur l'âge de la pierre en Lorraine (1867), le regretté docteur Godron écrivait : « Depuis longtemps les habitants de Morville ramassaient dans les champs des silex taillés dont ils se servaient pour battre le briquet. M. Hugard, curé de cette paroisse, en recueillit dès ce temps-là quelques-uns que nous retrouvons dans différents musées de Nancy ».

En 1842, des ouvriers extrayant des moëllons sur le coteau entre les vignes et le bois de Salone (1), en un lieu nommé aux Cachettes, trouvèrent à un mètre de profondeur un squelette humain accroupi, dont les ossements étaient presque entièrement décomposés. A côté de lui gisaient : une lame de couteau, une petite scie, une pointe de lance et vingt-six pointes de flèches

(1) Le bois de la Haute-Borne dont il est question ici, a été défriché postérieurement.

finement retouchées, le tout en silex pyromaque (1). Trois de ces objets recueillis par l'abbé Hugard figurent aujourd'hui au Musée lorrain : 1° une pointe de flèche triangulaire, retaillée sur les deux faces, dimensions, 43 millimètres sur 24 millimètres ; 2° une grande lame en forme de couteau, longue de 133 millimètres sur 30 de largeur moyenne et 4 à 5 millimètres d'épaisseur, cette lame, d'une légèreté remarquable, présente d'un côté trois plans d'éclatement, et de l'autre une surface unie avec le bulbe de percussion ; il n'existe aucun objet de pierre taillée d'aussi grandes dimensions dans les collections du pays ; 3° une pointe de lance, longue de 112 millimètres sur 30 millimètres de largeur au fort et 7 millimètres d'épaisseur. Comme la précédente, cette pièce est plane du côté du bulbe de percussion ; le dos présente aussi trois plans d'éclatement, les bords sont retouchés à petits éclats, et le talon a été évidé au moyen de retailles pour faciliter l'emmanchement.

La rareté des documents humains de l'époque néolithique en Lorraine nous fait regretter que les ossements de cette sépulture, brisés et éparpillés par les carriers, n'aient point été examinés ni soumis à une étude spéciale.

Après le docteur Godron, M. Schmidt consacra quelques pages à ce coin de terre privilégié, si riche en trouvailles archéologiques, qu'il n'est pas de saison que la charrue et la houe du laboureur n'amènent au jour de nouveaux objets.

Plus récemment, M. l'abbé Merciol, curé actuel de

(1) Beaulieu, *Archéologie lorraine*, 2e volume.

Morville, qui depuis de longues années consacre ses loisirs à la science archéologique, a recueilli sur son territoire une collection fort remarquable de silex ouvrés et d'autres objets de l'époque néolithique. Grâce aux observations exactes de cet explorateur, qui a récolté avec soin tous les vestiges apparents de l'antiquité préhistorique dans la région qui l'entoure, on peut se faire une idée de l'industrie, du mobilier, et presque du genre de vie des anciens habitants du Saunois à l'époque néolithique. Ayant épuisé complètement ces gisements, on peut conclure de la proportion relative de chaque genre d'objets recueillis, à ce que l'on peut trouver dans les stations analogues de notre pays.

Les silex taillés ou polis, nous dit M. l'abbé Merciol, ne se trouvent point éparpillés au hasard sur toute la surface du sol, mais groupés en des points nombreux, isolés les uns des autres et bien délimités, souvent remarquables par la teinte noire de la terre. Les silex gisent le plus souvent dans la couche arable superficielle ; quelquefois on peut reconnaître en superposition régulière : des silex taillés, à la base, puis des poteries de l'époque des métaux, enfin, à la surface, des débris gallo-romains. Mais il est un canton qui n'a produit que des instruments en silex, sans mélange d'époques postérieures : c'est la Haute-Borne, dont le nom conserve, selon toute apparence, le souvenir d'un mégalithe disparu.

Les richesses archéologiques, découvertes aux alentours de Morville-les-Vic, prouvent jusqu'à l'évidence qu'une population nombreuse s'installa, dès les temps les plus reculés, dans le voisinage des sources salées et y vécut pendant une longue période.

En raison de la multiplicité des trouvailles, cette station peut donc être considérée, en quelque sorte, comme le type des gisements néolithiques de notre région ; aussi nous a-t-il paru utile de donner ici le dénombrement de la collection locale de M. l'abbé Merciol.

Inventaire de la collection néolithique de M. l'abbé Merciol.

Provenance : *Morville-les-Vic et les Territoires limitrophes.*

Pierre taillée :

Percuteurs : 9 (3 en trapp, 5 en silex, 1 en granit) ;

Grattoirs (en silex) : 43 ;

Perçoirs (en silex) : 4 ;

Poinçons et burins (en silex) : 6 ;

Scies (en silex) : 3 ;

Couteaux (en silex) : 12 entiers et nombreux fragments ;

Pointes de lances ou de dards (silex) : 17, presque toutes brisées ;

Pointes de flèches (silex) : entières : 249 ; brisées : 39 ; Total : 288

Sous le rapport de la forme, on peut les diviser en :

Pointes de flèches triangulaires : 104 — à base concave : 31. — rectiligne : 63. — convexe : 10.

Pointes de flèches sans pédoncule : 36 — amygdaloïdes : 15. losangiques ou en feuille : 21.

Pointes de flèches à pédoncule, et barbes non récurrentes : 45 ;

Pointes de flèches à pédoncule, et barbes récurrentes : 64.

Pierre polie :

Haches polies : 166 complètes ou brisées ;

Herminettes, gouges, ciseaux : 9 (surtout en grauwacke et lydienne) ;

Marteaux perforés : 2 fragments, l'un en roche dioritique, l'autre en schiste chloritique avec grenat ;

Anneaux plats : 3 fragments en euphotide ;

Pendeloques : 3 fragments de cailloux perforés ;

Pendeloques : 1 en stéatite verte (densité : 3,18) ;

Pesons : 3 (2 en lave, 1 en calcaire du lias) ;

Fusaïoles et grains, en calcaire et argile cuite, poteries.

Composition minéralogique des pièces, par ordre de fréquence : 1° trapp et grauwacke des Vosges ; 2° silex, corallien, crétacé, tertiaire ; 3° schiste scilicifié noir (lydienne) ; 4° roches dioritiques ; 5° serpentine ; 6° Euphotide, Syénite, roches chloritiques.

La Côte de Delme. — A deux kilomètres au nord de Delme (arrondissement de Château-Salins), s'élève une colline isolée de toutes parts, d'où la vue s'étend au loin sur les plaines de la Seille et de la Nied française. Le sommet forme un plateau, long de quatre kilomètres, sur quelques centaines de mètres de largeur. L'altitude varie de 403 mètres à son point culminant, au midi, pour s'abaisser à 370 mètres vers le nord-ouest. L'extrémité méridionale du plateau, étroite et limitée par des pentes abruptes, porte le nom de camp romain et

montre, en effet, de nombreuses ruines de constructions gallo-romaines, sans qu'il soit possible cependant de reconnaître sur ce terrain bouleversé la moindre trace d'une muraille ou d'un rempart d'enceinte. Le sol, sec et rocailleux, inculte par endroits, est constitué par des bancs calcaires de l'oolithe inférieure, exploités en carrière dès la plus haute antiquité.

Dans le voisinage du signal de Delme (403 mètres) et sur la pente ouest, vers la cote 390, on trouve çà et là des éclats de silex mêlés à des fragments de poterie noire, épaisse, faite à la main, et à des ossements brûlés et brisés en menus fragments. Au cours de nombreuses explorations, nous avons fait de semblables trouvailles sur toute l'étendue du plateau, et nous recueillîmes, en particulier, de belles pointes de flèches triangulaires et barbelées, et des broyons en quartzite manifestement usés.

Bien qu'il existe, au centre du plateau de Delme, un affleurement de silex calcaire identique à celui de Pierre-la-Treiche, tous les échantillons de silex ouvré que nous possédons sont en roches étrangères au pays : silex de Champagne, silex du Corallien, silex de la meulière de Brie, enfin silex corné du muschelkalk.

En face du petit village de Liocourt, la crête se relève et forme un monticule, le Mont-d'Or (altit. de 382 mètres), où sont ouvertes de nombreuses carrières. Nous avons trouvé là, sur un espace de quelques mètres carrés, une abondance extraordinaire d'éclats de silex indiquant, à n'en pas douter, l'emplacement d'un atelier de taille.

La coupe d'une carrière voisine permit de reconnaître dans le sol rocheux une excavation de 3 à 4 mètres

de diamètre sur 1m50 de profondeur, presque entièrement comblée par une grouine terreuse. Etant donnés les objets qu'elle contenait en mélange avec la grouine, cette cavité, vraisemblablement creusée de main d'homme, avait toute l'apparence d'un fond de cabane. Nous y recueillîmes, au milieu d'une abondance de matières charbonneuses et de menus fragments d'os : 1° un grand nombre d'éclats de silex ; 2° six fragments d'une meule à broyer le grain, en grès rouge des Vosges; 3° un fragment d'une autre meule de peu d'épaisseur, en grès du Keuper ; 4° plusieurs broyons de quartzite, usés latéralement ; 5° enfin un vase brisé, à pâte noire grossièrement triturée, fait à la main d'une argile très ferrugineuse et par conséquent peu plastique. D'après le profil des fragments, ce vase, d'environ 12 centimètres de hauteur sur un diamètre à peu près égal, affectait la forme d'un creuset à bords droits, à base étroite et fond très épais. La présence de ces objets dans un sol non remanié postérieurement a une grande importance pour l'archéologie préhistorique de notre pays, puisqu'elle indique l'existence de l'industrie céramique pendant la dernière époque de la pierre, résultat conforme, du reste, aux découvertes faites dans d'autres régions.

Monuments Mégalithiques.

Tous les auteurs s'accordent à faire remonter à l'époque néolithique l'édification des premiers monuments mégalithiques. Ce sont tantôt de grandes pierres brutes dressées sur la terre et isolées : les menhirs ; quelquefois ces pierres debout, groupées en ligne droite ou en cercle, forment des alignements ou des cromlechs ; d'autres fois enfin, de larges dalles placées horizontalement sur des supports dressés, laissent à l'intérieur une chambre : ce sont les dolmens, véritables grottes sépulcrales artificielles.

« Rien dans la vieille histoire de l'homme n'offre un « intérêt plus considérable que ces monuments, à la « fois d'une rude grandeur et d'une mystérieuse sim- « plicité, a dit M. de Nadaillac » (1). Ils sont la base et le début de l'architecture, et de plus, leur distribution sur le sol de l'ancien continent intervient dans la question du peuplement de nos régions et de l'arrivée d'une civilisation venue toute faite en Occident. L'Inde, la Palestine et toutes les contrées méditerranéennes, le Danemark, la Suède et les Iles britanniques possèdent des mégalithes semblables ; aussi fut-on tenté de voir en eux l'œuvre de peuplades orientales, qui auraient

(1) *Les monuments mégalithiques en Espagne et en Portugal*, par le marquis de Nadaillac.

apporté à l'Occident, avec le génie de la construction, leurs mœurs et leur industrie perfectionnée.

L'époque pendant laquelle ce courant civilisateur s'introduisit en Gaule, est et demeurera longtemps encore dans le domaine des suppositions ; le seul point tout à fait certain aujourd'hui, est que les dolmens ne furent pas élevés par les Celtes de César ni par leurs druides. Ils remontent à une date plus reculée que des siècles séparent des temps historiques ; et l'on pourrait ajouter sans crainte qu'à l'époque de la conquête des Gaules, la destination primitive des dolmens et des menhirs était depuis longtemps oubliée.

Les régions calcaires sont en général dépourvues de monuments mégalithiques ; l'extraction de blocs de forme appropriée à leur construction nécessitait des fouilles considérables ; il faut déplacer un volume énorme de matériaux pour arriver à obtenir un monolithe utilisable et un pareil travail se conçoit difficilement avec les moyens dont disposaient les hommes de l'âge de la pierre. D'autre part, les mégalithes calcaires, une fois édifiés, se délitent et se détruisent rapidement. Au contraire, dans les régions où le granit et le grès affleurent, de grands fragments de roche détachés naturellement de la masse et gisant sur le sol se présentaient tout préparés ; on n'avait là que l'embarras du choix, et la matière résistait mieux aux éléments.

Néanmoins, il est bien certain qu'il exista, même dans les régions calcaires de la Lorraine, un certain nombre de menhirs et de dolmens. Sans parler des noms de lieux : la Haute-Borne, la Haute-Pierre, la large Pierre, la Pierre fichée, levée, qui se rencontrent

dans un très grand nombre de terroirs, et semblent en être un témoignage irrécusable, les historiens lorrains signalent plusieurs mégalithes qu'ils ont vus, ou dont la légende avait gardé le souvenir.

Dans une lettre à dom Tabouillot (1), prieur de Saint-Arnould de Metz, Dupré de Geneste (2) dit avoir vu, au sommet de la côte qui sépare Gorze d'Ancy, non loin des limites du département de la Meurthe et de la Moselle « une pierre blanche d'au moins vingt pieds de « long sur deux pieds d'épaisseur qui reposait sur des « pieds très gros et enfoncés profondément ». A Metz, les rues Haute-Pierre et Pierre-Hardie, au point culminant de la cité, tirent leurs noms selon toute vraisemblance de menhirs disparus.

Dans le département de la Meuse, l'inventaire des monuments mégalithiques compte neuf menhirs. Il en existerait un (calcaire) dans le cimetière de Soulosse, canton de Neufchâteau (Vosges). La région calcaire de notre département ne possède plus qu'un seul menhir : la Pierre au Jô (3), sur le territoire de Norroy, près de Pont-à-Mousson (*Pl. XV*). C'est un bloc quadrangulaire, non taillé, de calcaire bajocien, qui mesure 2 mètres 50 de hauteur, sur 60 centimètres de côté, et dont les faces sont exactement orientées suivant les points cardinaux. Il se trouve sur le plateau qui domine Norroy, à environ quinze cents mètres à l'ouest du

(1) Dom Tabouillot, prieur de Saint-Symphorien et de Saint-Arnould, né en 1734, mort en 1772.

(2) Dupré de Geneste, numismate, ancien receveur des finances du roi, mort à Metz en 1801.

(3) Signalé par M. Cournault dans le *Dictionnaire archéol. de la Gaule.*

village, sur la lisière de la forêt Le Presle ; le canton de terres voisin porte son nom. Quoique placé sur la limite des communes de Norroy et de Pont-à-Mousson, il ne sert pas et n'a jamais servi de borne ; du reste, ses faces ne sont point orientées suivant la ligne séparative des cantons.

D'après les renseignements que nous avons recueillis sur place, il n'existe pas, à proprement parler, de légendes à son sujet ; cependant on dit qu'on y brûla des sorcières au moyen-âge. On rapporte encore qu'en 1814, pendant l'invasion, les habitants de Norroy s'étant réfugiés dans les carrières du bois le Presle avec leurs animaux domestiques, pour éviter les réquisitions de l'ennemi, un coq échappé de leurs mains vint se percher sur le menhir et son chant révéla aux alliés la retraite des habitants : ce serait depuis ce jour que la pierre levée porterait le nom de Jô (coq en patois lorrain). Mais un vieillard de plus de quatre-vingts ans, interrogé au sujet de cette légende, répondait sans hésitation « que le nom remontait bien plus haut, et les plus anciens qu'il eût connus disaient de cette pierre qu'elle n'avait jamais servi de borne et qu'elle était d'une haute antiquité. » Du reste, point n'est besoin de ce témoignage, puisque les titres antérieurs à notre siècle appellent déjà le menhir et le canton : la Pierre au Jô (1).

Dans la partie du département de la Meurthe recon-

(1) Le mot *jau*, de l'ancienne langue française, venant de *Gallus*, il y aurait peut-être lieu de croire que, dans le principe, on a dit la *Pierre-au-Jau*, dans le sens de la *Pierre-au-Gaulois*. (Communiqué par M. E. Pierron).

verte par le grès vosgien, les traces de mégalithes sont plus positives et plus nombreuses ; Beaulieu et M. A. Benoît ont signalé dans le seul arrondissement de Sarrebourg :

« Le *menhir d'Obersteigen*, haut de 3 mètres sur 1 » de côté, orienté suivant les points cardinaux, (Beau- » lieu ;

» Le *Fauteuil de Saint-Quirin*, sur le chemin de » Saint-Quirin au petit Donon, bloc de granit arrondi » par le temps et présentant une cavité en forme de » siège à dossier, où le saint se reposa en revenant de » Palestine, (A. Benoît) ;

» *La Quenouille* ou *Kunckel*, monolithe de 7 mètres » de hauteur à l'entrée du Soldatenthal, commune » d'Abreschwiller. Il fut renversé par un violent orage » vers le milieu du siècle dernier. D'après Schœpflin, » deux menhirs plus petits se trouvaient de chaque » côté ; une croix s'élève aujourd'hui à leur place, » (Beaulieu) ;

» Le *Kœnigstein*, commune de Plaine-de-Vasch, » mesurant 1m40 de hauteur, sur lequel les trois rois » mages viennent, dit-on, s'installer le soir pour se » livrer à de plantureux festins, (Benoît) ;

» Le *Sac de Pierre*, *Pierre du Marché* ou du *Ser-* » *ment*, sur une plouse déserte au pied du Donon, » commune de Saint-Quirin, où se tint un marché jus- » qu'au commencement de ce siècle. Cette pierre, en » forme de tronçon de colonne de 1m30 de haut, sur » 0m38 de diamètre, servait d'étalon pour la mesure » des sacs de grain. Quand une convention se traitait » sur parole, les parties joignaient leur mains au-dessus » d'elle et l'engagement devenait sacré, (Beaulieu) ;

» La *Haute-Borne*, pierre quadrangulaire de 1m56 de » haut, dans une tranchée de forêt au ban de Romel- » ling (Benoit) ».

Les renseignements relatifs aux dolmens sont plus rares : Beaulieu rapporte qu'en 1820 on détruisit le seul qui subsistait à cette époque en Lorraine. Il était sur le plateau du Bollerstein, entre Dabo et Hazelbourg.

Le même auteur signale encore, non loin d'Abreschwiller, une grande pierre plate posée de champ, le Hangst, qu'il pense être un pilier de dolmen.

Ajoutons enfin, pour terminer cette maigre énumération, que dans un ravin à peu de distance de la Pierre au Dò, gisait une énorme dalle, connue sous le nom de Table du Diable, qui eut peut-être la même destination. Elle fut brisée et enlevée il y a moins de trois ans, pour faire place à la culture.

Les Cromlechs ont laissé moins de traces encore dans l'Est. Nous ne parlerons pas ici des cercles de pierre sous tumulus de Mackwiller, décrits par le pasteur Ringel et M. de Morlet, et de ceux de la Naguée, au canton de Bayon, qui appartiennent à une époque bien plus récente. Beaulieu mentionne d'après l'ingénieur du Houx, un cercle de pierre de 30 pas de diamètre au milieu de la forêt du Grand-Clos, territoire de Neufmaisons, canton de Baccarat. On y arrivait par deux longues avenues de moëllons amoncelés et alignés, dont les matériaux ont servi récemment à la construction d'une route forestière. Etait-ce bien un cromlech ? Les seules trouvailles faites dans son voisinage, bas-reliefs grossiers, fragments de pierre appareillés, sont loin de le prouver.

Il serait oiseux de citer d'autres monuments plus

douteux encore ou d'origine plus récente ; mais il est permis d'affirmer, d'après des documents certains, qu'il exista un grand nombre de monuments mégalithiques, aussi bien dans la région calcaire du département de la Meurthe que sur les montagnes qui forment sa limite orientale. Peut-être en parcourant pas à pas le pays, arriverait-on à découvrir quelques monuments encore ignorés, ou du moins à établir la destruction de quelques autres. Quoiqu'il en soit, dans l'état actuel de nos connaissances, nous devons reconnaître que, de nos jours du moins, la Lorraine est fort pauvre en mégalithes.

AGES DE LA PIERRE

EN LORRAINE

PLANCHES

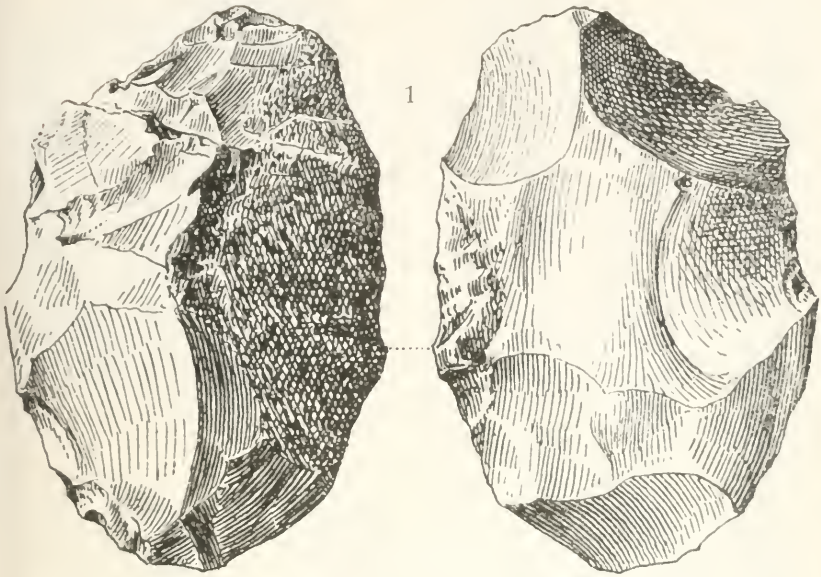

1

Quartzite Allain Musée Lorrain

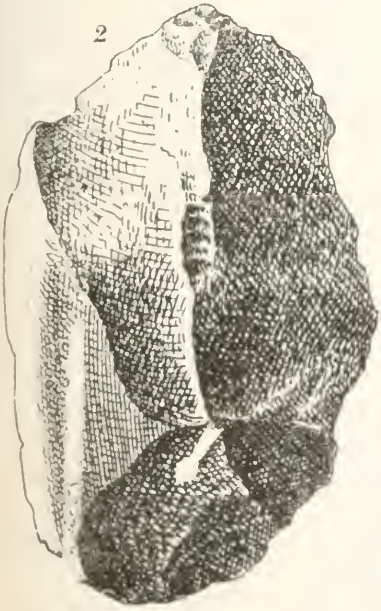

2

Quartzite Allain M.L.

3

Quartzite Allain M.L.

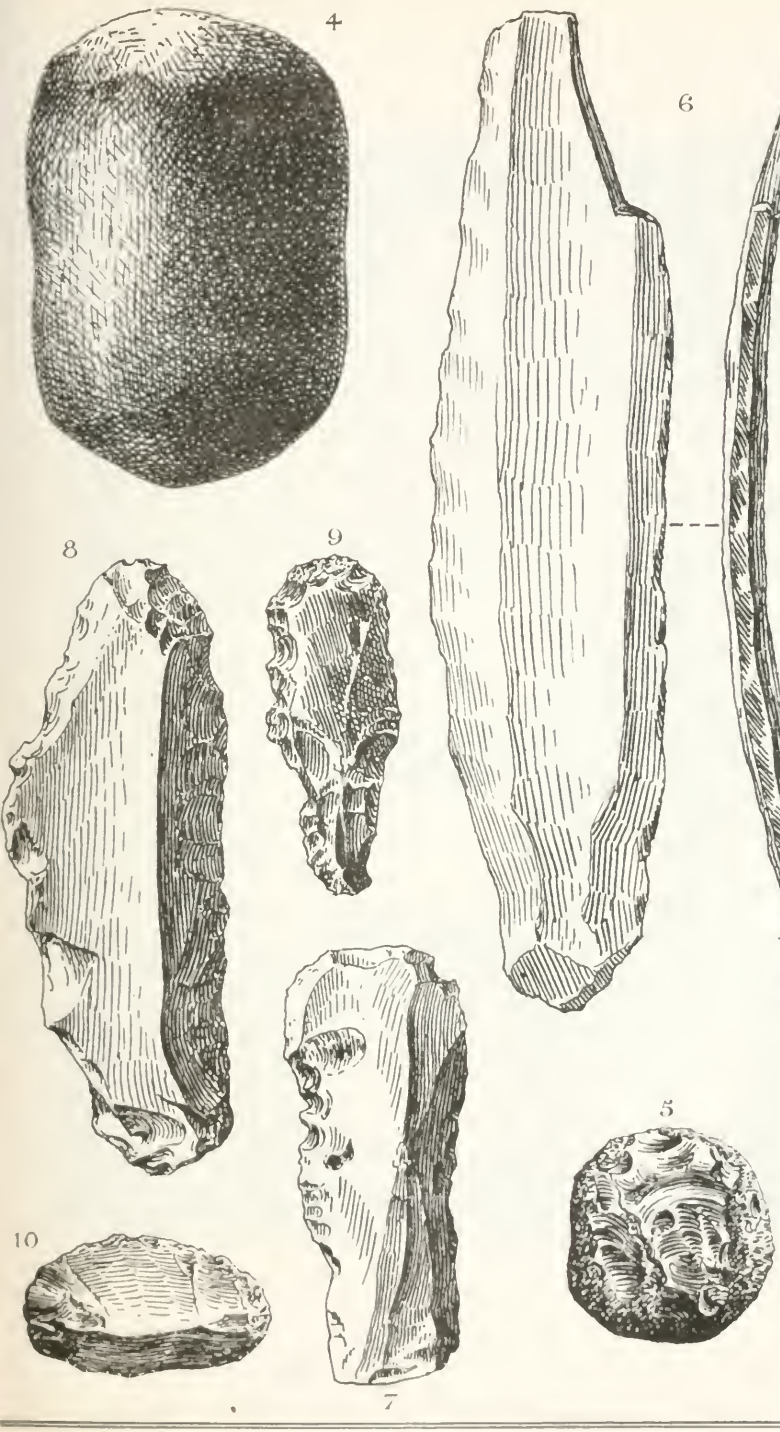
4
6
8
9
5
10
7

Phototypie J. Royer, Nancy.

Collection de Mr l'Abbe MERCIOL

Réduction

15
14
13
16
11
12

Phototypie J. Royer, Nancy

Collection de Mr l'Abbé MERCIOL

Réduction

Phototypie J. Royer, Nancy

Collection de Mr l Abbe MERCIOL

Réduction

Phototypie J. Royer, Nancy

Collection de Mr l'Abbe MERCIOL

Réduction

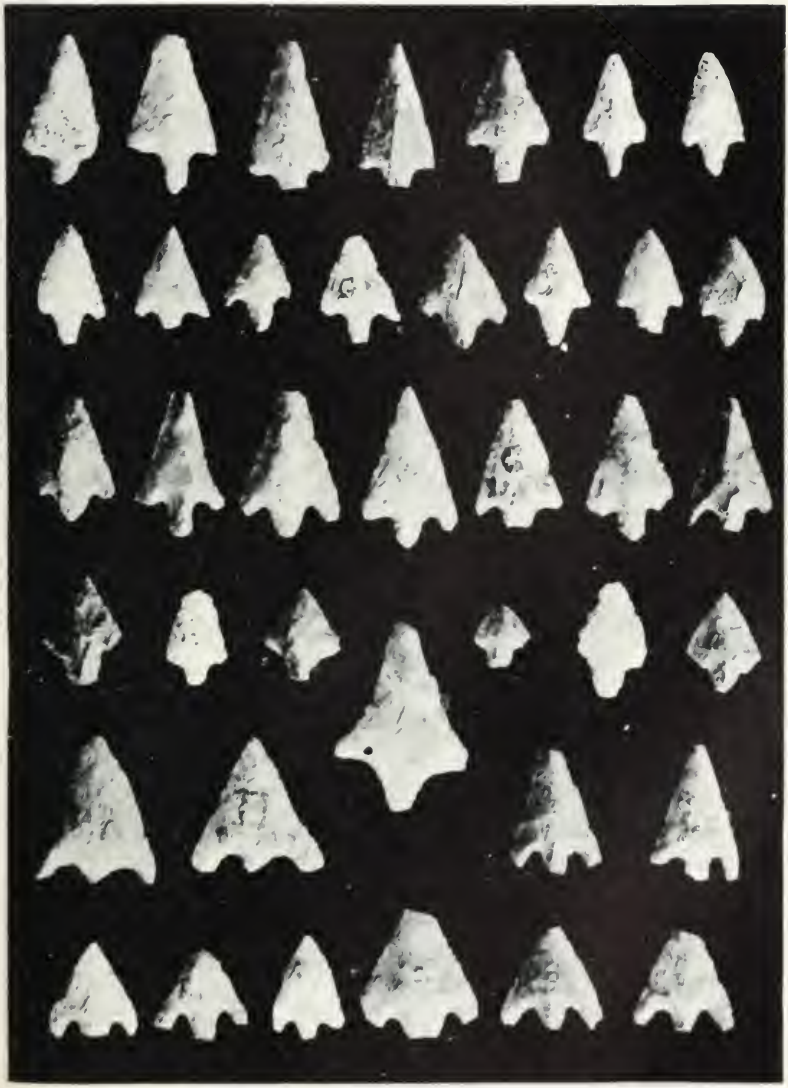

Photogr. J. Royer, Nancy

Collection de Mr l'Abbe MERCIOL

Réduction

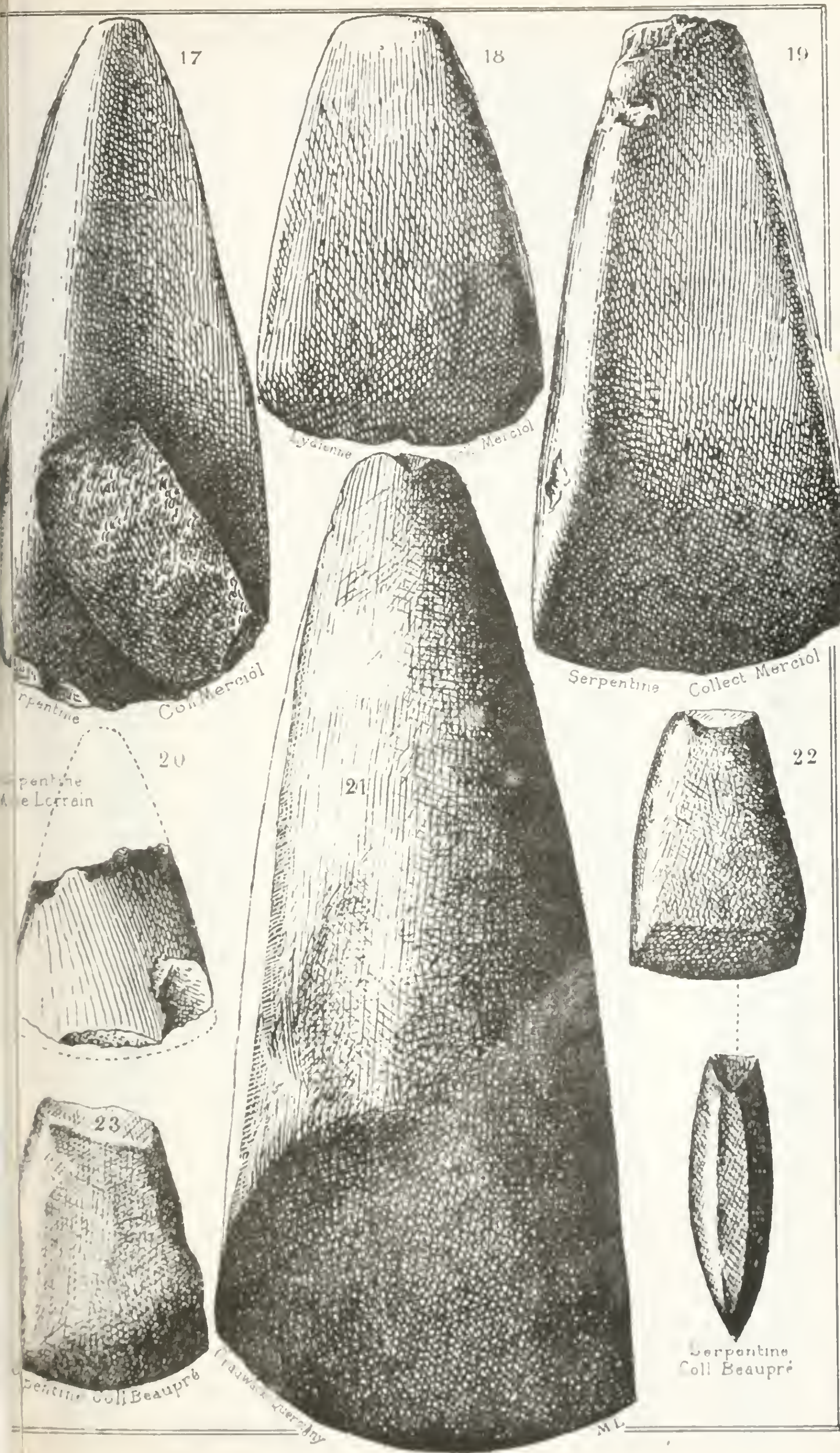
17
18
19
Serpentine
Collect Merciol
20
21
22
Serpentine
Coll Beaupré
23
ML

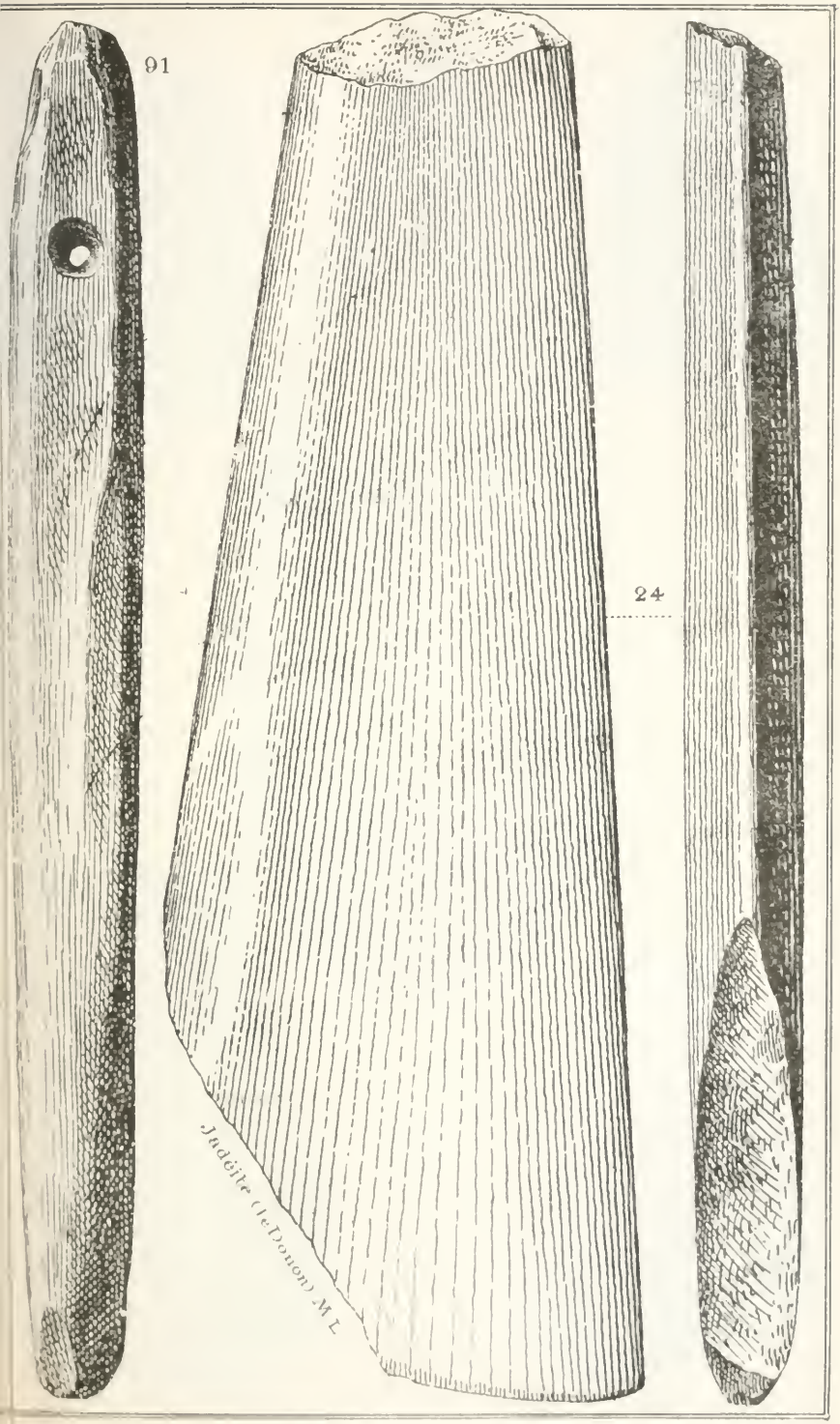
91
24
Judith (le Donon) M L

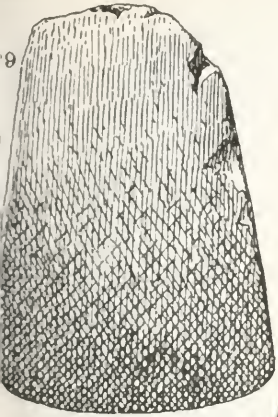

Diorite Coll Merciol

25

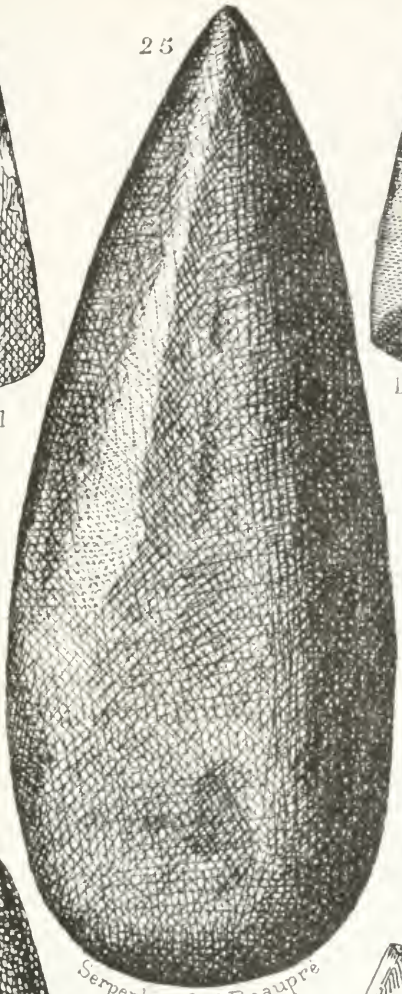

Serpentine Coll. Beaupré

26

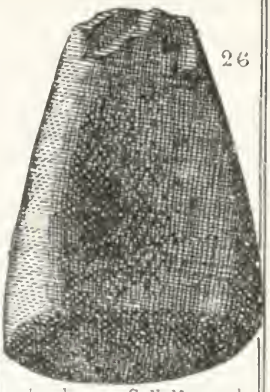

Lydienne. Coll Merciol

27

Grauwacke collect Merci l

28

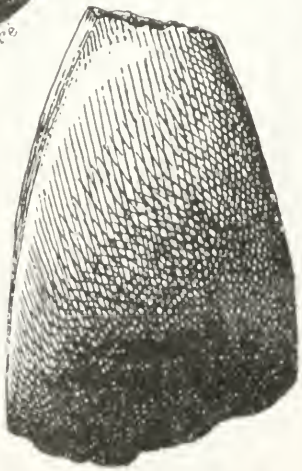

Serpentine (Minorville) M L

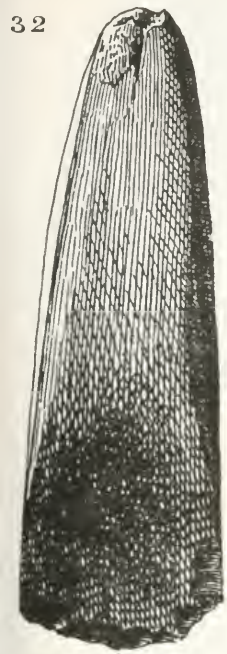

32

Lydienne Coll Merciol

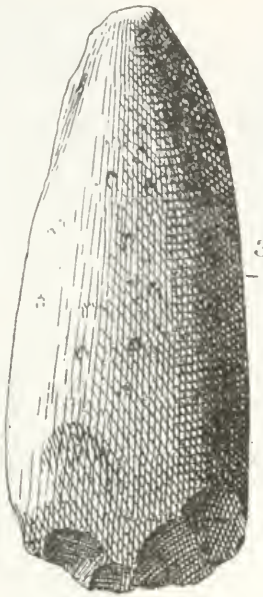

31

trapp..... Coll Merciol

33

rauwacke
ll Merciol

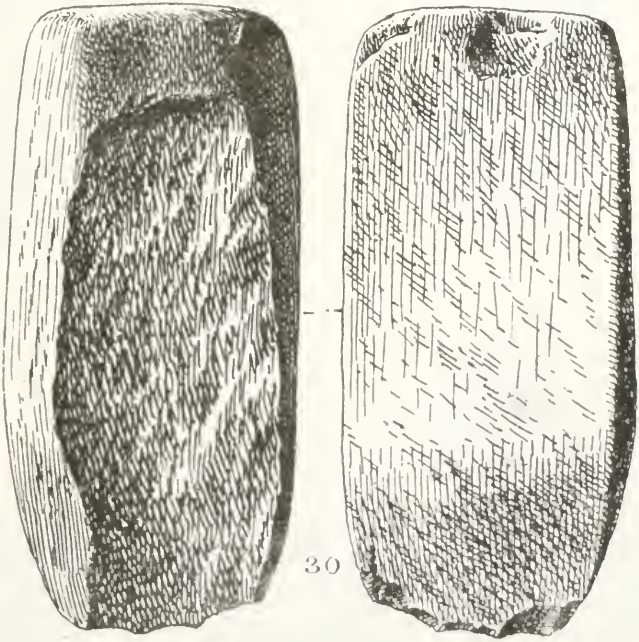

30

Roche gneissique..... ....Coll Merciol

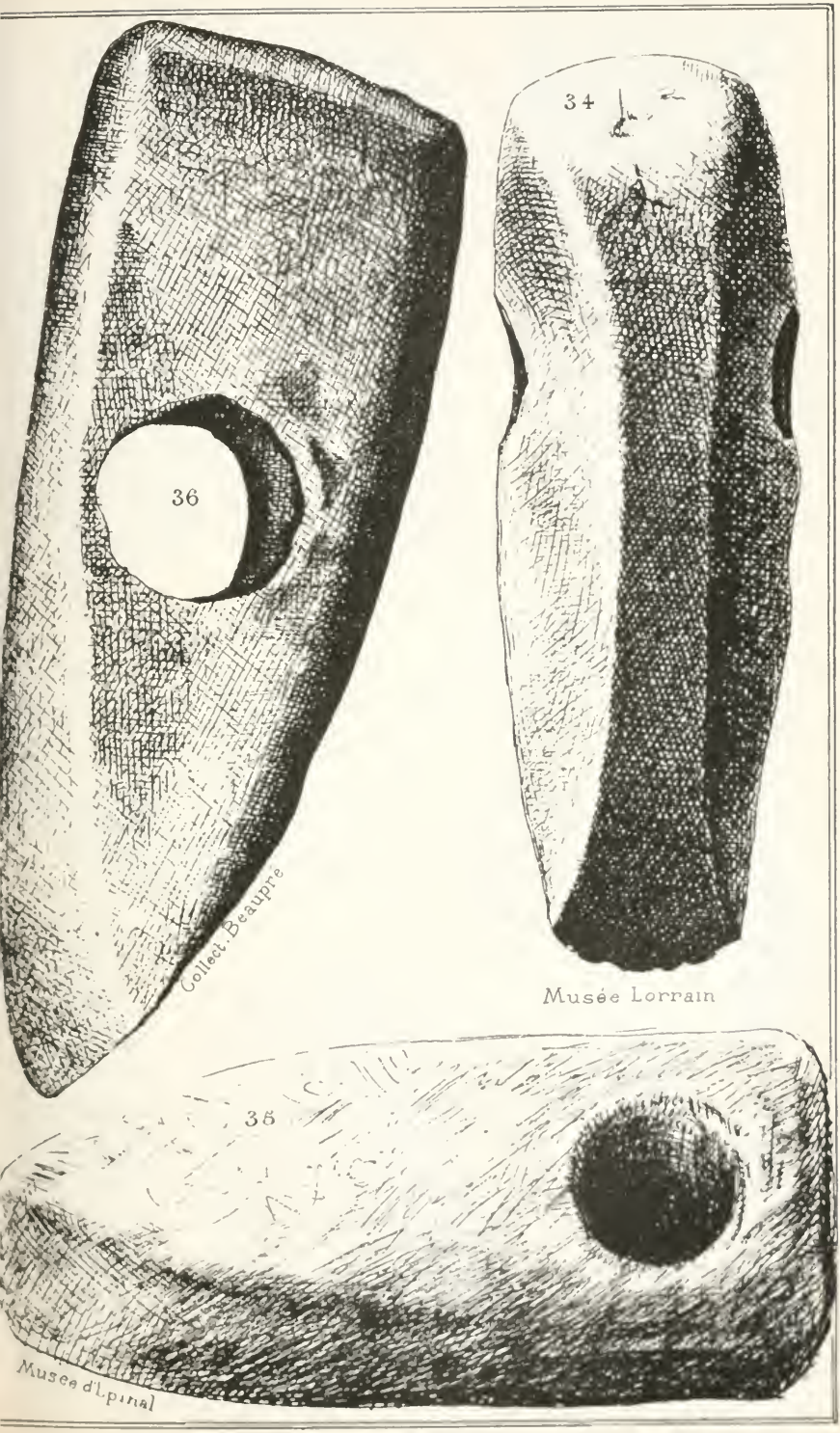
36
Collect. Beaupré
34
Musée Lorrain
35
Musée d'Epinal

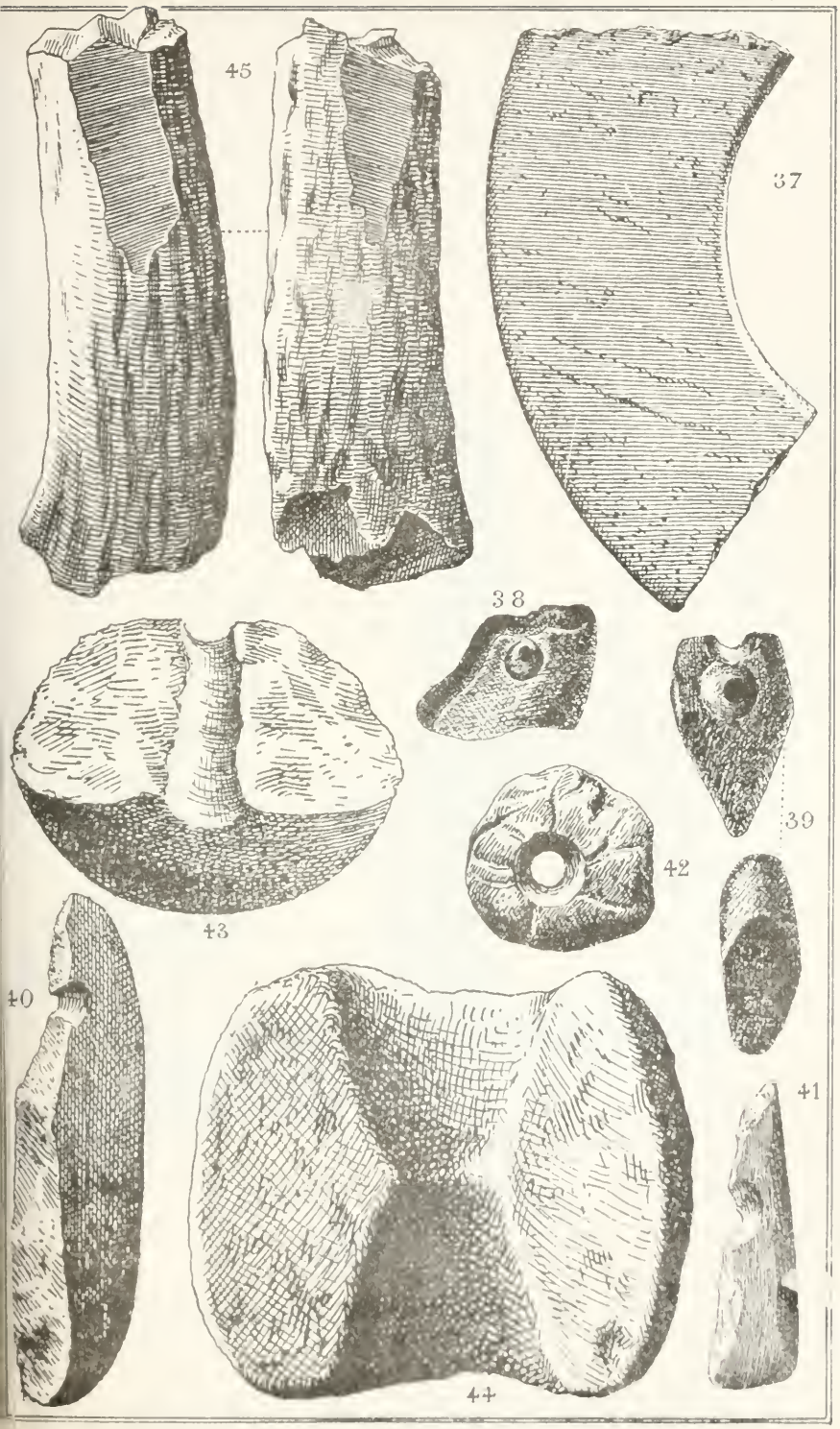
45
37
38
39
42
43
40
41
44

LA PIERRE au JÔ, à Norroy.

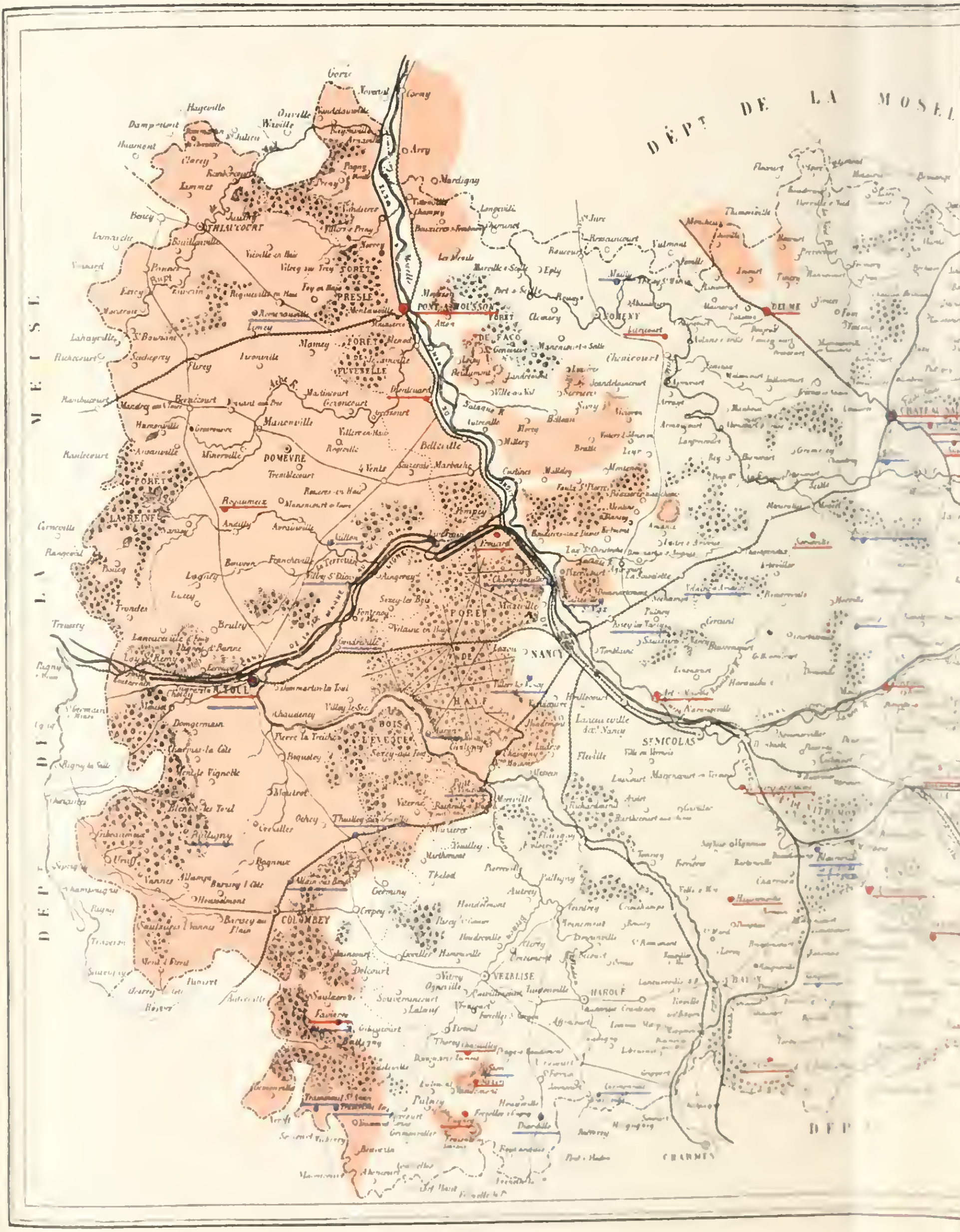

DÉP.T DE LA MOSEL
DÉP.T DE LA MEUSE
NANCY
TOUL
PONT-À-MOUSSON
THIAUCOURT
DOMÈVRE
COLOMBEY
VÉZELISE
HAROUÉ
NOMENY
DELME
S.T NICOLAS
CHARMES
FORÊT DE HAYE
FORÊT DE PUVENELLE
FORÊT DE LA REINE
BOIS L'ÉVÊQUE
FORÊT DE FACQ
DÉP

CARTE

de la répartition des gisements

de bronze——et de fer——

LIT. H. CHRISTOPHE. NANCY

PREMIER AGE DES MÉTAUX

Les travaux des préhistoriens ont établi que les premiers humains n'eurent à leur disposition que des armes et des outils de bois, d'os ou de pierre. Partant des formes les plus simples, ils étaient arrivés, de progrès en progrès, à produire un outillage compliqué, avec un art si parfait, qu'aujourd'hui encore leur habileté provoque notre étonnement.

A la fin des âges de la Pierre, une évolution industrielle se manifesta en Europe, lorsque nos ancêtres ajoutèrent à leur technique l'art du polissage, la fabrication de la poterie, le tissage, etc. En même temps les mœurs semblent avoir subi une transformation : la stabilité, l'érection de monuments destinés à abriter les morts, la domestication de quelques animaux utiles en fournissent le témoignage. Mais une révolution plus complète va se produire dans l'industrie avec la connaissance des métaux.

La succession de ces divers états de choses a été depuis longtemps démontrée et paraît se confirmer tous les jours.

La plupart des auteurs estiment que le premier métal employé en Europe fut le bronze, le fer n'ayant été connu ou du moins utilisé que plus tard (1).

(1) Vers le v[e] ou vi[e] siècle avant J.-C., suivant certains auteurs (de Candolle, *de l'origine des plantes cultivées*, page 343).

Le cuivre se présente dans certains gisements à l'état natif ; sous cette forme, il se prête au martelage, il est à la fois malléable et résistant, et l'on peut bien admettre que, le premier d'entre les métaux, il attira l'attention de l'homme. Si la métallurgie avait son origine en Europe, la simple logique ferait présumer que l'usage du cuivre pur fut antérieur à la fabrication plus compliquée de son alliage. Cependant il est établi que si quelques objets en cuivre pur ont été recueillis dans l'Europe occidentale, mais toujours à l'état d'exception, presque tous les produits métalliques de l'époque qui nous occupe, même les plus simples et les plus rudimentaires, sont en bronze. La rareté des minerais d'étain sur notre continent venant s'ajouter à ces données archéologiques, on est forcé de conclure que la métallurgie a vu ses débuts hors d'Europe, et que le bronze fut introduit en Occident, à l'état d'alliage, par des populations chez lesquelles l'art de traiter et de fondre les minerais était connu et pratiqué depuis un temps considérable.

D'après M. Chantre, dont les travaux font autorité en la matière, les populations qui élevèrent les mégalithes ont reçu, dans le sud de la France, la première révélation du bronze, d'un peuple probablement méditerranéen, en possession d'une civilisation déjà avancée. Plus tard, cette industrie se répandit dans toute la France par les différentes voies commerciales connues alors.

A quelle époque le bronze vint-il en Lorraine supplanter la pierre et l'os dans l'outillage humain ? Les dates proposées pour d'autres contrées ne pouvant être qu'arbitraires, nous n'essayerons pas d'y rapporter nos

trouvailles. Les périodes archéologiques ne sont point synchroniques d'un pays à l'autre, et l'industrie humaine a dû progresser dans chaque région suivant un ordre à peu près semblable, mais à des dates différentes en raison de la facilité, et partant, de l'activité des relations commerciales. On ne saurait imaginer du reste que le métal ait pu remplacer brusquement la pierre et les autres matières dont les hommes disposaient auparavant. Les éléments de l'outillage néolithique se trouvant partout sous la main, ne représentaient qu'une faible valeur marchande ; tandis que le bronze, arrivant tout fabriqué des pays lointains, devait être d'un grand prix. Le silex taillé continua donc à être employé à divers titres, concurremment avec le métal. Les pointes de flèches en silex, aussi aptes à être lancées et à produire de profondes blessures que les pointes en métal, avaient sur ces dernières l'avantage de provenir de mines inépuisables et de pays rapprochés. Aussi, la rareté des flèches en bronze venant appuyer cette déduction, n'hésitons-nous pas à penser que le silex ne fut pas dès lors abandonné.

Pour les haches polies, il est certain qu'elles subsistèrent plus longtemps encore. Aux premiers temps des métaux, elles furent des outils comme par le passé ; plus tard, quand le fer se trouva dans toutes les mains, l'abondance du nouveau métal dut faire négliger la pierre aussi bien que le bronze dans la pratique industrielle; mais alors cependant elles étaient religieusement conservées. Longtemps même après l'ère romaine, pendant cette période de recul vers la barbarie, sous les Mérovingiens, la flèche en silex et la hache polie firent souvent partie du mobilier funéraire des guer-

riers. Est-il besoin d'ajouter que de nos jours les paysans croient à la vertu protectrice des antiques Céraunies et les gardent avec un soin jaloux ?

Chronologie industrielle du premier âge des Métaux

C'est en Danemark que furent publiés les premiers travaux sur la métallurgie primitive. Thomsen, dès 1836, établit l'existence d'un âge du bronze, et peu après, M. Worsæ étudiait les caractères particuliers de cette industrie dans le Nord de l'Europe. Puis la découverte des palafittes de la Suisse et de la Savoie et des terramares de la Haute-Italie apportèrent des données nouvelles. Bientôt enfin l'ensemble des documents recueillis devait permettre d'étudier les transformations successives de l'industrie du bronze et d'en présenter une chronologie.

Les différentes classifications, proposées par MM. de Mortillet, Chantre, de Tröltsch et le Dr Gross, peuvent se ramener à une seule qui est celle de M. Chantre :

1re phase, Transition de la pierre au bronze (Cébennien),
2e — Age du bronze proprement dit (Rhodanien),
3e — Transition du bronze au fer (Moeringien).

Les gisements les plus anciens, dans lesquels des objets de bronze aient été recueillis, sont des dolmens ; les fouilles du Dr Prunières dans les sépultures dolméniques de la Lozère et de l'Aveyron ont produit quelques pointes de flèches, de lances, des poignards et surtout des perles de bronze. Certaines palafittes de l'âge de la pierre, en Suisse, des gisements de la même époque

dans le Midi de la France, et en Champagne, donnèrent aussi de semblables résultats. Ces rares objets, acquis par le trafic, gisaient en compagnie du mobilier habituel des stations néolithiques.

Mais bientôt le bronze fut connu de tous, les outils, les armes de métal, fabriqués dans le pays même, sont dans toutes les mains ; on retrouve les lingots, les moules, marteaux et autres outils employés par les fondeurs pour sa transformation sur place. En même temps, les autres industries se développent parallèlement ; la céramique, grossière à l'âge de la pierre, acquiert des formes élégantes et présente des ornements et des dimensions inusités jusqu'alors.

Puis des objets d'un type nouveau apparaissent : la fibule, le torques, les vases d'airain et enfin le fer. Le bronze sera longtemps encore employé pour les outils et les armes ; au début, le fer ne sert qu'à l'ornementation et ce n'est que bien plus tard qu'il supplantera le bronze dans la fabrication des armes offensives d'abord, puis des outils et des autres objets d'industrie.

A cette succession de phases industrielles, correspondent des gisements d'un caractère spécial :

1° Les dolmens et les palafittes de l'âge de la pierre, dans lesquels apparaissent quelques rares échantillons de bronze.

2° Les palafittes plus récentes, où la pierre ne se retrouve plus qu'à l'état d'exception, tandis que le bronze compose tout l'outillage. Les moules et autres appareils du fondeur indiquent que le métal est travaillé sur place ; les trésors et cachettes de marchands présentent du reste les mêmes indications. A cette époque on constate deux modes de sépultures employés concurremment : par

inhumation, le squelette étendu ou accroupi, ou par *incinération* ; dans ce cas, les restes humains sont simplement enfouis ou bien renfermés dans un vase qui contient le plus souvent les ornements de bronze du mort.

3° Enfin le fer se révèle dans l'ornementation, en même temps que l'industrie du bronze s'est modifiée en progressant ; elle produit des objets de formes inusitées jusqu'alors, nous avons nommé la fibule, le torques, et va jusqu'à la représentation humaine.

Les sépultures de cette dernière période ont elles-mêmes un caractère tout spécial : l'inhumation et l'incinération sont encore toutes deux usitées, mais dans certaines régions, les restes humains sont ensuite recouverts d'énormes tumulus. Les mobiliers funéraires varient en raison de la condition du défunt ; il semble que de grands honneurs funèbres étaient rendus aux chefs, aux guerriers, il en est que l'on retrouve ensevelis dans leur char avec les objets précieux qui leur servaient pendant la vie. Ces monuments funéraires, souvent grandioses, sont des indices certains d'une vie sociale réglée et du groupement des individus en familles, tribus et nations.

Pendant l'époque néolithique, les populations qui occupaient la Lorraine s'installaient à demeure de préférence sur les hauteurs ; elles parcouraient évidemment les plaines, mais les traces de leur séjour y sont beaucoup plus rares. La densité de la population était déjà considérable ; et si l'on tient compte de la répartition des instruments en pierre qui témoignent de la présence de l'homme, on constate que l'agglomération

humaine fut plus grande dans la partie occidentale du département, sur les plateaux et les collines.

Dès l'apparition du bronze, des stations se sont déplacées ; l'homme, tout en gardant et fortifiant des refuges sur les hauteurs, fréquenta les plaines dans toute leur étendue, s'installant surtout au voisinage des grandes voies commerciales suivies dès lors et que les Romains et plus tard nos aïeux ont prises à leur tour. Les immenses nécropoles de Hallstatt et les groupes nombreux de tumulus de la Franche-Comté, de la Lorraine et de l'Alsace prouvent que la population augmenta à mesure que la civilisation s'avançait.

Ce sont les manifestations de ces progrès dans la civilisation que nous allons passer en revue par l'étude de l'outillage et des industries, des sépultures et des stations de cette époque, enfin des monuments de défense élevés par nos ancêtres du premier âge des métaux.

Produits des industries du premier âge des métaux en Lorraine.

L'homme avait su donner au silex toutes les formes utiles que pouvait prendre cette matière difficilement traitable ; la dimension toujours réduite des objets était proportionnelle à celle des cailloux employés, et l'on ne cite qu'à l'état d'exception les grandes haches votives de la Bretagne et les longues lames de Pressigny. Avec le bronze, non seulement une multitude d'objets nouveaux font leur apparition, mais certaines

pièces atteignent des dimensions que n'ont pas dépassées leurs similaires actuels.

Parmi les produits industriels nouveaux, quelques-uns, très répandus, dénotent un emploi usuel, d'autres, plus rares et inégalement répartis, semblent spéciaux à certaines régions ; mais tous rappellent les formes originelles d'armes et d'ornements encore usités de nos jours.

Les caractères topiques de ces objets, dont quelques-uns sont reproduits par le dessin, et leur répartition dans les gisements constituent les bases indispensables pour une étude comparative des mœurs et du génie industriel des peuples qui nous ont précédés et de leurs relations commerciales avec leurs voisins. L'énumération suivante comprend tous les objets de cette période industrielle récoltés, à notre connaissance, dans le département de la Meurthe. Cette liste, donnée à titre d'essai, sera nécessairement incomplète ; bien des matériaux ont pu nous échapper et le malheureux incendie du Musée lorrain en 1871, en a fait disparaître un grand nombre ; toutefois elle nous permettra d'établir une statistique provisoire.

La Nomenclature des produits de la nouvelle période industrielle comprend, suivant les catégories établies par M. Chantre :

Produits métalliques : outils, armes et ornements de bronze ;

Objets en matières diverses : cuivre, fer, or, étain, ambre, corail, verre, jayet et lignite, etc. ;

Produits céramiques : poteries, moules, grains de colliers et fusaïoles.

Produits métallurgiques (Bronze).

Matériel de fondeur : Moules, creusets, lingots et culots de bronze, marteaux.

On a retrouvé, dans les palafittes de la Suisse et dans les fonderies des Alpes, tout le matériel qui constituait l'outillage des fondeurs de bronze. Les **moules** sont en argile, en grès molassique ou en bronze ; un moule de haches à ailerons, en bronze, faisait partie du trésor découvert à Vaudrevanges, non loin de notre département ; mais c'est le seul objet de ce genre signalé dans les régions qui nous touchent. MM. Aucelon et l'abbé Merciol ont recueilli à Dieuze et à Morville-les-Vic des **culots de bronze** provenant évidemment de fonderies installées dans le pays. La trouvaille faite à Rosières-aux-Salines en 1729, près de la métairie de Mortaw, comprenait aussi des fragments de bronze non ouvré.

Marteaux. — Les Marteaux de bronze sont rares partout ; le Musée lorrain en possède un exemplaire qui fait partie du trésor de Frouard ; il est à douille et anneau latéral, avec plan de frappe en biseau.

Ustensiles et outils : hache, herminette, faucille, couteau, tranchet, rasoir, ciseau, gouge, rivets et crochets.

Hache. — La Hache est l'outil le plus communément répandu ; elle présente divers types en raison du mode d'emmanchement. La forme la plus simple diffère peu des haches en pierre polie et semble en dériver ; mais le plus grand nombre se complique de rebords médians et latéraux, et d'ailettes ou de douilles.

On peut classer les haches de la façon suivante :

a) — Haches ou plutôt coins de bronze sans rebords longitudinaux ou avec rebords peu développés.

1° Hache-coin (*Pl. XVI, Fig. 46*) avec rebords peu saillants, trouvée à Toul (Musée Lorrain) ;

2° Hache-coin (*Pl. XVI, Fig. 47*) trouvée aux environs de Toul (Collection Quintard) ;

3° Hache à main (*Pl. XVI. Fig. 48*), longueur 202 millimètres, à rebords peu marqués, provenance régionale (Collection Beaupré) ;

4° Hache à main, semblable à la précédente, trouvée à Marsal en 1838 (Musée de Verdun) ;

5° Hache à main (*Pl. XVII, Fig. 49*), longueur 189 millimètres, légers rebords longitudinaux, tranchant mince et très élargi en demi-cercle, d'une forme assez analogue à la paumelle de nos selliers (Musée lorrain).

b) — Haches à talons médians, dérivées du type précédent dont elles diffèrent essentiellement par des talons transversaux, saillant vers le milieu des faces planes et contre lesquels venaient buter les lèvres bifides du manche (forme très rare en Lorraine).

1° Hache à talons médians (*Pl. XVII, Fig. 50*), longueur 166 millimètres, trouvée aux environs de Toul (Musée lorrain) ;

2° et 3° Deux haches du même type font partie de la collection de M. Lemaire à Pont-à-Mousson.

c) — Haches à ailerons, présentant des rebords latéraux très développés, qui se rabattaient sur les lèvres du manche, de façon à former de véritables douilles latérales. On en reconnaît plusieurs types, distincts par la disposition et le développement des ailerons. Le

type allongé, de plan grossièrement rectangulaire et à oreillettes courtes, est rare ou inconnu en Lorraine, tandis que les haches à larges ailerons forment la majorité dans nos collections. Elles sont le plus souvent munies d'un anneau latéral qui servait, soit à suspendre l'outil, soit à consolider la jonction du bronze au bois.

1° Hache à ailerons, sans anneau latéral (Collection Beaupré) ;

2° Hache à ailerons, à anneau latéral (*Pl. XVIII, Fig. 52*), trouvée aux environs de Toul (Collection Quintard).

Les collections lorraines contiennent en outre 19 haches à ailerons de provenance régionale, qui se répartissent ainsi :

Collection Beaupré : 2 (*Pl. XVI, Fig. 51*) ; Grand Séminaire de Nancy : 2 ; Collection Merciol, Musée de Lunéville, Collections Quintard, Lemaire, Lebrun, de Mahuet : 6 ; Musée lorrain : 9, dont 5 font partie du trésor de Frouard.

d) Haches à douille pénétrante ; elles sont presque toujours munies d'un anneau latéral.

1° Hache à douille ovale (*Pl. XVIII, Fig. 53*) avec anneaux latéraux, longueur 94 millimètres (Musée lorrain) ;

2° à 5° Quatre haches à douille ronde, deux avec anneau et deux sans anneau, faisant partie du Trésor de Frouard (Musée lorrain) ;

6° Hache à douille carrée, avec anneau, provenant de Dieuze (Musée lorrain) ;

7° et 8° Une hache et une hachette votive, à douille carrée et anneau latéral (collect. Beaupré) ;

9° Hache à douille et anneau (collect. Quintard) ;

10° à 14° Cinq haches à douille carrée et anneau, de 90 et 52 millimètres de longueur, trouvées à Scarpone (Musée d'Epinal) ;

15° Une hache à douille carrée et anneau (*Pl. XVIII, Fig. 54*), longue de 132 millimètres, trouvée en 1851 à Rosières-aux-Salines (collect. Wiener).

Ciseaux, herminettes et gouges. — Aux haches des divers types, correspondent plusieurs outils qui en dérivent. Le *ciseau* n'est qu'une hache à tranchant très étroit ; dans l'*herminette*, le tranchant, au lieu d'être dirigé selon l'axe du manche, forme un angle droit avec celui-ci ; enfin, dans le même ordre d'idées, la *gouge* est une hache dont la section du tranchant serait en forme de croissant.

1° Gouge à douille ronde, du trésor de Frouard (Musée lorrain) ;

2° Gouge à douille ronde, trouvée à Toul (Musée lorrain) ;

3° Gouge à douille ronde, du trésor de Gerbéviller (Musée d'Epinal).

Le Musée d'Epinal possède une herminette à ailerons, sans anneau latéral, qui fait, croyons-nous, partie du trésor de Gerbéviller.

Faucilles. — Les Faucilles en bronze sont assez communes dans toutes les régions ; la lame légèrement arquée, offre partout les mêmes caractères : plate d'un côté et munie de nervures sur l'autre face. Elles ne diffèrent entre elles que par le mode d'emmanchement ; le talon est à bouton saillant, à rivets, à crochets ou, exceptionnellement, à douille.

Le Musée lorrain possédait avant l'incendie de 1871,

quatre faucilles dont deux à boutons, une à rivets et une à languettes. L'ouvrage de M. Guérin (*objets antéhistoriques* du Musée lorrain) nous en a conservé le dessin. Deux d'entre elles se trouvent encore au Musée, n^os^ 2 et 4, planche 8 de l'ouvrage précité (*Pl. XIX, Fig. 55 et 56*).

Le trésor de Frouard, au Musée lorrain, comprend deux faucilles à rivets.

D'après M. Piérot-Olry (1), plusieurs faucilles faisaient partie du trésor de Gerbéviller, l'une d'elles (talon brisé), se trouve au Musée d'Epinal.

Dans le voisinage de notre département, V. Simon a signalé deux faucilles provenant des environs de Metz (Scy) et l'abbé Ledain, vingt-trois faucilles et onze haches, trouvées ensemble à Pouilly (Moselle).

Couteaux. — Les couteaux de bronze sont assez nombreux, ils présentent généralement une lame ondulée, à dos renforcé, qui est quelquefois ornée de gravures. Le mode d'emmanchure est très variable ; les uns sont à soie ronde, d'autres à soie plate avec trous de rivets ; quelquefois enfin, la lame et la poignée furent coulées d'une seule pièce et le manche peut se terminer par un anneau de bélière. Les couteaux à douille, inconnus en Lorraine, paraissent spéciaux aux palafittes.

1° Couteau à soie ronde, talon orné de nervures (Musée lorrain) ;

2° Couteau à soie ronde (*Pl. XIX, Fig. 57*), trouvé à Toul (Collect. Quintard) ;

3° Couteau à soie ronde, talon à nervures et lame gravée, provenant des environs de Toul (Coll. Quintard) ;

(1) Notice sur Gerbéviller, Paris, 1851.

4° Couteau à manche coulé d'une seule pièce avec anneau de bélière (*Pl. XIX, Fig. 58*), la garniture du manche était retenue par une série d'ailerons rabattus, provient de Toul (Musée lorrain). Des couteaux semblables ont été trouvés à Larnaud (Chantre), à la Roche à Nitou, près Genève (Bonstetten), à la Paltière, Côte d'Or (Flouest), à Bovio, Italie (P. Castelfranco) et à Courtavant, Aube (Morel) ;

5° Petit couteau à soie (*Pl. XIX, Fig. 59*), d'un type spécial, très court, tranchant rectiligne, dos incurvé orné d'encoches et d'un bouton saillant (provenance régionale, coll. Beaupré).

Rasoirs en bronze. — Ces instruments assez rares consistent en une lame de bronze très mince, de forme circulaire ou demi-circulaire, munie d'anneaux ou d'une tige servant de manche.

M. Morel a recueilli récemment un rasoir de bronze accompagnant une épée de fer, dans un des tumulus qu'il a fouillés à Diarville (Meurthe).

M. de Martimprey trouva en 1883, dans un tumulus de la Naguée, un rasoir de bronze (*Pl. XX, fig. 60*) accompagnant aussi une épée de fer à soie plate. Ce rasoir, demi-circulaire, est orné de gravures sur la lame et muni de deux anneaux.

Enfin, il y a quelques jours, le garde forestier Gégout recueillait auprès de Clairlieu, sous des tertres de pierres utilisées pour l'empierrement d'une route, deux rasoirs (*Pl. XX, fig. 61 et 62*) et trois bracelets en bronze. Ces deux rasoirs demi-circulaires sont munis, l'un, de deux anneaux latéraux et l'autre, d'un seul anneau central.

Armes et armures : Epées poignards, flèches, lances, boucliers.

Épée. — L'Epée de bronze est, en raison de ses dimensions et de sa rareté, la pièce la plus recherchée des collectionneurs. La longueur de ces armes indique une grande habileté technique de la part du fondeur, et l'exiguïté des poignées est l'un des caractères typiques qui ont fait rechercher l'origine du bronze en Orient.

D'après la forme des poignées et le mode d'emmenchement de la lame, on a classé les épées de bronze en :

a) Epées à poignée coulée d'une seule pièce avec la lame ;

b) Epées à poignée pleine, reliée à la lame par des rivets ;

c) Epées avec poignées à pommeau orné de boutons, d'antennes ;

d) Epées à soie plate et longue, avec trous de rivets pour fixer la garniture de bois ou de métal.

Les collections lorraines comptent cinq épées de bronze :

1° Epée à soie longue (*Pl. XXI, Fig. 63*), huit trous de rivets, lame avec cran à la base, tranchants biseautés, sans nervures décoratives, brisée à la pointe, longueur du tronçon : 415 millimètres, trouvée en 1883, dans le lit de la Moselle, à Pont-à-Mousson (Collection Lemaire) ;

2° Epée à soie plate (*Pl. XXII. Fig. 64*), munie de trois trous de rivets, lame à arête médiane arrondie, longueur 695 millimètres, largeur moyenne 36 millimètres, trouvée à Gugney-sous-Vaudémont. (Musée lorrain) ;

3° Epée courte à soie plate (*Pl. XXI, Fig. 65*), cinq trous de rivets, longueur 57 centimètres, ornée de deux filets longitudinaux, trouvée dans les berges de la Moselle, à Scarpone (Collection Quintard) ;

4° Fragment d'une lame d'épée, sans nervures, provenant des environs de Toul (Musée lorrain) ;

5° Epée à soie courte, deux trous de rivets, rainures latérales formées par un amincissement de la lame, longueur 0,650 (*Pl. XXI, Fig. 66*), trouvée dans un tumulus, à la Naguée (Collection de Martimprey).

Il est intéressant de mentionner ici les autres épées en bronze découvertes dans les régions qui nous touchent :

1° L'épée de Vaudrevanges, à poignée pleine (Musée de St-Germain) ;

2° Epée aussi à poignée pleine et coulée d'un seul jet, trouvée au Hiéraple (Moselle), fit partie de la collection de M. Cournault ;

3° Epée à soie plate, trouvée dans le lit de la Moselle, à Montigny-les-Metz (Musée de Saint-Germain) :

4° Epée à soie plate, trouvée à Fains (Meuse), décrite par M. Maxe-Verhly (Musée de Bar-le-Duc).

Enfin M. V. Simon rapporte (Mémoires de l'Académie de Metz) qu'on a découvert autrefois plusieurs épées de bronze dans les départements de la Moselle et de la Meurthe ; l'une provenait des environs de Delme (Meurthe). M. Denis, dans son « Illustration restituée à la montagne de Montsec », mentionne aussi des sabres et des poignards de bronze, trouvés près de Montelin (Meuse).

On pourrait ajouter à cette liste les épées en fer recueillies à Diarville, par M. Morel, et celles que M.

de Martimprey a exhumées des tumulus de la Naguée. Ces dernières étaient malheureusement fragmentées et recouvertes d'incrustations calcaires, qui ne permettent pas d'en rétablir la forme et les proportions.

Poignards. — Les Poignards en bronze présentent à peu près les mêmes formes et modes d'emmanchure que les épées ; dans le type le plus simple, la soie plate se raccordait au manche par des rivets ; la lame est triangulaire, à côtes et nervures ou simplement à dos arrondi. Les poignards ne sont point communs, cependant ils ont duré aussi longtemps que l'usage du bronze a prédominé ; on en a recueilli dans les dolmens et on les retrouve encore dans certains tumulus de l'âge du fer.

Il n'existe à notre connaissance, dans les collections lorraines, qu'un seul échantillon de poignard, très analogue à celui qui est figuré dans la planche LVIII de l'ouvrage de M. Chantre :

Poignard à soie plate percée d'un trou de rivet (*Pl. XXIV, Fig. 67*), longueur totale : 128 millimètres, largeur au talon : 29, lame triangulaire à section elliptique, trouvé à Toul (Musée lorrain).

Rappelons qu'une lame de poignard, à soie plate, longue de 32 centimètres, et trouvée en 1847 à Consenvoye, est figurée dans l'*Archéologie de la Meuse* par M. Liénard (tome III, page 9).

Flèches. — Les Flèches en bronze apparaissent, comme les poignards, dans les gisements les plus anciens et se retrouvent dans les plus récents ; elles ont, du reste, la plus grande analogie avec les flèches en silex :

1° Pointe de flèche en bronze (*Pl. XXIV, Fig. 68*), barbelée, à soie longue, provient, selon toute proba-

bilité, des berges de la Meurthe, à Rosières-aux-Salines (trouvaille de 1729) (Musée lorrain) ;

2° Pointe de flèche en bronze (*Pl. XXIV, Fig. 69*), à soie et barbelures, trouvée à Favières en 1884 (Collection Quintard) ;

3° Pointe de flèche à soie, tranchant martelé, trouvée à Art-sur-Meurthe (Collection Guérin) ;

4° et 5° M. Dufresne a recueilli, sur l'emplacement du camp de Jaillon, deux pointes de flèches en bronze (Collection Dufresne).

Par assimilation, on pourrait citer une autre pointe de flèche en bronze, à soie longue et arête médiane, provenant d'un tombeau mérovingien, à Liverdun (Musée lorrain). Enfin les collections Olry et du Grand-Séminaire contiennent deux pointes de flèches en bronze, provenant, l'une de Vic, et l'autre de Chanteheux.

Lance. — La lance de bronze, dit M. Chantre, « est une arme des moins caractérisées comme époque ; elle se trouve dans toutes les stations de l'âge du bronze, et on la rencontre encore dans des milieux gaulois ou gallo-romains » ; nous venons de voir que la même persis-sistance s'observe pour les pointes de flèches. Les lances sont à douille percée de trous de rivets et ne diffèrent entre elles que par les dimensions de cette douille, qui tantôt pénètre jusqu'à la pointe de l'arme et plus rarement n'occupe qu'une partie de la tige.

Tous les spécimens recueillis en Lorraine appartiennent au premier type :

1° Lance à douille pénétrante, longueur totale 160 millimètres ; le métal, mal coulé, présente des soufflures vers le sommet de la lame (Musée lorrain) ;

2° Lance du même type (*Pl. XXIV, Fig. 70*), longueur 91 millimètres (Musée lorrain) ;

3° Lance du même type et même longueur (Musée lorrain) ;

4° Une autre lance semblable aux précédentes figurait au Musée lorrain avant l'incendie de 1871 ; elle est mentionnée et décrite par M. Guérin (Objets antéhistoriques du Musée lorrain) ;

5° Lance à douille (*Pl. XXIV, Fig. 71*) ornée de cinq nervures à la base, longueur 145 millimètres, trouvée en 1866 aux environs Sarrebourg (Collection Quintard) ;

6° Lance à douille ornée de deux filets creux circulaires, longueur 121 millimètres, trouvée à Sion (Musée de Sion) ;

7° Lance à douille, trouvée dans le sable de la Moselle au pied de la Tour de Prague, à Pont-à-Mousson (Musée de Pont-à-Mousson) ;

8° Grande lance (*Pl. XXIV, Fig. 72*) à douille pénétrante, longueur 195 millimètres, trouvée en 1883 dans le lit de la Moselle, à Pont-à-Mousson, avec une épée de bronze (Collection Lemaire).

Boucliers. — Doit-on rapporter au premier âge des métaux un fragment de bouclier en bronze (*Pl. XXIII, Fig. 73*), trouvé dans le lit de la Moselle, non loin du camp d'Afrique, et dont nous possédons la partie centrale ? Nous décrirons cette pièce sans commentaires.

Lorsque cet objet fut découvert à une faible profondeur dans le sable, il avait des dimensions beaucoup plus grandes que le fragment qui nous est resté ; c'était une feuille de bronze, représentant un segment de cercle de 30 centimètres de rayon, de forme légèrement

conique, et ornée de filets circulaires parallèles. La partie extérieure fut malheureusement brisée et rejetée dans l'eau ; la partie centrale qui nous est parvenue représente un cône peu élevé, de 154 millimètres de diamètre, épaisseur du métal : 1 millimètre. La face supérieure est décorée de trois rangs de filets doubles, circulaires, tracés au burin et régulièrement espacés, décoration évidemment faite à l'aide du tour ou du compas.

D'après les renseignements très précis de l'auteur de la trouvaille, deux autres rangs de filets semblables ornaient la portion qui manque ; le bord extérieur n'offrait pas de relief, et la figure de l'objet présentait un cône régulier de 60 centimètres de diamètre. M. Chantre a figuré, page 149 du premier volume de son *Age du bronze*, un bouclier trouvé en Suède, très analogue de forme et de dimensions ne différant du nôtre que par l'ornementation.

Harnachement du cheval et pièces de chars. — Les collections lorraines ne contiennent aucun objet en bronze que l'on puisse rapporter sûrement au harnais de cheval : seuls, des tubes à nervures, des groupes de petits anneaux, des boutons-phalères et quelques anneaux fermés ont pu avoir cette destination. Des tubes à nervures et pavillons ont été recueillis : quatre à Toul et quatre dans le trésor de Frouard. A Frouard, ils étaient accompagnés de groupes de petits anneaux reliés par un fil de bronze et constituaient ainsi des sonnailles. En Suisse, les traîneaux d'enfants sont aujourd'hui encore munis de sonnailles absolument semblables.

Malgré cette pénurie d'objets de harnachement, on a

cependant constaté dans notre région plusieurs sépultures à char. L'une fut signalée à Ambacourt (Meurthe), par M. Morel, et le tumulus de Plaisance (Meuse), contenait deux bandages de roues, deux mors de chevaux et divers ornements de bronze et de fer (Liénard, *Archéologie de la Meuse*, tome III, pages 92 et suiv.).

Ornements et parures. — Le goût de la parure était prodigieusement répandu pendant le premier âge des metaux ; on pourrait compter par milliers les épingles, bracelets, torques, etc., recueillis en France seulement. Il n'est guère de sépulture de cette époque, qu'elle soit par incinération ou par inhumation, où l'on ne retrouve de ces précieux ornements. Les parures de bronze présentent les formes les plus variées, pour un même genre d'objets, ce qui indique le génie personnel d'un très grand nombre de fabricants ; en outre, certaines formes appartiennent à des régions spéciales et ce fait a été mis à profit par les auteurs pour la division de l'Europe en provinces archéologiques.

Épingles. — Les Epingles de bronze sont certainement, de tous les objets de parure, les plus fréquemment rencontrés : la statistique de M. Chantre en compte près de 4,800. Très abondantes dans les palafittes, elles appartiennent plutôt à une époque antérieure aux tumulus ; c'est ce qui explique leur rareté relative en Lorraine, où la période des tumulus est le mieux représentée.

Les épingles sont à tête ronde, plate, conique, à antennes, à anneaux, etc., la tige s'orne de renflements, de filets, de sphères ; leur longueur très variable atteint en moyenne de 20 à 30 centimètres ; cependant M. Desor a figuré une épingle qui mesurait 85 centimètres. Elle

servaient plutôt à retenir le vêtement qu'à fixer les cheveux ; aussi les trouve-t-on dans les sépultures, le plus souvent sur le torse et sur les épaules du squelette.

1° Epiagle à tête ronde, tige unie, s'amincissant régulièrement, brisée, longueur 145 millimètres, Toul (Musée lorrain) ;

2° et 3° Fragments d'épingles semblables, Toul (Musée lorrain) ;

4° Epingle à tête ronde, quatre nervures au col, tige brisée, provient d'une sépulture par incinération, Morville-les-Vic (Collection Merciol) ;

5° Grande épingle à tête conique (*Pl. XVII, fig. 74*), tige ornée sur 45 millimètres de longueur, de replis annulaires, longueur 40 centim. Royaumeix (Musée lorrain) ;

6° Grande épingle à tête conique (*Pl. XVII, fig. 75*), ornée sur 14 centimètres de longueur, de replis annulaires, longueur totale 410 millimètres, trouvée dans un tumulus, avec une épée de bronze, à La Naguée, territoire de Clayeures (Collection de Martimprey) ;

7° Epingle à tête plate (*Pl. XVII, fig. 76*) et bords crénelés, col orné de dessins et nervures, trouvée en 1875 à Chaudeney avec 4 bracelets ; cette pièce n'est autre chose qu'un torques déroulé (Collection Vivier) ;

8° à 20° Douze épingles de plusieurs types, trouvées à Marsal en 1838 ; ces pièces qui doivent provenir de différentes trouvailles n'appartiennent point toutes à la même époque (Musée de Verdun).

Fibule. — La Fibule n'est en somme qu'une epingle, recourbée sur elle-même, dont la pointe vient se fixer à la tête ; toutefois le corps même de la fibule presente

des formes ornementales très diverses. On peut imaginer facilement les transformations successives de l'épingle droite pour arriver à la fibule. Le ressort, obtenu au début au moyen d'un simple repli du métal, se multiplie dans la suite de plusieurs tours de spire, répartis des deux côtés ; puis les formes et l'ornementation se compliquent : la tête, d'abord transformée en boucle d'arrêt, s'allonge et s'augmente d'un prolongement gracieusement recourbé. Enfin l'ornementation de la tête se transporte sur l'arc de la fibule, qui, à l'époque du fer, subira un dernier perfectionnement lorsque le ressort sera remplacé par une charnière à goupille de fer.

Il est assez difficile de classer les fibules ; elles apparaissent dans la fonderie de Larnaud, et les palafittes (grand âge du bronze des auteurs), furent très répandues pendant l'époque romaine et persistent de nos jours sous forme d'épingles de nourrices. Toutes nos collections contiennent un certain nombre de fibules de tous les types, néanmoins la majorité est à arc plein et balancier, avec ressort bi-latéral. Le Musée lorrain possédait, avant 1871, cinquante-deux fibules, qui furent détruites dans l'incendie. Nous mentionnerons aujourd'hui :

Musée lorrain : 2 fibules, de la sépulture de Villey-Saint-Etienne (*Pl. XXIX, fig. 20*) ;

Musée lorrain : 1 fibule, de la sépulture de Domèvre (*Pl. XXX, fig. 4*) ;

Musée lorrain : 6 fibules, provenant de l'arrondissement de Toul ;

Collection Bretagne : 3 fibules, du département ;

Collection Quintard : 4 fibules, du département ;

Collection Merciol : 12 fibules, de Morville-les-Vic ;

Collection Beaupré : plusieurs fibules de différentes époques, l'une de forme scandinave est analogue à la figure 114, Ier volume de l'ouvrage de M. Chantre.

Bracelets. — Le nombre considérable de bracelets de bronze recueillis en Gaule prouve que ces parures furent longtemps en faveur ; on les trouve déjà dans les sépultures sous dolmens ; ils abondent dans les sépultures de l'Est de la France et font souvent partie du mobilier funéraire des Mérovingiens.

Les bracelets sont ouverts, avec ou sans renflements aux extrémités, ou bien fermés sans solution de continuité ; la tige est tantôt massive, de section ronde, demi-circulaire ou aplatie, tantôt creuse à section circulaire, ou quelquefois bombée à l'extérieur avec évidement à l'intérieur. Il est impossible d'en décrire l'ornementation, qui varia suivant le génie des fondeurs et des graveurs. Le diamètre va depuis trois centimètres pour certains bracelets d'enfants (virioles), jusqu'à neuf centimètres et plus dans les bracelets de biceps (armilles) ou de jambes. Les plus simples, dont on a recueilli de nombreux exemplaires à Larnaud, sont à tige circulaire massive, et consistent en une barrette de bronze, recourbée en cercle après martelage et recuit ; tels sont les bracelets trouvés en 1844 dans les sépultures de Champigneulles. Le modèle le plus voisin présente une tige demi-circulaire, aplatie du côté interne ; puis viennent les bracelets plats en forme de ruban, ceux-ci généralement très ornés de gravures. Les bracelets à tige pleine terminée par des disques ou des demi-sphères, plus récents, n'apparaissent guère qu'à l'époque du fer, avec la plupart des bracelets creux. Parmi ces derniers, les uns sont formés d'une feuille de

bronze dont les bords se replient vers la concavité intérieure, d'autres consistent en un cylindre de métal, souvent rempli et renforcé par le sable de moulage ou un mandrin de bois ; les extrémités s'emboîtent l'une dans l'autre de façon à supprimer toute solution de continuité.

Les bracelets sont tellement nombreux dans les collections lorraines et si variés de forme, qu'il est impossible de les décrire tous ; nous nous contenterons de mentionner ceux qui présentent un type rare et d'énumérer les autres, sous différentes rubriques :

1° *Bracelet de Moncourt* (*Pl. XXV, Fig. 77*). — Bracelet ouvert, ovale, à dos creux et large, pourvu d'oreillettes terminales ornées de nervures sur la tranche. Le dos est divisé par cinq rubans en quatre zones, décorées de rainures obliques ; diamètre intérieur 75 millimètres, extérieur 124 millimètres. « L'analogue, » dit M. Chantre (*Age du bronze*), ne peut se voir qu'au » Musée de Bienne (Suisse), dont le nôtre ne diffère que par l'ornementation » (1). Le bracelet de Moncourt a été trouvé dans une sépulture, il était passé à la jambe d'un squelette.

2° *Bracelets de Gerbéviller*. — Quatre bracelets creux, ovales et ouverts, fondus à noyau perdu, se terminant par de larges oreillettes, ornementation de reliefs en biseau séparés par des gorges et des nervures transversales (au Musée d'Epinal, ainsi que les quatre suivants) ;

Quatre bracelets fondus (*Pl. XXVI, Fig. 78*),

1) Nous avons remarqué récemment au Musée de Nevers un bracelet creux, très semblable à celui de Moncourt, mais sans indication d'origine.

de même modèle que les précédents, mais à la face intérieure ouverte et concave ; un superbe bracelet (*Pl. XXVI, Fig. 79*) analogue à ces derniers a été recueilli par M. de Martimprey, à la Naguée (Collection de Martimprey.

3° *Bracelets de Domèvre.* — Deux bracelets ovales et creux, à renflements semi-elliptiques, mais d'un système de fermeture à tenons dont on peut se rendre compte facilement d'après la figure (*Pl. XXX, Fig. 2*) ;

4° *Bracelet du tumulus de Clairlieu.* — Bracelet à tige pleine, de section elliptique, s'effilant aux extrémités qui sont munies de renflements en forme de lentilles épaisses, recueilli par nous dans un tumulus (*Pl. XXVII, Fig. 80*). Cette forme, rare en France, ne se rencontre qu'au-delà du Rhin où elle est caractéristique de l'époque de Hallstatt.

Autres bracelets trouvés en Lorraine, 98 pièces :

Bracelets massifs, ovales et ouverts :

Musée lorrain (*Pl. XXVII, XXVIII et XXIX, Fig. 81, 82, 83, etc.*), 43 pièces ;

Collection de Martimprey (*Pl. XXVI, Fig. 84 et 85*), 10 pièces (La Naguée) ;

Collection Beaupré : 5 pièces ;

Collection Quintard : 3 pièces ;

Collection Vivier (*Pl. XXV, Fig. 86*) : 2 pièces ;

Collection Lemaire : 2 pièces ;

Collection Merciol : 2 pièces (Morville) ;

Collection Bretagne : 1 pièce (Liverdun) ;

Musée de Verdun : 1 pièce (Marsal) ;

Musée d'Epinal : 4 pièces (Gerbéviller).

Bracelets creux et ouverts :

Musée lorrain : 1 pièce (Moncourt) ;

Musée lorrain (*Pl. XXX, Fig. 2*) : 2 pièces (Domèvre) ;

Collection Beaupré : 1 pièce ;

Collection de Martimprey : 1 pièce ;

Musée d'Epinal : 8 pièces (Gerbéviller).

Bracelets creux et fermés :

Musée lorrain (*Pl. XXIX, Fig. 5, 6 et 7*) : 11 pièces (Villey-Saint-Etienne) ;

Collection Wiener : 1 pièce (Villey-Saint-Etienne).

Torques. — Les Torques ou colliers rigides, furent très répandus pendant le premier âge du fer, comme les fibules, qui les accompagnent presque toujours. Rares dans certaines contrées, ils se trouvent communément dans les sépultures de la Suisse, de l'Allemagne du Sud, de l'Alsace, de la Lorraine et de la Marne.

Les torques se fabriquant de la même façon que les bracelets, présentent les mêmes modèles et variétés que ces derniers : massifs ou creux, ouverts ou complètement fermés. En général, les torques et bracelets ornant un même individu répondent à un seul modèle, le torque ne différant des bracelets que par les dimensions et l'importance proportionnelle des reliefs.

Certains torques massifs sont constitués par une simple baguette de bronze repliée en cercle, sans reliefs ni ornements (collection Henriot et sépulture de Villey-Saint-Etienne (*Pl. XXIX, Fig 1 et 2*), au Musée lorrain). Le plus souvent les torques massifs sont ouverts, fondus d'une seule pièce et ornés de gravures et de renflements qui augmentent d'importance vers les extrémités (*Pl. XXIX, Fig. 10 et 11*) (Sépultures de Villey, de Liverdun, etc., au Musée lorrain).

Les torques creux, peu communs en Lorraine, figurent un cylindre de bronze recourbé en cercle parfait et dont les extrémités s'emboîtent. La plupart du temps, ils furent fabriqués à l'aide d'une feuille de bronze, emboutie, puis cintrée après remplissage du creux par du sable de moulage fortement bourré. Il est cependant quelques anneaux creux et fermés, venus de fonte à noyau perdu ; toutefois ce procédé semble restreint à des anneaux de faible diamètre. On a rencontré toutes ces variétés réunies dans les sépultures de Villey-Saint-Étienne (*Pl. XXIX*).

Les torques de provenance lorraine ne présentent, on le voit, aucune particularité topique ; rappelons cependant que la forme à tige massive, avec reliefs annulaires diamétralement opposés, si commune en Champagne, n'est représentée chez nous que par un seul exemplaire d'une facture très simple :

Torques massif, fermé, présentant quatre zones séparées par des reliefs annulaires diamétralement opposés, trouvé à Marsal en 1838 « dans des tombeaux antiques » (Musée de Verdun).

C'est du même gisement que proviennent aussi deux parures d'un modèle spécial, figurées par Beaulieu dans son *Archéologie de la Lorraine* (fig. 9 et 10, pl. I[re]). Ces deux objets, un torques et un bracelet, n'ont malheureusement pas laissé d'autres traces.

Le bracelet, massif, ovale et ouvert, diamètre 60 millimètres, montre, régulièrement espacés sur le pourtour, seize renflements ornés chacun de deux cercles concentriques avec un point au centre. C'est la première fois que nous relevons cette décoration sur un bronze lorrain.

Le torques, diamètre 135 millimètres, massif et ouvert, se termine par des demi-sphères légèrement concaves. La partie moyenne est décorée d'une volute en S compliqué ; les deux segments antérieurs, augmentant progressivement de volume vers les extrémités, présentent six rosaces, « qui étaient, dit Beaulieu, garnies d'un émail vert ou bleu, autrefois transparent... serti dans le bronze et revêtu en-dessous d'une feuille d'or destinée à en augmenter le chatoiement. » Ces objets ont été recueillis par M. Gauthier, alors capitaine du génie et directeur des fortifications de Marsal (1838) ».

Torques trouvés en Lorraine : 19 pièces.

Torques massifs et ouverts, Musée lorrain : (*Pl. XXIX*) 8 pièces (département) ;

Torques massifs et ouverts, Collection Quintard : 1 pièce (département) ;

Torques massifs et ouverts, Collection Lemaire : 2 pièces (Liverdun) ;

Torques massifs et ouverts, Musée de Verdun : 2 pièces (Marsal) ;

Torques massifs et ouverts, Musée de Lunéville : 1 pièce ;

Torques creux et fermés, Musée lorrain : (*Pl. XXIX*) 5 pièces (département) ;

(La collection Husson, à Toul, comprend, croyons-nous, plusieurs torques ; le Musée de Saint-Germain et le Musée lorrain possèdent le moulage d'un superbe torques massif à grosses sphères terminales, de cette collection).

Bagues et pendants d'oreilles. — On ne peut guère ranger sous cette rubrique que les deux objets suivants :

1° Petit anneau (*Pl. XXVI, Fig. 87*) de 15 millimètres de diamètre, formé d'un ruban de bronze enroulé et dont les extrémités chevauchent ; ce peut être aussi bien une perle de collier qu'une bague ;

2° Un fil mince de bronze, recourbé en anneau ouvert, de 48 millimètres de diamètre, portant suspendue une perle de verre bleuâtre (*Pl. XXVI, Fig. 88*) ;

Ces deux objets furent trouvés dans la grotte sépulcrale des Celtes, à Pierre-la-Treiche (Musée lorrain).

Anneaux et fermoirs de ceintures et de colliers. — Des anneaux en bronze, généralement à section aplatie et de 25 à 30 millimètres de diamètre extérieur, se rencontrent fréquemment dans les sépultures où le bronze domine ; on en voit dans toutes les collections. Ils constituaient des chaînes de colliers ou de ceinture ; cependant on les trouve rarement reliés entre eux, la ligature qui les joignait l'un à l'autre ayant disparu.

Dans la sépulture découverte en 1886 à Domèvre, on a recueilli sur la poitrine du squelette vingt-trois anneaux plats (*Pl. XXX, Fig. 5 et suivantes*), dont quelques-uns portent des perles de verre ou d'argile cuite suspendues par des fils de bronze. Sur l'un d'eux, on remarque un prolongement brisé qui formait probablement une agrafe de fermeture.

La sépulture de Domèvre a donné un très beau fermoir (*Pl. XXX. Fig. 3 et 3 bis*) de ceinturon, composé d'un crochet et de l'anneau correspondant.

La collection Beaupré contient un crochet de ferme-

ture (*Pl. XXV. Fig. 89*), formé d'un anneau qui porte sur une face un bouton d'arrêt relevé à angle droit. Enfin un fermoir à crochet fait partie du trésor de Frouard (Musée lorrain).

Pendeloques. — On range sous ce nom une foule de plaques de bronze, de toutes formes, munies d'anneaux de suspension ; telle une sorte de rosace composée de quatre anneaux plats, joints tangentiellement à un cinquième anneau plus petit qui forme le centre de la pièce : trouvée dans les tombeaux antiques découverts à Marsal en 1838 (Musée de Verdun). D'autres objets de ce genre font partie des mobiliers funéraires de Villey-Saint-Etienne (*Pl. XXIX, Fig. 22*) et de Domèvre (*Pl. XXX, Fig. 8*).

On peut rattacher à ce groupe les grands disques plats, avec manches à bélière, qu'on a désignés sous le nom de tintinnabulum ; un de ces objets fait partie du trésor de Frouard et complète la ressemblance de ce gisement avec celui de Vaudrevanges (1).

Le tintinnabulum de Frouard se compose d'un grand cercle ajouré, muni d'un manche à bélières, diamètre extérieur, 230 millimètres, intérieur, 110 millimètres ; deux petits disques, aussi ajourés, sont suspendus dans le vide intérieur du grand cercle ; l'ornementation consiste en lignes circulaires parallèles, gravées au trait.

(1) Lors de la réunion du Congrès scientifique à Metz, en 1837, M. le marquis de Villers, propriétaire à Burgeisch (Moselle), présenta « un cercle en bronze, au centre duquel étaient aussi suspendus deux autres petits cercles du même métal ». (Victor Simon, Mém. Académ. de Metz, 1851-52).

Rouelles. — Les Rouelles sont des cercles à axe plein ou à trou central autour duquel rayonnent quatre à dix rais, qui vont rejoindre la périphérie ; elles sont en bronze ou en étain et abondent partout. Classées selon les uns parmi les ornements, considérées par d'autres comme des agrafes, des crochets, quelquefois même comme des monnaies, elles furent l'objet de toutes sortes de suppositions, sans qu'une détermination ait plus de raisons d'être adoptée que les autres. Notre érudit compatriote, M. Ch. Cournault, estime que les rouelles servaient de boutons pour retenir les pièces du vêtement. Cela est possible pour quelques-unes, mais on ne peut étendre cette interprétation à toutes. Certaines rouelles d'étain et même de bronze sont si minces qu'elles n'eussent point résisté au moindre effort ; il en est qui présentent un segment coupé ou un crochet d'attache ; d'autres terminent de grandes épingles de bronze en guise de tête. Ne semble-t-il pas naturel de penser que la forme générale de l'objet, la roue, était alors très appréciée et employée dans l'ornementation, soit dans une pensée religieuse, soit sous l'influence d'un sentiment plus simple, mais d'une puissance indiscutée et qui est de tous les temps : la mode. Quoi qu'il en soit, toutes les variétés de rouelles se retrouvent en Lorraine, où elles ont persisté, comme ailleurs, longtemps encore pendant les âges du fer. (Musée lorrain *Pl. XXX, Fig. 6*, Collection Beaupré, etc.). Beaucoup d'autres petits objets de bronze, n'offrant pas grand intérêt, n'exigeront pas une description spéciale ; les uns ressemblent aux instruments analogues employés de nos jours, comme les boutons à patte (Musée lorrain), d'autres sont absolument indéterminables.

Il nous reste à parler de deux figurines en bronze, que leur rareté dans nos contrées met hors de pair

L'une est un bouc en bronze (*Pl. XXV, Fig. 90*), haut de 24 millimètres sur 50 de longueur, muni sur le dos d'un anneau de suspension venu de fonte : sa facture et son analogie avec les représentations animales de la fonderie de Bologne font présumer une origine étrusque.

L'autre est une figurine humaine (*Pl. XXX, Fig. 9*), haute de 48 millimètres, qui, par son attitude et ses proportions, semble représenter un jeune enfant, paré en guise de torques d'un fil de bronze enroulé autour du cou. La pose est naïve, les mains sans traces de doigts s'appuient sur le ventre, les bras sont écartés et les jambes arquées. La face n'est nullement modelée, mais les membres inférieurs présentent des plis accusés, et un phallus disproportionné fait saillie à la place du nombril. La pièce est tachée d'oxyde de fer et l'on reconnait assez nettement la trace d'un fil de fer qui, passant autour de la poitrine et sous les bras, servait à le suspendre.

Cette figurine, trouvée dans la sépulture de Domèvre, où elle reposait sur la poitrine du squelette, présente un certain intérêt, car elle est la représentation humaine en bronze la plus ancienne qui ait été découverte, au moins dans l'Est de la France. En effet, nous avons pu nous assurer qu'il n'existe rien d'analogue au musée de Saint-Germain ; seul, le musée de Zurich possède des statuettes du même genre, trouvées dans un tumulus à Lunkoffen. La trouvaille de Lunkoffen offre du reste plus d'une analogie avec celle de Domèvre : les statuettes un peu moins grandes (40 millimètres) que la

nôtre, sont mieux modelées et portent un anneau de suspension soudé au sommet de la tête ; mais toutes deux sont impudiques, et toutes deux, homme et femme, ornées de torques. De plus, la pose générale, les bras arrondis, est la même ; l'ensemble dénote seulement un art plus avancé ou une main plus habile. Enfin le tumulus de Lunkoffen a produit deux pieds en bronze, amulettes munies d'anneaux pour les suspendre, et la sépulture de Domèvre a donné également un objet semblable sur lequel on reconnaît la trace de l'anneau de suspension.

A Domèvre, la présence du fer fut constatée, non seulement par les traces d'oxyde sur les bronzes, mais par un fragment de tête d'épingle ou de clou en fer (*Pl. XXX, Fig. 7*). Les objets appartiennent donc à une période récente de l'époque qui nous occupe, période correspondant selon toute vraisemblance, à la civilisation proto-étrusque, sans que pour cela elle dût lui être nécessairement synchronique.

Pour ne point sortir des limites qui nous sont assignées, nous ne dirons rien de certains bronzes d'origine absolument nationale, sangliers, monnaies gauloises, etc., mais dont l'usage paraît se rapporter aux premiers temps de l'histoire.

Autres métaux utilisés pendant le premier âge du fer.

On a relevé des traces de fer sur beaucoup de bronzes des gisements lorrains ; cependant peu d'objets de fer se sont conservés, à peine pouvons-nous citer :

Une épée trouvée dans un tumulus, à Diarville (collection Morel) ;

Trois épées trouvées dans les tumulus de la Naguée (collection de Martimprey) ;

Trois bracelets de la même provenance (collection de Martimprey) ;

Un fragment de bracelet, trouvé dans un tumulus de la forêt de Haye (notre collection) ;

Une tige de fer formant jugulaire (même provenance) ;

Une tête d'épingle en fer, sépulture de Domèvre (Musée lorrain) ;

En dehors du fer, on a rarement constaté la présence d'autres métaux accompagnant les mobiliers de bronze, si ce n'est à l'état d'alliage accidentel, dû vraisemblablement à l'impureté des minerais traités.

L'analyse chimique de l'un des bracelets creux et fermés de la sépulture de Villey-Saint-Etienne, pratiquée par M. le professeur Schlagdenhauffen, a donné la composition suivante :

Cuivre : 88,3 ; — étain : 7,9 ; — plomb 3,4 ; — densité : 5.953.

Il ne semble pas qu'ici le plomb ait été ajouté intentionnellement à l'alliage, sa présence ne pouvant lui donner de qualités nouvelles et ne changeant d'ailleurs que de bien peu son point de fusion. Le creux de ce bracelet était complètement rempli par un noyau de sable siliceux très fin, si fortement imprégné d'oxyde de cuivre, qu'il avait pris l'apparence du métal patiné.

L'aspect éclatant de l'étain le désignant naturellement pour servir à l'ornementation des objets de parade ; les lacustres savaient décorer leurs vases précieux de

rubans d'étain incrustés dans la pâte. Un très grand nombre de rouelles, surtout parmi les plus petites, sont en étain pur ou bien en alliage dans lequel l'étain domine.

La présence de l'or n'a été constatée qu'une seule fois en Lorraine, sur un torques de Marsal dont nous avons donné plus haut la description, d'après Beaulieu.

Plusieurs objets d'or faisaient, dit-on, partie du trésor de Frouard ; on prétend que l'heureux auteur de la trouvaille, après avoir vendu les objets en bronze à un antiquaire de Nancy, aurait quitté le pays pour se défaire au loin des bijoux d'or, sans danger de revendications ultérieures. Mais n'est-ce point là une légende? Il serait oiseux d'insister sur ce point, les preuves nous manquant, et la découverte dite de Frouard, dont le gisement exact est inconnu, restera longtemps encore enveloppée de mystère.

Objets en matières premières autres que les métaux.

Après avoir passé en revue les produits de l'industrie métallurgique primitive, recueillis en Lorraine, il reste à dire quelques mots des objets fabriqués à l'aide d'autres matières.

En même temps que la métallurgie du bronze, florissaient d'autres industries ; les produits du tissage, de la vannerie, de la charpente, etc., se retrouvent bien conservés dans les tourbières et les palafittes. Nous n'avons point à en parler, vu l'absence de semblables

constatations dans notre département. Mais il est toute une série d'ornements ou d'outils en diverses matières, qui ont persisté dans l'usage après l'époque néolithique ou qui sont apparus pendant la première période des métaux ; tels sont : les perles d'ambre, de verre, certains instruments en pierre, en os ou en argile cuite.

Pierres à aiguiser. — Parmi les objets mobiliers du premier âge des métaux, on rencontre souvent des instruments en pierre polie, qui rappellent la facture de l'époque précédente ; ce sont de longs fragments de roche à faces rectilignes, d'un à deux centimètres de diamètre, percés d'un trou de suspension à l'une des extrémités. Le forage a été pratiqué, comme à l'époque néolithique, au moyen d'un morceau de bois pointu, attaquant successivement les deux faces.

Dans notre pays, ces instruments sont toujours en roche métamorphique verdâtre, à grain fin et homogène, probablement d'origine vosgienne ; ils servaient d'affiloirs, pour aviver le tranchant des couteaux, épées et faucilles de bronze. La collection Merciol contient un bel affiloir (*Pl. X, Fig. 91*) de section carrée, et des fragments de plusieurs autres ; un objet du même genre appartient au Musée lorrain.

On retrouve aujourd'hui chez les indigènes du Sahara algérien le même objet, servant au même usage, de semblables proportions et percé aussi d'un trou de suspension. Là encore l'affiloir est en roche siliceuse verdâtre, à grain fin ; les Arabes le portent suspendu à la courroie du couteau.

Les sépultures sous tumulus ont souvent produit des bracelets en **lignite** ou en autres substances de couleur noirâtre. Les mobiliers funéraires des tumulus de

Contrexéville, au Musée d'Epinal, comprennent de très beaux bracelets ou coulants cylindriques, bombés à l'extérieur et plats à l'intérieur, qui sont en lignite. Malgré le voisinage immédiat des stations vosgiennes, nos tumulus n'ont point donné jusqu'à présent de ces bracelets en forme de cylindre long. M. R. Guérin et d'autres observateurs signalent bien des bracelets noirs, trouvés à Malzéville et ailleurs ; mais c'étaient de simples anneaux, de section arrondie, tels qu'on en rencontre fréquemment dans tout le Nord-Est de la France, aussi bien que dans les régions orientales limitrophes.

Il y a quelques années, M. le professeur Fliche recueillit dans un tumulus de la forêt de Haye, près de Clairlieu, avec plusieurs bracelets massifs en bronze, un bracelet fait d'une matière qui n'a pas été signalée jusqu'à ce jour (*Pl. XXVIII, Fig. 92*).

Ce bracelet est noir mat, très léger, de forme ovale, à dos bombé et intérieur méplat ; diamètre intérieur : 53 millimètres, diamètre de la tige : 9 millimètres. Il est brisé et la cassure montre, au milieu de la section, l'ouverture de trois canaux percés d'outre en outre suivant l'axe de la tige. Ces canaux ne sont autre chose que le passage de trois fils métalliques, tordus en hélice, qui servaient d'âme à la tige ; rongés par l'oxydation, les fils ont disparu sans laisser d'autre trace que leur moulage en creux. La matière constituante est d'une teinte noire rougeâtre, très différente d'aspect du lignite et aussi beaucoup moins dure et moins résistante ; un petit fragment, exposé à la surface d'une lame de fer rougie brûle en dégageant une odeur de cire d'Espagne.

M. le professeur Bleicher, à qui cette pièce fut soumise a donné le résultat suivant de son analyse (1) :

« A la cassure, il se montre composé d'une matière « d'un brun noir assez friable, avec taches noires visi- « bles à la loupe ou même à l'œil nu. Cette matière, « insoluble dans l'alcool, est soluble en partie dans le « chloroforme, abandonnant par évaporation une forte « proportion d'une substance résineuse jaune brûlant « avec une odeur empyreumatique. Avec le procédé de « M. von Gumbel, aidé de l'action de la potasse, aucune « trace d'organes végétaux n'apparaît sous le micros- « cope, et il ne reste que des flocons de matière miné- « rale. » Le bracelet de Clairlieu est donc composé d'une poussière minérale siliceuse finement pulvérisée et d'une matière résineuse noire formant liant, malaxées ensemble et fortement comprimées autour d'une tige rigide constituée par trois fils métalliques tordus. Le complément du mobilier funéraire : bracelets de bronze, massifs et ouverts, de forme ovale, poterie noire et ossements humains non incinérés, semble indiquer une sépulture de la période moyenne des tumulus.

Ambre. — M. Husson a recueilli une perle d'ambre dans la grotte des Celtes ; toutefois nous ignorons encore si cette pièce gisait dans le milieu néolithique inférieur, ou bien dans les couches superficielles remaniées.

L'un des tumulus fouillés à la Naguée par M. de Martimprey a produit une perle d'ambre rouge (*Pl. XX, Fig. 93*), de forme allongée et percée selon le grand axe ; le mobilier de cette tombe comprenait, outre

(1) *Matériaux* pour une étude préhistorique de l'Alsace, page 110, 5e publication.

un vase décoré de dents de loup, une épée, une grande épingle et une pince à épiler (*Pl. XX, Fig. 94*), le tout en bronze.

On n'a point signalé dans le département d'autres trouvailles de ces bijoux en ambre, si répandus pourtant dans les tumulus de Haguenau et dans la nécropole de Hallstatt. La provenance de l'ambre employé à cette époque a été depuis longtemps discutée ; le chimiste Otto Helm lui attribue une origine baltique, opinion très vraisemblable pour les sépultures germaines ; d'autres le font venir par voie d'échange du littoral méditerranéen ; mais il faut tenir compte aussi des gisements des Alpes, du Tyrol, et, plus près de nous, de la Bavière et de la Champagne.

Dans un chapitre intitulé : *Matières premières usitées par les populations anciennes de l'Alsace, de la Lorraine et du Nord de l'Afrique*. M. le professeur Bleicher a excellemment étudié les ornements d'ambre, de corail, de lignite, etc., trouvés dans les stations pré-romaines : nous ne pouvons que renvoyer à cet intéressant chapitre des *Matériaux* de MM. Faudel et Bleicher (4e publication).

Boutons en os ou en ivoire. — Ces objets peu caractéristiques se rencontrent aussi communément dans les stations néolithiques que dans celles où le bronze domine : disques découpés dans la diaphise des os longs ou des côtes des grands animaux, ils se ressemblent beaucoup, quelle que soit leur provenance. Cependant quelques-uns, présentant sur le côté en vue une ornementation de cercles concentriques avec un point au centre, semblent, par analogie avec certains décors de

poteries et de bronzes, se rapporter spécialement à l'âge des métaux.

La grotte des Celtes, à Pierre, a donné un certain nombre de boutons d'os ; d'autres, déposés comme les précédents au Musée lorrain, proviennent des recherches du regretté Olry aux environs d'Allain et de Colombey.

Verre. — Le verre fut connu en Europe en même temps que le bronze, du moins l'a-t-on trouvé en France et en Italie dans des gisements contemporains du grand développement de ce métal. Comme le bronze, la nouvelle matière paraît être d'importation étrangère, orientale ; les Egyptiens connaissaient tous les secrets de l'industrie du verre et sa coloration au moyen d'oxydes métalliques longtemps avant l'époque proposée par le récit légendaire de Pline, qui attribue son invention à des marchands phéniciens.

Le verre commença à se montrer sous forme de perles peu transparentes, le plus souvent colorées en bleu par des sels de cuivre, quelquefois en jaune clair, rarement ou jamais complètement incolores. Certains verres antiques sont opaques, au point de ressembler à une porcelaine vitreuse ; on pourrait peut-être rattacher à ce genre quelques-unes des pâtes céramiques destinées à l'ornementation de bracelets et fibules et qu'on ne retrouve généralement que très décomposées.

En Lorraine, l'apparition du verre ne paraît pas antérieure au premier âge du fer. Dans la grotte sépulcrale des Celtes, dont les couches inférieures sont néolithiques, tandis que les supérieures accusent des traces de remaniements, on a recueilli une perle de verre bleu, passée dans un fil de bronze (Musée lorrain) (*Pl. XXVI*,

fig. 88). La sépulture multiple de Villey-Saint-Etienne a produit une perle de verre bleu-foncé, recouverte d'une bande d'émail gris en zig-zag (*Pl. XXIX, fig. 5*), qui se trouvait engagée dans l'ouverture d'un grand bracelet creux et uni (Musée lorrain).

A Domèvre, plusieurs des anneaux plats, qui reposaient sur la poitrine et le col du squelette, portent des perles de verre suspendues par des fils de bronze non soudés ; elles sont bleues (*Pl. XXX, fig. 5 bis*), sauf une seule de plus grande dimension qui est légèrement teintée de jaune (*Pl.* XXX, *fig. 5*) (Musée lorrain).

Produits céramiques.

L'art de modeler et de cuire l'argile est de beaucoup antérieur à la connaissance des métaux ; les néolithiques savaient fabriquer des vases et des fusaïoles qui ne diffèrent pas sensiblement des produits céramiques de l'âge du fer ; toutefois, l'époque même de l'invention soulève encore bien des doutes.

Les poteries néolithiques, si abondantes dans les stations de nos plateaux lorrains, aussi bien que dans les dolmens de l'Ouest et du Midi de la France, ne sont point la première expression de la céramique, les vases à bords élevés ne pouvant logiquement être le résultat des premiers essais. En raison de l'uniformité relative des types de poteries du dernier âge de la pierre et de leur abondance dans les stations, il convient donc de faire remonter plus haut la découverte de cette industrie.

On admet généralement que l'art céramique fut introduit en Europe par des populations venues d'Orient ; mais n'est-ce point là une hypothèse très discutable, acceptée surtout parce qu'elle simplifie la solution du problème ?

La fabrication de poteries grossières n'implique pas nécessairement, à notre sens, la connaissance de règles techniques résultant d'une longue expérience ; au début des civilisations, les découvertes industrielles sont dues au hasard, et ne procèdent pas comme de nos jours, du raisonnement et de la synthèse. La grossièreté et l'imperfection des produits céramiques, pendant le dernier âge de la pierre, leur perfectionnement progressif au cours des époques qui suivent, permettent de conjecturer que l'invention de la poterie émane d'un progrès universel ayant apparu partout à son heure suivant les règles de l'évolution industrielle, sans qu'il soit besoin de reporter son origine à une influence exotique déterminée.

Lorsqu'on voit un potier dresser en quelques instants un vase sur le tour, on s'imagine difficilement qu'il ait existé, et qu'il existe encore de nos jours, des procédés de modelage nécessitant moins d'appareil. Et pourtant le façonnage à la main précéda de longtemps l'emploi du tour ; bien des populations actuelles, que la civilisation a laissées en arrière, en sont restées au procédé primitif.

Le façonnage à la main d'un vase de forme basse et de dimensions réduites se conçoit facilement : « une « poignée d'argile ramassée telle qu'elle dans une main « et creusée avec l'autre, voilà le premier recipient de

« terre (1) » ; mais lorsqu'il s'agit de produire des poteries profondes, les difficultés augmentent. Les populations primitives employèrent dans ce but des procédés multiples : modelage de la terre autour d'un moule solide, dressage des parois au moyen de rubans d'argile, de colombins, superposés et reliés au fond par la pression des doigts, etc. L'épaisseur variable des côtés et l'irrégularité de la forme des vases primitifs décèlent les différentes méthodes employées.

Si l'invention de la poterie n'est pas due nécessairement à une influence étrangère, il n'en est pas de même de l'emploi du tour, qui apparaît en même temps que les métaux. Dès que nos ancêtres sont en possession du nouvel outillage, les poteries prennent des formes élancées, le galbe se dessine et l'ornementation se multiplie. Le tour, facilitant et simplifiant l'opération du modelage, produisit une révolution dans l'art céramique ; affranchi de tout souci d'incertitude sur le résultat utilitaire de son œuvre, le potier put dès lors concentrer ses facultés sur le galbe et l'ornementation de ses produits.

A partir de ce moment, il est impossible de distinguer, uniquement d'après le galbe, les poteries préromaines des produits céramiques plus récents. Toutefois, si l'on ne peut établir dès aujourd'hui des règles certaines pour la détermination chronologique des poteries primitives, on est du moins en droit d'espérer que les investigations, si modestes qu'elles soient, pourront aider quelque jour à éclairer la question.

(1) Ph. Salmon. *La Poterie préhistorique*, Paris, Doin, 1887.

Avant toutes choses, si l'on veut arriver à des conclusions logiques, lorqu'on étudie la céramique pré-romaine, il est indispensable de limiter d'abord ses recherches à une région donnée, et cela pour deux raisons : d'une part, le goût décoratif est souvent localisé ; d'autre part et surtout, la matière première, la pâte, donne des résultats qui varient en raison de sa nature et de sa composition chimique. En Lorraine, les produits de la céramique pré-romaine présentent des types dont la variété correspond à chaque période industrielle.

Les stations néolithiques produisent uniquement des poteries faites à la main, d'une pâte mal épurée, de formes simples, réduites et sans aucune ornementation.

La sépulture par incinération de Morville-les-Vic, qui peut se rapporter à l'âge du bronze des auteurs, a donné un vase (1) d'une pâte noire et épaisse, mais d'un grand diamètre et fait à l'aide du tour.

Enfin les tumulus qui représentent une période qui se prolongea sans aucun doute jusqu'à notre ère, fournissent des poteries à pâte fine, d'un travail d'autant plus parfait qu'elles appartiennent à une époque plus récente.

Les poteries préhistoriques entières sont rares partout, en Lorraine nous n'en connaissons qu'un seul exemplaire ; en revanche les fragments abondent. L'énumération de ces débris ou de leurs gisements n'offrant aucun intérêt, nous n'étudierons que quelques échantil-

(1) Cette urne funéraire renfermait des ossements carbonisés, deux bracelets et une épingle en bronze.

lons provenant de stations bien déterminées et qui peuvent servir de types.

A) Vase en forme de creuset, à bords droits dressés sur un fond épais, plat et étroit, pâte noire, grossière, composée d'une argile peu plastique, mêlée de grains oolithiques ; faces, intérieure noire et lustrée, extérieure fruste et tachée de rouge (trouvé sur le plateau de Delme, dans une grotte qui remplissait une dépression du sol ; il était accompagné de silex néolithiques, d'os fragmentés et de charbons). Cette poterie représente bien le type de tous les échantillons céramiques qu'on retrouve épars dans les stations de l'âge de la pierre des plateaux lorrains ; elle est évidemment façonnée à la main, d'une argile prise au hasard dans le voisinage du campement et à peine malaxée. La cuisson s'est effectuée à feu nu et à une température assez basse pour n'avoir point occasionné la transformation des oxydes ferrugineux dans toute l'épaisseur.

B) Fragments d'un vase d'assez grandes dimensions, à fond plat et parois rectilignes ; pâte noire rougeâtre en argile très plastique du lias supérieur, mélangée d'une forte proportion de diluvium rouge local. Sur plusieurs des fragments on distingue très nettement le mode de fabrication : parois rapportées sur un fond plat à l'aide de la pression des doigts, dont la trace s'est conservée sous forme de longues impressions verticales (trouvés dans une station riche en silex taillés, sur une terrasse inférieure de la Meurthe, à Malzéville).

Tels sont les types de poteries qui, en raison de leur gisement, paraissent se rapporter à la période néolithique. Parmi des centaines d'échantillons analogues,

recueillis dans les stations de cette époque, aucun ne présente la moindre trace d'ornementation.

C) Dans une sépulture par incinération, exhumée à Morville-les-Vic en 1883, on trouva une urne d'environ 20 centimètres de diamètre sur 0,15 de hauteur, qui contenait, avec des ossements calcinés et des matières charbonneuses, deux bracelets et une épingle en bronze. Ce vase, de forme globulaire, à bords renversés, est en pâte noire d'argile triturée avec des débris de coquilles pilées.

D) En 1887, nous recueillîmes dans les déblais d'une fouille pratiquée jusqu'à la surface du briquetage, à Salone, un grand nombre de fragments de poteries de plusieurs types ; le briquetage est recouvert là par les alluvions vaseuses de la Seille :

1° Fragments d'un vase de grand diamètre, de forme légèrement bombée, façonné à la main, intérieur lisse et noir, extérieur rougeâtre et irrégulier orné d'une baguette en relief avec impressions digitales ; pâte d'argile peu travaillée mais très plastique, mêlée de grains de sable du rhétien ;

2° Bord d'un vase avec trou de suspension en guise d'anse ; pâte noire et épaisse contenant une forte proportion de coquilles pilées ;

3° Tessons de poterie rougeâtre, faite d'une pâte triturée avec des débris végétaux qui ont laissé leur empreinte en creux, et d'une facture très analogue à celle du briquetage même ;

4° Nombreux échantillons de poterie noire d'une épaisseur régulière, dénotant l'emploi du tour ; pâte bien épurée et mieux cuite que les précédentes ; quelques fragments sont ornés de lignes parallèles et de traits entrecroisés.

E) Poteries des tumulus de la forêt de Haye et des remparts du camp d'Afrique : vases de forme globulaire ou évasée, à parois minces, pâte bistrée et peu cuite, évidemment faits au tour ; ornementation constante de lignes circulaires, dents de loup et traits entrecroisés.

F) Vase entier en terre brune, de forme hémisphérique, diamètre 175 millimètres, sur 113 millimètres de hauteur, probablement fait à l'aide de la tournette, décoré de quatre traits parallèles au bord ; en outre, le fond est orné à l'extérieur d'une fossette centrale autour de laquelle rayonnent des groupes de traits en intaille figurant une croix. Cette superbe pièce dont l'ornementation rappelle les vases à swastika des terramares du Reggianais, fut trouvée, dit-on, à Dombasle ; malheureusement rien ne prouve l'authenticité de cette provenance, et nous ne la mentionnons que sous toutes réserves parmi les trouvailles lorraines.

Enfin la collection Beaupré comprend deux très beaux vases entiers et bien conservés, à bords évasés et ornés de nervures saillantes ; l'un mesure 120 millimètres de hauteur, sur 140 de largeur, l'autre 90 millimètres de haut sur 105 de large. Ces vases représentent un type qui se montre déjà dans les sépultures gauloises de la Champagne, mais que l'on retrouve plus communément à l'époque mérovingienne ; aussi ne nous croyons-nous pas autorisé à les attribuer avec certitude à la période pré-romaine.

Fusaïoles, Boutons, Pesons. — A ces différents produits céramiques, il faudrait ajouter les Fusaïoles, Boutons et Pesons en argile qui se rencontrent aussi bien dans les gisements néolithiques que dans les stations

plus récentes ; mais leur fabrication n'offrant aucune difficulté et leur technique aucun caractère spécial, nous nous contenterons de les mentionner.

Briquetage. — Il en est de même des morceaux de terre cuite qui servirent à édifier le Briquetage de la Seille ; ce sont en général des cylindres d'argile, de 10 à 20 centimètres de long, grossièrement roulés dans les deux mains et cuits à feu nu, à une haute température. Nous aurons l'occasion d'y revenir en parlant du Briquetage.

En résumé, les poteries ci-dessus énumérées et datées d'après leurs gisements, choisies d'ailleurs parmi des centaines d'échantillons identiques, nous montrent :

1° Dans les stations néolitiques lorraines, des vases de forme et de volume réduits, sans aucune ornementation, d'une pâte extrêmement grossière et irrégulièrement cuite.

2° Les poteries recueillies à la surface du briquetage et l'urne cinéraire de la sépulture de Morville, façonnées les unes à la main, les autres sur le tour, présentent des dimensions beaucoup plus grandes et une ornementation de baguettes en relief ou de traits en intaille ; la pâte en est aussi mieux choisie et plus habilement préparée, mais la cuisson s'est opérée à basse température ;

3° Enfin les vases des tumulus de l'âge du fer et des fossés du camp d'Affrique dénotent un grand progrès dans la fabrication, par la faible épaisseur et le poli des parois, l'élégance et la variété du galbe et de l'orne-

mentation ; mais dans tous ces échantillons encore, la pâte est noire dans toute son épaisseur.

Sans nous arrêter à la forme et aux procédés de modelage, dont on peut cependant apprécier les perfectionnements successifs, et sans tenir trop de compte de l'ornementation qui peut se retrouver dans certaines poteries modernes faites à la main, il importe cependant de noter comme un caractère spécial de toutes les poteries préhistoriques lorraines, leur teinte noire constante, résultant au début d'une température de cuisson insuffisante et qui, dans la suite, semble imposée par l'usage.

Les vases néolithiques et autres, à pâte noire à l'intérieur et souvent tachée de rouge à l'extérieur, furent cuits à l'air libre et certainement à feu nu, mais à une température basse peu oxydante, soit en exposant les objets autour d'un foyer, soit en les recouvrant de cendres et de charbons ardents. Chez les nomades de l'Algérie, les femmes façonnent à la main des poteries identiques à celles-là, qu'elles cuisent en entassant tout autour les charbons et les cendres d'un foyer préalablement consumé. Nous avons recueilli un grand nombre d'échantillons de cette céramique primitive ; presque tous sont noirs à l'intérieur et rouges seulement à la périphérie.

Il n'en est pas de même des poteries plus ou moins fines, mais complètement noires, de l'âge du fer ; celles-ci furent certainement cuites en vases clos, au milieu d'une épaisse fumée les imprégnant de bistre. Des foyers recouverts de gazon humide ou des fosses remplies d'herbes et de branches vertes en combustion peuvent produire de semblables résultats.

Si l'on recherche les causes de cette cuisson à une

faible température, qui est la caractéristique de toutes les poteries pré-romaines de notre contrée, il ne semble pas qu'on puisse l'attribuer à l'impossibilité d'obtenir le degré de chaleur nécessaire ; tandis qu'il est logique de penser que le maintien d'une température régulière, qu'il est indispensable de ne pas dépasser, sous peine de voir les objets détruits, présentait des difficultés invincibles, étant donnés les moyens primitifs dont nos ancêtres disposaient. Une conséquence de la cuisson imparfaite des poteries est leur peu de résistance aux agents atmosphériques ; presque toutes se délaient plus ou moins complètement dans l'eau ou la terre humide. Ce fait permet de les distinguer jusqu'à un certain point des vases grossiers et bistrés de l'époque mérovingienne, qui présentent souvent le même aspect, mais furent rendus plus résistants par une cuisson plus complète.

Principaux gisements du premier âge des métaux

TRÉSORS ET OBJETS TROUVÉS EN GROUPE

Avant d'énumérer les gisements lorrains, il est intéressant de rappeler quelques découvertes faites dans notre voisinage. En 1851, on trouvait à Vaudrevanges, près de l'ancienne frontière du département de la Moselle, un trésor composé de soixante-et-un objets en bronze : moule pour haches, épée à poignée pleine, disque, pendeloques, bracelets, etc., qui sont déposés au Musée de Saint-Germain. V. Simon, qui a publié cette découverte dans les *Mémoires de l'Académie de Metz* (1851-52), rapporte que, peu de temps auparavant, on avait trouvé non loin de Vaudrevanges, au Hanselberg, une autre cachette renfermant trente haches de bronze rangées en cercle autour d'une autre plus grande.

Dans le département de la Moselle, le même auteur signale encore la découverte, au sommet de la côte de Scy, de deux faucilles, une épingle et une gouge à douille en bronze, exhumées dans l'enceinte d'un camp à remparts calcinés.

Plus récemment, l'abbé Ledain acquit onze haches et vingt-trois faucilles trouvées en groupe sur le territoire de Pouilly, près Metz. On pourrait citer enfin pour le même département, les trouvailles de plusieurs

objets de bronze sur l'emplacement des forts de Plappeville et de Saint-Julien-les-Metz.

Département de la Meurthe.

Trésor de Frouard. — Un groupe d'objets très analogues à ceux de Vaudrevanges, et qui appartient certainement à la même période industrielle, est déposé au Musée lorrain sous le nom de Trésor de Frouard.

Cette belle collection, dont l'origine exacte est encore inconnue, fut vendue, pendant la guerre de 1870, à un marchand d'antiquités de Nancy par un paysan des environs. On ne put obtenir de cet homme aucun renseignement, sinon qu'il habitait les environs de Frouard; on raconta, dans la suite, qu'il avait quitté le pays pour aller se défaire à Paris d'objets en or qui faisaient partie de la même trouvaille. M. Cournault, qui acquit immédiatement les bronzes pour le Musée lorrain, trouva les objets couverts encore de terre très fraîche, ce qui met dans tous les cas hors de doute la proximité du lieu de la découverte. Les cinquante-et-un objets en bronze du Trésor de Frouard, déposés au Musée, comprennent :

5 haches à ailerons et anneau latéral ;

2 haches à douille ronde, sans anneau ;

2 haches à douille ronde, avec anneau, l'une est ornée de filets en relief ;

1 gouge à douille ronde, décorée comme la hache précédente ;

1 marteau à douille, à plan de frappe taillé en biseau ;

2 faucilles à rivets ;

1 grand disque résonnant, avec poignée à bélière et deux petits disques suspendus au centre (semblable au disque de Vaudrevanges) ;

19 bracelets creux, ovales et ouverts, section ronde, oreillettes terminales ;

1 tubes à nervures, renflements et pavillon terminal ;

12 groupes d'anneaux réunis par trois (probablement accessoires des tubes précédents) ;

1 grand anneau et un fermoir ou crochet de ceinturon.

Trésor de Gerbéviller. — Nous n'avons que des renseignements très vagues sur l'ensemble de cette trouvaille ; M. Chantre rapporte qu'elle se composait de quarante pièces formant quatre séries. Dans notre pays, un seul auteur, croyons-nous, en a dit quelques mots ; dans sa *Notice sur Gerbéviller* (1), M. Pierot-Olry raconte qu'on découvrit en 1848, entre Gerbéviller et Xermaménil, des javelots, lances, flèches et faucilles, qui furent vendus au Musée d'Epinal et à des amateurs de la localité. Nous ne croyons pas qu'aucun objet de cette provenance figure dans les collections de Nancy.

Au Musée d'Epinal, on voit rangés sous l'étiquette suivante : « Bracelets, serpe, gouge, kelts, lance en « bronze trouvés sur les bords de la Mortagne, près de « Xermaménil (Meurthe) » :

4 bracelets de bronze, pleins, ovales et ouverts, dos orné de nervures transversales (identiques à ceux de la trouvaille de Rosières-aux-Salines (1884) ;

1 bracelets creux, fondus à noyau perdu, ovales et ouverts, se terminant par des oreillettes plates, ornementation de reliefs en biseau, séparés par des gorges à trois nervures ;

(1) Paris, 1851

4 Bracelets creux, fondus, de même modèle que les précédents, mais à face intérieure évidée et concave ;

Une gouge à douille ronde, ornée d'une simple baguette saillante au rebord, longueur, 68 millimètres, diamètre moyen, 16 millimètres ;

Une faucille (la serpe ?), talon brisé, longueur, 96 millimètres ;

Une pointe de flèche, fondue, à soie ronde et arête médiane ;

Une herminette à ailerons, sans anneau latéral, qui est probablement l'objet désigné sous le nom de Kelt.

Les bracelets creux ou concaves de Gerbéviller représentent un modèle extrêmement rare dans notre région ; seule la collection de M. de Martimprey en contient un semblable.

Trouvailles de Rosières-aux-Salines. — En 1729, un débordement de la Meurthe mit à découvert, sur la rive gauche de la rivière, près de la métairie de Mortaw « un millier de petites flèches à soie, en bronze, de « deux pouces de longueur, des manières d'espontons « (lances), des talons de lances (?), une petite enclume « et des fragments de métal. Le tout fut porté à la cour « de François III de Lorraine où il fut dispersé » (Dom Calmet).

L'une de ces flèches, qui fit longtemps partie de la collection de la bibliothèque de Nancy, appartient aujourd'hui au Musée lorrain ; elle est à soie longue et barbes récurrentes, semblable aux flèches trouvées à Larnaud.

La seconde trouvaille de Rosières date de 1884. En creusant les fondations de la maison de M. Ancel,

manufacturier, près de la rive droite de la Meurthe, les terrassiers rencontrèrent à deux mètres de profondeur, une couche de terre végétale reconnaissable à des plantes de marais (carex) restées en place ; cet ancien sol avait été recouvert par l'éboulement d'une terrasse diluvienne. A cette profondeur, un coup de pioche amena au jour quatorze bracelets de bronze, tous semblables de forme et d'ornementation, massifs, ovales et ouverts, décorés sur le dos de fines nervures transversales. Ils étaient empilés les uns sur les autres, les côtés ouverts successivement disposés en sens inverse, de façon à former un cylindre.

Trois de ces bracelets ont été offerts par M. Ancel au Musée lorrain, un fait partie de la collection de M. Beaupré ; les autres sont demeurés entre les mains du propriétaire et de l'entrepreneur, M. Thouvenin.

Fléville. — On relève l'annotation suivante dans le *Journal de la Société d'archéologie lorraine :*

« M. R. Guérin a donné un bracelet en bronze, trouvé « avec six autres identiquement semblables quant à la « forme et au diamètre, sans cependant sortir du même « moule, entre Fléville et Ludres, dans l'espace de « deux ans. »

Salival. — Au Haut de Saint-Jean, plateau dominant Moyenvic, qui fut occupé plus tard par une station romaine, un paysan trouva, il y a environ soixante ans, quatorze haches en bronze. Elles furent vendues par lui, au prix inespéré de un franc la pièce, à un étranger de passage à Château-Salins (communiqué par M. l'abbé Merciol, qui tient le renseignement de cet ouvrier, mort dans sa paroisse il y a deux ans).

SÉPULTURES

Sépulture par incinération de Morville-les-Vic. — En 1883, les travaux de culture mirent à découvert, au lieu dit les grandes Raies, territoire de Morville, un vase contenant des ossements en partie carbonisés et des ornements de bronze assez mal conservés. M. l'abbé Merciol, prévenu de la découverte, recueillit les débris éparpillés par la charrue et nous communiqua ses observations.

Le vase, enfoui à une profondeur de 0,40 centimètres, renfermait avec de menus fragments d'os et de charbon, deux bracelets de bronze, massifs, ouverts et ovales, diamètre intérieur, 58 millimètres, de section très mince (0^{m},005) sans aucune décoration, et la partie supérieure d'une épingle en bronze, longue de 82 millimètres, à tête sphérique, ornée de quatre nervures annulaires en relief. Le vase, à bords évasés, paraît fait à l'aide du tour, bien que l'épaisseur des parois ne soit pas régulière ; à en juger par les fragments que nous possédons, il devait avoir 0^{m},20 centimètres de diamètre, sur 0^{m},15 de hauteur. La pâte en est noire, grossière, mêlée de grains de quartz assez volumineux et maculée de rouge à la périphérie.

La sépulture par incinération de Morville est la seule trace de crémation bien constatée dans notre département et divulguée grâce à la présence d'un observateur compétent. On ne peut douter cependant que d'autres sépultures du même genre n'aient été exhumées en Lorraine ; mais amenées au jour le plus souvent par les travaux de la culture, qui bouleverse les

cendres et les ossements, brise et disperse les pièces de poterie, elles ne sont signalées qu'autant qu'elles contiennent des objets de métal, attirant l'attention ou la convoitise des hommes.

Sépultures de Blainville. — En 1865, M. Joly, de Lunéville, signalait à la Société d'archéologie lorraine de nombreuses sépultures « par incinération dans des caissons de pierres sèches », entre Blainville-sur-l'Eau et Damelevières, sur le coteau exposé au nord, au pied duquel passe le chemin qui relie ces deux communes. Et le même auteur dit plus loin : « Il y a cinquante ans, on découvrit dans la même localité, au Haut de Saint-Jean, de nombreuses sépultures avec bracelets et colliers de bronze ». Aucun de ces objets n'a laissé de traces dans nos collections.

Sépultures de Villey-Saint-Etienne, 1867. — Nous extrayons d'une note communiquée à l'Académie des Sciences (juin 1867), par M. Husson, de Toul, les lignes suivantes qui paraissent bien se rapporter à des sépultures par incinération :

« Découverte à Villey-Saint-Etienne, sur les dilu-
« vium alpin et post-alpin, de restes de foyers, urne
« cinéraire avec ossements calcinés et autres vases
« funéraires » (Husson, *Analyse chimique de divers ossements quaternaires des environs de Toul*. p. 5).

Sépultures par inhumation : Villey - Saint - Etienne (1). — Au mois de décembre 1885, des ou-

(1) Villey-Saint-Etienne, *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, par le Dr Bleicher et L. Wiener. Nancy, 1886.

vriers trouvèrent, en décapant la surface d'une carrière à moëllons, près de Villey-Saint-Etienne, une station funéraire, riche en objets de bronze. La carrière qui donna lieu à cette découverte est située à l'angle ouest du village de Villey, entre le talus d'escarpement qui domine de 40 à 50 mètres la vallée de la Moselle et la route de Toul. Les squelettes gisaient sous une couche de 60 centimètres à un mètre de sable appartenant au diluvium rouge.

Suivant M. Mallien, ingénieur, qui dirigeait les travaux, les sépultures consistaient en fosses rectangulaires, dont les parements étaient revêtus de menues pierrailles grossièrement appareillées, sans dalles de recouvrement.

Les ornements de bronze dont étaient parés les squelettes, et que M. Mallien a bien voulu offrir au Musée lorrain, indiquent la présence d'au moins cinq individus ; ils comprennent (*V. Pl. XXIX*) :

Fig. 1. — Un torques massif, ouvert, à tige cylindrique, sans ornementation, diamètre 212 millimètres ;

Fig. 2. — La moitié d'un torques massif, semblable au précédent ;

Fig. 10. — Quatre torques, massifs et ouverts avec extrémités à renflements aplatis, ornés de bourrelets sphériques séparés par des losanges, filets, grénetis et volutes en S, diamètre 138 millimètres ;

Fig. 11. — Cinq torques massifs et ouverts, du même type que les précédents, mais avec huit bourrelets séparés et ornés comme plus haut, diamètre, 135 millimètres ;

Fig. 3. — Un torques fermé, à tige creuse, diamètre, 210 millimètres ;

Fig. 8. — Un bracelet massif, ouvert et uni, légèrement aplati à l'intérieur ;

Fig. 13 à 17. — Cinq bracelets massifs, ouverts et ovales, diamètres 58 à 70 millimètres, avec extrémités hémisphériques ;

Fig. 12. — Un bracelet orné de perles et volutes ; les sphères creuses qui le terminent retenaient un petit caillou déprimé ;

Fig. 6 et 7. — Cinq bracelets creux et fermés, sans ornementation, diamètres, 75 et 80 millimètres ;

Fig. 4. — Un anneau de jambe ou de bras, massif, ouvert et uni, diamètre, 120 millimètres ;

Fig. 5. — Six anneaux creux, ouverts et unis, diamètre, 122 millimètres ; l'un d'eux (*fig. 5*) porte une perle de verre bleu, contournée d'une bande d'émail blanc retenue dans l'ouverture, (un anneau creux semblable aux précédents, est déposé dans la collection de M. Wiener) ;

Fig. 18 et 19. — Deux anneaux fermés, diamètres 50 et 86 millimètres, présentant les traces de pattes d'attache, ou d'anneaux de bélière ;

Fig. 20 et 21. — Trois fibules en arbalète, à ressort bilatéral, sans ornementation :

Fig. 22. — Une pendeloque composée de trois anneaux supportant un culot de bronze ; on distingue au sommet la trace d'un anneau de suspension.

Aucun fragment de poterie n'accompagne le groupe d'objets en bronze de Villey-Saint-Étienne ; est-ce à dire pour cela que les tombes ne contenaient pas de vases funéraires ? Il semble plus probable que les débris

céramiques, souillés de terre, ont passé inaperçus et furent rejetés avec le sable.

La plus grande partie des ossements humains subit du reste le même sort ; M. Mallien ne put recueillir que les débris de deux individus. Ces ossements, remis à M. le docteur Bleicher, qui les a étudiés, consistent en :

« Un frontal avec saillie sus-orbitaire assez forte, « glabelle prononcée, front un peu fuyant ; une por- « tion des deux pariétaux, fragments du crâne, qui, « combinés avec le précédent, semblent indiquer une « tête plutôt dolichocéphale que brachycéphale ; une « mâchoire inférieure complète, qui ne présente rien « de particulier à signaler, pas plus que les os longs « des membres et les os de deux bassins, la plupart « incomplets. »

L'ensemble des bronzes creux ou massifs de Villey nous reporte au premier âge du fer, bien que la présence de ce métal ne se décèle que par quelques traces d'oxyde à la surface des pièces ; il est vrai de dire que ces traces ferrugineuses pourraient avoir pour origine ici les oxydes de fer qui colorent le diluvium rouge. Néanmoins, la technique des fondeurs, le type des objets, aussi bien que la présence d'une perle de verre émaillée indiquent une date assez récente dans la période primitive des métaux. (Voir, page 286, l'analyse des bronzes creux de Villey, par M. le professeur Schlagdenhauffen).

Sépultures de Liverdun. — Pendant les derniers mois de l'année 1886, les travaux d'exploitation d'une gravière, sur les bords d'une terrasse élevée de six

mètres au-dessus du lit de la Moselle, près du bac de Liverdun, amenèrent au jour plusieurs sépultures analogues à celles de Villey. Les squelettes gisaient dans des caissons de pierres sèches, sous 80 centimètres de terre végétale ; malheureusement les sépultures furent détruites par les ouvriers et les ossements éparpillés. Cependant l'entrepreneur recueillit quelques ornements, torques et bracelets, qu'il a offerts au Musée lorrain : ce sont des torques et des bracelets massifs et ouverts, terminés par des segments de sphères aplaties. En outre, plusieurs bracelets de la même provenance font partie des collections Bretagne, Quintard et Lemaire. Les quelques ossements humains que nous pûmes retrouver dans les déblais appartiennent à des individus d'une taille au-dessous de la moyenne.

Dans la coupe de la même gravière, sur le front Est, nous avons reconnu les restes d'un fourneau à fondre le fer, contenant encore d'abondantes scories incomplètement épuisées. De forme conique régulière et revêtu intérieurement de pierres et de terre glaise, il présentait à la base une ouverture pour l'écoulement des matières en fusion.

Sépultures de Gondreville. — Dans sa note « *Sur « quelques antiquités trouvées dans l'ancienne province « Leuke*, 1849 », l'archéologue Dufresne a signalé la découverte d'un cimetière à Gondreville. En 1835, dit-il, un cantonnier, extrayant du sable au confin appelé la croix Sainte-Anne, sur le chemin de Sexey à Gondreville, trouva à un mètre de profondeur une vingtaine de sépultures. Les squelettes, déposés dans des caissons en pierres sèches, « portaient des bracelets, armil-

laires et des colliers en bronze de formes variées, mais la plupart à bombes espacées, avec fibules et débris de chaînes ». Ces divers objets furent répartis entre la Bibliothèque nationale et la Collection Dufresne.

Sépultures de Champigneulles. — M. R. Guérin a consigné dans sa description des « *objets antéhistoriques du Musée lorrain* (Nancy, 1869) » les renseignements qui suivent, sur cette station :

Vers 1844, des ouvriers employés à une exploitation de ballast, près de Champigneulles, entre le passage à niveau du chemin de fer et la Meurthe, découvrirent à 50 centimètres à peine de profondeur, enfouis dans des alluvions sableuses, un certain nombre de squelettes disposés sans ordre et simplement dans le sol. Les corps paraissaient avoir appartenu à des hommes d'assez haute taille, les os profondément altérés s'évanouissaient au moindre attouchement ; près d'eux reposaient des vases en terre qui furent brisés... A la place du cou, une tige de métal (bronze), dont les deux extrémités rapprochées formaient un collier ; aux cuisses, un anneau sans ouverture ; au poignet et à la jambe, un bracelet à solution de continuité. Le nombre des objets de bronze recueillis en différentes fois, par suite de l'irrégularité de l'exploitation pendant une période de vingt années, peut s'élever à une cinquantaine de pièces, dont treize seulement sont arrivées au Musée lorrain.

L'incendie du Musée, en 1871, a détruit plusieurs de ces objets et altéré les autres ; grâce aux figures qui accompagnent le mémoire de M. Guérin, on peut cependant reconnaître encore : des bracelets massifs, ovales et ouverts, de section arrondie avec intérieur méplat,

dos orné de nervures transversales, très analogues aux bracelets trouvés à Rosières en 1884, et des torques massifs, de section ronde et sans ornements.

Sépulture de Moncourt. — Nous empruntons au même ouvrage de M. Guérin les lignes suivantes (1) :

« On a trouvé il y a quelques années, près de Mon-
« court, dans les environs de la riche vallée de la Seille,
« une sépulture contenant un splendide anneau de
« bronze, au centre duquel reposaient les deux os de la
« jambe du squelette. »

Nous avons décrit plus haut (page 276) ce superbe bracelet concave qui est aujourd'hui la propriété du Musée lorrain (*V. Pl. XXV, fig. 77*).

Sépulture de Marsal. — Beaulieu mentionne, dans son « *Archéologie de la Lorraine* », une station funéraire très riche en ornements de bronze, qui fut découverte à Marsal en 1838.

Des ouvriers qui creusaient un nouveau lit à la Seille, sous les murs de la forteresse, rencontrèrent à $0^{m}50$ centimètres sous le sol, une vingtaine de squelettes dont les ossements étaient bien conservés. Ils avaient les pieds tournés vers l'Orient et les bras croisés sur la poitrine. Ils portaient au cou des torques en bronze, et des anneaux de même métal ornaient leurs bras et leurs jambes. L'un des torques présentait des rosaces d'un émail vert ou bleu, serties sur un fond d'or ; cette pièce est figurée avec un bracelet, nos 9 et 10, planche I du premier volume de l'*Archéologie de la Lorraine*. Les

(1) Même note insérée dans le *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, 1867, p. 76.

objets furent recueillis par M. Gauthier, alors capitaine du génie et directeur des fortifications de Marsal ; aucun d'eux ne figure dans nos collections.

Sépulture de Chaudeney. — Le 9 avril 1875, les travaux pour la construction de la redoute de Chaudeney, près de Toul, mirent à découvert des ornements de bronze renfermés dans un caisson en bois. D'après un rapport détaillé, dressé par le lieutenant chargé des travaux, la fosse, profonde de 0,80 centimètres, avait la forme d'une pyramide tronquée d'environ 1m40 de longueur ; les faces étaient orientées N. S., E. O.

Quatre bracelets massifs et ouverts, pesant ensemble 450 grammes, et une épingle en bronze gisaient au milieu de cendres, de charbons et de fragments de bois d'essence feuillue provenant des débris du caisson. Le rapport ne signale ni poteries, ni ossements.

Les quatre bracelets, identiques de forme, diamètre, 92 millimètres, à face interne plate, sont ornés de nervures et de chevrons (*Pl. XXV, fig. 86*) ; l'épingle n'est autre chose qu'une portion, longue de 175 millimètres, d'un torques déroulé et redressé (*Pl. XXII, fig. 76*).

Les cinq pièces de la trouvaille de Chaudeney font partie de la collection de M. Vivier, à Nancy.

Sépulture de Domèvre-en-Haye. — Le 26 avril 1886, la charrue mit à découvert, dans un terrain au sud de Domèvre, une sépulture dont le mobilier funéraire présente des particularités fort intéressantes. Le squelette, gisant sous 0,40 centimètres de terre, était orienté la tête vers le Sud et les ornements de bras et

de jambes occupaient leurs places respectives. Les cultivateurs qui l'exhumèrent n'ont remarqué aucune trace de cercueil de pierre ou de bois ; toutefois avec les débris d'os qui nous sont parvenus, se trouvent un petit fragment de bois d'essence feuillue et un tesson de poterie noirâtre faite au tour.

Nomenclature des objets (*Pl. XXV*) :

Fig. 1. — Quatre anneaux de jambe, massifs, présentant onze saillies ou olives en relief, diamètre, 68 millimètres, les deux extrémités de la tige se rejoignent sans soudure ;

Fig. 2. — Deux Bracelets à renflements hémisphériques creux, diamètre intérieur, 57 millimètres, munis d'un système de fermeture à tenons avec segment mobile ;

Fig. 3 et 3 bis. — Un crochet de ceinturon et son anneau ornés tous deux de perles espacées ;

Fig. 4. — Une lourde fibule massive, à balancier et ressort bilatéral ;

Fig. 5, 5 bis, 5 ter. — Vingt-trois anneaux plats trouvés dans la région du col et du thorax ; quelques-uns portent, reliés par des fils de bronze non soudés, des perles de verre blanc légèrement fumé (*fig. 5*), de verre bleu et d'argile cuite (*fig. 5 bis*) ; sur l'un deux on remarque un prolongement brisé, qui fut probablement un crochet de fermeture (*fig. 5 ter.*) ; tous ces anneaux sont fortement tachés d'oxyde de fer ;

Fig. 6. — Une rouelle en bronze à quatre branches, plate et sans relief, percée d'un trou au centre, diamètre 25 millimètres ;

Fig. 7. — Une tête sphérique d'épingle ou de clou en fer ;

Fig. 8. — Un petit objet de bronze, en forme de pied minuscule et pouvant être suspendu, comme le prouve la trace d'un anneau brisé à la partie supérieure ;

Fig. 9. — Enfin une statuette impudique en bronze, haute de 48 millimètres, le col orné en guise de torques d'un fil de bronze non soudé. Cette pièce intéressante, que nous avons déjà décrite (page 284), reposait sur la poitrine du squelette ; elle est fortement encroûtée d'oxyde de fer, ce qui semble indiquer qu'un fil de ce métal la rattachait au collier.

Sans parler de cette statuette, dont nous ne connaissons pas d'autre spécimen en France, mais qui se rapproche des figurines de Hallstatt, de Bologne et du Koban, les ornements de Domèvre présentent des types spéciaux assez rares. Nous ne croyons pas qu'on ait signalé ailleurs de ces bracelets avec fermeture à tenons : le Musée de Saint-Germain possède deux bracelets, de Jarry (Marne) et deux anneaux de jambes, de Châlons-sur-Marne, d'un modèle identique, il est vrai, mais avec une fermeture différente.

L'ensemble des objets recueillis à Domèvre nous autorise à identifier cette sépulture à celles de la Marne, où apparaissent les premières représentations de la figure humaine en relief sur certains torques (collections Morel, de Baye et Bosteaux).

En dehors de quelques sépultures par incinération, insuffisamment étudiées et qui se sont du reste montrées fort rares dans notre pays, la plupart des tombes souterraines exhumées dans le département de la Meurthe appartiennent à l'époque de cette grande

évolution de la métallurgie, qui fut le premier âge du fer.

L'âge du fer se signale par de nouvelles pratiques funéraires : jusqu'alors l'homme avait enseveli les restes des siens dans les grottes, dans les dolmens ou dans la profondeur du sol ; dès le jour où le fer se substitue au bronze pour la fabrication des armes, on voit s'élever des tumulus.

En général, les tumulus recouvrent des squelettes ou des urnes crématoires simplement déposés sur le sol. Cependant les tertres de terre ou de pierre ne contiennent pas tous des restes humains ; on ne trouve souvent dans la couche inférieure que les charbons d'un foyer funéraire, il en est même dans lesquels les recherches les plus minutieuses n'ont point laissé apercevoir la moindre trace d'os ou de charbons. Quelle était la destination de ces derniers tumulus, en tout semblables d'aspect aux autres ? n'est-ce point des monuments élevés par la piété filiale à des membres de la tribu morts au loin ?

SÉPULTURES SOUS TUMULUS

Les tumulus, connus sous les noms de *tombelles*, *tombes celtiques*, *hünengraben*, etc., dans les différents pays, se trouvent en très grand nombre dans l'Est de la France et sur les deux rives du Rhin. Ce sont des tertres funéraires artificiels de terre ou de pierre, de forme presque toujours circulaire, d'un diamètre et d'une hauteur des plus variables, les dimensions moyennes étant de 7 à 12 mètres de diamètre, sur 1 à 2 mètres de hauteur. Les tumulus se montrent en géné-

ral groupés en nombre indéfini, vraisemblablement en raison du chiffre de la population dont ils recouvrent les restes. On sait qu'ils abondent dans les plaines de l'Alsace où ils forment une chaîne ininterrompue depuis Huningue jusqu'à Seltz ; la forêt de Haguenau en contient plusieurs centaines, dont M. Nessel a fouillé la plus grande partie. On n'en a signalé aucun dans le massif montagneux des Vosges ; mais nous les retrouvons, bien qu'en groupes moins nombreux, dans les cantons orientaux de la Meurthe et de la Moselle. Enfin des rives de la Moselle jusqu'à la Franche-Comté et la Bourgogne, la série reprend sans interruption.

Les sépultures sous tumulus ont été jusqu'à ces dernières années l'objet de peu de travaux dans notre département. Tout près de nous, les fouilles méthodiques pratiquées par MM. de Saulcy, Maud'heux, Thomas et Renault, dans les Vosges, MM. de Ring et Nessel, en Alsace, pour ne citer que les plus connus de ces explorateurs, avaient fourni des renseignements intéressants sur les mœurs et les pratiques funéraires des Gaulois d'avant la Conquête. L'ère des tumulus paraît s'être prolongée fort longtemps dans nos contrées de l'Est ; les tertres de Mackwiller et de la Naguée, avec cromlechs et caissons de pierres renfermant exclusivement des objets de bronze, se rapportent, selon toute vraisemblance, aux débuts du nouveau mode de sépulture ; tandis que certains tumulus de Haguenau, en Alsace, de Bouzemont et de Martigny-les-Gerbonvaux, dans les Vosges, qui ont fourni en même temps des mobiliers de l'époque mérovingienne et du premier âge du fer, témoignent de la persistance des mêmes usages funèbres à travers les siècles.

Dans le département de la Meurthe, bien que les tumulus fussent très nombreux sur nos plateaux, aussi bien dans la plaine, la plupart de ceux qui attirèrent l'attention avaient été ouverts par la charrue ou détruits par des travaux de terrassement, le plus souvent sans profit pour l'archéologie. Cependant Beaulieu, au camp d'Affrique, Olry à Bagneux, MM. Cournault et Guérin à Malzéville et au Noirval ont fait ouvrir un certain nombre de tombelles et publié des comptes rendus intéressants.

Plus récemment M. de Martimprey pratiquait des fouilles dans les tombelles de son domaine de la Naguée, M. Morel faisait de riches découvertes dans les sépultures de Diarville et nous-même tentions de semblables recherches dans les tumulus en pierres sèches du plateau de Haye.

A la même époque, M. Pfister publia, dans la *Revue Alsacienne* (1), un travail d'ensemble sur les sépultures sous tumulus de la Lorraine et de l'Alsace ; cet ouvrage contient une description de ces monuments sur les deux versants des Vosges et une analyse du résultat des recherches. Les qualités éminentes du professeur se retrouvent dans la clarté de l'exposition et en particulier dans ses conclusions au sujet des peuplades gauloises. Il faut savoir gré à M. Pfister d'avoir comblé une lacune et rappelé l'attention des archéologues sur ces monuments qui resteront longtemps encore une mine inépuisable de renseignements.

Beaulieu, en pratiquant des fouilles dans le camp d'Affrique vers 1840, trouva, dans le fossé qui sépare

(1) *Revue Alsacienne*, 1886.

les deux remparts, neuf tumulus de forme allongée et de un mètre de hauteur. Les ayant ouverts, il en retira « des ossements décomposés et des fragments de poterie extrêmement grossière », qu'il pensa avoir appartenu à quelques pauvres soldats romains. Des échantillons de ces vases ont figuré au Musée lorrain jusqu'au jour de l'incendie en 1871 ; d'après M. R. Guérin qui a pu les examiner, ils étaient d'une pâte noirâtre et du même type que toutes les poteries lorraines du premier âge du fer.

En 1866, le regretté Olry signalait des groupes de tumulus dans la forêt de Viterne et dans le bois communal de Bagneux. Les fouilles produisirent peu de choses ; cependant il fut constaté que, dans l'une des tombelles de Bagneux, les funérailles avaient eu lieu par incinération sur une aire d'argile battue que recouvrait le tumulus. Les autres tombes ne montrèrent pas trace de feu, non plus que d'ossements humains ; à peine y recueillit-on quelques fragments de poterie.

L'existence d'un foyer et l'absence d'ossements n'impliquent pas nécessairement, à notre avis, l'idée de crémation ; les squelettes peuvent avoir disparu avec le temps, après avoir été placés sur le foyer préalablement consumé.

En 1867, MM. Cournault et Guérin découvrirent sur le coteau de Malzéville, une quinzaine de tertres funéraires, en pierres sèches, de forme allongée et de dimensions variant de deux à six mètres de longueur, sur $0^{m}60$ à $1^{m}40$ de hauteur. Ils trouvèrent ces tumulus vides d'ossements humains ; mais l'un deux recouvrait un large foyer et ils recueillirent au milieu de ce foyer deux haches polies, qui avaient subi l'action du feu.

Les autres tombes étaient vides ; autour d'elles, des rejets de cuisine, charbons, poteries brisées, éclats de silex, et os d'animaux fendus en long formaient une zone de quelques mètres de largeur. Les dessins que donne M. Guérin de cette poterie et de son ornementation au trait, aussi bien que l'examen des fragments déposés au Musée lorrain, permettent de constater une identité absolue avec toutes les poteries recueillies par nous dans les tumulus et au pied des remparts du Camp d'Affrique.

Il y a quelques années, lors de l'achèvement de la route forestière de Villers, sur le plateau de Haye, les terrassiers utilisèrent les pierres d'un tumulus voisin pour l'empierrement du chemin. Lorsque leur carrière fut épuisée, ils découvrirent sur le sol naturel, des ossements humains. M. le professeur Fliche, prévenu de la découverte, put observer les conditions d'inhumation et recueillir quelques objets. Le corps était couché au centre, sous 40 centimètres de remblai ; il avait au bras un anneau fermé, fait d'une matière bitumineuse, moulée autour de trois fils de métal, et deux bracelets en bronze, massifs et ouverts, de forme ovale. L'un des bracelets présente des traces manifestes du voisinage d'objets en fer dont il ne restait point d'autres traces. Aux pieds du squelette, étaient les débris d'un vase à pâte noire fait au tour ; on ne remarqua ni charbons, ni foyer.

C'étaient là, à notre connaissance, les seules recherches pratiquées dans les tombelles de notre pays, quand M. le comte de Martimprey entreprit dans les tumulus de son domaine de la Naguée, au canton de

Bayon, des fouilles fructueuses dont il a bien voulu nous adresser le compte-rendu détaillé. Nous extrayons de son mémoire les renseignements intéressants qui suivent :

La ferme de la Naguée occupe, sur une hauteur qui forme la ligne de partage des eaux de la Mortagne et de l'Euron, un vaste terrain autrefois couvert de bois, qui fut défriché vers 1845. Il existait là un certain nombre de tumulus dont quelques-uns furent peu à peu nivelés par la charrue ; tandis que d'autres, isolés ou dispersés sans ordre par petits groupes de deux ou trois, se sont conservés intacts. On se souvient, dans le pays, que lors du défrichement, on trouva beaucoup d'objets en bronze, qui furent vendus par les ouvriers ; d'autres, recueillis depuis par le fermier actuel, sont aujourd'hui en la possession de M. de Martimprey. Comme ces derniers proviennent, selon toute probabilité, de tumulus détruits, l'énumération en est intéressante ;

1° Deux bracelets de bronze, massifs, ovales et ouverts, diamètre intérieur, 64 millimètres, les extrémités se terminent par des bourrelets aplatis et l'ornementation consiste en filets saillants ; d'un type très commun en Lorraine, ils sont fortement tachés d'oxyde de fer (*Pl. XXVI, Fig. 84*) ;

2° Un petit bracelet de bronze, de même modèle et même ornementation que les précédents, mais de 38 millimètres seulement de diamètre ;

3° Deux bracelets ouverts, formés d'un mince ruban de bronze, large de 10 à 12 millimètres dans la région moyenne, qui se rétrécit vers les extrémités et se termine en cône tronqué ; ils sont ornés de trois filets

perlés, courant dans le sens de la longueur, diamètre, 82 millimètres (*Pl. XXVI, Fig. 85*) ;

4° Un bracelet en bronze coulé, évidé à l'intérieur, se terminant à l'ouverture par des segments de disques aplatis ; l'ornementation consiste en neuf bourrelets anguleux saillants et séparés par des groupes de trois filets ; plusieurs bracelets identiques à celui-là font partie du trésor de Gerbévillers, découvert sur les bords de la Mortagne à moins de deux lieues de la Naguée (*Pl. XXVI, Fig. 79*) ;

5° Enfin un bracelet en fer, à large ouverture, mais dont l'état d'oxydation ne permet pas de reconnaître l'ornementation.

En 1883, M. de Martimprey fit exécuter des fouilles dans onze tumulus intacts. Il observa que le sol sous-jacent avait été creusé à l'endroit du corps, à une profondeur de 25 à 30 centimètres, le fond et les parois avaient été ensuite garnis de pierres brutes ; puis le corps était recouvert par un amas de grosses pierres qui atteint parfois jusqu'à 0,60 centimètres d'épaisseur, sur 3 à 4 mètres de diamètre. Les pierres qui ont servi à la construction des caissons funéraires ne proviennent pas du lieu même, où l'on ne rencontre que du grès sableux ; leur gisement le plus rapproché ne se trouve pas à moins d'un kilomètre de là.

I. — La première tombe fouillée renfermait sans doute les restes d'une femme ; le corps était en place. A ses pieds, gisaient les débris d'un vase en terre noire, qui avait au moins 30 centimètres de diamètre, à en juger par la courbure des fragments ; ceux-ci étaient devenus tellement friables, par suite de l'humidité, qu'ils s'écrasaient sous la pression des doigts, remarque qui

s'applique à tous les morceaux de poterie recueillis par l'observateur. Ce vase, vide d'ailleurs, était orné de traits circulaires réunis par séries de trois.

A la hauteur du poignet gauche se trouvait un bracelet en fer, fortement rongé par la rouille et privé de ses extrémités, de sorte qu'il offre l'aspect d'un demi-cercle mince légèrement elliptique. Vers le haut du bras un anneau en bronze, fermé, de 87 millimètres de diamètre ; il est formé d'une tige cylindrique aplatie à l'intérieur.

II. — Dans la sépulture suivante, une épée en fer reposait sur les jambes du squelette. Cette arme en partie détruite par la rouille, ne put être retirée que par fragments dont le plus grand a 180 millimètres de longueur. La lame commence par s'évaser obliquement jusqu'à atteindre une largeur de 55 millimètres, elle diminue ensuite de largeur et d'épaisseur et semblerait, d'après l'aspect actuel, se terminer en pointe assez aiguë. On remarque sur un des fragments deux rainures longitudinales, qui courent parallèlement l'une à l'autre. La poignée a disparu, mais une portion de la soie, longue de 50 millimètres, sur 32 de largeur, a conservé un rivet de bronze de 5 millimètres de diamètre.

Aux pieds du mort, se voyaient les restes d'un vase à pâte brune, qui parut avoir renfermé de la terre granuleuse, chargée d'oxyde de fer et mêlée de menus charbons. Au milieu de ces débris se trouvait un rasoir de bronze, demi-circulaire, de 90 millimètres de diamètre, sur 31 de largeur, muni de deux bélières et orné sur le plat de deux lignes parallèles réunies par des dents de loup (*Pl. XX, fig. 60*).

Les tombes III et IV ne renfermaient que des frag-

ments de poterie, sans traces d'ossements ; la tombe V était vide.

VI. — Cette sépulture avait été violée antérieurement, la partie supérieure du squelette manquait, mais les fémurs et les tibias étaient restés en place. Le long des jambes se trouvaient des morceaux de fer, plats et larges de 20 à 40 millimètres. Bien que non placés régulièrement à la suite les uns des autres, il devaient appartenir à une épée, dont l'état de fragmentation ne permit pas de reconnaître la forme et les dimensions.

VII. — Cette tombe, qui ne présentait à l'œil qu'une butte relativement petite, était cependant la plus riche. Aux pieds du squelette gisaient les débris d'un vase en terre noire, d'environ 30 centimètres de diamètre, dont la décoration consiste en un large ruban formé de fossettes ovales, surmontées d'un rang de dents de loup en relief sur champ levé. Sur les jambes et un peu obliquement, reposait une belle épée de bronze, longue de 642 millimètres, dont 610 pour la lame. Elle est en forme de feuille avec une largeur maxima de 37 millimètres à la partie moyenne ; la soie, plate et courte, a conservé deux rivets de bronze qui débordent de 10 millimètres. La section de la lame présenterait la figure d'un losange, épais de 9 millimètres au fort ; les tranchants sont formés par un amincissement brusque des côtés, dont le ressaut anguleux produit l'aspect de rainures latérales (*Pl. XXI, fig. 66*). Parmi ces débris figurait encore un fil de bronze, replié en U, dont les extrémités contournées en volute, sont réunies par un fil de bronze d'un plus faible diamètre. Sur l'épée,

perpendiculairement à la direction de la lame, se trouvait une belle épingle de bronze, à tête conique et tige annelée, longueur totale, 41 centimètres (*Pl. XXII, fig. 75*). Vers la poitrine on recueillit une pince à épiler, formée d'un mince ruban de bronze, orné de quelques traits en intaille sur la courbure et élargi aux extrémités (*Pl. XX, fig. 94*), enfin une perle d'ambre brun et opaque, percée dans l'axe et longue de 27 millimètres (*Pl. XX, fig. 93*).

VIII. — Voisin du précédent, ce tumulus recouvrait un cercle de pierre de 10 mètres de diamètre, sur 70 centimètres de largeur et 50 centimètres de hauteur. Les déblais ne produisirent que quelques débris de poterie et des traces nombreuses d'oxyde de cuivre.

IX. — La tombe, presque entièrement nivelée et renfermant peu de pierres, produisit deux bracelets encore passés dans les bras. Ils sont en bronze plein, de section cylindrique, ovales et ouverts (diamètre intérieur 62 millimètres), ornés sur le dos de filets saillants et terminés par des bourrelets plats.

X et XI. — Placés l'un à côté de l'autre, ces deux tumulus sont de grandes dimensions et contenaient peu de pierres. Il ne s'y trouva pas d'ossements, mais seulement dans le second un fragment d'anneau en fer très oxydé, du diamètre d'un petit bracelet et, dans les deux, des restes informes de terre cuite, épars sur tous les points.

Tels sont les résultats remarquables des fouilles entreprises par M. de Martimprey. La Nécropole de la Naguée s'est montrée exceptionnellement riche en objets de métal : mobiliers de bronze pur, armes et

bracelets de fer furent rencontrés dans une même station, où nous relevons, en outre, un cromleck recouvert de terre. Le mode de sépulture le plus souvent employé est l'inhumation ; on doit regretter seulement, tout en rendant un hommage mérité aux travaux de l'explorateur, que l'état de conservation des squelettes n'en ait point permis l'étude anthropologique.

En présence de la diversité des modes de sépulture, de la variété des mobiliers funéraires, doit-on conclure à une période longuement prolongée ou à la coexistence de coutumes et d'ornementations de genres si variés ? En pareille matière, toutes les suppositions sont permises, mais aussi toute conclusion affirmative semblerait aventurée.

Pendant les années 1885 et 1886 nous entreprîmes, dans les tumulus si nombreux de la forêt de Haye, des fouilles dont le résultat fut le plus souvent une déception pour nous. Dans plus de vingt tombes ouvertes, nous ne trouvâmes la plupart du temps que des débris de poteries et d'ossements indéterminables, quelques charbons et des galets apportés des bords de la Moselle, mais dont l'utilisation paraît fort incertaine. Un seul tumulus avait conservé des squelettes en place dans leur ordre primitif.

La nature du terrain, sur les hauteurs qui séparent la Meurthe de la Moselle, explique jusqu'à un certain point notre insuccès. Le plateau de Haye, constitué par la masse rocheuse du Bajocien, est recouvert d'une couche de terre végétale très mince ; les tumulus y sont tous construits en pierres sèches, autour desquelles l'air et l'eau circulent jusqu'au sol avec la plus grande

facilité. Il n'est pas étonnant que dans d'aussi mauvaises conditions, les ossements aient pu disparaître en grande partie sous l'action dissolvante des agents atmosphériques. La forme des tumulus est généralement circulaire, quelquefois allongée ; leur hauteur varie de 40 centimètres à 3 mètres. Les matériaux ont été entassés sans aucun soin, et nulle part on ne rencontra ni dallage sur le sol, ni appareillage de blocs au centre. Nous ne parlerons ici que d'un seul tumulus dont les fouilles ont produit des résultats appréciables, non point tant par la richesse du mobilier, que par le nombre des squelettes enfouis et la disposition de la sépulture.

C'était une butte de 12 mètres de diamètre sur $2^{m}50$ de hauteur, parfaitement circulaire, placée sous l'abri d'une haute futaie, non loin de Clairlieu. Bien qu'entièrement construite à l'aide de ces *pierres de roche* irrégulières, que l'on rencontre éparses sur le sol de la forêt, elle contenait, à la périphérie, une certaine proportion de terre ou plutôt d'humus, due en grande partie à la décomposition des feuilles, et qui contribua puissamment à la conservation des ossements.

Assuré dès les premiers coups de pioche, que le tumulus renfermait des sépultures multiples, nous prîmes le parti, non pas de l'ouvrir en tranchée, mais de le raser complètement, en commençant par le sommet. De cette façon, les ouvriers purent exhumer avant d'arriver au sol, neuf squelettes étendus sans orientation constante et séparés les uns des autres par des lits de moellons d'une épaisseur fort irrégulière. Aux pieds de chaque mort se trouvait un vase en pâte brune, de forme souvent élégante et fait au tour, mais toujours

brisé et dont les fragments avaient glissé dans les interstices des moellons. La décoration peu variée des poteries de cette station consiste uniquement en rubans circulaires formés par des lignes creuses parallèles. Tous les squelettes, à l'exception d'un seul dont il fut impossible de retrouver la tête, étaient complets, mais écrasés par le poids des matériaux. Les ossements appartenaient à des individus de tout âge et des deux sexes; nous avons recueilli là une dent de lait et des fragments de crâne d'enfant, une mâchoire atrophiée de vieillard et un crâne de femme, dont les dents de sagesse n'étaient point encore sorties de leurs alvéoles.

Sur le sol, au centre du tumulus, reposait un squelette de grand taille, dont toutes les parties avaient conservé leurs relations anatomiques. Orienté la tête vers l'Est, il avait les bras étendus le long du corps, la main droite reposant sur la hanche du même côté. Entre ses pieds se trouvaient les débris de deux vases noirâtres d'environ 0,25 centimètres de diamètre, faits au tour, d'une argile ferrugineuse, abondante sur le plateau, et décorés de filets circulaires. L'une des poteries, très évasée, nous sembla, d'après la position des fragments, avoir servi de couvercle à l'autre. Avant nous, MM. Piette, Sacaze, l'abbé Cau-Durban et le colonel Pothier ont signalé cet usage de placer l'urne funéraire sous une sorte de plat, propre à lui servir de couvercle. Le vase inférieur contenait, avec les phalanges du pied droit, qui y avaient glissé accidentellement, trois fragments d'os paraissant avoir subi l'action du feu ou une cuisson violente.

De nombreux charbons furent trouvés sur le corps, surtout vers la partie gauche du bassin.

Le squelette portait au bras gauche un bracelet de bronze (*Pl. XXVII, fig. 80*), au niveau de la clavicule du même côté un petit anneau aussi en bronze (*Pl. XXVII, fig. 80 bis*) ; enfin une tige en fer, très oxydée, de 3 millimètres sur 7 d'épaisseur, partant du pariétal gauche, contournait la mâchoire inférieure et rejoignait un petit anneau de fer placé au-dessus de l'oreille droite. Cette tige faisait évidemment partie de la jugulaire d'un casque dont il n'est pas resté trace.

En dehors de ces objets en métal, on ne recueillit sur les autres squelettes, qu'un bracelet de bronze massif à nervures transversales, terminé par des sphères aplaties qui ne laissent entre elles qu'une ouverture de quelques millimètres, puis des traces nombreuses d'oxyde de fer et les fragments d'un bracelet en fer détruit par la rouille.

Le bracelet de bronze, diamètre 68 millimètres, qui ornait le squelette inférieur, représente un type spécial, éminemment hallstattien, moins commun en France que sur la rive droite du Rhin (*Pl. XXVII, Fig. 80*). Massif, ovale et ouvert, il se termine par deux sphères épaisses ; la tige, à dos bombé et intérieur plat large, de 15 millimètres dans la région moyenne, se rétrécit et s'amincit progressivement jusqu'au point où elle rejoint les sphères terminales ; deux nervures longitudinales en décorent la face extérieure.

Les ossements ne présentent aucun caractère particulier, ils indiquent une race de taille moyenne : les plus longs et les plus robustes appartenaient au squelette inférieur. Les dents sont généralement usées à plat ; sur quelques-unes on remarque des traces de carie. Tous les crânes qui furent observés en place nous paru-

rent dolichocéphales; trois d'entre eux, qui purent être reconstitués en partie, donnent les indices céphaliques suivants :

1er, celui de la sépulture centrale : 71.1 ;

2e, un crâne de femme : 71.9 ;

3e, un crâne d'homme : 73.8.

Cependant il convient d'observer que ces crânes sont devenus asymétriques par suite de la pression des matériaux dans un milieu humide, et par conséquent difficiles à mesurer avec précision.

Au commencement de cette année, M. Morel, alors receveur particulier des finances à Mirecourt, fit exécuter des fouilles dans un certain nombre de tumulus, à Diarville (Meurthe) et à Ambacourt (Vosges). Nous ne connaissons les résultats de ses recherches que par le compte rendu d'une communication à la dernière réunion des Sociétés savantes (mai 1888). M. Morel recueillit, dans l'une des tombes de Diarville, des torques et des poteries ; dans une autre, des haches en jadéite et en calcaire ainsi qu'une épée de fer et un rasoir en bronze.

Enfin les fouilles d'un tumulus de la même localité ont permis de reconnaître l'existence d'une sépulture gauloise à char. A notre connaissance, c'est la seconde fois que pareille constatation fut faite dans la région. Le tumulus de Plaisance (Meuse), fouillé en 1882 par M. Crucis, contenait aussi des restes de char et de harnachement, et notamment deux bandages de roues et deux mors de chevaux, puis divers ornements de bronze et de fer (Liénard).

Au sujet de l'association, dans un même mobilier funéraire, d'une épée en fer et d'un rasoir en bronze, il

n'est pas sans intérêt de rappeler que M. de Martimprey fit une découverte analogue dans l'un des tumulus de La Naguée.

Enfin, pour terminer ce compte rendu des fouilles dans les tumulus du département de la Meurthe, mentionnons une trouvaille toute récente. Il y a quelques mois, des terrassiers exploitant des tertres de pierres, pour la construction d'une route forestière auprès de Clairlieu, trouvèrent dans le déblai trois bracelets massifs et ouverts, et deux rasoirs demi-circulaires, à anneaux, en bronze (Musée lorrain) (*Pl. XX, Fig. 61 et 62*).

Ainsi qu'il est facile de s'en convaincre par le résultat des fouilles, on retrouve en Lorraine la plupart des modes de sépultures sous tumulus et les divers mobiliers usités pendant le premier âge du fer. La tombe avec cromleck, les sépultures renfermant, les unes un mobilier de bronze pur, d'autres dans lesquelles le fer accompagne le bronze, les tumulus avec aire d'incinération, enfin la sépulture à char de Diarville, offrent la série complète des coutumes funéraires à l'époque de l'indépendance des Gaules.

Le plus souvent, il y a simple inhumation ; les armes, les bijoux occupent leur place respective sur le squelette, l'urne funéraire contenant le viatique repose à ses pieds. Si la crémation fut parfois employée, en aucun cas on n'a retrouvé d'ossements humains renfermés dans un vase après incinération.

Les objets en bronze sont plus abondants que ceux en fer ; mais il est difficile d'établir un proportion certaine, en raison de la différence de résistance à l'oxy-

dation des deux métaux. L'ambre et le lignite sont rares, toutefois le bracelet moulé recueilli par M. Fliche a révélé une matière nouvelle, non encore signalée.

Quant aux haches polies découvertes par MM. Cournault et Guérin à Malzéville, par M. Morel à Diarville, elles indiquent la persistance d'anciennes coutumes qui se retrouvent à l'époque mérovingienne.

Malgré la destruction dont ils ont été et sont chaque jour l'objet, il reste un grand nombre de tertres à fouiller. Sans désespérer des trouvailles à faire dans les tumulus de pierres des environs de Nancy, d'autres sont signalés par M. du Châtelle, dans la forêt de Serres, par M. de Bizemont, dans la forêt d'Amance, qui sont édifiés en terre argileuse et qui recèlent peut-être de riches mobiliers funéraires. Il y a là pour les archéologues une mine précieuse à exploiter, et pour d'autres chercheurs de nombreux problèmes ethnogéniques à résoudre.

Enceintes et Camps [1]

Les historiens et les archéologues lorrains se sont plu à énumérer, sous le nom de camps, un certain nombre d'enceintes, de formes, de dimensions et peut-être même de destinations variées.

Il y a cependant une certaine exagération dans le nombre des enceintes signalées, car il est impossible de retrouver la moindre trace de plusieurs d'entre elles, soit que les ouvrages de défense aient disparu sous l'action de la culture, soit qu'ils n'aient jamais existé que dans les légendes locales.

En général, ces enceintes, placées à la pointe extrême des promontoires de nos plateaux, sont échelonnées le long des rivières ; aussi Beaulieu, et avec lui plusieurs archéologues, ont-ils voulu y voir un système de forts d'arrêt, construits par les Romains, à la fin de l'occupation des Gaules. A cette époque, les passages des Vosges étaient tombés au pouvoir des Germains, et les légions refoulées auraient élevé sur les coteaux de la Moselle une série de forts, pour défendre le passage de la rivière. Sans parler des différences de forme et certainement d'âge des enceintes lorraines, il est bien

(1) Nous avons été puissamment aidé, dans cette étude spéciale, par les ouvrages et les conseils de M. le colonel de la Noë. (Lieutenant-colonel de la Noë, *Principes de la fortification antique*, 1er fascicule ; Paris, Leroux, 1888).

difficile d'admettre qu'elles firent partie d'un système de fortifications régulièrement disposées, dans le but de défendre la frontière contre un ennemi déterminé. Elles sont, en effet, distribuées sur notre territoire d'une façon trop capricieuse, pour qu'il soit permis de nous arrêter à cette opinion.

Parmi les vingt-six camps cités par les auteurs lorrains, nous ne nous occuperons que de ceux qui ont conservé des retranchements bien reconnaissables, et dont l'existence ne saurait par conséquent être mise en doute : *la Fourasse*, *Gugney*, *Montenoy*, *la butte Sainte-Geneviève*, éperons barrés par une levée rectiligne, *Tincry* et la *Cité d'Affrique*, enceintes avec défenses compliquées.

Enceinte de la Fourasse. — La colline boisée de la Fourasse (altitude 325 mètres) se détache du plateau de Haye et fait saillie sur la vallée de la Meurthe, entre Champigneulles et Nancy. La pointe extrême du promontoire est occupée par une enceinte demi-circulaire, d'environ 6 hectares de superficie, limitée de trois côtés par des pentes raides et isolée du plateau par une levée rectiligne, sans fossé extérieur, qui joint les deux flancs du coteau. Longue de 338 mètres en ligne droite, la levée décrit une légère courbe au point où elle atteint la pente nord ; sa section est un triangle de 9 mètres de base, sur $1^{m}30$ de hauteur moyenne. A première vue, elle semble construite en blocaille amassée à fleur du sol ; mais, en réalité, les moëllons superficiels recouvrent un massif central de calcaire calciné sur place. Cette calcination des matériaux fut obtenue en empilant par lits alternatifs la roche et le combustible, ainsi

que le prouvent les nombreux charbons de hêtre répandus dans la masse (1).

Deux routes traversent la levée, l'une nouvellement construite suit la crête sud ; l'autre est un chemin creux venant du plateau, qui descend à travers l'enceinte sur le revers nord et représente peut-être l'ancienne voie d'accès.

Plusieurs tumulus en pierres sèches, exploités de longue date pour l'empierrement des routes, se voient dans les environs ; l'un d'eux, situé à l'intérieur de l'enceinte, tout près de l'épaulement, nous a donné quelques os longs d'un squelette humain et un fragment de vase funéraire. Ce tertre avait été antérieurement bouleversé et presque détruit par les cantonniers.

Enfin on remarque, au bord de la crête nord, dans l'intérieur de l'enceinte, un puits non maçonné, creusé dans le calcaire oolithique et qui avait dix à douze mètres de profondeur. Il fut remblayé en partie, il y a environ quinze ans, par ordre de M. le Maire de Champigneulles, de qui nous tenons ce renseignement.

Quelques fouilles, pratiquées en 1887 le long de la levée, du côté intérieur, nous ont fait retrouver, dans des foyers recouverts d'éboulis, des os brisés d'animaux, des éclats de silex et des fragments de poterie noirâtre et peu cuite, de tous points semblable à celle qui fut recueillie plus tard au camp d'Affrique.

Enceinte de Gugney. — Au sommet de l'arête élevée (altitude 524 mètres), qui sépare les villages de Gugney et de Pulney, au sud de Vaudémont, un rempart d'en-

(1) Nous aurons plus loin l'occasion de parler des produits de la calcination, à propos des remparts du camp d'Affrique.

viron deux cents mètres de longueur, sans fossé extérieur, fort semblable comme proportions au mur de la Fourasse, isole l'extrémité de l'étroit plateau. La levée, absolument rectiligne, joint les deux flancs abrupts de la colline ; la superficie enserrée, actuellement en culture, paraît être d'environ 5 hectares.

Aucune fouille n'a été entreprise jusqu'à ce jour dans l'intérieur de l'enceinte, toutefois les silex taillés abondent sur le plateau et plusieurs sépultures avec mobiliers de bronze furent découvertes autrefois aux environs de Gugney. Le Musée lorrain possède une belle lame d'épée de cette provenance.

Enceinte de Montenoy. — L'emplacement d'une enceinte aussi peu étendue que les précédentes est facilement reconnaissable à la pointe nord-est de la colline (altitude 417 mètres), qui domine le village de Montenoy. Là, malgré les changements apportés par la culture aux reliefs du sol, on peut encore distinguer le tracé de deux épaulements qui se coupent à angle droit et sont munis de fossés extérieurs. Sur le bord de la crête nord, tout près du Signal, on voit une dépression dans le sol, mardelle ou puits remblayé, autour de laquelle abondent des fragments de poteries de tous les temps. Les éclats de silex se retrouvent du reste par milliers dans l'intérieur de l'enceinte ; M. R. Guérin et nous y avons recueilli des fragments de haches polies.

Enceinte de la Butte Sainte-Geneviève. — La Butte Sainte Geneviève (altitude 365 mètres), est couronnée par un plateau ovale, séparé du massif de Malzéville

par un col étroit que traverse le chemin d'Agincourt à Dommartemont. Le plateau, d'une superficie d'environ vingt hectares, est limité au pourtour par des pentes raides, tellement régulières, qu'elles semblent arrangées de main d'homme. Les bords de la crête ne présentent actuellement aucune trace de défenses ou de relèvements ; mais le point d'accès naturel de la Butte, au-dessus du col, est barré par un énorme épaulement. Partant du flanc Est, cette levée est rectiligne sur une longueur de 60 mètres ; puis elle se replie suivant un angle de 50° sur une longueur de 10 mètres, avant de rejoindre le flanc Ouest, formant ainsi un saillant que cotoie le chemin d'accès de la Butte. La section de l'épaulement figure un triangle irrégulier, de 24 mètres de base, sur 15 mètres de côté, pour le revers extérieur et 9m,10, pour le revers intérieur, hauteur moyenne : 3m,40 ; l'irrégularité de la figure est la conséquence de la pente du terrain. Il n'existe pas de fossé extérieur, le talus naturel le rendant inutile.

M. R. Guérin a recueilli sur le plateau de Sainte-Geneviève : dix flèches, une pointe de lance, une hachette et des fragments de haches polies, des grattoirs, couteaux, lances retouchées, etc....., le tout en silex. Tout récemment, les travaux du Génie Militaire nous ont permis de reconnaître, dans le voisinage du rempart, des traces manifestes de l'exploitation ancienne du fer : scories, charbons, etc... ; le minerai affleure du reste à quelque pas de là, sous le calcaire oolithique.

Aucune fouille n'a été pratiquée dans le rempart ; toutefois son profil régulier, peu affaisé, permet de supposer qu'il ne renferme pas de matériaux calcinés.

On pourrait citer, d'après les descriptions des auteurs,

bien d'autres enceintes du même genre dans notre pays, celles de la montagne de Cuite, de Jaulny, de Vandeléville, par exemple ; mais leur situation au milieu des forêts ne permet pas d'en déterminer facilement le tracé.

Toutes ces enceintes, si faiblement défendues, laissent quelque incertitude sur leur véritable destination ; il n'en est pas de même des deux ouvrages que nous allons décrire et qui sont, sans aucun doute, des camps fortifiés.

Camp de Tincry (1). — Le plateau boisé (altitude 371 mètres), qui domine le village de Tincry, est couronné par une enceinte elliptique d'environ 12 hectares de superficie. La défense consiste en un épaulement de 3 mètres de hauteur, avec fossé extérieur d'une profondeur égale. Appuyées aux flancs Est et Ouest du coteau, ces fortifications décrivent, du côté du plateau, un demi-cercle de 600 mètres de développement, et isolent ainsi l'extrémité de la colline. La crête du plateau, qui limite l'enceinte vers le sud, ne présente aucun ouvrage de défense, sauf de faibles relèvements en quelques points isolés. Le seul obstacle de ce côté consiste en un talus rapide, haut d'environ 4 mètres, qui est bordé par une sorte de berme ou de fossé extérieur, très large et peu profond, obstacle insuffisant, du reste, pour empêcher l'escalade, si d'autres défenses, palissades ou murailles, n'en eussent couronné le sommet.

Au point où l'épaulement et le fossé du front Nord

(1) Signalé par Beaulieu comme un camp romain, *Archéologie lorraine*, 2e volume, page 23.

rejoignent le flanc Est, une seconde enceinte (1) parfaitement circulaire, occupe le bord extrême du plateau, à l'endroit le plus escarpé. Le diamètre de ce réduit, entouré par une levée et un fossé de même profil, mais plus importants que ceux de la première ligne, est d'environ quatre-vingts mètres. L'intérieur du réduit, parfaitement plat, ne montre aucun relief, ni traces de constructions, sauf une dépression circulaire d'environ 3 mètres de diamètre en partie remblayée, au pied du rempart.

L'épaulement de la ligne de défense extérieure s'arrête à la rencontre du fossé de la citadelle ; tandis que les fossés des deux ouvrages se confondent, au même point, en un seul.

Deux chemins, venant du plateau, se rejoignent avant de pénétrer dans la grande enceinte par une coupure dans le rempart ; cette entrée peut être ancienne. Un autre chemin traverse les lignes de défense de la citadelle, du côté Ouest, mais il paraît créé ou du moins élargi récemment pour les besoins de l'exploitation.

Deux sondages, pratiqués dans les épaulements, n'ont laissé voir que des moëllons mêlés de terre provenant des déblais du fossé ; les talus extérieurs ne présentent aucune trace d'appareillage ; s'il exista un revêtement, il s'est éboulé dans les fossés.

Nous avons fait déblayer, sur un mètre de profondeur, la dépression qui se trouve dans l'intérieur du réduit ; cette fouille trop superficielle dans les éboulis

(1) M. Cournault a décrit, sous le nom de refuge de Tincry, cette seconde enceinte, dans le *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, page 152, XXIIe année.

n'a produit aucun résultat. Ajoutons enfin à ces constatations négatives quelques éclats de silex recueillis par nous à diverses reprises sur le plateau et même dans le fossé de l'enceinte extérieure.

Là se bornent, croyons-nous, les recherches effectuées jusqu'à ce jour dans le camp de Tincry, dont l'enceinte extérieure est encore ignorée des habitants du pays qui ne connaissent que le seul réduit intérieur, auquel ils ont donné, comme c'est la coutume en pareil cas, le nom de Camp Romain.

Camp d'Affrique. — (*Pl. XXXI*) L'importante forteresse connue sous les dénominations de Camp romain de Ludres, Cité d'Affrique, Camp des Sarrasins, enfin Camp de César de la carte de l'Etat-Major, a depuis longtemps attiré l'attention des archéologues lorrains. On la trouve mentionnée par Dom Calmet dans sa *Notice sur la Lorraine* (1), par Durival dans la *Description de la Lorraine* (2), et dans l'*Annuaire de la Meurthe* pour 1822. En 1823, F. de Golbéry et un officier du génie, M. de Kersaint, y pratiquent des fouilles; et plus tard, vers 1840, Beaulieu fait ouvrir quelques tumulus dans l'intérieur de l'enceinte et enfin il la décrit minutieusement et en donne un plan, dans le premier volume de son *Archéologie de la Lorraine* (3).

Le plateau de Haye, compris entre deux rivières, la Meurthe et la Moselle, se termine au Sud, au-dessus du village de Messein, par une falaise verticale de près

(1) *Notice*, tome I, page 694.
(2) *Description*, tome III, page 5.
(3) *Archéologie de la Lorraine*, tome I, page 81.

de 20 mètres d'élévation ; puis le coteau s'abaisse en terrasses successives jusqu'à la vallée où la Moselle s'étale et divague dans ses alluvions. L'altitude dans le voisinage de la crête est de 415 mètres au-dessus du niveau de la mer et d'environ 200 mètres au dessus de la vallée.

Au bord du plateau, en un point où la falaise s'avance en saillie, le Camp d'Affrique développe ses lignes de défense qui se continuent en outre à flanc de coteau, formant ainsi deux enceintes distinctes, entourées d'un même rempart, mais séparées l'une de l'autre par un ressaut du terrain.

Les remparts de l'enceinte supérieure, située au-dessus de la falaise, tout au bord de l'abrupt, figurent un trapèze aux angles arrondis, qui mesure 360 mètres dans sa plus grande largeur, sur 225 mètres de profondeur. L'enceinte inférieure de forme rectangulaire, appelée le Vieux-Marché, n'a que 70 mètres, sur 200 ; elle occupe un petit plateau d'éboulement, au pied de la falaise.

Les retranchements du camp supérieur, le vrai camp d'Affrique, consistent en deux épaulements parallèles, de 5 à 6 mètres de hauteur, précédés de deux fossés d'une profondeur presque égale (voir à ce sujet la coupe annexée au plan). Les levées, très semblables de dimensions et de profil, diffèrent essentiellement dans leur mode de construction. L'épaulement extérieur a été élevé à l'aide des déblais du fossé ; tandis que l'épaulement intérieur est constitué d'abord par un remblai de terre d'un faible relief, au-dessus duquel s'élève une couche, épaisse de deux à trois mètres, de calcaire calciné ; le tout est recouvert de moëllons et

de terre qui n'ont pas subi l'action du feu. Nous avons vu le même mode de construction à la Fourasse, mais ici la masse calcinée est énorme et présente des traces nombreuses de vitrifications, provenant tantôt des granites et porphyres du diluvium des plateaux, tantôt des éléments siliceux de l'argile du Bajocien. Nous avons constaté, par différents sondages, que la masse calcinée existe en épaisseur régulière depuis le point E jusqu'en C du plan ; à partir de là, le rempart, fait de moëllons non brûlés, est moins élevé jusqu'au point où il se termine en D.

L'épaulement extérieur, au lieu de s'arrêter au bord de la falaise, se continue sur la pente et entoure le Vieux-Marché.

Dans l'intérieur du camp d'Affrique, on voit plusieurs alignements de pierres amoncelées et quelques tumulus qui furent fouillés en 1823 par MM. de Golbéry et de Kersaint ; ils renfermaient « des ossements humains et quelques débris de poteries romaines ». On ne peut se baser sur l'existence de ces tumulus pour assigner une date à l'antique forteresse ; rien ne prouve, en effet, qu'ils ne sont pas antérieurs à la construction de l'enceinte. Il n'en est pas de même des tumulus placés au fond du fossé intermédiaire et qui, ouverts par Beaulieu, ont produit, nous dit-il, « des ossements décomposés accompagnés de fragments de poterie noirâtre, très grossière ». La place qu'ils occupent prouve qu'ils sont, sans aucun doute, postérieurs au creusement du fossé ; et si, comme il est permis de le supposer, ils appartiennent au premier âge du fer, leur présence fait remonter avant notre ère la construction de l'enceinte intérieure.

En 1887, nous entreprîmes quelques fouilles dans les remparts et les fossés du Camp d'Affrique, dans le but de retrouver le profil primitif des fossés et de constater s'il exista des revêtements d'escarpe, afin de recueillir, chemin faisant, quelques objets qui puissent aider à déterminer l'époque probable de la construction. Une tranchée transversale fut pratiquée depuis le niveau du sol jusqu'au fond des deux fossés, qui furent ensuite déblayés sur plusieurs mètres de largueur ; puis, par différents sondages, nous avons recherché les emplacements des foyers et le point où s'est arrêtée l'œuvre de la calcination des matériaux de la levée intérieure.

Dans les tranchées transversales des fossés, on rencontre le sol vierge, sous $1^{m},65$ d'éboulis, dans le fossé intermédiaire, et sous $0^{m},75$ centimètres, dans le fossé extérieur. On remarquera que le fossé extérieur n'ayant eu à recevoir que les éboulis d'une seule face d'un épaulement, le remblayage doit être évidemment de moitié moindre que dans le fossé intermédiaire.

Le fond des fossés n'offre pas une section angulaire, ainsi que le ferait supposer le profil actuel, il consiste en un plafond d'environ deux mètres de largeur. Il n'existe pas de trace de parements ayant revêtu les faces. En outre, le profil pris du sommet des parapets, au fond des fossés, n'est pas rectiligne, la pente des épaulements en remblai, est de 55 à 60 degrés ; tandis que celle de l'escarpe des fossés creusés dans le calcaire oolithique régulièrement stratifié, se rapproche plus de la verticale.

Nous recueillimes, au cours de ces fouilles : d'abord, mais presque à la surface du sol, une moitié de fer à cheval à crampons rabattus, étampures oblongues,

clous à tête en rectangle allongé, objet récent et par conséquent sans intérêt, puis, plus bas et surtout au fond des fossés, une grande quantité de fragments de poterie grossière et des ossements d'homme, de bœuf, de sanglier et de lièvre, tous plus ou moins brisés.

Dans le fossé extérieur gisait un squelette humain replié sur lui-même, auquel manquait la tête ; le tibia est légèrement platycnémique (diamètres : 275 millimètres sur 210), les humérus sont brisés à la hauteur de l'olécrane. La même fouille mit à découvert les membres postérieurs d'un bœuf, dont le squelette devait être complet, étant donnée la connexion parfaite des os ; la menace d'un éboulement empêcha malheureusement de recueillir le reste de l'animal.

A l'intérieur du camp, tout le long du parapet, on rencontre des foyers recouverts de 0m40 à 0m80 de terre. Ces foyers, qui reposent sur le sol primitif, renfermaient en grande abondance des os et de la poterie brisés, plus quelques petits éclats de silex et deux fragments d'anneaux en bronze. Tous les os longs de ces foyers ont été intentionnellement fendus pour l'extraction de la moëlle. D'après notre ami M. Ph. Thomas, qui a bien voulu les déterminer, ils appartiennent surtout au bœuf, semblable au bœuf actuel, et au sanglier, ou porc : « Une canine ou défense supérieure, présente des cannelures dont la profondeur indique un sanglier de taille ordinaire ; une autre canine inférieure a semblé bien petite et bien peu prismatique pour être d'un sanglier. La diaphyse d'un humérus porte sur sa face interne deux entailles ou incisions, paraissant avoir été faites avec un instrument tranchant en métal ».

La poterie recueillie dans les foyers, et c'est ici une donnée intéressante, est identiquement semblable à celle que nous rencontrons exclusivement dans les tumulus du premier âge du fer, si nombreux sur le plateau de Haye : même pâte noire et se délayant dans l'eau, mêmes ornements au trait, figurant des lignes parallèles, des dents de loup, ou des quadrillages qui ne sont que la complication de la dent de loup ; quelques fragments plus grossiers sont ornés d'impressions digitales.

Toutes ces poteries sont faites d'argile très ferrugineuse du bajocien, on peut y reconnaître des grains d'oolithe ocreuse ; la pâte est plutôt enfumée que cuite, car une température élevée eut fait ressortir en rouge les combinaisons du fer.

A l'intérieur de l'enceinte on voit d'énormes amas de moëllons. Nous avions compté trouver sous ces matériaux quelques restes de murs d'habitations ; cependant nulle part on ne vit apparence de murs ou d'assises régulières de pierres, les moëllons sont simplement amoncelés sans ordre et dans un but encore ignoré.

Un seul objet fut recueilli à la surface du sol, c'est un fragment d'une sorte d'anneau en calcaire oolithique, muni d'un reste de pied et qui dut servir de support à des vases apodes.

Trois sondages, pratiqués autour de la source qui coule au pied des remparts du Vieux-Marché, n'ont produit aucun résultat. Il convient de dire que le sol argileux du lias supérieur, sur lequel émerge cette source, a glissé à plusieurs reprises en larges lambeaux, ainsi qu'en témoigne le profil de la pente ; il

faudrait probablement chercher les marnes qui entouraient le point d'émergence primitif beaucoup plus bas dans la colline.

Ce travail serait incomplet sans l'étude du mode de construction du parapet intérieur du camp d'Affrique et des roches calcinées ou vitrifiées qui en constituent l'une des couches.

La coupe de ce parapet présente à la base un petit remblai primitif d'environ 1m50 de relief, un peu excentrique à l'axe du rempart et qui n'a pas subi l'action du feu ; au-dessus s'élève le massif calciné sur une épaisseur de près de 3 mètres, recouvert lui-même d'une couche de moëllons et d'humus. La hauteur totale, à partir du sol, est de 5 mètres en moyenne.

Pour se rendre compte de la variété des matériaux employés, de leur état actuel, il est indispensable de dire un mot de la nature minéralogique du terrain sur lequel est assis le Camp.

En y comprenant le Vieux-Marché, l'emplacement couvert par ce vaste système de fortifications se trouve être, vers le haut, un plateau bien nivelé, suivi d'une pente assez raide ; le plateau bordé d'escarpements porte le Camp lui-même, la pente porte le Vieux-Marché.

Sur cet espace, qui en hauteur verticale atteint 50 mètres, affleure l'oolithe inférieure presque toute entière, les couches supérieures de l'étage manquent seules. Dans le bas, ce sont surtout des calcaires marneux et sableux, souvent ferrugineux ; vers le haut, des calcaires compacts plus ou moins cristallins de l'horizon à polypiers, recouverts par place d'une argile sableuse rouge, riche en cailloux roulés diluviens.

Les calcaires compacts cristallins affleurent dans la région du camp, avec les calcaires oolithiques. Ces roches se débitent facilement et naturellement en blocs souvent irréguliers et cariés à la surface, qui ont servi presque exclusivement, avec l'argile sableuse rouge, à la construction du vallum, sans que d'ailleurs aucun des blocs employés présente de traces de taille ou d'appareillage.

A ces roches il faut ajouter, au moins pour le retranchement calciné et surtout pour sa face intérieure, une forte proportion de cailloux diluviens, granite et quartzite. Constatons ici que le granite est si rare dans le diluvium dit des plateaux de nos régions, qu'on peut se demander s'il ne vient pas des alluvions inférieures de la vallée de la Moselle, dans lesquelles il abonde.

Quoiqu'il en soit, ces cailloux roulés diluviens, mêlés aux matériaux calcaires, existent en proportion appréciable dans la masse calcinée du vallum intérieur, et cette couche toute entière a subi l'action d'un feu violent et prolongé. Le mélange se présente sous l'aspect d'un mortier compact dans lequel apparaissent, sous l'influence des intempéries atmosphériques, des scories bulleuses et des galets de granite fondus et vitrifiés dans toute leur épaisseur. Le tout a été amené à cet état, à grand renfort de combustible de bois de *hêtre*, dont on trouve les traces à l'état de charbon bien reconnaissable et bien déterminé par M. le professeur Fliche.

En même temps que nous entreprenions au Camp d'Affrique des recherches dans le but de restituer l'aspect primitif des travaux de défense et de retrouver quelques traces des peuples antiques qui ont pu l'édifier ou tout au moins l'occuper, notre maître et ami

M. le docteur Bleicher étudiait et déterminait la composition lithologique des matériaux calcinés et vitrifiés du rempart. L'étude savante de M. Bleicher a permis d'apprécier exactement la nature de la masse calcinée et de reconnaître les différentes transformations des éléments minéralogiques sous l'action du feu.

Des recherches entreprises dans la cité d'Affrique est sortie pour nous la conviction que cette enceinte, rangée aujourd'hui encore par quelques-uns parmi les camps romains, diffère essentiellement de ceux-ci par son mode de construction. Cette calcination, cette vitrification même partielle de certains éléments, fut sans doute intentionnelle ; pour la production de roches artificielles laviques, scoriacées, vitreuses qui s'y rencontrent abondamment, il a fallu un feu appliqué longtemps aux matériaux employés, dont quelques-uns sont difficilement fusibles. Or, et c'est par là que nous terminons, y a-t-il dans les auteurs des indications d'un pareil mode de construction à l'époque romaine ou aux époques postérieures ?

Les enceintes que nous venons de décrire sont toutes, sauf le Camp d'Affrique, établies sur des promontoires aux flancs escarpés ; la nature a fait la plus grande partie des frais de la défense, il a suffi aux hommes, pour constituer l'enceinte, de fermer le côté abordable de la position par une levée de terre appuyée de part et d'autre aux escarpements.

A Gugney, on se trouve en présence du genre de fortification le plus primitif, ou tout au moins le plus simple : la levée n'est point précédée d'un fossé ; des

pierres et de la terre, ramassées sur le plateau voisin, ont servi à l'édifier. Ce fut peut-être l'œuvre des hommes de l'âge de la pierre, dont on retrouve les silex taillés dans l'enceinte aussi bien que sur le plateau.

La levée de la Fourasse ressemble, comme aspect extérieur, à celle de Gugney ; toutefois la calcination des matériaux de construction ne permet pas de lui attribuer une aussi haute antiquité.

L'état actuel des ouvrages de défense du Camp de Montenoy, presque nivelés par la charrue, nous prive de l'un des éléments de détermination; il semble que les levées sont précédées d'un fossé ; aussi, bien que le sol soit couvert d'éclats de silex, tant dans l'intérieur que hors de l'enceinte, croyons-nous devoir écarter l'idée d'époque de la pierre. De l'abondance des silex taillés ou polis sur le sol de ces refuges, on ne doit point conclure, en effet, que leur édification remonte nécessairement à l'epoque néolithique ; ces restes d'industrie prouvent seulement que nos plateaux furent habités dès cette époque reculée.

L'enceinte de la butte Sainte-Geneviève, barrée du côté du plateau par un simple épaulement, comme les précédentes, se distingue de celles-ci par différentes particularités. Sa superficie est beaucoup plus importante, et surtout la défense extérieure se trouve constituée, sur la plus grande partie de son périmètre, par des pentes qui paraissent avoir été rendues plus rapides et régularisées de main d'homme. Nous ne serions pas étonné de retrouver là tous les éléments de la fortification gauloise et, dans l'épaulement, des restes de la construction en pierres et poutres.

Il y a du reste fort longtemps que des vestiges de

fortifications gauloises en pierres et poutres furent signalés dans la région.

En 1834, M. Denis ayant pratiqué des fouilles dans les remparts du Camp de Boviolles (Meuse), reconnut, sous les éboulis superficiels, une muraille en pierres brutes appareillées, au milieu de laquelle il recueillit plusieurs grands clous de fer ; l'un d'eux, de 24 centimètres de longueur, figure au Musée de Verdun (*Archéologie de la Meuse*, tome I, pages 36-37). Les murailles gauloises de Boviolles ont été étudiées et décrites en détail par M. Maxe-Werly (*Notice sur l'oppidum de Boviolles*, Nogent-le-Rotrou, 1879). M. Liénard a mentionné, d'autre part, dans les remparts du Camp de Moncel (Vosges), des clous semblables, mais longs de 40 à 42 centimètres (*ouvrage précité*, tome II, page 150).

L'ingénieur Jollois a fait connaître, dans son bel ouvrage sur le département des Vosges : le Camp du Châtelet de Bonneval, près Darney, avec murailles en pierres et bois, le bois à l'état de poussière charbonneuse, et le Camp de Répit (1), près de Rambervillers (superficie : 2 hectares, 05), dont les murailles ont fourni de grands clous de fer (*Mémoire sur quelques antiquités remarquables du département des Vosges*, Paris 1843).

Et pendant l'année 1888, nous-même avons recueilli dans les remparts du Camp du Châtelet, près de Sorcy, plusieurs clous en fer de section carrée, longs de 25 à 28 centimètres. En outre, la tranchée, pratiquée dans l'épaulement pour les besoins de la culture, permet de

(1) Répy, de la carte de l'État-major.

reconnaître plusieurs assises de pierres régulièrement disposées, alternant avec le massif de terres.

Le Camp de Tincry, séparé du plateau par un épaulement avec fossé, est limité au-dessus du coteau par des pentes rapides, régularisées artificiellement et bordées d'une berme ou fossé. L'enceinte renferme en outre une véritable citadelle, entourée de défenses semblables à celles du Camp, mais beaucoup mieux conservées. Si nous n'hésitons pas à ranger le camp de Tincry parmi les enceintes pré-romaines, il convient de faire quelques réserves au sujet du réduit, qui peut dater d'une époque postérieure.

Enfin le Camp d'Affrique, avec son annexe le Vieux-Marché, nous met en face de propositions plus difficiles à résoudre encore. On voit là, en effet, un système particulier de défenses doubles, et la muraille intérieure à matériaux calcinés montre un procédé de construction tout à fait inusité. Le même procédé fut employé à la Fourasse, mais le tracé des enceintes est très différent : là, un promontoire coupé par une levée rectiligne et sans fossé ; ici, une enceinte circonscrite par un trapèze, dans le but de suppléer à l'insuffisance du saillant. De plus, la défense est renforcée sur le plateau par une seconde ligne de murs et fossés, qui englobe en outre un terrain en contrebas, doublant ainsi la superficie entourée. En présence de cette complication de défenses, ne semble-t-il pas rationnel de penser que l'enceinte supérieure s'étant un jour trouvée trop étroite pour abriter une population devenue plus riche et plus nombreuse, un rempart nouveau a renforcé le premier et élargi l'espace défendu ? Ce serait la preuve d'un séjour humain longtemps prolongé et qui aura peut-être jusqu'aux siècles barbares de notre ère.

Quoiqu'il en soit, aucune de ces enceintes n'est l'œuvre des Romains, dont le système de fortification était bien différent ; toutefois rien ne s'oppose à ce que des garnisons romaines les aient occupées d'une façon passagère. Elles n'appartiennent pas non plus au moyen-âge, puisqu'elles ne renferment aucun soubassement d'édifices, ni d'objets caractéristiques de cette époque ; tandis que les maisons gauloises en torchis ou en bois et recouvertes de chaume (« more gallico » nous dit Strabon) peuvent n'avoir laissé aucune trace. Du reste, les seules trouvailles faites au pied des remparts du Camp d'Affrique, et les silex recueillis partout ailleurs, se rapportent à des civilisations plus anciennes.

En résumé, les enceintes que nous venons d'étudier ont été occupées à diverses époques, mais construites sans aucun doute, bien avant la conquête romaine. Ce furent d'abord des refuges où les populations néolithiques cherchaient asile contre les incursions ennemies ; plus tard, elles devinrent la forteresse des tribus du voisinage, qui y enfermaient leurs richesses, et en même temps, le séjour des fabricants et des chefs politiques et religieux.

La domination romaine, apportant avec elle les exigences de la nouvelle civilisation, causa l'abandon des camps ; ils furent délaissés pour le séjour des villes nouvelles que les conquérants savaient entourer de murailles autrement à l'abri de toute injure.

Le Briquetage de la Seille [1]

« Les prairies de la Seille, dit Beaulieu (2), recouvrent un monument digne de fixer au plus haut degré l'attention des antiquaires : C'est le Briquetage, ouvrage unique en son genre et le plus extraordinaire de tous ceux que nous connaissions en France ».

Bien avant Beaulieu, d'Artezé de la Sauvagère, ingénieur du roi, envoyé à Marsal pour relever les fortifications de cette ville, avait appelé l'attention sur ce curieux ouvrage dont la découverte fit, au dire de Dom Calmet, « tant de bruit dans la province et jusqu'à la Cour ». Profitant des fouilles profondes exécutées dans le but d'asseoir les nouvelles murailles de la forteresse, il mesura l'étendue et l'épaisseur des différents massifs de briques et en détermina le gisement. Sur les instances de l'académicien Lancelot, La Sauvagère publia, en 1740, le résultat de ses recherches dans un mémoire accompagné de plans et de coupes stratigraphiques (3). Après lui, Dupré, l'abbé Klein, Ancelon, de Saulcy et d'autres encore, ont longuement disserté sur la nature

(1) Bibliographie du briquetage : Dom Calmet, La Sauvagère, Dupré, Grosse, Michel, Lepage, Hinzelin, Klein, Ancelon, Morey, Ch. Cournault. (Voir à la bibliographie générale).

(2) Beaulieu, *Archéologie de la Lorraine*, Ier vol., page 33.

(3) La Sauvagère, *Recherches sur la nature et l'étendue d'un ancien ouvrage des Romains, appelé communément le Briquetage de la Seille.* — Paris, 1740.

et l'antiquité du Briquetage, sans parvenir à fixer l'opinion sur son origine et sa destination.

La plupart des travaux de ces antiquaires étant connus de tous, il n'est pas utile de les rappeler ici ; nous nous contenterons donc de présenter un exposé sommaire des observations de nos devanciers, nous profiterons de leurs trouvailles et de leurs constatations, sans discuter des conclusions qui ne sont pas toutes acceptables.

La Seille parcourt, dès sa sortie de l'étang de Lindre, une vallée étroite et marécageuse, bordée dans la région supérieure de son cours par des collines dont les couches inférieures appartiennent aux formations salifères et gypseuses du Keuper. De nombreuses sources salines, qui jaillissaient autrefois dans les prairies de la Haute-Seille, attirèrent, dès l'âge de la pierre, des populations dont on retrouve les silex sur les coteaux voisins. Les sources ont disparu à une époque assez récente ; mais on continua d'exploiter l'eau salée à l'aide de puits, jusqu'à ces dernières années.

Le bras de la rivière, qui s'étend de Salone à Lindre, sur une longueur de près de 30 kilomètres, coule à la surface d'un marais profond que l'eau envahissait périodiquement, avant les rectifications du cours d'eau et la création de l'étang de Lindre, vers la fin du XIII^e^ siècle. C'est dans cette partie de la vallée que l'on rencontre, enfouis sous le sol autrefois mouvant et à des profondeurs qui varient de deux à huit mètres, des monceaux de terre cuite, entassés sans ordre au milieu du marais et qui constituent des massifs solides, auxquels on a donné le nom de *Briquetage*. Ce n'est point une masse continue, mais une série d'îlots répartis sur

une distance de 18 kilomètres; une ville forte, Marsal, et d'importants villages, Moyenvic, Vic, Salone et Burthecourt sont bâtis sur des îlots du *Briquetage*.

Ces singuliers amas sont formés de morceaux d'argile cuite au rouge, grossièrement façonnés à la main, en cônes, en cylindres, en parallélipipèdes de tous diamètres et de 1 à 30 centimètres de longueur. La terre employée n'a subi aucune épuration préalable; les briquettes renferment des traces de végétaux, de la cendre, des charbons ; beaucoup d'échantillons ont conservé l'empreinte des doigts des fabricants, quelquefois même on reconnaît que la terre a été roulée autour de brindilles de bois. Jetées pêle-mêle dans le marais, elles forment une couche épaisse de 1 à 2 mètres, sur une superficie difficile à déterminer, mais que Beaulieu estime n'être pas inférieure à 550,000 mètres carrés pour l'ensemble des stations reconnues.

Les îlots de briques constituaient primitivement des aires solides, à la surface des marais ; peu à peu ils s'enfoncèrent par leur propre poids dans la vase mouvante, les alluvions de la rivière les recouvrirent et un second marais se forma au-dessus d'eux.

Aujourd'hui il faut creuser à deux, à trois et jusqu'à huit mètres de profondeur, suivant les localités, pour retrouver la surface du *Briquetage*. En certains endroits, on a reconnu l'existence de deux couches de briques superposées et séparées par un marais renfermant des herbes aquatiques ; ce fait indique que longtemps après la disparition d'un îlot primitif, les descendants des premiers constructeurs établirent un nouveau lit de briques à la surface du marais reconstitué.

Si l'on peut s'en rapporter aux descriptions des auteurs, les îlots de *Briquetage* présentent des contours

irréguliers et des dispositions topographiques différentes selon les lieux ; à Marsal et à Burthecourt, la station jetée en plein marais est isolée de la terre ferme ; à Moyenvic, à Vic et à Salone, au contraire, le *Briquetage* rejoint la base des collines. L'étendue des gisements est aussi variée ; à Marsal, le plan du massif, de forme ovalaire, mesure près de deux kilomètres dans son grand axe, tandis qu'à Burthecourt c'est un carré d'un peu plus de cent mètres de côté. Partout ailleurs les superficies ne sont point déterminées.

Grâce aux coupes stratigraphiques dressées par La Sauvagère, nous connaissons la composition et l'épaisseur du *Briquetage*, mais non l'époque à laquelle on doit le rapporter ; toutefois les trouvailles faites par le savant ingénieur au cours de ses fouilles, à des cotes qu'il relève avec soin, permettent d'établir que l'ouvrage est antérieur à la conquête romaine.

En creusant les fondations d'un couvent dans l'intérieur de la ville de Marsal, il trouva, à 7 mètres de profondeur, un fragment d'une poterie fine portant la marque du potier Cassius, puis une série de six fours, maçonnés en briques et accolés les uns à la suite des autres sur une seule ligne et dans un même bâtis. Au-dessous, une couche de terre rapportée et de marais les séparaient du *Briquetage*. Ces fours, dont l'auteur donne le plan et la coupe, sont de forme elliptique, voûtés et munis de carneaux et de cheminées ; l'aire est bâtie avec de larges briques de 30 centimètres de côté, tandis que les briques des voûtes et de la maçonnerie en élévation mesurent seulement 15 centimètres de largeur, sur 30 de longueur. La destination de ces fours était indiquée par des culots de cuivre, qu'ils contenaient encore et par des scories de ce métal, répandues

dans le sol environnant. La poterie et les fours à fondre le cuivre appartiennent évidemment à l'industrie gallo-romaine, et La Sauvagère en conclut que le *Briquetage* est l'œuvre des Romains.

Plus tard, le Dr Ancelon, qui a le mieux étudié de nos jours la question du *Briquetage*, signala des découvertes d'un genre bien différent, à la suite desquelles il se crut autorisé à vieillir considérablement ces ouvrages. On trouve communément à la surface des amas de briques, dit-il, des tronçons de « bois de rennes et de cerfs, teints en noir par la vase et partagés au moyen de traits de scie en billots de 20 à 25 centimètres de longueur ». Partant de là, il fait remonter les stations à l'époque du renne, puis il en attribue en même temps l'édification aux constructeurs des enceintes cyclopéennes des Vosges, des menhirs et des dolmens de Carnac.

Toutes les fois, il est vrai, que l'on creuse jusqu'à la surface du Briquetage, dans l'un quelconque des gisements connus, on recueille de ces tronçons de bois de cervidés ; on en trouve également sur les coteaux voisins. Les collections du Musée lorrain et de M. l'abbé Merciol en contiennent plusieurs spécimens, mais tous ceux que nous avons vus appartiennent au cerf commun et non au renne. Le docteur Ancelon n'ayant soumis aucun de ses échantillons à l'examen d'un naturaliste compétent, il est impossible d'admettre, jusqu'à nouvel ordre, sa propre et unique détermination. Sans parler de cette singulière association du renne et de la céramique, il convient de rappeler ici que la présence du renne en Lorraine n'a été constatée qu'une seule fois, par un fragment de palette, recueilli dans les grottes de

Pierre-la-Treiche et déterminé, croyons-nous par le docteur Godron (Collection Husson, à Toul).

En 1866, des fouilles pour la fondation d'une maison à Salone, ayant mis à nu le massif de briques sur lequel est bâti le village, nous recueillîmes dans les déblais une grande quantité de fragments de poteries façonnées, les unes à la main, les autres sur le tour ; nous les avons décrites au chapitre de l'industrie céramique. Les unes épaisses et d'une pâte grossière, appartiennent à une époque difficile à déterminer ; cependant la plupart des échantillons présentent des baguettes en relief avec impressions digitales et nous n'avons jamais constaté d'ornementations sur les poteries néolithiques de nos stations. D'autres fragments plus nombreux, faits au tour, sont décorés de lignes circulaires, dents de loup et quadrillages en intaille, ornementation qui semble caractéristique, en Lorraine, des stations de l'âge du fer. C'est là un document, mais sur lequel il est impossible encore de baser des conclusions.

En résumé, les fouilles de La Sauvagère et les recherches d'Ancelon ont établi les faits suivants :

Il existe dans les marais de la Haute-Seille d'énormes massifs isolés de briques grossières, amoncelées pêle-mêle et sans ordre, sorte d'îlots artificiels, qui se sont enfoncés peu à peu sous le sol mouvant.

La coupe du terrain superposé au *Briquetage* présente, à partir du niveau actuel du sol :

1° Une couche de marais, d'une épaisseur variant de 2 à 8 mètres, suivant les localités ;

2° Une couche archéologique gallo-romaine, d'où l'on exhuma, à Marsal, des fours à fondre le cuivre, un vase, et plus tard, mais à une profondeur non-indiquée, une inscription votive, datée de l'an 44 de notre ère ;

3° Enfin la surface des massifs de briques, sur laquelle on retrouve des fragments de bois de cervidés et des poteries grossières.

En l'absence de trouvailles caractéristiques, les moyens de comparaison faisant d'ailleurs complétement défaut, puisqu'on ne connaît aucun travail analogue, l'époque de la construction est difficile à déterminer. Néanmoins l'ouvrage est certainement pré-romain, étant donné que les restes de cette époque sont séparés du *Briquetage* par une couche d'alluvion, stérile en trouvailles. C'est, dit M. de Saulcy, un ouvrage gigantesque mais simple et grossier : les empreintes des doigts, de grandeurs diverses, conservées sur les morceaux d'argile qui le composent, témoignent qu'une population entière d'hommes, de femmes et d'enfants a concouru à son achèvement.

On pourrait le dater du premier âge des métaux, période remarquable par l'exubérance de l'industrie céramique, exubérance incomparable et sans analogie chez les peuples civilisés, pendant laquelle tous les individus fabriquaient des poteries usuelles et des poteries funéraires.

La destination des îlots du Briquetage est moins douteuse, on ne saurait y voir autre chose qu'un sol artificiel destiné à asseoir des habitations, à l'abri de toute attaque par leur isolement dans le marais. Ce serait donc des constructions analogues en fait aux palafittes de la Suisse, aux crannoges d'Irlande et à quelques terramares de la Haute-Italie.

(*A suivre.*)

LISTE DES SOCIÉTÉS SAVANTES

AVEC LESQUELLES LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE ÉCHANGE SES PUBLICATIONS(1).

Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie.

Angers. — Société industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire.

Angers. — Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.

Annecy. — Société florimontane d'Annecy.

Arras. — Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais.

Auxerre. — Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Bar-le-Duc. — Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc.

Beauvais. — Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise.

Besançon. — Société d'émulation du Doubs.

Bordeaux. — Société archéologique de Bordeaux

(1) Les présidents des Sociétés dont le nom est précédé d'un astérisque, ont été nommés membres honoraires de la Société d'Archéologie, en souvenir des preuves de sympathie qu'elle a reçues de ces Compagnies à la suite de l'incendie de 1871, qui a partiellement consumé le Palais ducal, aujourd'hui restauré.

Bourges — Société des Antiquaires du Centre.

Caen. — *Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques.

Châlon sur-Saône. — Société d'Histoire et d'Archéologie de Châlon-sur-Saône.

Châlons-sur-Marne. — Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne.

Chambéry. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie.

Chambéry. — Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.

Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.

Château-Thierry. — Société historique et archéologique de Château-Thierry.

Colmar. — Société d'histoire naturelle de Colmar.

Compiègne. — Société historique de Compiègne.

Constantine. — Société archéologique de la province de Constantine.

Dax. — Société de Borda.

Dijon. — * Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or.

Draguignan. — Société d'études historiques et archéologiques de la ville de Draguignan.

Epinal. — * Société d'Emulation du département des Vosges.

Fontainebleau. — Société historique et archéologique du Gatinais.

Grenoble. — Académie delphinale.

Le Havre. — Société nationale havraise d'études diverses.

Langres. — Société historique et archéologique de Langres.

Limoges. — Société archéologique et historique du Limousin.

Macon. — Académie de Mâcon.

Le Mans. — Société historique et archéologique du Maine.

Marseille. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Marseille.

Marseille. — Société de Statistique de Marseille.

Metz. — * Académie de Metz.

Montauban. — Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

Montbéliard — Société d'Emulation de Montbéliard.

Mulhouse. — Musée historique de Mulhouse.

Nancy. — Académie de Stanislas.

Nancy. — Société de Géographie de l'Est.

Nantes. — Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

Nimes. — *Académie du Gard.

Orléans. — *Société archéologique de l'Orléanais.

Paris, antérieurement Lyon. — Musée Guimet.

Paris. — Société nationale des antiquaires de France.

Paris. — Société des Etudes historiques.

Pau. — Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau.

Poitiers. — *Société des Antiquaires de l'Ouest.

Reims. — Académie nationale de Reims.

Saint-Dié. — Société philomathique vosgienne.

Senlis. — Comité archéologique de Senlis.

Sens. — *Société archéologique de Sens.

Strasbourg. — Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

Toulon. — Société académique du Var.

Toulouse. — Société archéologique du Midi de la France.

Troyes. — Société académique de l'Aube.
Verdun. — Société philomathique de Verdun (Meuse).
Vitry-le-François. — Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

Anvers. — Académie d'Archéologie de Belgique.
Arlon. — Institut archéologique du Luxembourg.
Enghien. — Cercle archéologique d'Enghien (Belgique).
Gand. — Comité central de publication des Inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre orientale.
Liége. — Institut archéologique liégeois.
Liége. — Société libre d'Emulation de Liége.
Luxembourg. — Institut royal grand-ducal de Luxembourg (section des sciences historiques).
Modène. — R. Academia di Scienze, Lettere ed Arti in Modena.
Namur. — Société archéologique de Namur.
Rome. — Commissione archeologica comunale di Roma.

L'ÉGLISE DE MAXÉVILLE

ADDITIONS ET CORRECTIONS

La rapidité avec laquelle j'ai dû composer l'article sur l'église de Maxéville m'a empêché de consulter les registres paroissiaux, qui remontent à 1600 environ et renferment un grand nombre de très curieuses mentions.

J'y ai cependant recouru pour déterminer la signification du mot CHERIER (1), qui n'avait pu être expliquée sur la tombe de Guillaume Tresco (p. 43), et voici ce que j'ai découvert dans le premier des registres en question :

1615. « Du 4 (2) septembre mourut le sieur Guillaume Trescolle (3), natif d'Auergne (4), en son viuant mre (5) *cherms* de S. A. au duché de Lorraine

(1) J'ai encore vérifié l'exactitude de cette leçon sur le monument ; les lettres H et E ont un jambage commun.

(2) Avec l'abbé Guillaume, j'avais lu *11* sur la tombe.

(3) Sur l'épitaphe, on lit seulement TRESCº, l'o dans la boucle du c.

(4) *Auvergne.*

(5) *Maistre.*

et mre escheuin en la justice de sadicte A. à Maxeville ». En marge : « Objt fondé ».

Or, me reportant au *Dictionnaire des noms* de M. L. Larchey, j'y vois figurer *cherrier* et *cherin*, etc., avec la signification de *conducteur de chariot*. Puis prenant les *Institutions militaires* d'Henri Lepage, j'y lis à la table (p. 291) : « Charriers (*maîtres*), conduisant l'artillerie et les munitions de l'armée » ; de plus, une note (p. 101), dit ceci : « Le maître charrier de Lorraine, institué en titre d'office depuis 1475, avait, entre autres attributions, celle de conduire les attelages que les maisons religieuses, les prévôtés, les villes, etc., étaient tenues de fournir, en temps de guerre, pour le service de l'armée et le transport des munitions (1) ».

Ainsi se trouve donnée d'une manière assez intéressante l'explication du mot *cherier*, que je n'avais pu encore déterminer.

Le transport des vitraux au Musée lorrain (2), après la démolition de l'église, m'a permis de les examiner de plus près ; le nimbe de sainte Madeleine porte, en minuscules gothiques : SANTA (*sic*) MARIA MADALENA ORA PRO NOBIS. Sur l'un des vitraux, la crosse de saint Nicolas est munie d'un *velum* fort long, qui voltige ; le pied du crucifix, dans le vitrail latéral, est accosté de deux petits panneaux représentant deux saints debout ; le premier, à demi-vêtu d'une peau d'agneau, ne peut être que Jean-Baptiste ; le second, très jeune, imberbe, dont la longue chevelure ondoyante se développe sur

(1) H. Lepage, *Sur l'organisation et les institutions militaires de la Lorraine* ; Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1884.

(2) V. le *Journal* de sept.-oct. 1889, p. 248.

les épaules, est vetu d'une ample robe et tient un vase à coupe hémisphérique ; il pourrait être pris pour une femme, telle que sainte Madeleine ; je crois qu'il faut plutôt y voir saint Jean l'évangéliste. Ce petit vitrail offre beaucoup d'intérêt par l'élégante hardiesse de son dessin, sommaire, mais très gracieux.

P. 20, l. 2, *au lieu de* « J^H COSTER », *lire* : J^H FRANÇOIS COSTER.

P. 59, note 1, l. 2, *au lieu de* « terreun », *lire* : terre eu un.

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN

au 1er Janvier 1890

Bureau de la Société élu pour l'année 1889-1890.

Président, Ch. **Guyot.**
Vice-président, Léopold **Quintard.**
Secrétaire perpétuel, **Bretagne** père.
Secrétaire annuel, R. **de Souhesmes.**
Secrétaires adjoints : E. **Duvernoy** et Pierre **de Lallemand de Mont.**
Bibliothécaire-Archiviste, Léon **Germain.**
Trésorier, René **Wiener.**

Conservateurs du Musée lorrain : Charles COURNAULT et Lucien WIENER.

Membres honoraires (*).

Montesquiou (le vicomte **de** ; ancien préfet de Meurthe-et-Moselle, ancien conseiller d'État; à Paris.

(*) La Société a conféré le titre de membre honoraire aux présidents des Sociétés qui, après l'incendie du Palais ducal en 1871, ont bien voulu lui donner des témoignages de sympathie, soit en souscrivant pour la reconstruction de l'édifice, soit en envoyant la collection de leurs publications à la bibliothèque du Musée.

Joybert (Madame la baronne **de**) au château de Saulxures-les-Nancy.

Le Directeur de la Société française d'Archéologie pour la conservation des monuments historiques.

Le Président de l'Académie de Metz.

— de l'Académie du Gard.

— de la Commission archéologique du département de la Côte-d'Or.

— de la Société d'Emulation des Vosges.

— de la Société des Antiquaires de l'Ouest.

— de la Société archéologique de Sens.

— de la Société archéologique d'Orléans.

— de la Société française de Numismatique et d'Archéologie de Paris.

— de la Section historique de l'Institut royal grand-ducal de Luxembourg.

Membres titulaires (*).

* **Abel** (Charles), ancien député, président de la Société d'Archéologie de la Moselle, rue Nexirue, 18, à Metz.

Adam, président de chambre à la Cour d'appel de Rennes (Ille-et-Vilaine), boulevard Sévigné.

Adam, maire de Nancy, rue Victor Hugo, Nancy.

* **Allavène** (le général), rue de Rennes, 49, Paris.

* **Alsace** (le comte d'), prince d'Hénin, au château de Bourlémont, par Neufchâteau (Vosges).

Ambroise (Emile), avoué, docteur en droit, rue Gambetta, 16, à Lunéville.

* **André**, père, ancien entrepreneur, rue du Manège, 6, Nancy.

* **André**, architecte du Département, membre du Conseil municipal, rue d'Alliance, 12, Nancy.

(*) Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des membres abonnés au *Journal mensuel de la Société*.

Angenoux, président de chambre à la Cour d'appel, cours Léopold, 49, Nancy.

* Arth, propriétaire, rue de Rigny, 7, Nancy.

* Asher, libraire, 5, Unter den Linden, à Berlin (Prusse).

* Aubry, propriétaire de la manufacture de faïence de Bellevue, près Toul.

Audiat, doyen des conseillers à la Cour d'appel, membre de l'Académie de Stanislas, rue de la Ravinelle, 35, Nancy.

Authelin, professeur au collège, rue Gengoult, 7, à Toul.

Avout (le baron Auguste d'), ancien magistrat, rue de Mirande, 14, à Dijon (Côte-d'Or).

Badel (Emile), bibliothécaire à la Bibliothèque publique, rue Charles III, 37, Nancy.

* Baraban, avoué au Tribunal, rue Montesquieu, 18, Nancy.

Baradez, ancien adjoint au Maire de Nancy, ancien président du Tribunal de commerce, rue du Montet, 6, Nancy.

Barbey (Adrien), rue Sainte-Catherine, 5, Nancy.

Barbier (l'abbé), curé de Saint-Vincent-Saint-Fiacre, impasse Saint-Vincent, 7, Nancy.

* Barthelémy (François), rue du Faubourg des Trois-Maisons, 22 bis, Nancy.

Bastien (Pierre), greffier en chef de la Cour d'appel, rue Desilles, 4, Nancy.

* Bauffremont-Courtenay (le prince de), duc d'Atrisco, rue de Grenelle-Saint-Germain, 87, à Paris.

Bausson (l'abbé), curé de Frolois, par Ceintrey (M.-et-M.)

* Beau, avoué au Tribunal, Grand'Rue (Ville-Vieille), 35, Nancy.

Beaudesson, directeur des contributions directes, rue de la Source, 31, Nancy.

Beaupré (Emile), propriétaire, rue de Serre, 18, Nancy.

* Beauzée-Pinsart, sculpteur, à Stenay (Meuse).

Bénard (l'abbé), aumônier de la Chapelle ducale de Lor-

raine, rue du Point du Jour, 9, Nancy.

Bénaville (M^me^ **de**), rue des Loups, 12, Nancy.

* **Benoit** (Arthur), homme de lettres, à Berthelming, par Fénétrange (Lorraine).

Benoit (Charles), doyen honoraire de la Faculté des lettres, membre de l'Académie de Stanislas, rue Le Pois, 9, Nancy.

Bernard, ancien notaire, membre du Conseil municipal, rue d'Alliance, 7, Nancy.

* **Bernard de Jandin**, ancien magistrat, rue Montesquieu, 16, Nancy.

* **Berger-Levrault** (Oscar), imprimeur-libraire, rue des Glacis, 7, Nancy.

* **Bertier** (Emile), avoué à la Cour d'appel, place de la Carrière, 18, Nancy.

Bertin (Charles), propriétaire, rue Le Pois, 6, Nancy.

* **Bibliothèque** (la) de la Ville de Bar-le-Duc (Meuse).

* **Bibliothèque** (la) du British Museum, à Londres.

* **Bibliothèque** (la) de la Ville d'Epinal (Vosges).

* **Bibliothèque** (la) de la Ville de Lunéville.

* **Bibliothèque** (la) de l'University Library, Cambridge.

* **Bibliothèque** (la) de la Ville de Verdun (Meuse).

* **Bieler**, pasteur, à Dieuze (Lorraine).

* **Bigorgne**, professeur au Lycée Condorcet, rue Lafayette, 188, à Paris.

* **Bizemont** (comte **de**), ancien officier supérieur, au château de Trembloye, commune de Bouxières-aux-Chênes.

Blancheur, notaire honoraire, place de la Carrière, 18, Nancy.

* **Bleicher**, professeur d'histoire naturelle médicale à l'Ecole supérieure de pharmacie, membre de l'Académie de Stanislas, rue de Lorraine, 4, Nancy.

Blondlot, maître de conférences à la Faculté des sciences, quai Claude le Lorrain, 8, Nancy.

Boiselle (l'abbé), curé de Cudot-Sainte-Alpaïs, par Saint-Julien-du-Sault (Yonne).

Bollemont (Alfred de), rue de la Primatiale, 30, Nancy.

Bonnabelle, correspondant de la Société pour l'instruction élémentaire, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

* Bonneau (l'abbé), curé de Burey-en-Vaux, par Vaucouleurs (Meuse).

* Bonnejoy, docteur en médecine, à Chars-en-Vexin (Seine-et-Oise).

Bonvalot, ancien magistrat, rue Cassette, 3, à Paris.

Boppe, sous-directeur de l'Ecole forestière, rue Girardet, 10, Nancy.

Bossert, bijoutier, rue Saint-Dizier, 45, Nancy.

* Bossu (Louis), procureur de la République, Sousse (Tunisie).

* Bœswilwald, architecte, inspecteur général des monuments historiques, rue Hautefeuille, 19, à Paris.

Boucher (Emile), Grand'Rue (Ville-Vieille). 76, Nancy.

* Boulangé, ancien magistrat, à Remiremont (Vosges).

Bour (Charles), propriétaire, cours Léopold, 18, Nancy.

Bourcier (le comte Charles de), au château de Bathelémont-sur-Seille (Lorraine).

* Bourgeois, archiviste-paléographe du Département de Loir-et-Cher, avenue Paul Reneaulme, à Blois (Loir-et-Cher).

Bourgogne (Frédéric de), propriétaire, rue Grande, à Lamarche (Vosges).

* Bourgon (Désiré), architecte, élève de 1re classe de l'Ecole des Beaux-Arts, rue des Michottes, 11, Nancy.

* Bouvet (le baron de), à St-Remy-en-Bouzemont (Marne).

Bouvier (de), conseiller honoraire à la Cour d'appel, rue du Point du Jour, 7, Nancy.

* Brassart, archiviste de la Ville de Douai, rue du Canteleux, 63, à Douai (Nord).

Brenier (l'abbé), curé d'Epinal (Vosges).

* Bretagne, directeur des contributions directes en retraite, rue de la Pépinière, 7, Nancy.

Bretagne (Ferdinand), contrôleur des contributions directes, rue de la Ravinelle, 41, Nancy.

* **Briard** (Emmanuel), avocat, rue des Carmes, 36, Nancy.
* **Brice** (le général), place de l'Académie, 8, Nancy.
* **Brincourt** (J.-B.), rue Blanpain, 2, à Sedan (Ardennes).
Brionval, avoué au Tribunal de Toul.
Brocard (l'abbé), curé de Varangéville.
Bruyères (Ch. de), avocat, à Remiremont (Vosges).
* **Buffet** (Aimé), inspecteur général des ponts et chaussées, quai Henri IV, 46, Paris.
* **Buffet** (Louis), sénateur, ancien ministre, rue de Saint-Pétersbourg, 2, Paris.
* **Buisson** (l'abbé), 14, rue Legendre, Paris.
* **Burtin** (V.), avocat, rue Mably, 3, Nancy.
Bussienne, propriétaire, à Dieulouard.
* **Buvignier-Clouet** (Mlle Madeleine), rue Saint-Maur, 11, Verdun-sur-Meuse.
Carrière (le vicomte de), à Mouzorgues, par Briatexte (Tarn).
Castex (le vicomte Maurice de), ancien officier d'état-major, rue de Penthièvre, 6, Paris.
Caye, ancien avoué, suppléant de justice de paix, rue des Michottes, 7, Nancy.
Cerf, notaire, à Rosières-aux-Salines.
Chanel (l'abbé), professeur au pensionnat de la Malgrange.
* **Chapelier** (l'abbé), curé de Jeanménil, par Rambervillers (Vosges).
* **Chapellier**, bibliothécaire de la Ville d'Epinal (Vosges).
Chassignet, sous-intendant militaire en retraite, membre de l'Académie de Stanislas, rue de Boudonville, 18, Nancy.
* **Charlot** (Alexandre), ancien magistrat, rue des Dominicains, 5, Nancy.
* **Châtelain** (E.), professeur de philosophie au Lycée, rue de Boudonville, 24, Nancy.
Chatelain (l'abbé), ancien professeur de philosophie, à Neuilly-sur-Seine.

· **Chatton** (l'abbé), curé de Velaine-sous-Amance (M.-et-M.).
· **Chenut** (Emile), juge de paix du canton ouest de Nancy, rue de la Ravinelle, 16, Nancy.
Chevreux, archiviste, rue des Bourdonnais, à Paris.
Chicoulan, principal du collège de Lunéville.
Chrestien de Beauminy, ancien avoué, place de la Carrière, 45, Nancy.
· **Christophe** (Henri), lithographe, rue d'Amerval, 10, Nancy.
· **Claude**, ancien pharmacien, rue des Ponts, 57, Nancy.
· **Claude** (Auguste), propriétaire, rue Israël Sylvestre, 5, Nancy.
Claudot, entrepreneur de bâtiments, rue du Joli-Cœur, 3, Nancy.
Clesse, notaire honoraire, membre du Conseil général, à Conflans, et rue des Dominicains, 18, Nancy.
· **Cloud** (Victor), négociant, Grande-Rue, 30, à Blâmont.
· **Coliez** (Emile), docteur en médecine, à Longwy.
· **Collenot** (Félix), ancien magistrat, rue d'Alliance, 9, Nancy.
Collignon, médecin-major, rue de la Paix, 42, à Cherbourg (Manche).
Collignon, professeur à la Faculté des Lettres, rue Jeanne d'Arc, 2 bis, Nancy.
Collin, notaire, rue de la Hache, 64, Nancy.
Condé (baron de), directeur d'assurances, rue Gambetta, 38, Nancy.
· **Contal** (Edmond), avocat à la Cour d'appel, rue Sainte-Catherine, 29, Nancy.
Cordier (Julien), député de l'arrondissement de Toul, boulevard Latour-Maubourg, 19, à Paris.
· **Costé**, ancien conseiller de Préfecture, rue Stanislas, 54, Nancy.
· **Courcel** (Valentin de), rue de Vaugirard, 20, à Paris.
Courcelles (Emile), poêlier, rue des Dominicains, 20, Nancy.

* **Cournault** (Charles), conservateur du Musée historique lorrain, à Malzéville.

Courtois, avocat à la Cour d'appel, place de la Carrière, 41, Nancy.

* **Crépin-Leblond**, imprimeur, passage du Casino, Nancy.

Crevoisier d'Hurbache (de), avocat à la Cour d'appel, place de la Carrière, 9, Nancy.

Cuny (V.), artiste peintre (chez M. Majorelle, rue Girardet, 4), Nancy.

* **Cuvier**, ancien pasteur, membre de l'Académie de Stanislas, faubourg Stanislas, 29, Nancy.

* **Dannreuther**, pasteur de l'Eglise réformée, rue de la Banque, 61, à Bar-le-Duc (Meuse).

Dartein (l'abbé de), ancien professeur à l'école Saint-Sigisbert, rue de Rigny, 22, Nancy.

David (Louis), à Vaucouleurs (Meuse).

David (Paul), ancien sous-préfet, quai Claude le Lorrain, 12, Nancy.

Deblaye (l'abbé Alexandre), aumônier de la Maison de retraite des Sœurs de la Doctrine chrétienne, rue de Strasbourg, 150, Nancy.

Debuisson (Eugène), à Bayon.

* **Degermain** (Jules), rentier, à Sainte-Marie-aux-Mines (Alsace).

Déglin (Henri), avocat à la Cour d'appel, rue Saint-Georges, 79, Nancy.

Degoutin (Maurice), château de Remonvaulx, près Bayonville (M.-et-M.).

* **Delaval** (Albert), à Saint-Max, par Nancy.

Demange (l'abbé), directeur de l'école Saint-Léopold, rue de la Pépinière, 26, Nancy.

* **Demange** (l'abbé), curé de Saulxerotte, par Favières.

Denis (Albert), président du Cercle sténographique de la Lorraine, avocat, à Toul.

* **Denis** (Charles), élève-officier à l'Ecole militaire de Saint-Maixent (Deux-Sèvres).

Denis (Paul), président du Tribunal de Toul.

Denys (Paul), ancien président du Tribunal civil de Mirecourt (Vosges).

* **Depautaine**, docteur en médecine, membre du Conseil général de la Meuse, à Gondrecourt (Meuse).

* **Didierjean** (le comte), directeur général des cristalleries de Saint-Louis, par Lemberg (Lorraine).

* **Didier-Laurent** (l'abbé), directeur de l'école Saint-Joseph, à Reims (Marne).

* **Dietz**, ancien banquier, rue de la Monnaie, 8, Nancy.

Digot (Alfred), propriétaire, rue des Ponts, 48, Nancy.

Dinago, avocat à la Cour d'appel, rue de la Monnaie, 5, Nancy.

* **Domgermain** (le comte **de**), rue de Lille, 3, à Paris, et à Phlin (M.-et-M.).

* **Dorveaux** (Paul), bibliothécaire de l'Ecole supérieure de pharmacie, avenue de l'Observatoire, 4, à Paris.

Doyotte (l'abbé), curé de Haroué (M.-et-M.).

Drouin (Ch.), instituteur, à Saint-Julien, par Isches (Vosges).

* **Dumont** (Paul), docteur en droit, place de la Carrière, 16, Nancy.

* **Dupont** (Gustave), chemin du Sapin, 15, Nancy.

* **Durand** (G.), archiviste du Département de la Somme, rue des Jacobins, 71, à Amiens.

* **Duvernoy** (Emile), archiviste du Département de Meurthe-et-Moselle, hôtel de la Monnaie, Nancy.

Eauclaire (l'abbé), curé de Saizerais (M.-et-M.).

Ebel (Charles), rue Saint-Dizier, 140, Nancy.

* **Elie** (Edmond), ancien juge au Tribunal de commerce, rue Montesquieu, 29, Nancy.

* **Elie-Lestre**, ancien officier de cavalerie, cours Léopold, 43, Nancy.

* **Espée** (le baron Marcien de L'), rue Casimir Périer, 11 bis, à Paris.

Evrard fils (Auguste), à Epinal (Vosges).

Fabry, fabricant d'ornements d'église, rue St-Sulpice, 38, à Paris.

* Favier, conservateur de la Bibliothèque publique, bibliothécaire-archiviste de l'Académie de Stanislas, rue Jeanne d'Arc, 2, Nancy.

* Ferry, notaire, à Saint-Loup (Haute-Saône).

* Feyen, ancien notaire, à Pont-à-Mousson.

* Fliche (Paul), professeur à l'Ecole forestière, membre de l'Académie de Stanislas, rue Saint-Dizier, 9, Nancy.

Florentin, ancien receveur des hospices, rue du Four, 64, à Bar-le-Duc (Meuse).

Florentin (l'abbé), curé-doyen de Badonviller (M.-et-M.).

Florentin (Jules), à Forcelles-sous-Gugney, par Diarville (M.-et-M.).

Foblant (Maurice de), ancien représentant, impasse Sainte-Cécile, 9, Nancy.

* Fould (Alph.), maître de forges, rue Girardet, 4, Nancy.

* Fourier de Bacourt (le comte Etienne), au château de Gentilly, par Sorgues-sur-Ouvèze (Vaucluse).

* Fournier, docteur en médecine, à Rambervillers (Vosges).

François (Louis), ancien notaire, rue de Thionville, 2, Nancy.

Franiatte (l'abbé), curé de Bouxières-aux-Dames, par Champigneulles (M.-et-M.).

Frébillot (H.), instituteur, à Bleurville, par Monthureux-sur-Saône (Vosges).

Frémotte, peintre-verrier, rue Saint-Jean, 50, à Neufchâteau (Vosges).

Fringant (l'abbé), curé d'Allamps, par Vannes-le-Châtel (M.-et-M.)

Fringnet (Alphonse), proviseur du lycée Lakanal, rue Houdan, à Sceaux (Seine).

* Friot, docteur en médecine, rue Saint-Georges, 15, Nancy.

* Froment, ancien magistrat, à Epinal (Vosges).

Fruminet (l'abbé), curé-archipr. de St-Jacques, à Lunéville.

* Frussotte (l'abbé), à Jouy-en-Argonne, par Dombasle (Meuse).

* Gallé (Emile), industriel, avenue de la Garenne, 2, Nancy.

* Gallois (l'abbé Théophile), vicaire à Montmédy (Meuse).

* Gandelet (le comte Albert), chambellan de S. S. Léon XIII, place d'Alliance, 5 bis, Nancy.

* Ganier, juge au Tribunal civil de Nancy, rue du Montet, 5.

* Gargam (Louis), commandant d'infanterie en retraite, rue de Strasbourg, 87, Nancy.

Garnier, ancien juge au Tribunal civil, rue de Metz, 77, Nancy.

Gauchier (Christophe), peintre, à Moyenvic (Lorraine).

* Gerbéviller (le marquis de), château de Gerbéviller. (M.-et-M.)

Gegout (Emile-Bernard), à Vézelise.

* Gegout, substitut du Procureur général, faubourg Saint-Jean, 21, Nancy.

* Genay, architecte, inspecteur des édifices diocésains, rue Baron Louis, 21, Nancy.

* Genay (Paul), agriculteur, à Bellevue-Chanteheux, par Lunéville.

Génin (André), sous-lieutenant au 79e de ligne, Nancy.

* George (Amédée), faubourg Stanislas, 46, Nancy.

Gérard (Albert), avocat, à Saint-Dié (Vosges).

* Gérard d'Hannoncelles, président de chambre honoraire à la Cour d'appel, rue de la Source, 6, Nancy.

Gérardin (Julien), clerc de notaire, à Jarville.

Germain, conseiller à la Cour d'appel, rue de Metz, 18, Nancy.

* Germain (Léon), membre de l'Académie de Stanislas, rue Héré, 26, Nancy.

Gigout (Léopold), architecte, rue Gambetta, 10, Nancy.

* Gilbert, photographe, à Toul.

* Gillant (l'abbé), curé d'Auzéville, par Clermont-en-Argonne (Meuse).

* **Gironcourt** (de), conducteur des ponts et chaussées, rue Desilles, 5, Nancy.

* **Gomien** (Paul), sous-intendant militaire, à Limoges (Hte-Vienne).

Gondrecourt (le comte René **de**), ancien conseiller de Préfecture, rue Saint-Michel, 26, Nancy.

* **Gondrexon** (l'abbé), ancien curé de Saint-Nicolas de Port, à la Maison des prêtres auxiliaires, rue du Montet, 23, Nancy.

* **Goüy** (Jules), ancien magistrat, membre de l'Académie de Stanislas, à Renémont, commune de Jarville, et place d'Alliance, 6, Nancy.

* **Gouy de Bellocq-Feuquières** (Albert), ancien officier d'état-major, rue d'Alliance, 9, Nancy.

* **Goury** (Gustave), avocat à la Cour d'appel, rue des Tiercelins, 5, Nancy.

Grandeau, professeur à la Faculté des sciences de Nancy, quai Voltaire, 3, à Paris.

* **Grandemange** (l'abbé), aumônier de la Maison de Secours, rue Saint-Dizier, 133, Nancy.

* **Grand-Eury** (l'abbé), curé de Champigneulles (M.-et-M.)

* **Grassot** (l'abbé), curé de Choiseul, par Merrey (Haute-Marne).

Grosjean (Maurice), à Spincourt (Meuse).

Grosjean-Maupin, libraire, rue Heré, 20, Nancy.

* **Guérin** (Raoul), pharmacien aide-major au 1er corps d'armée, rue Saint-Martin, 125, à Paris, et quai François Ier, au Tréport (Seine-Inférieure).

Guérin (Edmond), rue des Capucins, 6, à Lunéville.

* **Guerrier de Dumast** (le baron), conservateur des forêts de Meurthe-et-Moselle, place de la Carrière, 38, Nancy.

* **Guillon** (Auguste), ancien sous-officier, voyageur de commerce, rue de la Place, à Cormolain (Calvados).

Guinet (A.), entrepreneur de bâtiments, rue de Serre, 8, Nancy.

Guiot de Saint-Remy, juge honoraire au Tribunal civil, rue des Loups, 6, Nancy.

Gutton (Henri), architecte, rue Gambetta, 42, Nancy.

* **Guyot** (Charles), professeur de législation et de jurisprudence à l'Ecole forestière, membre de l'Académie de Stanislas, rue Girardet, 10, Nancy.

* **Guyot**, contrôleur principal, chef de bureau des douanes, rue de Guise, 3, Nancy.

Haldat du Lys (Charles de), cours Léopold, 36, Nancy.

Haillant, avoué; secrétaire perpétuel de la Société d'Emulation, rue du Quartier, 17, à Epinal (Vosges).

* **Hamonville** (le baron Louis d'), conseiller général, maire de Manonville, au château de Manonville, par Noviant-aux-Prés (M.-et-M.).

* **Hannequin**, ancien magistrat, rue de la Ravinelle, 25, Nancy.

Harbulot (Louis), avocat, rue Stanislas, 59, Nancy.

Harmand (l'abbé), supérieur de l'Orphelinat agricole, à Haroué (M.-et-M.).

Hausen (d'), au château de Sainte-Marie, par Blâmont.

* **Haussonville** (le comte d'), de l'Académie française, ancien député, rue Saint-Dominique, 41, à Paris.

* **Hautoy** (du), propriétaire, chaussée de Doullens, 45, à Amiens (Somme).

* **Heitz**, percepteur de la circonscription de Pulligny, à Vézelise (M.-et-M.)

Hennezel (le comte d'), rue des Tiercelins, 11, Nancy.

Henry, professeur à l'Ecole forestière, quai Claude le Lorrain, 8 bis, Nancy.

* **Héraule** (de l'), place de la Carrière, 27, Nancy.

* **Hertz** (Adrien), ancien magistrat, rue Gambetta, 41, à Lunéville.

* **Houx d'Hennecourt** (du), propriétaire, à Pont-à-Mousson (M.-et-M.)

Houzelle, instituteur, à Breux, par Montmédy (Meuse).

* **Huart** (baron G. d'), ancien préfet, à La Bôle d'Escoublac (Loire-Inférieure), et rue Chauveau-Lagarde, à Chartres.

* **Huber** (Emile), manufacturier, à Sarreguemines.

Husson (Auguste), sculpteur, à Blevaincourt (Vosges).

* **Iohmann**, bijoutier, rue des Carmes, 1, Nancy.

* **Jacob**, archiviste du Département de la Meuse et conservateur du Musée, à Bar-le-Duc (Meuse).

Jacques (l'abbé Victor), agrégé de l'Université, professeur à l'Ecole Saint-Sigisbert, place de l'Académie, 11, Nancy.

Jacquot (l'abbé), curé-doyen de Billy-lès-Mangiennes, par Spincourt (Meuse).

* **Jacquot** (Albert), luthier, rue Gambetta, 17, Nancy.

* **Jaquiné**, inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, place de la Carrière, 10, Nancy.

Jasson, architecte de la Ville, rue de la Monnaie, 8, Nancy.

* **Jeandel**, greffier du Tribunal de commerce, rue Isabey, 89, Nancy.

Joly de Morey (Henri), ancien magistrat, avenue Bugeaud (place d'Eylau), à Paris.

Joly de Morey (Alexandre-Léon), 24, rue de la Ville-l'Evêque, à Paris.

* **Jouffrey**, principal clerc de notaire, à Fauville (Seine-Inférieure).

* **Jouré** (E.), maraîcher, faubourg Saint-Mansuy, à Toul.

* **Jouve**, professeur, impasse Boileau, 5, à Paris-Auteuil.

Joybert (le baron Gaston de), propriétaire, rue de l'Hospice, 49, Nancy.

Kauffer (Ferdinand), bijoutier, rue Saint-Dizier, 40, Nancy.

* **Keller** (Edmond), propriétaire, à Lunéville.

Kesseling (le baron de), rue de Guise, 17, Nancy.

Klopstein (le baron Antoine de), conseiller général de Meurthe-et-Moselle, au château de Châtillon, près Circy-sur-Vezouse (M.-et-M.)

* **Kools** (l'abbé), curé de Lorquin (Lorraine).

* **Konarski** (Wladimir), vice-président du Conseil de Préfecture de la Meuse, à Bar-le-Duc.

Krug-Basse, conseiller à la Cour d'appel, rue de Serre, 7, Nancy.

* **Kuhn** (l'abbé Hermann), curé de Guéblange, par Dieuze (Lorraine).

* **Labourasse**, inspecteur de l'enseignement primaire en retraite, à Arcis-sur-Aube (Aube).

Lacaille (Edmond), avocat à la Cour d'appel, rue Dom Calmet, 13, Nancy.

La Chapelle (de), rue de Boudonville, 14, Nancy.

Lachasse, secrétaire de la Faculté de droit, rue Sainte-Catherine, 1, Nancy.

* **Lacour** (l'abbé), chanoine honoraire, secrétaire particulier de Mgr l'Archevêque de Bourges (Cher).

Lagrange, ex-administrateur de la manufacture de glaces de Cirey, rue Bergère, 18, à Paris.

* **La Granville (de)**, au château de Tumejus, commune de Bulligny.

Lahaut (de), directeur des contributions indirectes en retraite, rue de la Rivière, à Verdun (Meuse).

* **Lallemand**, conseiller à la Cour d'appel de Besançon, quai Veil-Picard, 55 (Doubs).

Lallemand de Mont (Frédéric **de**), au château de Lupcourt, et rue Girardet, 8, Nancy.

* **Lallemand de Mont** (Pierre **de**), ancien secrétaire général de Préfecture, rue des Carmes, 9, Nancy.

Lallemant de Liocourt (Charles **de**), ancien notaire, rue Stanislas, 62, Nancy.

* **Lallemant de Liocourt** (Frédéric **de**), rue de Boudonville, 24, Nancy.

* **Lallement** (Louis), avocat à la Cour d'appel, rue de la Pépinière, 27, Nancy.

* **Lamasse**, peintre, à Lunéville.

* **Lambel** (le comte Alexandre **de**), maire de Fléville, ancien conseiller général.

* **Lambel** (le vicomte Paul **de**), au château de Fléville, par Nancy.

* **Lambertye** (le comte Gaston **de**), à Compiègne (Oise).

Landreville (le comte **de**), ancien conseiller général, rue Stanislas, 51, Nancy.

Landrian (le comte **de**), baron du Montet, rue Bailly, 7, Nancy.

* **Langlard**, directeur d'assurances, rue des Tiercelins, 30, Nancy.

Lanternier, architecte, faubourg Stanislas, 38, Nancy.

* **Laprevote** (Léon), ancien inspecteur-adjoint des forêts, quai Claude le Lorrain, 20, Nancy.

* **Larguillon** (le commandant), faubourg Saint-Georges, 49, Nancy.

* **Laroche** (l'abbé), curé de Damas-devant-Dompaire (Vosges).

* **Latouche** (le baron Georges **de**), ancien sous-préfet, rue Girardet, 8, Nancy.

* **Laurent** (A.), médecin-major au 12e cuirassiers, à Lunéville.

* **Laurent** ainé (Jules), sculpteur, rue du Montet, 19, Nancy.

Lazar-Nathan, professeur, rue de l'Équitation, 48, Nancy.

Le Bègue, directeur de la Société nancéienne de Crédit industriel et de Dépôt, place Saint-Georges, 78, Nancy.

* **Le Bègue de Germiny** (le comte Marcel), avenue d'Antin, 37 (Champs-Elysées), à Paris, et au château de Bénaville, à Bavent (Calvados).

* **Leblanc** (Henri), marchand d'antiquités, rue Stanislas, 94, Nancy.

* **Lebrun** (Léon), avocat, à Lunéville.

Leclerc (René), ancien magistrat, avocat à la Cour d'appel, rue de la Commanderie, 11, Nancy.

* **Lefebvre** (Henri), contrôleur des contributions directes en disponibilité, rue de Rigny, 17, Nancy.

Lederlin, doyen de la Faculté de droit, membre de l'Académie de Stanislas, faubourg Stanislas, 12 bis, à Nancy.

Legay, marchand d'antiquités, rue Stanislas, 26, Nancy.

Legin (l'abbé), vicaire à Saverne (Alsace).

* **Lejeune** (Jules), secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas, rue de la Ravinelle, 22 bis, Nancy.

Lemaire, chef de section aux chemins de fer de l'Est, rue des Potiers, 38, à Pont-à-Mousson.

Lenglet (Paul), banquier, place de la Carrière, 38, Nancy.

Lepezel, docteur en droit, juge de paix du canton de Longuyon (M.-et-M.)

* **Leroy** (l'abbé), curé de Taintrux (Vosges).

* **Lhôte** (l'abbé), professeur au Grand-Séminaire de Saint-Dié (Vosges).

Lhuillier, curé d'Abreschwiller (Lorraine).

L'Huillier, curé de Damblain (Vosges).

* **Lhulière**, ancien entrepreneur, rue des Carmes, 40, Nancy.

Ligniville (le comte Gaston **de**), rue d'Alliance, 15, Nancy.

Limon (l'abbé), prêtre habitué, Saint-Quirin (Lorraine).

Lombard (Paul), avocat, professeur à la Faculté de droit, rue de la Ravinelle, 9, Nancy.

* **Loppinet**, inspecteur des forêts, à Verdun (Meuse).

Loraux (l'abbé Arthur), curé de Grand-Verneuil, par Montmédy (Meuse).

Lorrain (l'abbé), doyen du Chapitre de la Cathédrale, rue de la Pépinière, 26, Nancy.

Lorrain (Aristide), juge de paix du canton de Nomeny (M.-et-M.)

Lorta, sous-directeur des contributions directes, à Saint-Dié (Vosges).

Ludre (le comte Gaston **de**), membre de l'Académie de Stanislas, château de Ludres, à Richardménil (M.-et-M.), et avenue Montaigne, 43, à Paris.

* **Luxer**, conseiller à la Cour d'appel, rue Le Pois, 15, Nancy.

Luzoir, surveillant général au lycée Lakanal, à Sceaux (Seine).

Madelin (Amédée), ancien magistrat, avocat, à Bar-le-Duc (Meuse).

* **Magnienville (de)**, secrétaire-adjoint de la Société historique de Compiègne (Oise), rue Saint-Lazare, 15.

Magot, avocat, à Pont-à-Mousson (M.-et-M.)

* **Majorelle** (Louis), industriel, place d'Alliance, 8, Nancy.

* **Malglaive (de)**, au château de Neuviller-sur-Moselle, par Bayon (M.-et-M.)

* **Malhorty**, chef d'escadrons au 9e dragons, à Provins (Seine-et-Marne).

* **Marchal** (l'abbé), curé de Dieulouard (M.-et-M.)

Marchal (Eugène), docteur en droit et en médecine, ancien adjoint au Maire de Nancy, rue Saint-Michel, 23, Nancy.

* **Marcot** (Léopold), ancien maire de Rémérèville, Grand'Rue (Ville-Vieille), 13, Nancy.

Marcot (René), membre du Conseil municipal, rue de la Ravinelle, 13, Nancy.

* **Margo** (Gaspard), membre de la Chambre de commerce, rue des Tiercelins, 16, Nancy.

Margon (le comte **de**), chef d'escadrons au 8e chasseurs, à Verdun (Meuse).

Marichal (Paul), élève de l'Ecole des Chartes, rue Cail, 29, Paris.

Maringer, adjoint au Maire de Nancy, conseiller général, faubourg Saint-Jean, 28, Nancy.

* **Marly**, ancien adjoint au Maire de Metz, rue Le Pois, 11, Nancy.

Marquis, sénateur de Meurthe-et-Moselle, conseiller général, à Thiaucourt, et rue de Lille, 45, à Paris.

Marsal (l'abbé), curé de Dieuze (Lorraine).

* **Martin** (l'abbé Eugène), professeur à l'Ecole Saint-Sigisbert, place de l'Académie, 11, Nancy.

* **Martin** (l'abbé Numa), vicaire à Montmédy (Meuse).

Marton (l'abbé), ancien aumônier militaire, place d'Alliance, 4, Nancy.

* **Marx** (Roger), homme de lettres, inspecteur des Beaux-Arts, rue Saint-Lazare, 24, à Paris.

* **Mathieu** (Ch.), ancien magistrat, rue de la Ravinelle, 33, Nancy.

Mathieu (l'abbé D.), aumônier des Dames dominicaines, membre de l'Académie de Stanislas, rue de Strasbourg, 160 bis, Nancy.

Mathieu, conservateur des forêts en retraite, faubourg Saint-Jean, 19, Nancy.

* **Mathieu** (l'abbé), curé de Sainte-Geneviève, par Pont-à-Mousson.

Mathiot (Paul), rue de Metz, 6, Nancy.

Mathis de Grandseille (René), rue de l'Université, 25, à Paris, et au château de Grandseille, par Blâmont.

* **Matthis**, préposé en chef de l'octroi, rue Saint-Jean, 54, Nancy.

* **Maxant** (Eugène), greffier de chambre à la Cour d'appel, rue Saint-Dizier, 161, Nancy.

* **Maxe-Werly**, correspondant du ministère de l'Instruction publique, rue de Rennes, 61, à Paris.

Meixmoron de Dombasle (Charles de) directeur de la fabrique d'instruments aratoires, président de la Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, membre de l'Académie de Stanislas, rue de Strasbourg, 19, Nancy.

* **Mellier**, inspecteur d'Académie, membre de l'Académie de Stanislas, rue Saint-Dizier, 138, Nancy.

* **Mengin** (Henri), avocat à la Cour d'appel, place des Dames, 19, Nancy.

Mesmin, ancien magistrat, rue Sainte-Catherine, 6, Nancy.

Metz-Noblat (Antoine de), homme de lettres, membre de l'Académie de Stanislas, rue de la Ravinelle, 27, Nancy.

Mézières (Alfred), professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Paris, membre de l'Académie française, député de l'arrondissement de Briey, conseiller général, boulevard Saint-Michel, 57, à Paris.

Michaut (Gabriel), ancien conseiller général, à Lunéville

Michel (F.), cultivateur, à Ugny, canton de Longuyon, par Cons-la-Granville.

Michon (Alfred), colonel d'artillerie, commandant le 8e régiment, rue La Fayette, 8, Nancy.

* **Miette**, ancien magistrat, rue Paisible, 6, à Pont-à-Mousson (M.-et-M.)

* **Millot** (Charles), ancien officier de marine, chargé de cours à la Faculté des sciences, membre de l'Académie de Stanislas, rue des Quatre-Eglises, 28, Nancy.

* **Mirbach** (le comte **de**), à Harff (Prusse rhénane).

Miscault (**de**), rue d'Alliance, 5, Nancy.

Moidrey (Léon-Tardif **de**), ancien magistrat, au château d'Hannoncelles, par Manheulles (Meuse).

* **Montjoie** (**de**), au château de Lasnez, près Villers-les-Nancy (M.-et-M.)

* **Moreau**, brasseur, à Vézelise.

Morlaincourt (**de**), colonel d'artillerie en retraite, faubourg Saint-Jean, 28, Nancy.

Mossmann, archiviste de la Ville de Colmar (Alsace), rue Saint-Martin, 1.

Mottet de la Fontaine, avocat à la Cour d'appel, rue Sainte-Catherine, 3, Nancy.

* **Mourot** (l'abbé), chevalier du Saint-Sépulcre, curé de Saulcy, par Saint-Dié (Vosges).

* **Munier** (l'abbé), curé de Tronville, par Mars-la-Tour (M.-et-M.)

Munier, ancien député, à Pont-à-Mousson.

* **Munier-Jolain**, avocat à la Cour d'appel, rue Saint-Roch, 17, à Paris.

Nathan Picard, vice-président du Bureau de bienfaisance, rue Saint-Dizier, 1 bis, Nancy.

* **Nettancourt-Vaubecourt** (le marquis **de**), au château de Nettancourt, par Revigny (Meuse).

* **Nicéville** (Paul **de**), avocat à la Cour d'appel, place de la Carrière, 24, Nancy.

Noël, ancien magistrat, rue des Jardiniers, 2, Nancy.

Noël, dentiste, rue des Carmes, 33, Nancy.

Norberg, membre de la Chambre de commerce, rue des Glacis, 7, Nancy.

Norberg (Emile), de la maison Berger-Levrault, rue des Glacis, 16, Nancy.

Olry (l'abbé), premier vicaire de la basilique Saint-Epvre, place des Dames, 17, Nancy.

* **O'Gorman** (le comte), rue Saint-Dizier, 19, Nancy.

* **Pange** (le comte Maurice **de**), rue de Lisbonne, 53, à Paris.

Parisot (Louis), avocat, rue des Carmes, 44, Nancy.

* **Parisot** (E.-S.), agrégé d'histoire, rue des Tiercelins, 52, Nancy.

Paul, notaire, rue de la Monnaie, 4, Nancy.

Pellot (Paul), principal clerc de notaire, à Rethel (Ardennes).

* **Pernot**, propriétaire, à Tramont-Emy (M.-et-M.)

* **Pernot du Breuil**, ancien adjoint au Maire de Nancy, rue du Haut-Bourgeois, 4, Nancy.

* **Pernot du Breuil** (Auguste), ancien magistrat, à Mirecourt (Vosges).

* **Perot**, intendant militaire en retraite, rue Saint-Léon, 14, Nancy.

Perruchot, docteur en médecine, rue Sainte-Croix, 10, à Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

* **Petit**, receveur de l'enregistrement en retraite, place d'Armes, 75, à Verdun (Meuse).

* **Petitbien**, ancien député, à Blénod-lès-Toul.

* **Petitot-Bellavène**, avocat, rue Jacob, 44, à Paris.

* **Pfister**, professeur à la Faculté des lettres, membre de l'Académie de Stanislas, rue du Bastion, 11, Nancy.

* **Piat de Braux** (Gabriel **de**), à Boucq, par Foug (M.-et-M.)

Picard (l'abbé), chanoine titulaire de la Cathédrale, rue Saint-Dizier, 92, Nancy.

* **Pierre** (Paul), peintre, rue des Ponts, 46, Nancy.

* **Pierfitte** (l'abbé), curé de Portieux (Vosges).

Pierron (H.), docteur en médecine, à Pont-à-Mousson.

Pierron, libraire, rue Saint-Dizier, 112, Nancy.

* **Pierrugues** (P.-D.), membre de la Société archéologique de Fiesole, 5, via della Piazzuola, à Florence (Italie).

Pierson de Brabois, propriétaire, rue de la Visitation, 1, Nancy.

* **Pierson**, sculpteur-statuaire, à Vaucouleurs (Meuse).

* **Pimodan** (le marquis **de**), au château d'Echênay (Haute-Marne), et rue de l'Université, 18, à Paris.

Piquemal, ancien capitaine d'artillerie, au château de Gentilly, commune de Maxéville, par Nancy.

Poirel (Paul), ancien magistrat, à Rosières-aux-Salines (M.-et-M.)

* **Poirson**, receveur municipal, rue de la Constitution, 2, Nancy.

Pommery (**de**), rue de Boudonville, Nancy.

* **Prost** (Auguste), membre de l'Académie de Metz, boulevard Malesherbes, 19, à Paris.

* **Puton** (Bernard), substitut du procureur de la République, Saint-Mihiel (Meuse.)

Quenet (Edmond), mécanicien à Beaumont, par Charny, (Meuse).

* **Quintard** (Léopold), rue Saint-Michel, 30, Nancy.

Quintard (Lucien), rue Gilbert, 2, Nancy.

Rampont (E.), avoué au Tribunal, rue des Michottes, 1, Nancy.

Rance (l'abbé), ancien professeur à la Faculté de théologie d'Aix, à Sainte-Magnance (Yonne).

Ravinel (le baron Charles **de**), ancien député, au château de Villé, commune de Nossoncourt (Vosges).

Ravinel (Maurice **de**), ancien préfet, à Lunéville.

Remy (Fernand), à Saint-Nicolas de Port (M.-et-M.)

Renard (René), bâtonnier de l'Ordre des avocats, rue St-Dizier, 142 bis, Nancy.

* **Renauld** (Albert), avoué, à Bar-le-Duc (Meuse).
* **Renauld** (l'abbé Félix), professeur d'histoire à l'Ecole Saint-Sigisbert, place de l'Académie, 11, Nancy.
* **Renauld**, banquier, rue Saint-Dizier, 21, Nancy.
* **Reuss**, inspecteur des forêts, à Alger.
* **Richard**, notaire, Grande-Rue, 81, à Remiremont (Vosges).
Ring (le baron **de**), conseiller à la Cour d'appel, place Darcy, 25, à Dijon (Côte-d'Or).
* **Riocour** (le comte Edouard **du Boys de**), commandant d'artillerie en retraite, au château d'Aulnois (Lorraine).
* **Riston** (Victor), avocat, docteur en droit, rue Heré, 18, Nancy.
* **Robert** (Louis), dessinateur, rue de la Poterne, 15, Pont-à-Mousson.
* **Robert**, fondeur de cloches, rue Pichon, 12, Nancy.
* **Robert** (F. **Des**), membre de l'Académie de Stanislas, villa de la Pépinière, 1, Nancy.
* **Robinet** (l'abbé), chapelain de la Cathédrale, place Madeleine, 13, à Verdun (Meuse).
Roche du Teilloy (Alexandre **de**), professeur au Lycée, rue de Rigny, 5, Nancy.
Rochel, ancien négociant, rue des Tiercelins, 46, Nancy.
* **Rollin**, propriétaire, à Gerbéviller (M.-et-M.).
Roquefeuil (Mme la vicomtesse **de**), née **Fourier de Bacourt**, place de la Carrière, 12, Nancy.
Rougieux (Antoni), architecte, rue Dom Calmet, 5, Nancy.
* **Rouyer**, ancien dir. des postes, à Thiaucourt (M.-et-M.).
Roxard de la Salle (Ludovic), rue du Haut-Bourgeois, 35, Nancy.
Royer (l'abbé), curé de Magnières (M.-et-M.).
* **Rozières** (Charles **de**), rue du Manège, 13, Nancy.
* **Rozières** (Antoine **de**), rue du Manège, 13, Nancy.
Sadoul procureur-général près la Cour d'appel, rue Victor Poirel, 6, Nancy.
* **Saint-Hillier** (Henri **de**), sous-lieutenant au 18e régiment de chasseurs, à Epinal (Vosges).

Saint-Joire (Paul), avocat à la Cour d'appel, rue Saint-Dizier, 25, Nancy.

* Saint-Joire (René), avocat à la Cour d'appel, rue Saint-Dizier, 25, Nancy.

* Saint-Vincent (le baron de), président de Chambre honoraire à la Cour d'appel, rue Mazagran, 7, Nancy.

Salmon, conseiller honoraire à la Cour de Cassation, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), boulevard Saint-Germain, 168, à Paris.

Saussure (Henri de), Cité, 24, à Genève (Suisse).

* Save (Gaston), artiste peintre, à Saint-Dié-des-Vosges, et rue des Dominicains, 33, Nancy.

* Schaudel, lieutenant de douanes, à Thonne-la-Long, par Montmédy (Meuse).

Schmidt (Ernest), maître des verreries, à Vannes-le-Châtel.

* Schneider, avoué à la Cour d'appel, rue de la Ravinelle, 18, Nancy.

Schott, négociant, ancien membre du Conseil municipal, rue de Metz, 54, Nancy.

* Schuler, architecte diocésain du département des Vosges, faubourg Saint-Jean, 37, Nancy.

* Scitivaux de Greische (Anatole de), au château de Remicourt, commune de Villers-lès-Nancy (M.-et-M.).

* Seillière (le baron Frédéric), ancien manufacturier, avenue de l'Alma, 61, à Paris.

* Serot Alméras-Latour, conseiller à la Cour d'appel, rue la Commanderie, 11, Nancy.

* Serre (Mme la comtesse Marie de), rue Las Cases, 8, à Paris.

Sicard (Camille), rue du Quartier-Neuf, 1, à Toul.

* Sidot (Louis), libraire, rue Raugraff, 3, Nancy.

Simette (Théodore), ancien adjoint au Maire de Nancy, rue de Strasbourg, 5 bis, Nancy.

Simonin (Fernand), ancien magistrat, rue des Carmes, 29, Nancy.

Simonin (Henri), ancien lieutenant-colonel de l'armée territoriale, place de l'Académie, 5, Nancy.

Simonin (Prosper), ancien magistrat, place de la Carrière, 36, Nancy.

* **Sonrier** (le docteur), à Poussay (Vosges).

Souhaut (l'abbé), curé-doyen de Ligny-en-Barrois (Meuse).

* **Souhesmes** (Raymond **des Godins de**), place St-Georges, 93, Nancy.

* **Spillmann** (le docteur), professeur à la Faculté de médecine, rue des Carmes, 40, Nancy.

* **Staemmel** (l'abbé), secrétaire général de l'Evêché, place Stanislas, 4, Nancy.

Stainville (Edmond), conseiller à la Cour d'appel, place de l'Académie, 8, Nancy.

Stein, architecte, à Toul.

* **Straten-Ponthoz** (le comte **de**), de l'Académie de Metz, rue de la Loi, 17, à Bruxelles (Belgique).

* **Thiéry** (Emile), artiste peintre, rue de Metz, 33, à Nancy.

* **Thiriet** (l'abbé), professeur d'histoire au Grand-Séminaire, rue de Strasbourg, 94, Nancy.

Thomas (Gabriel), conseiller à la Cour d'appel, membre de l'Académie de Stanislas, rue Stanislas, 82, Nancy.

* **Thomas** (Stanislas), rue Charles III, 80, Nancy.

Thomassin (l'abbé), curé de Villotte, par Lamarche (Vosges).

* **Thouvenin** (Paul), à Rosières-aux-Salines (M.-et-M.).

* **Thouvenin** (le docteur), maire de Vézelise (M.-et-M.).

Tourdes (le docteur), doyen honoraire de la Faculté de médecine, membre de l'Académie de Stanislas, faubourg Stanislas, 2, Nancy.

Tourtel (Charles), ancien notaire, rue de Metz, 46, Nancy.

* **Trancart**, ancien préfet, rue Sainte-Catherine, 27, Nancy.

* **Tuffier** père, ancien bijoutier, rue du Montet, 22, Nancy.

* **Turinaz** (S. G. Mgr), évêque de Nancy et de Toul, place Stanislas, 4, Nancy.

Ubexi (René d'), ancien magistrat, rue du Haut-Bourgeois, 31, Nancy.

* **Vacant** (l'abbé), professeur au Grand-Séminaire, membre de l'Académie de Stanislas, rue de Strasbourg, 94, Nancy.

Vagner (René), gérant du journal l'*Espérance*, rue du Manège, 3, Nancy.

* **Valentin**, docteur en médecine, rue Saint-Jean, 8, Nancy.

Vanier (Charles), notaire à Blâmont.

Vanson (l'abbé), supérieur du collège de la Malgrange, de l'école Saint-Léopold et de l'école Saint-Sigisbert, château de la Malgrange, commune de Jarville (M.-et-M.).

* **Vercly** (le général **Chautan de**), passage du Casino, Nancy.

Vienne (Henri **de**), ancien magistrat, rue d'Alliance, 6, Nancy.

* **Vienne** (Maurice **de**), chef d'escadrons au 8e régiment d'artillerie, rue d'Alliance, 1, Nancy.

Villefosse (Et. **de**), ancien archiviste de la Nièvre, rue Foumorigny, 5, à Nevers.

* **Viller**, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite, rue de la Monnaie, 4, Nancy.

* **Vincent** (Henri), docteur en médecine, rue des Moulins, 1, Vouziers (Ardennes).

Vivier, conservateur des forêts en retraite, rue Stanislas, 55, Nancy.

* **Voirin** (Jules), artiste peintre, rue des Michottes, 7, Nancy.

* **Volfrom**, négociant, rue Saint-Dizier, 117, Nancy.

Volland, ancien maire de Nancy, sénateur de Meurthe-et-Moselle, conseiller général, rue de la Ravinelle, 20, Nancy, et cité Vaneau, 11, à Paris.

* **Warren** (le vicomte Lucien **de**), ancien capitaine d'artillerie, place de l'Arsenal, 3, Nancy.

Welche (Charles), ancien maire de Nancy, ancien ministre, conseiller d'Etat honoraire, à Montauban-sur-Houdemont (M.-et-M.), et avenue d'Antin, 67, à Paris.

* **Weyland**, curé de Guermange, par Langenberg (Lorraine).
* **Wiener** (Lucien), conservateur du Musée historique lorrain, rue de la Ravinelle, 28, Nancy.
Wiener (René), négociant, rue des Dominicains, 53, Nancy.
* **Wolfram** (le docteur), directeur des archives, à Metz.
Xardel, ancien président de la Chambre de commerce, à Malzéville (M.-et-M.).
* **Zæpffel** (Edgard), vice-président du Conseil de Préfecture, rue Mazagran, 3, Nancy.
* **Zanetti** (E., aîné), artiste peintre, à Verdun (Meuse).
Zeller, recteur de l'Académie de Chambéry (Savoie).

Membres correspondants.

Barbier de Montault (Monsignor), prélat de la maison de S. S. Léon XIII, à Poitiers (Vienne).
Bertolotti, directeur des Archives d'Etat, à Mantoue (Italie).
Bonnin, inspecteur des monuments historiques pour le département de l'Eure, à Evreux.
Bouillé (le marquis René de), à Paris.
Bovet, président de la Société d'Emulation de Montbéliard, à Valentigney (Doubs).
Chalmbert (V. de), à Paris.
Herluison, libraire à Orléans (Loiret).
Juillac (le vicomte de), ancien officier supérieur, secrétaire de l'Académie de Toulouse (Haute-Garonne).
Lory, bibliothécaire-archiviste de la Commission archéologique de la Côte-d'Or, à Dijon.
Marsy (le comte de), directeur de la Société française d'Archéologie, à Compiègne (Oise).

Mignard, membre de la Commission archéologique de la Côte-d'Or, à Dijon.

Misson (le baron), au château de Vieux-Waleffe, par Fallais, province de Liège (Belgique).

Ponton d'Amécourt (le vicomte de), président de la Société française de Numismatique et d'Archéologie, à Trilport (Seine-et-Marne).

Soland (Aimé de), secrétaire-directeur de la Société linnéenne de Maine-et-Loire, à Angers.

Wagner, chef d'institution, à Philadelphie (Etats-Unis d'Amérique).

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Page.

L'église de Maxéville [1], par M. Léon Germain 5
Médaille de saint Livier, de 1623, par M. A. Bretagne. 62
Note sur des stations néolithiques dans la région de Pont-à-Mousson, par M. L. Robert 65
Les sépultures sous tumulus de la Naguée, par M. le comte Edmond de Martimprey de Romécourt..... 75
Simon Moycet et l'église de Saint-Nicolas, par M. Emile Badel..... 85
Matériaux pour servir à l'histoire des temps préromains en Lorraine, par M. F. Barthélemy..... 141
Liste des Sociétés savantes avec lesquelles la Société d'Archéologie lorraine échange ses publications.... 365
Liste des membres de la Société, au 1er janvier 1890 i-xxviii

1. V. un appendice à ce travail, p. 369.

PLANCHES & FIGURES

Pages

Eglise de Maxéville 5
Armoiries de la Maison de Lenoncourt 12
— des ducs René II et Antoine 15
— de la famille des Armoises 26
Médaille de saint Livier, de 1623 63
Objets trouvés dans les sépultures de la Naguée 84
Peinture en émail du reliquaire de saint Nicolas 90
Eglise de Saint-Nicolas de Port 95
Armoiries relatives à Saint-Nicolas de Port 96
Objets du trésor de Saint-Nicolas de Port 131
Carte de la répartition des gisements de la pierre ouvrée 176
Objets en silex de la période paléolithique 183-185
Objets de l'âge de la pierre en Lorraine ; 15 planches. 252
Carte de la répartition des gisements de bronze et de fer 256

Nancy — Imprimerie de G. Crépin-Leblond, Passage du Casino

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00692 0926